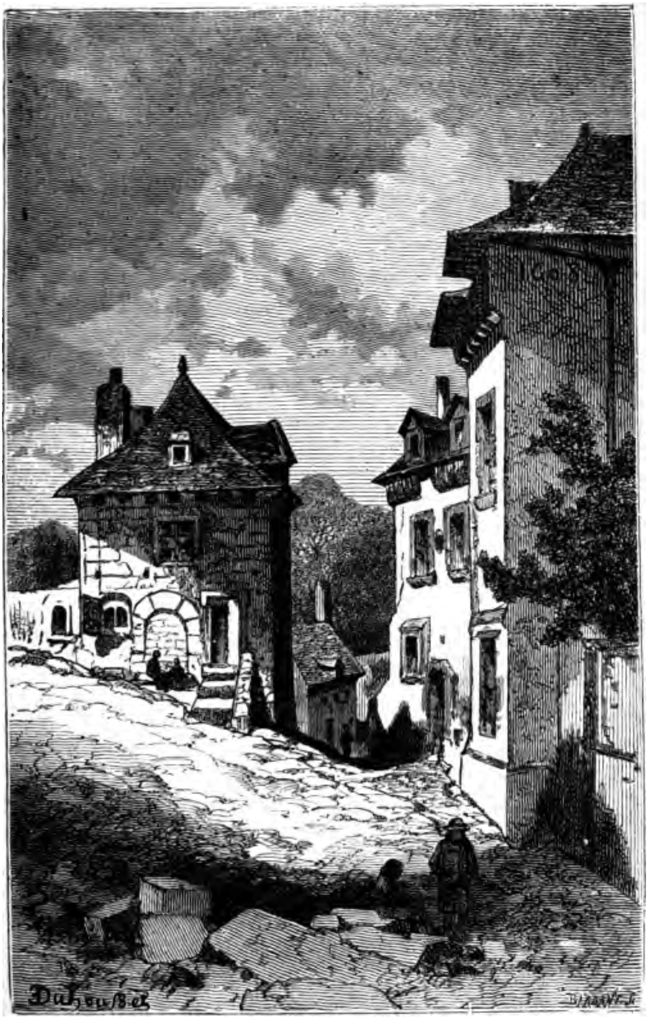
LE LIVRE

DU

PETIT CITOYEN



SAINT-JEAN BRÉVELAY.

DES ÉCOLES ET DES FAMILLES

LE LIVRE
DU
ETIT CITOYEN

PAR

JULES SIMON

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1885

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

I

LE VILLAGE DE SAINT-JEAN-BRÉVELAY

Je m'étais toujours promis, si jamais je pouvais me donner quinze jours de liberté, d'aller les passer à Saint-Jean-Brévelay. C'est un petit bourg du Morbihan, assez mal situé au milieu des landes. Quelques champs passablement cultivés, quelques chemins creux bordés d'arbres, avec une rivière poissonneuse, en forment tout l'agrément; mais c'est là que j'ai été élevé. J'ai perdu tout ceux que j'aimais il y a cinquante ans, et j'espérais faire revivre leurs chères images en visitant les lieux où nous avons vécu ensemble. Il me reste d'ailleurs, à Saint-Jean même, un ami de ce temps-là, mon ami Jean Le Flô, ancien instituteur de la commune et ancien caporal au 14e de ligne.

Jean Le Fio n'a jamais été un correspondant très actif. D'abord, il soigne ses lettres comme une page d'écriture; ensuite, il les compose avec tout le soin d'un auteur qui écrit un livre. Ce sont plutôt des dissertations que des lettres; on pourrait les publier avec des sous-titres. Je suis moi-même un peu négligent, pour d'autres motifs. Je ne savais trop dans quel état je le trouverais, lorsque je me décidai, l'été dernier, à aller le surprendre. Je laissai mes bagages à la station la plus voisine, et je partis à pied pour aller trouver mon vieux camarade.

J'avais bien trois lieues de pays à faire, presque toutes au milieu de landes désertes, et par des chemins à peine tracés. Je me retrouvai cependant sans la moindre difficulté, marchant devant moi avec une assurance dont je m'émerveillai le soir en y réfléchissant. En sortant des rochers de Kerdroguen, j'aperçus tout à coup le petit clocher pointu, surmonté de son coq de cuivre, l'immense sapin qui s'élève tout à côté, et le toit de Kerjau, notre maison; mais à partir de ce moment je ne fis que marcher de surprise en surprise. Il n'y avait pas autrefois d'autre toit d'ardoises dans le bourg entier que notre Kerjau; à présent je voyais les chaumières remplacées par des maisons à un étage, couvertes de belles ardoises rayonnant au soleil. Le nombre des maisons paraissait aussi plus que doublé. J'entrai dans une belle route, bien empierrée, proprement entretenue, qui me conduisit au commencement du bourg. Une

ɔtion avertissait le voyageur qu'il entrait ... Jean-Brévelay, département du Morbihan, arssement de Ploërmel, à 32 kilomètres de Vannes. avait pas de ces prévenances pour les étrangers 825. Il est vrai que la plupart des « étrangers » avaient pas lire. Un autre écriteau m'apprit que ıe trouvais dans la *Rue de la République*. Chaque son portait un numéro, et, pour comble de magniınce, un cordeau placé en travers de la rue suprtait un réverbère. La rue de la République me nduisit à une belle place, au milieu de laquelle je ; avec admiration une fontaine, d'où sortait un air ruisseau. Je me rappelai fort bien la fontaine; le se trouvait autrefois au milieu des champs; n l'a élargie, entourée de pierres bien taillées; on ı planté des arbres tout autour, de manière à faire un joli bouquet de verdure; son eau limpide tombe d'abord dans une auge assez vaste, où les bestiaux peuvent s'abreuver. Sur l'arrière-plan est la mairie, flanquée à droite et à gauche de l'école des garçons et de l'école des filles; je vois luire de loin, dans la rue qui mène au cimetière et à l'église, des panonceaux. Un notaire! En 1825, le notaire était à Bignan, les écoles n'étaient nulle part; il fallait, pour en trouver, aller jusqu'aux grandes villes, telles que Ploërmel ou Josselin; la salle basse de la ferme de Pénic-Pichon servait de mairie. Les boutiques aussi sont venues : un mercier; nous en avions déjà un, sous la Restauration, mais j'en aperçois un second

nues assez sottes pour préférer les modes de Vannes à la mode plusieurs fois séculaire de Saint-Jean-Brévelay.

Tout à coup, pendant que je contemple ces merveilles, je découvre que je suis moi-même l'objet d'une curiosité tout aussi vive. Vingt ou trente gamins, depuis deux ans jusqu'à dix ou douze, sont sur mes talons, me regardant de tous leurs yeux. Dès qu'ils voient que je fais attention à eux, un mouvement d'effarement et de recul se produit sur les premiers rangs; deux ou trois des mieux mis et des plus âgés ôtent poliment leurs casquettes, et me font leurs offres de service. « Monsieur veut-il aller au *Cheval blanc?* — Je parie que monsieur va chez M. le recteur! Monsieur, le presbytère est par ici. »

Comprenant à mon tour que ce n'est pas le moment de flâner, je leur demande la maison de Jean Le Flô.

Jean Le Flô! toutes ces petites têtes se regardent. Il est évident qu'ils ne connaissent pas Jean Le Flô. J'en suis tout saisi. Est-ce que mon ami serait mort? « Jean Le Flô! l'ancien instituteur! le père de Julienne! » Même étonnement, même silence. J'allais demander à être conduit chez le recteur, car je voyais bien que tout le monde était encore au labourage, quand je me souvins que Le Flô était officier d'académie. « Le monsieur que je demande, dis-je à mon auditoire devenu aussi très anxieux, porte à sa boutonnière un ruban violet. » — « M. l'adjoint! s'écrièrent ensemble toutes les voix. Par ici, monsieur! je vais vous conduire, monsieur! » Et de rire, et de sauter, et de frapper des mains, et de me saluer de plus belle. Adjoint, mon Dieu! qui eût pu le prévoir? et populaire, à n'en pas douter. Je me sentis plein de joie. « Allons chez M. l'adjoint, dis-je à mon tour! » On me fait rétrograder jusqu'au bazar. « C'est ici! vous êtes rendu! » Au bazar! au bazar à l'instar de Paris! Je pousse une claire-voie proprement peinte en vert, et qui fait tinter une sonnette. Une femme assez mûre, mais avenante, se présente : « Julienne! — Mon parrain! » Je l'embrasse de tout mon cœur. — « Et ton père! — Il est là-haut, à défaire un ballot de livres! Quelle joie pour lui de vous voir, mon parrain! » Elle se précipite dans l'escalier, je cours après elle, trois ou quatre enfants

nous suivent, à ce qu'il me semble, en criant plus fort que nous. Le Flô nous a entendus. Il ouvre la porte, me tend les bras : « Mon Jules ! » Puis se reprenant : « Monsieur le sénateur ! » Et sur cette belle parole, il se trouve si ridicule, et nous le trouvons, Julienne et moi, si ridicule, que nous nous mettons tous les trois à éclater de rire jusqu'à en verser des larmes. Les enfants rient comme nous, sans savoir pourquoi. Je vois à présent qu'il n'y en a que deux : un garçon de onze ans, une fille de neuf. On m'explique que Julienne a fait un grand mariage, que son mari a un véritable génie pour le commerce. C'est Le Breton, qui était commis chez Ruello en 1848. Il est en courses, il va revenir. Jean Le Flô, pris d'émulation en voyant les succès de son gendre, a monté de son côté un petit fonds de librairie. Je vois au demi-sourire de Julienne que ce n'est pas la meilleure source du revenu de la maison. Mon ami Jean n'était pas né pour faire fortune. En revanche, il est devenu adjoint. Il y a gros à parier qu'il est le vrai maire de la commune. Et moi qui craignais de le trouver dans la gêne avec ses 160 francs de retraite ! Deux heures après, Le Breton était revenu, et je me trouvais à table au milieu de la famille, toute joyeuse de mon arrivée. Voilà comment je suis rentré dans mon pays natal, après une absence de cinquante ans. Je n'ai jamais été plus heureux que ce soir-là.

II

LA LOI

Jean, qui connaît mes habitudes, puis qu'il a été mon domestique (je peux bien le dire, il le répète à tout propos), est entré dans ma chambre à six heures du matin, avec son petit-fils : « Voilà, dit-il, un petit citoyen... »

Le petit citoyen se prit d'amitié pour moi, afin sans doute de suivre l'exemple de sa famille. Il m'appelait son parrain, persuadé qu'il en avait le droit, puisque sa mère était ma filleule. C'était un garçonnet bien bâti, passablement déluré, et qui, ayant toujours vécu dans la plus étroite intimité avec son grand-père, était singulièrement avisé et précoce, comme je ne tardai pas à le voir. Il était fort préoccupé de politique, et ce n'était pas étonnant, son

grand-père ne parlait jamais d'autre chose; il va sans dire qu'il n'y entendait rien, et qu'on le rembarrait de la bonne façon, quand il demandait ce que c'est qu'un socialiste ou un monarchiste. Il essaya d'être plus heureux avec moi. « Mon parrain, que font donc les députés à Paris? Pourquoi dit-on qu'ils sont toujours à se disputer?

— Mon ami, lui dis-je, je te parlerai de Paris et du gouvernement une autre fois. Aujourd'hui, si cela t'amuse, je vais te faire connaître Saint-Jean-Brévelay.

— Oh! pour celui-là, mon parrain, je le connais mieux que vous. Il n'y a pas un coin dans tout le bourg où je ne puisse aller les yeux fermés. Nous avons le maire, M. Barbier, qui ne vient presque jamais ici, et est toujours à Josselin; M. le recteur; M. Éven, le vicaire; M. Gaudin, le juge de paix; M. Le Gonidec, qui est notaire; Jean-Louis, le fournier; les deux bouchers, M. Denys et M. Guérin. M. Guérin est conseiller municipal; grand-père dit que c'est un blanc et un aristocrate. Le médecin, M. Boussicault, demeure à Plumelec; il ne vient ici que le dimanche et le mercredi. M. de Saré...

— Dis-moi, mon cher enfant, es-tu allé à Plumelec?

— Bien des fois, mon parrain. Il n'y a pas une lieue!

— Et le bourg, est-il aussi propre que Saint-Jean? Qu'en penses-tu?

— Il s'en faut bien! Il n'y a pas de réverbères;

ues ne sont pas empierrées; elles ne sont pas
yées. On voit des gens toute la journée, et quel-
fois toute la nuit, dans les cabarets, à crier et à
attre; les enfants ne vont pas à l'école, ils sont
malpropres, tous déguenillés. On dit qu'ils ne
que voler des fruits. C'est un mauvais pays,
i parrain. Quelle différence avec nous!

– Mais sais-tu d'où vient cette différence?

– C'est grand-père. Tout le monde vous le dira,
ne à Plumelec. Quand on leur reproche leur mau-
e conduite, ils ne manquent pas de répondre :
si nous avions un adjoint comme le vôtre!

– Mais comment s'y prend ton grand-père pour
duire si bien sa commune?

– Comment il s'y prend? Je ne sais pas, mon par-
i! C'est la crème des honnêtes gens. Ici tout le
ide l'aime, et tout le monde a peur de lui.

– Cependant ce n'est pas lui qui balaie les rues,
allume les réverbères, qui va le soir fermer les
arets et qui mène les enfants à l'école?

– Non! non! non! Il fait, voyez-vous, des arrê-
qu'il écrit lui-même, en bâtarde, sur de grandes
lles de papier blanc; et quelquefois, c'est maman
les écrit, quand grand-père a les yeux fatigués,
s c'est toujours lui qui les fait. Jean-Pierre va
coller à la porte de la mairie et à la porte de
lise. Dès le lendemain, tout le monde les a lus.
dit partout : C'est superbe! il a bien raison,
nsieur l'adjoint! Et l'on est obligé de lui obéir.

— Parce que c'est la loi.

— Est-ce que ton grand-père fait aussi des ar-rêtés pour empêcher les brigands d'entrer dans les maisons malgré les habitants, de saccager tout ce qui s'y trouve, et de voler leur argent dans leurs tiroirs?

— Il n'y a pas de brigands par ici, mon parrain.

— Mais s'il y en avait?

— Grand-père n'aurait pas besoin de faire des arrêtés pour cela. C'est la raison et la justice que chacun garde ce qu'il a acquis par son travail et ce qui lui est échu par héritage. M. le recteur et M. Éven nous répètent cela tous les dimanches; ils disent que c'est la volonté de Dieu. Grand-père nous réunit quelquefois le soir, pendant l'hiver, dans la grande salle de la mairie, et il nous lit des livres où l'on démontre que, si chacun n'était pas maître de son bien, personne ne se donnerait la peine de travailler pour en amasser. On ne ferait plus de maisons pour s'abriter ni d'étoffes pour se vêtir. Les marins n'iraient pas sur la mer pour rapporter du poisson et toutes sortes d'aliments au péril de leur vie. Les enfants orphelins périraient misérablement. Nous serions dans un état pire que celui des animaux, car plusieurs d'entre eux ont un instinct qui les porte à travailler, comme les abeilles qui ne cessent de faire de bon miel. Il paraît, mon parrain, qu'il y a en Afrique, loin, bien loin d'ici, des pays sauvages où l'on ne connaît

pas la loi de Dieu. Là, les faibles sont égorgés ou employés comme des esclaves et des bêtes de somme au service des plus forts, et les forts eux-mêmes vivent comme des bêtes, à moitié nus, dans des cavernes, obligés d'être toujours prêts à se défendre, abandonnés dans leurs maladies, n'ayant jamais auprès d'eux personne à aimer, et personne qui les aime. Grand-père dit que leur nombre va toujours en diminuant, et qu'ils finiront par disparaître de la surface de la terre. Il dit aussi que la loi paraît quelquefois nous gêner, mais qu'en y pensant mieux, on reconnaît que nous lui devons notre sécurité et notre bonheur.

Quand Marie-Jeanne, notre servante, a pétri un bon pain avec de la farine de seigle, elle le porte chez Jean-Louis, le fournier, qui le fait cuire dans son four. Elle est bien sûre qu'il le lui rendra quand il sera cuit; et elle lui donne de l'argent pour cela. Avec cet argent, il achète tout ce qu'il lui faut pour lui et pour sa famille. Il serait bien avancé, avec son four, si personne n'avait confiance en lui! Et M. Boussicault, le médecin, qui guérit tous ceux qui sont malades? Il paraît qu'il a travaillé pendant vingt ans, sans rien gagner, pour se rendre capable de nous guérir. A présent, si on ne le payait pas quand on va le trouver le mercredi, est-ce qu'on en trouverait d'autres pour travailler comme lui à se faire médecins? Il faudrait souffrir sans remède, et peut-être mourir à la moindre maladie. Grand-père

prit, comme le soleil est une lumière pour les y
Avec la loi, mon parrain, tout le monde a to
qu'il lui faut. Mon père ne sait pas faire de soul
il en achète chez le cordonnier, qui, à son
achète du drap à la maison. Je pense, mon par
que les gens de Saint-Jean-Brévelay seraient
embarrassés, s'ils étaient obligés d'aller à Va
chaque fois qu'ils ont besoin de drap, ou de s
tandis que mon père part tous les samedis ave
carriole, et rapporte le soir des ballots de drap
toile, du sucre, du café, de la morue, qu'il a
avec son argent, bien sûr que ceux qui viendro
prendre chez lui, lui paieront ce qu'il a débo
avec quelque chose de plus pour ses risques
peine. C'est la loi qui fait tout cela. (En riant de
son cœur :) Il n'y a pas besoin des arrêtés de g
père, puisque la loi est là. Il dit qu'elle est
protectrice, notre bienfaitrice. Il a bien ra
Quand M. Ozon, l'ancien maire, est mort, c'étai
pitié de voir ses enfants. Madame Ozon était m
la première; ils n'avaient aucun parent, pers
pour s'occuper d'eux. J'étais trop petit alors
connaître la loi. Ils étaient à peu près de mon
Je dis à maman : Il faudra les prendre chez n
Elle me répondit : Sois tranquille; ils ne manque
de rien. Ils sont bien malheureux d'avoir perdu
père; il ne pourra plus les aimer et les survei

mais, quoique mort, il pourvoira à tous leurs besoins. Tout ce qui était à lui, de son vivant, est à eux, en vertu de la loi. »

Mon jeune philosophe s'arrêta ici, trouvant avec raison qu'il avait fourni une assez longue carrière. C'était du Jean Le Flô tout pur : je reconnaissais jusqu'à ses tournures de phrases; c'était aussi sa manie de pérorer, qui était passée dans le sang, comme je pouvais le voir. Mais le petit homme comprenait évidemment ce qu'il disait; si les mots n'étaient pas de lui, il s'était approprié le fond des idées.

« Il doit y avoir ici comme ailleurs, lui dis-je, des gens qui fraudent la loi.

— Jamais, mon parrain, répondit-il avec assurance.

— Si pourtant cela arrivait, que ferait-on?

— Oh! je vois que vous voulez parler de Mathurin le came (le boiteux), qui avait volé un mouton à la foire de Loc-Maria. Eh bien! le juge est venu, et le gendarme. On l'a mis en prison, le pauvre diable. Sa femme est bien malheureuse depuis. Elle vient en journée à la maison, parce que maman dit qu'elle ne souffre pas par sa propre faute.

— Mais Mathurin, lui dis-je (je pouvais bien deviner cela sans être sorcier), s'est enfui en voyant le gendarme; et quand il s'est vu pris, il a lutté contre lui, et lui a donné un mauvais coup.

— Oui, sans doute. Et alors, l'autre gendarme est

venu; il en serait venu trois, quatre, toute la brigade. Il faut que force reste à la loi, comme dit grand-père. On ne peut jamais rien contre la loi. On serait allé à Bignan chercher l'autre brigade, s'il avait fallu; on serait allé jusqu'à Vannes. »

Nous nous étions avancés jusqu'à la petite place qui est devant Kerjau, au-dessous du cimetière, en causant ainsi, et nous nous étions assis sur un banc de pierre que j'ai vu là de tout temps. Le soleil était assez ardent, et nous étions protégés par l'ombre épaisse du sapin. Une pauvre femme portant un enfant dans ses bras, tandis qu'un autre la suivait en la tenant par son jupon, me demanda la charité. « Comment vas-tu, mon Jeannic, dit-elle à mon jeune compagnon. Et comment va madame Julienne? et notre maître? et toute la maisonnée? — On va bien, répondit l'enfant. Et vous, Brigitte, M. Boussicault vous a-t-il guérie? — Il ne me guérira pas, mon Jeannic, » dit-elle. Ses yeux se mouillèrent, et elle embrassa l'enfant qu'elle tenait dans ses bras. Je lui donnai quelque menue monnaie. « Est-ce vrai, monsieur, me dit-elle, que vous êtes un des fils de Marguerite? On dit que vous êtes revenu dans le pays, et ce sera une grande bénédiction pour les malheureux si vous ressemblez à votre mère. » Elle était trop jeune pour avoir connu celle dont elle parlait; mais nous autres Bretons, nous avons la mémoire longue; et puis, Jean Le Flô n'était pas homme à nous laisser oublier.

Je dis à Jeannic, après qu'elle fut partie : « Toi qui connais si bien Saint-Jean-Brévelay, dis-moi un peu l'histoire de cette malheureuse. »

Mais il avait perdu sa faconde. « Son mari est mort. Elle a eu des fièvres. Elle ne peut pas travailler. — Et de quoi est-il mort? — C'est à la foire. Il a reçu un mauvais coup. On dit qu'il la battait. C'était un ivrogne et un paresseux. — Et tu vas jusqu'au fond de l'Afrique, mon pauvre ami, pour trouver des sauvages et des violateurs de la loi? »

L'enfant était tout pensif. « Expliquez-moi, mon parrain, me dit-il, pourquoi grand-père n'empêche pas cela. Je sais qu'il y pense. Il dit qu'on ne l'aide pas, qu'on ne veut pas l'écouter. Puisque cette pauvre femme n'a pas fait de mal, pourquoi est-elle abandonnée par la loi?

— La loi, mon cher ami, garantit tous les droits, comme tu le disais très bien tout à l'heure; elle punit toutes les fautes, comme tu viens de le dire à présent. Elle ne peut pas les empêcher toutes; elle ne peut pas non plus en supprimer toutes les conséquences. La loi est souveraine et toute-puissante dans la double fonction de garantir les droits et de punir les fautes. Elle doit et peut y parvenir. Si elle n'y réussit pas, c'est qu'elle est mal faite ou mal appliquée. Mais, empêcher la faute de se commettre, assurer à tous les hommes, non seulement ce qui leur appartient, mais ce qui leur serait utile ou agréable, c'est une tâche bien autrement difficile, à laquelle la loi doit tou-

jours tendre, mais qu'elle n'arrivera jamais à réaliser complètement. Le père de famille le plus intelligent, le plus ferme, le plus tendre, n'empêche pas toujours son fils de devenir un mauvais sujet. Ce qu'il ne peut faire dans le petit monde restreint qu'il gouverne, comment le maire le ferait-il dans la commune, ou le chef de l'État dans un grand pays comme la France? On a imaginé beaucoup de remèdes, destinés à rendre les hommes parfaits, à les rendre égaux, à les préserver de la misère. Tous ces systèmes, très différents entre eux, ont pourtant un côté commun : c'est qu'ils ne tiennent aucun compte de la liberté; ils nous traitent comme des automates, qu'on fait marcher avec des ficelles. Ils en ont encore un autre : c'est qu'ils sont impraticables. Personne ne pourrait les imposer, et personne ne voudrait s'y soumettre. Tout ce que peut la loi pour prévenir les fautes, c'est de donner à tout le monde une bonne éducation. Tu vois que ton grand-père l'a fait à Saint-Jean-Brévelay, où vous avez des écoles excellentes. Il faut être bien paresseux pour ne pas être en état de gagner sa vie quand on en sort, et bien pervers pour n'y avoir pas contracté l'habitude de remplir son devoir. La loi peut aussi fournir aux indigents des moyens de travail et d'épargne, fonder des hôpitaux pour les malades et des asiles pour les vieillards...

— C'est cela! c'est cela! mon parrain. J'ai entendu grand-père dire qu'il voulait fonder des ateliers d'ap-

ssage, une caisse pour la vieillesse, un hôpital, aison d'asile. Grand-père le fera ! grand-père le l le fera certainement, puisque la loi le veut. »
t ainsi que Jeannic Le Breton et moi nous défini la loi et pourfendu les socialistes devant te de Kerjau, le 5 août de l'année dernière.

III

LE MAIRE

Quand le dimanche fut arrivé, je fis avec Jeannic une grande promenade autour du bourg. Je vis la ferme de Pénic-Pichon, la maison de Guillemot, qu'on appelait autrefois la Maison Blanche, et une caserne de gendarmerie que mon compagnon voulut à toute force me faire admirer, sous prétexte qu'elle avait trois étages, ce qui n'était nullement vrai, car elle n'avait que deux étages et une mansarde. J'appris plus tard que les pompes à incendie occupaient le rez-de-chaussée, et que le second étage servait de magasin général.

« Explique-moi, si tu le sais, dis-je à Jeannic, pourquoi mon ami Le Flô n'est pas maire.

— Il ne l'a jamais voulu. On a été plusieurs jours

à le prier. Tous les conseillers municipaux disaient qu'ils n'en accepteraient pas d'autre. Un samedi, comme mon père était à Vannes, le préfet le fit venir, et il lui dit : « Je le ferai nommer malgré lui. » Mon père nous raconta sa visite le lendemain, pendant le dîner; il disait à grand-père : « Ce sera très honorable pour vous. » Maman le poussait aussi à accepter : « Il y a tant de bien à faire! personne que vous ne le fera! » Mais il répétait tout le temps qu'il n'occuperait jamais la première place dans Saint-Jean, que cela ne serait pas convenable. Enfin, il écrivit au préfet qu'il consentirait à être adjoint. On a choisi pour maire M. Barbier, qui est paralytique, et qui demeure à une demi-lieue du bourg. C'est un homme très riche. Il vient quelquefois ici dans sa voiture, quand grand-père lui dit qu'il y a une affaire de conséquence au conseil municipal. Alors il dîne à la maison. Nous l'aimons tous beaucoup, parce qu'il est l'ami de grand-père. « Je ne puis guère t'aider dans l'état où je suis, mon pauvre Jean, dit-il; mais n'épargne pas ma bourse. » Et mon grand-père lui répond en riant : « Compte sur moi! » Avec tout cela, mon parrain, je ne comprends pas pourquoi il n'a pas voulu être maire. »

Pour moi, qui connais l'âme de Jean Le Flô dans tous ses recoins, je le comprenais parfaitement. Je me contentai de dire à l'enfant : « C'est par modestie. » Et au fond je disais la vérité. « Tu me dis, mon ami, que le conseil municipal voulait le forcer

malgré lui. Sais-tu comment on fait un maire?

— Oui, mon parrain. Avant tout, il faut être c
seiller municipal.

— Et comment sont nommés les conseillers mu
cipaux?

— Ils sont élus par les habitants de la commu
Tous les habitants âgés de plus de vingt et un an
demeurant dans la commune depuis au moins
mois, sont électeurs pour les élections politiq
Pour les élections municipales, il faut deux an
résidence consécutive. Ces deux ans sont rédu
un an pour ceux qui se sont mariés dans la comn
ou qui sont inscrits au rôle d'une contribution,
six mois pour les citoyens nés dans la commune
qui, sans y être nés, y ont satisfait aux lois de re
tement. Tout électeur est éligible.

— Ainsi, quand Mathurin reviendra de priso
sera électeur, et il pourra même être élu?

— Non, parce qu'il a perdu ses droits civils et
litiques. Les électeurs élisent les conseillers m
cipaux, et quand les conseillers municipaux
élus, on prend parmi eux le maire et l'adjoint
dit qu'à Vannes il y a trois adjoints; mais ici,
n'en avons qu'un. Dans les communes qui ne son
chefs-lieux de canton, comme Plumelec, Guéhe
Saint-Allouestre, les conseillers élisent le mair
l'adjoint. Pour les villes et les chefs-lieux de can
le maire et les adjoints sont nommés par décre

Président de la République, qui ne peut les choisir que parmi les conseillers municipaux. Vous pensez bien, mon parrain, que ce n'est pas le Président de la République qui fait les choix. Je croyais cela d'abord; mais grand-père s'est bien moqué de moi. Ce n'est pas le ministre non plus. Le préfet leur envoie ses propositions, en se faisant renseigner lui-même par le sous-préfet ou d'autres personnes en qui il a confiance. Mais il paraît qu'il s'assure par avance que le choix sera bien accueilli par le conseil municipal. Notre préfet disait à mon père : Tout le conseil municipal le demande, et menace de ne pas en accepter d'autre. »

Là-dessus, je l'interrompis. « Le conseil, dis-je, ne peut pas menacer; il n'a pas le droit de faire ses conditions; mais il a les moyens de rendre la vie difficile et même impossible à un maire qui lui serait désagréable, et il est de la sagesse de l'administration supérieure de prévenir de pareils conflits. — Voyons à présent, mon cher ami, si tu connais les attributions du maire et celles du conseil municipal.

— Je vois, mon parrain, que M. Barbier et grand-père, qui le remplace toujours, sont les chefs de la commune. Ils sont comme chez eux à la mairie; les appariteurs, le garde-champêtre et le messier leur obéissent; ils reçoivent les déclarations de naissance et de décès, c'est-à-dire que M. Guillard les reçoit au nom du maire; ils font les mariages; ils font des arrêtés *de police, et* prennent soin que tout le monde

s'y conforme. Quand on a bâti la mairie et les écoles, l'architecte venait toujours demander des ordres à grand-père, de sorte que je m'imaginai (j'étais bien petit alors, car il y a trois ans de cela) que c'était grand-père qui les faisait bâtir avec son argent. Grand-père m'expliqua qu'il n'était pas du tout riche; qu'il n'avait pas de maisons comme mon père; que c'était la commune qui faisait bâtir la mairie avec l'argent que lui rapporte l'octroi, et que toutes les dépenses votées par la commune sont faites sous la direction et l'autorité du maire. C'est aussi le maire qui paraîtrait devant le tribunal, et qui choisirait un avocat et un avoué, si la commune avait un procès. C'est lui qui signe le contrat, quand la commune vend ou achète quelque chose. Dans les communes qui n'ont pas de commissaire de police, et il n'y en a pas ici, mon parrain, c'est bien malheureux, le maire va au prétoire devant le juge de paix, expliquer les désordres qui ont eu lieu dans le bourg, afin que le juge de paix prononce une peine, s'il y a lieu. Enfin, c'est lui qui correspond avec le sous-préfet et le préfet, qui fait publier les lois, qui assiste, avec le préfet et le conseiller général, au conseil de révision. Il fait tout cela pour rien, mon parrain, et je vous assure qu'il est bien occupé.

— Et le conseil municipal, mon ami?

— Je crois, dit Jeannic, qu'il administre la fortune du bourg. Ici, nous sommes assez riches; le quart de *la forêt de* Kériennec appartient à la commune, qui

en tire de bons revenus. Nous avons aussi les produits de l'octroi. C'est le conseil municipal qui décide de tout, soit pour la perception des revenus, soit pour la dépense. On ne peut ni vendre, ni acheter, ni bâtir, que quand il l'a décidé. Il peut aussi voter un impôt qui est payé par les habitants de la commune, et qu'on appelle les centimes additionnels; mais son vote à cet égard n'est que l'expression d'un vœu, quand il dépasse cinq centimes à percevoir pendant cinq années. Passé ce chiffre, il faut un arrêté préfectoral, un décret ou une loi : un décret, quand les revenus de la commune sont supérieur à 100 000 francs; une loi, quand il s'agit d'un emprunt qui porte la dette communale au delà d'un million.

Une autre attribution du conseil municipal, c'est de nommer un délégué pour les élections sénatoriales. Il peut le choisir dans son sein ou hors de son sein. Enfin, il donne son avis sur la question de savoir si les écoles de la commune seront confiées à des laïques ou à des congréganistes.

Quand grand-père a quitté l'école, il y a bien longtemps de cela, puisque je n'étais pas né, M. Éven voulait appeler des frères des écoles chrétiennes, au lieu de M. Guillard, qui avait écrit à l'inspecteur d'académie pour lui demander la place. Le conseil municipal émit un vœu, à une grande majorité, pour que l'école fût confiée à un laïque. Cela fit une grosse affaire. L'inspecteur primaire de Ploërmel était pour

les frères, comme M. Éven ; les délégués cantonaux, tous pour les frères. Le préfet parla d'envoyer des commissaires pour faire une enquête. Une enquête n'aurait rien éclairci, mon parrain. Les gens d'ici sont toujours de votre avis quand vous leur parlez ; ils ne sont entêtés que dans leurs votes. Grand-père se résolut à faire le voyage de Vannes, avec des lettres du maire et de M. de Saré. Il alla trouver le préfet, qui le reçut d'abord très mal, et lui demanda de quoi il se mêlait, car grand-père n'était pas même conseiller dans ce temps-là. Mais à la fin le préfet vit bien à qui il avait affaire, et il nous donna M. Guillard. Grand-père raconte cela très souvent ; il l'a même raconté une fois tout au long à la distribution des prix, et il disait en riant, et en frappant sur l'épaule de M. Guillard : « C'est moi qui vous l'ai donné ; c'est le plus grand service que j'aie rendu à la commune. »

IV

LE MARIAGE

Jeannic entra le lendemain dans ma chambre avec l'aurore, en s'écriant, les yeux pétillant de malice : « Mon parrain, vous m'avez promis de me montrer Saint-Jean-Brévelay.

— Mon garçon, répondis-je philosophiquement en mangeant ma galette de blé noir, nous ne sortirons aujourd'hui qu'à onze heures, et nous irons voir le mariage de Guillemot. — Quel bonheur! Irons-nous aussi à l'église? — Oui, nous irons aussi à l'église. — Pourquoi donc se marie-t-on deux fois, une fois à la mairie, et une fois à l'église? M. Éven dit qu'il n'y a de vrai mariage qu'à l'église, et qu'on ne va à la mairie que pour y faire une déclaration. Mais grand-père se met en colère contre lui, et dit que sa

montre retarde d'un siècle. Qu'est-ce que cela veut dire, mon parrain? — Cela veut dire que M. Éven ne veut admettre que d'anciennes lois, qui ont été justement abolies depuis près d'un siècle. Ces lois étaient contraires à la liberté, qui est pour un peuple le bien le plus nécessaire, et à l'égalité, qui est un droit sacré parmi les hommes. Pour renverser ces lois, que M. Éven regrette, et pour les remplacer par la loi actuelle, fondée sur la justice et la raison, il a fallu faire la révolution de 1789, qui a produit des maux passagers et un bien durable. — Ainsi, mon parrain, la loi est pour mon grand-père et contre M. Éven? — Oui, mon ami. — Mais M. Éven n'en est pas moins un brave homme? — C'est un homme très bon, très respectable, que nous aimons tous tendrement, quoique nous pensions qu'il se trompe sur beaucoup de points. — Et quand on est marié à la mairie, on est tout à fait marié? — Oui, mon ami. — Quand même on n'irait pas à l'église? — Quand même on n'irait pas à l'église; oui, mon ami. — Pourquoi va-t-on à l'église, alors? — Sais-tu, mon enfant, qu'il y a plusieurs religions? — Oui, mon parrain. Il y a la religion catholique, la religion protestante, la religion juive, la religion mahométane. — Tu oublies le bouddhisme, qui est une religion très répandue, et beaucoup d'autres. Mais il est exact que nous n'avons en France que des catholiques, des protestants et des juifs. Nous avons aussi des musulmans dans l'Afrique française. —

Moi, mon parrain, je suis catholique, et je pense que toutes les autres religions sont fausses. — Et crois-tu que les protestants ne pensent pas aussi que toutes les religions sont fausses, excepté la leur? — Ils le pensent, mon parrain, et c'est pour cela qu'ils sont protestants. — Et toi, que penserais-tu de la loi, si elle les obligeait de se faire catholiques, en dépit de leur opinion et de leur conscience? — La loi ne peut pas faire cela, mon parrain, puisqu'elle est fondée sur la raison et la justice. — Mais l'ancienne loi, celle que la Révolution a détruite et que M. Éven regrette, le faisait. Elle obligeait tout le monde, sous les peines les plus sévères, à se faire catholique, ou du moins à faire semblant d'être catholique. — Cela seul, mon parrain, prouve qu'on a eu raison de la détruire. — Il y avait aussi des États protestants qui regardaient la profession du catholicisme comme un crime punissable de la proscription ou des galères. — Quelle horreur! Chacun doit être libre d'adorer Dieu suivant sa croyance. — Conserve bien cette doctrine, mon enfant, et que tous les actes de ta vie y soient conformes. Souviens-toi qu'il y a des honnêtes gens dans toutes les religions, comme il y en a dans tous les partis. Ne méprise que les hypocrites, qui cachent leurs opinions par lâcheté ou par intérêt. Notre loi française n'impose à personne les pratiques d'aucun culte, et elle ne les interdit non plus à personne. Elle dit aux catholiques : *Allez à l'église*; aux protestants : *Allez au*

temple; aux juifs : Allez à la synagogue; aux musulmans : Allez à la mosquée. Écoute bien ce que dira ton grand-père aux nouveaux mariés. Il ne leur demandera pas s'ils sont catholiques ou protestants. Il n'a pas le droit de le leur demander comme représentant de la loi, puisque la loi les laisse absolument libres à cet égard. Au contraire, dès qu'ils seront à l'église, le prêtre leur demandera s'ils sont de la religion catholique, apostolique et romaine. Pourquoi cela? C'est parce que les bénédictions d'une Église n'ont de prix que pour ceux qui font partie de cette Église. Ainsi, on va à la mairie pour obéir à la loi, et on va à l'église ou au temple pour obéir à sa foi. Comprends-tu bien cela, mon cher petit? — Je crois que oui, mon parrain. Je suis obligé d'être citoyen, et je suis libre d'être catholique. »

Je l'embrassai, et je pensai que maître Le Flô n'avait pas perdu sa peine avec lui.

Je l'avais averti d'être très attentif à tout ce qu'il verrait et à tout ce qu'il entendrait; mais je croyais qu'il se bornerait à ouvrir de grands yeux, à regarder tout ce monde endimanché, et à se faire caresser par les filles d'honneur. Il n'en fut rien. Un mariage n'était pas pour lui une rareté. Comme il ne quittait jamais Le Flô d'une semelle, il était un des habitués de la mairie. Je m'aperçus de la liberté de son esprit par les questions qu'il me fit ensuite sur le chemin de l'église.

« *Mon* parrain, pourquoi dit-on que Guillemot est

majeur, et que Marianne est fille mineure? —
on ami, on est mineur jusqu'à 21 ans; et à partir
à 21 ans, on est majeur. — Qu'est-ce que cela, mon
rrain, être mineur ou majeur? — Mon ami, quand
n est encore mineur, on ne peut disposer de ses
ens, si l'on en a, ni même de ses actions, sans la per-
ission de son père, ou, si l'on a perdu son père, du
uteur qui le remplace. — Mais, mon parrain, quand
n a 21 ans, on est majeur, on n'a plus besoin de la
ermission de personne? — De personne. — On
peut vendre, acheter, demeurer où l'on veut, voya-
ger, avoir des domestiques? — Certainement. Et les
hommes peuvent aussi voter dans les élections. —
Enfin, on n'a plus besoin de demander des permis-
sions, on fait tout à sa volonté? — Oui. — Alors,
pourquoi disait-on tout à l'heure que le père et la
mère de Jean-Marie Guillemot étaient présents et
consentants? — C'est que le mariage étant l'acte le
plus important de la vie, on a voulu que les enfants,
même majeurs, fussent tenus jusqu'à 21 ans pour
les filles, et jusqu'à 25 ans pour les garçons, d'ob-
tenir le consentement de leur père et de leur
mère. — Et pourquoi le mariage est-il l'acte le plus
important de la vie? — Comment, Jeannic, tu ne
vois pas que ces jeunes mariés forment maintenant
une famille nouvelle? qu'ils vont habiter dans leur
maison? qu'ils seront heureux s'ils ont bien choisi
en se prenant pour mari et femme, et malheureux
s'ils *se sont trompés*? qu'ils vont à leur tour avoir

des enfants? qu'ils seront chargés de les élever et de les instruire? — Oui, mon parrain. — Quand tu seras plus grand, tu comprendras mieux ces choses. Il suffit que tu t'accoutumes dès à présent à songer que la famille est ce qu'il y a de plus sacré devant Dieu et devant les hommes. Tous ceux qui la composent, le père, la mère, les enfants, doivent rester étroitement unis. Le père et la mère doivent être prêts à donner leur vie, s'il le fallait, pour leurs enfants. Ils doivent leur donner le bon exemple, leur enseigner le devoir, leur inspirer de bons sentiments, les préparer à l'avance pour toutes les difficultés qu'ils rencontreront dans la vie. Ils doivent leur faire aimer la loi, qui n'est autre chose que la forme écrite du devoir. Les enfants, de leur côté, ne sauraient avoir trop d'amour et de reconnaissance pour leurs parents. Ils doivent leur obéir, et s'efforcer de les rendre heureux. — Oh! mon parrain, vous parlez tout à fait comme M. Éven! — Oui, sans doute, parce que nous parlons l'un et l'autre comme d'honnêtes gens que nous sommes. Et ton grand-père parle-t-il autrement? As-tu vu tout à l'heure comme on l'écoutait? Marianne s'est mise à pleurer. — Et maman aussi pleurait. — Et elle pensait, mon enfant, qu'elle a été une heureuse fille et une heureuse épouse; et il dépend de toi, mon Jeannic, et de ta petite sœur, qu'elle soit aussi la plus heureuse des mères. »

A l'église, je fus complètement séparé de mon *compagnon*. La mariée et les filles d'honneur l'a-

nt accaparé. Il donna la main à l'une d'elles
r faire la quête; il tint, avec une autre, le voile
la tête des mariés pendant la bénédiction.
ends garde que ton petit-fils ne soit trop choyé,
je en sortant à Jean Le Flô. Nous avons été menés
rudement, toi et moi, et cela ne nous a pas nui.
t déjà beaucoup d'être le petit-fils de monsieur
joint. Tu ne peux lui enlever cela; mais, à ta
e, je le tiendrais dans le rang avec ses cama-
es. » Jean Le Flô grommelait un peu, en enten-
t tout cela, mais il sentait que j'avais raison. Au
er, Jeannic ne le quitta pas; il fut renvoyé au
ert. Il prit son malheur en bonne part, car je
par la fenêtre qu'il se donnait une raclée avec
amarade. Un quart d'heure après, il était engagé
nd de train dans une partie de barres.
Te rappelles-tu la noce de mademoiselle Ozon,
est à présent madame Guillemot, la mère du
veau marié? dis-je à Jean Le Flô. — Oui, me
l. Nous étions plus de mille dans le courtil, assis
la terre et les pieds dans des sillons qu'on avait
isés exprès. On avait fait rôtir un bœuf tout en-
dans le champ voisin; à chaque bout de la table,
avait deux barriques de cidre. Les jeunes gens
taient la viande sur de grands plats, avec le bi-
u et la bombarde sonnant devant eux. Nous avons
sé jusqu'au soir. Et puis on a étendu un grand
p devant la porte de Guillemot, et tous les invités
t *venus y porter* leurs présents : des quenouilles,

des pipes, des assiettes, des poupées de lin et de ch
vre, de la toile, de l'argent. Tout le monde riait et ap
plaudissait. Les petits présents étaient faits sans fau
honte et reçus avec cordialité. » Il réfléchit un mo-
ment. « Je pourrai bien, reprit-il, te faire voir cela
encore une fois. — Que dis-tu là! m'écriai-je en
riant; est-ce que tu vas te remarier? — Non, ré-
pondit-il sur le même ton, mais j'ai mon idée... Je
crois, ajouta-t-il après un moment, qu'on pourrait
garder les vieilles coutumes sans garder les vieux
préjugés. Je ne rougis pas d'être paysan, au contraire;
mais, comme paysan, je me crois l'égal des bourgeois
et des nobles. » J'eus un peu de malice avec lui:
« Eh! eh! lui dis-je, tu as eu ton grain d'ambition en
1848, quand tu as voulu être représentant. — J'avais
tort, me dit-il en riant; je n'avais pas les connais-
sances nécessaires. Je ne pensais qu'à nos écoles;
elles ont bien marché, grâce à vous tous. et pourtant
il reste beaucoup à faire. »

V

L'ÉCOLE

m'en fus visiter les écoles le lendemain, car
adjoint commençait à trouver que ma visite
bien tardé. Jeannic, comme de raison, nous
mpagna. « Je vais te montrer ton école, » lui
e en lui tirant l'oreille; mais il commençait à
er que j'avais beaucoup à lui apprendre sur les
es qu'il connaissait le mieux. M. Guillard nous
ıdait sur la porte de l'école des garçons, et je fus
aise de voir avec quelle amitié Le Flô et lui se
ıient la main. « Vous trouverez du changement
is votre visite en 1848, » me dit-il.
ı n'était pas encore en vacances. Guillard et
lô, d'un commun accord, avaient imaginé de
ire les vacances à quinze jours. En revanche, ils

donnaient aux fêtes de Pâques un repos de dix jours. Les familles aimaient mieux cela, et les études s'en trouvaient bien, car une interruption d'un mois ou six semaines a pour conséquence ordinaire la nécessité de rapprendre en revenant beaucoup de choses que l'on savait au moment de partir. Je trouvai le local des classes excellent. Il était très bien éclairé, et d'un seul côté, de manière à ménager la vue. Bon plancher, grand espace, plafonds élevés, mobilier d'école bien entendu, bonnes cartes murales suspendues autour de la salle. Je regardai Jean Le Flô ; la même idée nous était venue. Quelle différence avec la misérable échoppe où je l'avais vu ! M. Guillard, qui était son successeur immédiat, se la rappela comme nous. « Je crois, dit-il, que je n'aurais pas pu y vivre. Mais on fit très promptement de grandes réparations. Et puis, la prospérité de la commune est venue. Dès que M. Le Flô a eu voix au chapitre, il a demandé la construction d'un groupe scolaire. Nous sommes, grâce à lui, mieux installés que plusieurs grandes villes du département. Nous avons une bibliothèque ; j'ai tâché d'y joindre un musée cantonal ; on me seconde bien médiocrement pour cela. En somme, tout irait bien si j'avais un maître adjoint. — Le nombre de vos élèves vous donne le droit d'en avoir un, lui dis-je, en jetant les yeux sur la classe. — Sans doute, mais j'ai laissé passer ma femme avant moi. Elle y avait tous les droits possibles, car son école est supérieure à la mienne. —

Disons seulement qu'elle lui est égale, et ce sera un assez bel éloge, répondit Le Flô. Tu vois, mon cher ami, comment nous avons eu le bonheur de garder M. Guillard. Il y a longtemps qu'il nous aurait quittés, s'il n'avait pas épousé notre excellente institutrice. »

Je fis assez maladroitement le métier d'inspecteur. Pour le bien faire, il faut une habitude que je ne saurais avoir, et, je le crois aussi, un don tout particulier. Je n'arrive jamais à savoir ce que vaut une école que quand j'ai Eugène Manuel à côté de moi. Je vis cependant que l'écriture n'était pas très bonne dans l'école des garçons; elle était lisible, il paraît qu'il fallait se contenter de cela. L'orthographe, en revanche, était passable; elle était même irréprochable chez les trois ou quatre premiers. Le calcul allait très bien; presque tous les enfants faisaient rapidement et sûrement une multiplication et une division. Je fus content de la géographie. On leur enseignait les principales productions de chaque contrée, les grandes routes du commerce, sans surcharger leur mémoire de petits cours d'eau ignorés et de villes insignifiantes. Je trouvai le même esprit pratique dans l'enseignement de l'histoire. Jean faisait donner une grande place à l'histoire de la révolution française; je ne sais comment il s'arrangeait pour cela avec l'inspecteur primaire. Autre accroc aux règlements : ces messieurs me dirent qu'à certaines époques de l'année, où l'agriculture avait besoin des enfants, on ne faisait la classe qu'une

seule fois par jour. Pendant que cela durait, on travaillait le jeudi comme les autres jours de la semaine, et même il y avait une classe d'une heure le dimanche. Ils m'assurèrent que les enfants s'accommodaient très bien de ce régime, que le travail des champs ainsi mesuré et modéré les fortifiait et les amusait, et que les études n'en souffraient pas. C'était, au fond, l'application des écoles de demi-temps qu'on a établies avec succès en Angleterre. En France même, les écoles annexées aux fabriques ne sont pas autre chose. Elles démontrent, à mon avis, péremptoirement, que tous nos règlements scolaires consacrent trop de temps à l'étude proprement dite, et en donnent beaucoup trop peu à la gymnastique, au travail manuel et au jeu.

Je me trouvais là en pleine communauté d'idées avec mes deux amis. M. Guillard était un gymnaste très prudent et très habile. Il me fit voir les exercices des deux écoles, car il montrait aussi la gymnastique aux jeunes filles. Les exercices militaires n'étaient pas oubliés, à la grande joie des garçons. On leur avait donné quelques trompettes, avec lesquelles ils faisaient un tapage à réveiller les morts. Le Flô m'assura que les plus âgés s'exerçaient avec succès au tir à l'arbalète, et qu'il me ferait voir cela le dimanche. Il n'osait pas s'aventurer jusqu'aux fusils, à cause du danger et de la dépense.

« Tu y viendras, lui dis-je, et tout le monde avec *toi. On* ne devient un véritable tireur qu'à la condi-

tion d'avoir commencé dès la première jeunesse. Regarde les écoles de cadets en Suisse. Si l'Université n'entre pas dans cette voie, nous multiplierons les sociétés de tir pour suppléer à son inertie; mais rien ne vaut les habitudes d'enfance. Les exercices du corps sont tout aussi utiles que ceux de l'esprit, et contribuent tout autant à former la volonté. Les enfants les aiment comme les jeunes gens, peut-être davantage; ils y réussissent aussi bien, et le temps qu'ils y emploient n'est pas un temps perdu, puisqu'ils le passeraient à s'amuser d'une autre manière. »

Je visitai l'école des filles dans l'après-midi, avec Julienne, qui avait voulu m'accompagner. Je vis là qu'en souvenir de son ancien métier de maîtresse d'école, et pour alléger la tâche de madame Guillard dont elle était l'intime amie, elle montrait gratis aux jeunes filles à couper et coudre leurs vêtements. Plusieurs me parurent assez adroites. « Mais, pour Dieu, Julienne, n'en fais pas des marchandes de modes. — Et pourquoi donc, mon parrain? C'est un bon état, quand on est habile. Nous n'avons pas ici de vos élégantes de grandes villes; une marchande de modes n'est guère pour nous qu'une couturière, et nous lui demandons avant tout de bonnes étoffes et des vêtements bien cousus. » A voir le zèle de ses élèves et le travail dont elles s'occupaient, je compris aisément qu'elles seraient surtout des tailleuses *d'habits pour les riches* paysannes, et qu'elles servi-

raient par hasard de marchandes de modes aux étrangères, à la femme du notaire et du percepteur, à celles des trois officiers qui commandent la garnison de Saint-Jean-Brévelay, à quelque riche mariée telle que Marianne, qui voudrait avoir un beau trousseau. Toutes ces petites étaient déjà d'habiles ouvrières. Leurs progrès dans leurs études n'étaient pas moins satisfaisants. Je me disais, en me rappelant le Saint-Jean que j'avais connu, que, si le monde marchait partout du même pas, la transformation serait merveilleuse et complète. Mon brave camarade était pour beaucoup dans tout cela, peut-être pour tout. Il me montrait une fois de plus ce qu'on peut faire avec rien. C'était un enfant trouvé, élevé dans le bourg par charité. Il avait été garçon d'écurie chez mon père; mes sœurs lui avaient montré à lire tant bien que mal, il avait appris le reste tout seul. Il était revenu au bourg, après avoir servi en Afrique, où il avait attrapé les galons de caporal, et peu à peu, avec un zèle et une persévérance admirables, il avait décidé les conseillers municipaux à fonder la première école qu'on eût jamais vue à Saint-Jean-Brévelay : une école d'avant le déluge, sans lumière, sans propreté, sans ressources, où tout le monde crevait de faim, à commencer par Jean Le Flô, qui n'aurait pas donné sa place d'instituteur pour les galons de sergent-major. Et à présent, il était M. l'adjoint dans une petite ville qu'il avait faite, dont il était le bienfaiteur et le patriarche, où

ut le monde l'aimait et l'estimait, depuis les vieil-
rds jusqu'aux plus petits gamins de l'école, et de-
iis le brigadier de la gendarmerie jusqu'au terrible
. Éven. Oui, me disais-je, voilà ce qu'un honnête
omme a pu faire avec sa seule volonté.

Je m'étais assis entre sa fille et lui sur le banc qui
st placé devant la mairie, ayant Jeannic sur mes
enoux, et M. et madame Guillard assis devant moi.
s paraissaient tous très heureux des éloges que je
ur avais donnés, et surtout mon ami Jean, dont la
us grande faiblesse est de me regarder comme un
racle, et de croire que je me connais aux écoles
irce que je les aime. « Es-tu parvenu, lui dis-je, à
ablir la gratuité? — Oui, me dit-il; ce n'a pas été
ns peine, car c'est la seule fois que mon maire
n me poussant le coude) ait eu un avis, et cet avis
ait différent du mien. Il disait qu'à la vérité l'an-
enne loi était très mauvaise, mais que la loi de
367 avait fait ce qu'il y avait de plus sage en don-
int aux communes le droit d'établir la gratuité
osolue quand elles jugeaient cette mesure néces-
ire ou utile, et en étendant tellement la gratuité
streinte, que tous ceux qui avaient une raison
rieuse de la demander étaient sûrs de l'obtenir. Je
e suis obstiné, et j'ai réussi. Quelques-uns m'ont
âmé, parce que plusieurs habitants qui étaient en
at de payer l'auraient fait avec plaisir, et que per-
onne ici ne se serait senti humilié d'avouer sa situa-
on. Nous vivons au grand jour; nous n'avons rien

à nous apprendre les uns aux autres sur nos moyens d'existence. Moi qui suis à présent le patron de la barque, je vis aux crochets de mon gendre et de ma fille, et j'ai été plus pauvre que le plus pauvre gars du village. Qu'importe qu'on soit riche ou pauvre? il suffit qu'on soit honnête. Cependant j'ai fait prévaloir le principe de la gratuité de l'enseignement primaire à Saint-Jean-Brévelay. Tâche d'en faire autant ailleurs, me dit-il en me frappant de grands coups sur l'épaule, et en riant à faire trembler. Nos richards en sont quittes pour verser leur argent dans la caisse des écoles, qui est en pleine prospérité.

—Fort bien, lui dis-je. Je voudrais savoir à présent si tout le monde remplit le devoir scolaire. » Ici Jeannic dressa les oreilles. « Tout citoyen, mon enfant, a trois devoirs personnels à remplir envers l'État : aller à l'école, servir dans l'armée et payer l'impôt; le devoir scolaire, le devoir militaire, le devoir fiscal. C'est ce que prend la patrie à chacun de nous en échange des nombreux services qu'elle nous rend. Quand tu vas à l'école, ce n'est pas seulement pour obéir à tes parents, c'est pour obéir à la patrie, qui a besoin que tous les citoyens soient instruits et connaissent les premiers principes de la raison et de la justice. »

Ici M. l'adjoint jugea à propos de m'interrompre. « Tu exprimes là, me dit-il, ton opinion et la mienne; *mais ce n'est* pas l'opinion de tout le monde. Le fait

est, Jeannic, que le devoir d'école est aussi sacré que le devoir militaire et le devoir fiscal; mais il s'en faut qu'il soit aussi universellement reconnu. Tous les gouvernements ont toujours été d'accord pour réclamer l'impôt et pour imposer le service militaire; ils sont au contraire très divisés sur l'obligation d'aller à l'école. La Prusse a donné l'exemple; depuis un siècle, elle a rendu l'instruction primaire obligatoire. La plus grande partie des États de l'Europe l'ont imitée. La France seule, ou à peu près seule, ne peut pas s'y décider. Notre ami que voici a commencé à prêcher l'instruction obligatoire en 1846. Il a écrit deux livres sur ce sujet, et un nombre infini d'articles de journaux et de revues; il a fait de tous côtés des discours, tantôt dans des assemblées populaires et tantôt à la tribune législative; il a fait même, il y a onze ans, sous l'Empire, un projet de loi; il en a fait un autre, étant ministre, en 1871. Mais il s'est heurté tour à tour contre la malveillance ou contre l'indifférence. Il y a un certain nombre de gens qui sont persuadés qu'on attente à la liberté du père de famille quand on le contraint à faire apprendre à lire à ses enfants. Les mêmes gens le contraignent sans remords à les loger, à les nourrir, à les vêtir : aucune de ces prescriptions n'est, suivant eux, attentatoire à la liberté; mais pour l'instruction, c'est différent. Le père de famille doit être absolument libre. Si cela lui convient, il instruira son fils; et si cela ne lui convient *pas, il le laissera* croupir dans l'ignorance. Un

tribunaux. S'il se borne à l'empêcher d'étudier, s'il ne maltraite que son esprit, il est dans son droit; il use de la liberté du père de famille. Nous pensons, notre ami et moi, que ce père ferait moins de mal à son fils s'il lui cassait un bras ou une jambe, et c'est aussi la pensée de toute l'Europe. Ce n'est pas, à ce qu'il paraît, celle de la France, même depuis que nous sommes en république. Et sais-tu pourquoi, mon ami? sais-tu quelle objection on nous fait? C'est que le maître d'école, qui enseignerait à lire aux enfants, pourrait lui enseigner en même temps de mauvaises doctrines. Cela te semble étonnant, qu'on regarde un instituteur comme un corrupteur de la jeunesse? Cependant, c'est là la grande raison, et la seule. Il est vrai que tous les maîtres ne ressemblent pas à M. et à madame Guillard; mais le maître le moins digne de ce nom est incapable de pervertir ses élèves, la dépravation humaine ne va pas jusque-là. Pourquoi le ferait-il? dans quel but? par quel moyen? Le maître, tu ne l'ignores pas, est surveillé de très près. Le maire, les délégués, l'inspecteur, les parents eux-mêmes, viennent à chaque instant dans l'école. A la première tentative d'enseigner une mauvaise doctrine, la loi interviendrait par ses représentants; le maître serait puni, l'école serait fermée. Ajoute encore qu'on n'oblige pas le père de famille à envoyer son fils ou sa fille dans une certaine école détermi-

née; non, il peut choisir entre toutes les écoles; il peut donner l'instruction lui-même, s'il ne trouve pas d'école qui le satisfasse. Vois comme il y a des préjugés enracinés, puisque avec de si bonnes raisons, on n'est pas venu à bout de celui-là! »

L'enfant écoutait, avec le respect que lui inspirait toujours la parole de son grand-père, et il faisait tous ses efforts pour comprendre. Jean, qui était sur son terrain, et qui se voyait soutenu par les marques d'approbation de la partie plus avancée en âge de son auditoire, voulait encore lui montrer la contradiction flagrante de législateurs qui, pendant qu'ils refusent de généraliser l'obligation, l'imposent aux enfants employés dans les manufactures, comme si l'obligation perdait tous ses inconvénients et tous ses dangers par le seul fait qu'il s'agit de rattacheurs ou de soigneurs de carderie. Mais, comme je n'avais devant moi qu'un petit citoyen de dix ou douze ans, je priai M. l'adjoint de réserver son éloquence pour les législateurs, ou tout au moins pour les membres du conseil municipal, et je me contentai de dire à Jeannic :

« Tu sais que nous avons des devoirs envers notre prochain, comme nous en avons envers nous-même? — Il en convint. — Nos devoirs envers le prochain ne consistent pas seulement à lui faire du bien, mais à nous mettre en état de lui en faire le plus possible, en acquérant toutes les qualités qui nous sont nécessaires pour cela. — Il en convint également.

— Est-ce que ton grand-père, qui est si savant, n'est pas plus utile à la commune que Mathurin, qui ne savait que boire et faire du tapage, et qu'on a été obligé de mettre en prison? — Le moyen de ne pas en convenir! — Donc ton grand-père, en étudiant comme il l'a fait, ne s'est pas rendu seulement service à lui-même, il a rendu service à tout le pays. — C'est évident. — Le devoir de celui qui ne sait pas est donc d'apprendre, pour devenir un citoyen utile? — Assurément. — Cette obligation n'est pas encore écrite dans la loi, mais il faudra bien qu'on l'y écrive, puisqu'elle est fondée sur la raison et la justice? — Oui, mon parrain; il n'y a rien de plus nécessaire et de plus vrai. »

Je revins alors à ma première question, et je demandai à Le Flô si tout le monde remplissait le devoir d'école. « A peu près, me dit-il. Il y a trois garçons de dix à douze ans qui ne viennent pas chez M. Guillard, mais M. Éven leur donne des leçons. — Nous n'avons rien à dire contre ceux-là, répondis-je. Ils vont à l'école, quoique ce ne soit pas à notre école. Ils ne font aucun tort à la communauté. — Les deux fils et la fille de Mathurin n'apprennent plus rien depuis qu'il est en prison. Ils ne font que vagabonder, ou mendier avec leur mère. — Justement, m'écriai-je! voilà l'argument de nos adversaires. La liberté de Mathurin! voilà le père de famille pour lequel ils font campagne contre nous. Tous les autres sont nos amis et nos auxiliaires; mais nous devons nous incliner

devant les droits de Mathurin, qui tient la société en échec. »

Je causai encore quelque temps avec M. et madame Guillard. Madame Guillard était une femme très instruite, très distinguée. Ce sera un excellent professeur pour les collèges de jeunes filles, quand on aura donné suite au projet de mon ami Camille Sée. Jeannic, qui nous suivait depuis le matin, mourait d'envie de « vagabonder » un peu. Nous le laissâmes aller jouer à la toupie.

Je le revis le lendemain à sept heures et demie, sous ma fenêtre, avec ses livres sous le bras et son carton en bandoulière. « Mon parrain, cria-t-il de toute la force de ses poumons, voilà le petit citoyen qui va remplir son devoir envers la patrie !

— Bon courage et heureuse journée, mon enfant ! »

VI

LE DEVOIR MILITAIRE

Jean Le Flô me dit : « Nous avons l'assemblée dimanche prochain. (L'assemblée, c'est la fête de la paroisse.) — Tant mieux, lui dis-je, je serai bien aise de la voir. — Ce n'est pas tout, nos jeunes gens vont revenir de l'armée, et nous leur faisons une petite fête. — Vos réservistes? — Non, non, cher ami. Nous ne faisons pas de fête à si bon marché. Passer vingt-huit jours au régiment, pour ne pas perdre l'habitude du fusil et du havre-sac, c'est plutôt un plaisir qu'une peine. Crois-tu donc que nous ayons le cœur assez tendre, nous autres paysans, pour nous apitoyer à propos d'une absence de vingt-huit jours? Il s'agit de nos libérables. Nous avons seize hommes qui devaient le service de cinq ans. Ils sont restés trois ans et huit mois sous le drapeau; ils reviennent avec un congé

de semestre renouvelable, et tu sais qu'à moins de grosses aventures, que rien ne peut faire prévoir, on peut les considérer comme définitivement libérés. Quatorze autres, qui ne devaient qu'un an, ont fini leur temps. Enfin, nous avons un pauvre diable qui n'avait pu mordre au métier de soldat; son colonel l'a retenu une seconde année; il revient avec les autres. Cela nous fait, en tout, une petite troupe de trente et un hommes qui vont nous tomber sur les bras. Sont-ils changés en mieux ou en pire, c'est un sujet de grande préoccupation pour moi, comme tu le penses. En tout cas, je veux qu'ils soient reçus en amis. Ce sont nos enfants; leurs familles, et les familles de leurs voisins, sont entrées dans mon projet avec empressement. — Que comptes-tu faire? — Pas des illuminations, à coup sûr, ni des feux d'artifices. Je me suis arrangé pour qu'ils arrivent dimanche prochain. Le recteur voulait retarder la grand'messe pour leur permettre d'y assister; mais les faire voyager avant le jour, pour les mener en arrivant à l'église, sans leur donner le temps de causer avec leurs parents, de voir leurs amis, et même de manger un morceau, cela m'a paru un peu dur. Le recteur, qui est un bon vieux prêtre, très doux et très paternel, a cédé tout de suite. Éven regimbait, mais je lui ai fait entendre qu'il pourrait bien se trouver quelque faux frère parmi nos revenants, et il a eu peur du mauvais exemple. Nous avons donc changé complètement de batteries; au lieu

de reculer la grand'messe, on l'a avancée. Nous serons tous libres à dix heures et demie pour aller à Kerdroguen, qui est le lieu de la fête. Le capitaine Barrière, ses officiers et toute sa compagnie nous accompagneront sans armes, mais avec les clairons et les tambours. Si je calcule bien, la rencontre aura lieu à Kerdroguen à onze heures et demie. Nous y ferons un discours, mon ami, et un pique-nique. Tout le monde apportera son plat, et aura son verre et son couvert de bois dans sa poche, et cela nous rappellera nos anciennes façons, mon garçon. Julienne s'est mise en frais pour la circonstance, et le conseil municipal a donné deux barriques de cidre. Nous dînerons en plein air, comme dans le bon temps, et après le dîner on dansera. Que dis-tu de mon programme ? — Admirable, lui dis-je. Il n'y manque que le tir à la cible. — J'y avais bien pensé, mais il faudrait un mouton. — Je le donne. — Alors c'est parfait. Te rappelles-tu que ton père donnait toujours un mouton le jour de la Saint-Jean ? — Ma foi non, j'ai perdu le souvenir de ces magnificences. — Je n'ai pas un moment à perdre pour faire annoncer à son de caisse qu'il y aura un tir. Je veux que Julienne donne aussi un bout de ruban. Quelqu'un de nos bons tireurs sera bien aise d'avoir un cadeau à faire à une jolie fille. Mais, ajouta-t-il avec la gravité d'un magistrat qui dispose d'un mouton, le tir sera entre nous. Nous n'avons pas besoin d'attirer ici leurs mauvais sujets de Plumelec. »

A partir de ce moment, il ne fut plus question que de la fête. Jeannic ne manqua pas de me demander des explications sur ces grands évènements. Il voulut d'abord savoir quand il serait soldat. « A vingt ans, mon petit homme. — Et pour combien de temps? — Pour un an, pour cinq ans, ou peut-être pour trois ans. — Voilà qui est bien compliqué. — Et assez problématique. La vérité est que notre régime militaire a changé plusieurs fois, et qu'il pourrait bien changer encore avant d'être appliqué au petit Jeannic. Nous avions une mauvaise loi; la république en a fait une meilleure; mais la nouvelle loi elle-même a des inconvénients, et l'on parle de la modifier.

— Cette ancienne loi, que la république a détruite, était-elle bien mauvaise, mon parrain? — Tu vas en juger. Chaque année, les députés, d'accord avec le gouvernement, disaient : il nous faut tel nombre de soldats. Le gouvernement divisait ce nombre pour chaque commune proportionnellement au nombre de la population. Il disait, par exemple, la commune de Saint-Jean-Brévelay, qui a 3 000 habitants, me devra chaque année 10 hommes. On réunissait tous les jeunes gens de vingt ans. Il y en avait, je suppose, 50. Le sous-préfet de Ploërmel, venu tout exprès, mettait cinquante numéros dans l'urne. Les jeunes gens s'avançaient, à mesure qu'ils étaient appelés, et tiraient un numéro. Ceux qui avaient pris un des dix premiers numéros, depuis 1 jusqu'à 10, étaient soldats; les quarante autres se trouvaient quittes du

c'était une loi bien dure, ou même bien cruelle, pour ceux qui partaient. Alors, s'il y avait la guerre, ceux-là se battaient et pouvaient être tués ou blessés, tandis que les autres restaient tranquillement chez eux, en vertu de leur bon numéro, à s'occuper de leur famille et de leurs affaires? — Oui, mon ami. — Eh bien, mon parrain, je pense que c'était très dur. Mais, au moins, tout était décidé par le tirage au sort? Le gouvernement ne pouvait pas exercer ses préférences? Les riches et les pauvres étaient traités de la même manière? — Les riches et les pauvres étaient traités de la même manière. Seulement, quand un riche tombait au sort, il cherchait quelqu'un, parmi les pauvres, qui eût tiré un bon numéro, et il lui proposait de partir à sa place moyennant une grosse somme d'argent. — Et il en trouvait? — Il en trouvait toujours. — C'était quelque bon fils, qui prenait ce moyen pour donner du pain à sa vieille mère, ou quelque paresseux, incapable d'apprendre un métier, et qui pensait qu'une fois soldat, il serait nourri à ne rien faire. Ou bien aussi un homme brave qui, n'ayant jamais peur du danger, aimait le métier de soldat pour lui-même. — Eh bien! mon parrain, je comprends à la rigueur ceux qui se vendaient; mais ce sont ceux qui achetaient que je ne peux pas comprendre. — Pourquoi cela? Est-ce que ton père n'achète pas les services de Daniel, qui est son commis de magasin, et ceux de Jean-Pierre, qui est son

garçon d'écurie? — Il achète leurs services, mon parrain; mais il n'achète pas leur vie. Si mon père pansait lui-même son cheval, il n'aurait plus le temps de s'occuper de ses marchandises. Il donne de l'argent à Jean-Pierre pour cela, c'est une opération; mais s'il lui donnait de l'argent pour courir un danger à sa place, ce serait une lâcheté. Je suis bien sûr que mon père ne ferait pas cela, et que ma mère ne souffrirait pas qu'il le fît. Elle est toujours à lui dire : Ne t'expose pas; mais elle ne permettrait pas qu'il exposât un autre à sa place. » Le petit homme était tout rouge en parlant ainsi, et je prenais plaisir à voir son émotion. « Et si l'homme qui avait été acheté allait à la guerre, mon parrain, et s'il en revenait avec un bras ou une jambe de moins, que faisait l'autre, celui qui avait eu peur? — Il ne faisait rien; il avait payé le prix convenu, il était quitte. — Et si l'acheté était tué par une balle? — Tout de même. — Et, dit encore Jeannic, avec des larmes dans les yeux, si, après cela, celui qui était resté chez lui venait à rencontrer la mère, ou la sœur du mort, ou son vieux père? — Mon enfant, lui dis-je, tu es trop sévère pour ceux qui profitaient de la permission donnée par la loi. La plupart ne pensaient qu'à s'exempter du service de garnison. Quand la guerre éclatait, on voyait tous ceux qui avaient acheté un homme s'enrôler pour marcher à l'ennemi. La loi n'en était pas moins une mauvaise loi; elle était odieuse; et le tirage au sort lui-même, quand ceux qui l'ont autre-

fois subi et qui s'y étaient accoutumés auront disparu, paraîtra une sorte de barbarie. — C'était une loi inhumaine, dit Jeannic. On a bien fait de la supprimer. Puisqu'il faut qu'on ait des soldats, pourquoi tout le monde ne servirait-il pas à son tour? La charge serait moins lourde pour chacun, et ce serait conforme à la raison et à la justice.

— A merveille, lui dis-je. C'est précisément ce qu'on a fait. Aujourd'hui tout le monde est soldat, et personne ne peut plus se faire remplacer. La patrie a grand intérêt à cela, mon ami; car tu comprends qu'on ne fait pas un bon soldat du soir au matin; c'est un métier qu'il faut apprendre comme un autre. Le remplacé avait beau s'engager au moment de la guerre, il ne savait pas seulement tirer un coup de fusil; tandis qu'à présent, comme tout le monde aura passé dans un régiment le temps nécessaire pour devenir un bon soldat, tout le monde se trouvera prêt à faire la guerre, si par malheur elle vient à éclater. — A la bonne heure! à la bonne heure! dit Jeannic en frappant des mains, voilà la raison et la justice! Voilà une vraie loi! Pourquoi donc, mon parrain, dites-vous qu'elle est mauvaise et qu'on pense à la changer?

— Tu vas voir. Mais tâchons d'aller par ordre. La loi est fondée sur trois principes qu'on peut résumer ainsi : d'abord, tout Français est soldat; ensuite, personne ne peut se faire remplacer, et enfin, le service militaire dure dix-neuf ans.

— Dix-neuf ans, mon parrain? Vous voulez rire.

— Eh bien, dis-moi les objections de ta forte tête ıtre le service de dix-neuf ans.

— Premièrement, cela ferait beaucoup trop de sol-;s. L'État ne pourrait ni les nourrir, ni les payer, les employer. Secondement, il ne resterait plus rsonne pour le travail et les affaires. Non, non, ›n parrain, vous ne me prendrez pas avec vos ι-neuf ans de service. Croyez-vous que je ne sache s l'âge de ceux qui reviennent dimanche? A votre mpte, ils auraient trente-neuf ans. Eh bien! les s ont vingt-deux ans, les autres vingt-six.

— Le service militaire dure pourtant dix-neuf ans, mme je te l'ai dit; mais il est divisé en quatre pé-ıdes. On commence par rester cinq ans dans l'ar-:e active; on passe de là dans la réserve de l'armée .ive, où l'on reste quatre ans. Ces quatre ans ›ulés, on est membre, pour cinq ans, de l'armée ritoriale, et pour cinq ans encore, de la réserve l'armée territoriale. Total, dix-neuf ans. Seule-nt, le service dans l'armée active est le seul qui t effectif. En temps de paix, les hommes de la .erve de l'armée active peuvent être appelés ɔn service de vingt-huit jours, les hommes l'armée territoriale à un service de treize jours. . temps de service aussi réduit ne peut être con-.éré comme une charge bien lourde, d'autant ıs qu'on n'appelle régulièrement chaque année e les officiers et sous-officiers. Les autres ne font

leurs vingt-huit jours de réserve que deux fois en quatre ans, et leurs treize jours de territoriale que deux fois en cinq ans. Ces réunions courtes et rares ont pourtant l'avantage de maintenir les hommes en haleine, de leur faire connaître leurs chefs, et de les empêcher d'oublier ce qu'ils ont appris quand ils servaient dans l'armée active. On peut dire, en général, qu'au moment où l'on passe de l'armée active dans la réserve, c'est-à-dire à vingt-cinq ans, on a le droit de se considérer comme débarrassé du service militaire. Il n'y a d'autre exception que les cas de guerre. Si la guerre survenait, les réservistes pourraient être incorporés de nouveau dans l'armée active, les membres de la territoriale seraient enrégimentés et employés au service des places ; mais ce n'est pas là un assujettissement bien rigoureux, car il n'y a pas d'homme valide, de vingt-cinq à quarante ans, qui ne soit résolu à prendre le fusil le jour où la patrie est en danger. Ainsi, j'ai raison de dire que le service militaire dure dix-neuf ans ; mais j'aurais aussi raison de dire que le service régulier et effectif ne dure que cinq ans.

« Revenons donc à celui-là.

« Supposons que la France produise chaque année 140 000 jeunes hommes de vingt ans propres au service. Si elle les prenait tous pour cinq ans, cela lui ferait, en temps de paix, une armée active de 700 000 hommes, sans compter les réservistes, qu'elle entretient pendant vingt-huit jours et les

toriaux, qu'elle entretient pendant treize jours. ın État ne pourrait entretenir, en pleine paix, pareille force publique. Il ne saurait qu'en faire. ;es ses finances y passeraient. Le travail national rouverait partout abandonné. Les hommes comnts dans cette matière ont pensé que, pour faire très bon soldat, il ne fallait pas moins de trois ées. Au bout de trois années passées à la case et dans les divers exercices, on est, suivant un militaire accompli. Ce sont donc seulement soldats de la quatrième et de la cinquième ée qui sont très bons. C'est parmi eux que l'on ıd de bons sous-officiers, sans lesquels aucune ée n'est solide. Ces mêmes hommes expérimentés ment que, soit pour avoir un bon noyau de ıpes, soit pour former un nombre suffisant sous-officiers, il faut qu'on garde sous la main, dant cinq ans, environ les deux tiers des 140 000 ıes gens de vingt ans qui sont à la disposition gouvernement chaque année, mais qu'il suffit de ler l'autre tiers pendant un an sous les drapeaux. c cette éducation militaire restreinte, ces derniers 'ont pas de bons soldats, mais ils font des soldats sables, qu'on peut utiliser à côté des autres en de guerre. Il a donc été décidé que les jeunes lats de l'armée active seraient divisés en deux égories, dont l'une servirait cinq ans, et l'autre un seulement. Mais je pense, mon pauvre enfant, que t cela est bien ennuyeux et bien difficile à suivre?

— Non, mon parrain. Je voudrais seulement savoir comment la loi s'y prend pour imposer cinq ans de service aux uns, et ne demander qu'un an aux autres, sans blesser la raison et la justice.

— Elle a recours au sort, comme autrefois. Seulement, autrefois, ceux qui avaient de bons numéros ne servaient pas du tout. A présent, en temps de guerre, ils servent comme les autres ; en temps de paix, ils servent aussi, mais moins longtemps que les autres : un an, au lieu de cinq ans.

— Ne trouvez-vous pas, mon parrain, qu'il est bien dur pour un jeune homme qui se destine à être médecin, ou avocat, ou artiste (artiste ! C'est Jean Le Flô que j'entends), ne trouvez-vous pas qu'il est bien dur pour lui de tirer un mauvais numéro et d'être obligé de recommencer ses études à vingt-six ans, après avoir oublié presque tout ce qu'il avait appris ?

— Très dur assurément. Et ce n'est pas seulement l'individu qui est frappé, c'est le pays ; car il importe au pays d'avoir des lettrés, des savants et des artistes. Aussi, pour atténuer les inconvénients de cette longue interruption de cinq années, a-t-on eu recours à l'institution du volontariat. Un jeune homme dans de certaines conditions, et en passant certains examens, peut s'engager avant l'époque du tirage, et s'assurer ainsi le bénéfice de ne servir que pendant un an. Seulement, comme l'État lui accorde un grand avantage, il l'oblige à payer une somme de 1500 francs. Dans quelques cas

très exceptionnels, pour services rendus par les parents, on obtient dispense de tout ou partie de cette somme; mais on n'est jamais dispensé de l'examen.

— Eh bien, moi, je n'ai que douze ans, dit le petit homme, et je comprends que l'État fasse des exceptions pour la capacité; mais que la république donne un privilège sur les autres à ceux qui peuvent payer 1500 francs, je ne trouve cela conforme ni à la raison...

— Ni à la justice. Et moi qui ai soixante ans et davantage, je pense absolument comme toi sur ce sujet. Nous pouvons mettre nos deux fortes têtes dans le même bonnet, mon brave Jeannic.

—Mais, dit-il, c'est bien malheureux, mon parrain, que les grands savants dont vous parlez demandent cinq ans pour faire de bons soldats. Ne pourraient-ils pas se contenter de deux ans, ou même de trois? Alors ils pourraient prendre tout le monde, rendre le volontariat plus difficile en renforçant les examens, et supprimer les 1500 francs. Ne croyez-vous pas, mon parrain, que les sous-officiers ne s'en iraient pas au bout de trois ans, et qu'ils se rengageraient, s'ils étaient bien payés et bien traités?

— Je pense surtout, maître Jeannic, qu'avant de délibérer avec ton parrain sur ces grosses affaires, tu as eu quelques conversations préliminaires avec ton grand-père?

— Oui, mon parrain; nous parlons de cela et de bien autre chose, le soir après l'école, ou le di-

manche, quand nous faisons de grandes courses. Mon grand-père dit que mon père m'apprendra le métier de commerçant, et que lui, il m'apprendra mon métier d'homme. Je pense qu'il me l'apprendra bien, car il s'y entend, n'est-ce pas, mon parrain? »

Jeannic se déclara hautement partisan du projet de loi qui propose de réduire à trois ans la période de service dans l'armée active et de supprimer les 1500 francs du volontariat; et quand je lui eus expliqué comment mon système d'éducation qui introduit les exercices militaires, le tir à la cible, et même, quand cela se peut, l'équitation dans les écoles et dans les lycées, est favorable à la diminution du temps de service, il m'honora de l'approbation la plus complète. « Voilà Cornelis, qui a quatorze ans, et qui joue aux boules aussi bien que M. Guillard; est-ce que vous croyez, mon parrain, qu'il n'aurait pas pu gagner votre mouton, s'il avait tiré à la cible depuis deux ans tous les jeudis et tous les dimanches? »

Tout grands philosophes que nous étions, Jeannic et moi, nous attendions le jour de la fête avec grande impatience. Nous étions un peu livrés à nous-mêmes pendant toute cette semaine, car Le Flô préparait son grand discours, et Julienne, levée de bon matin avec sa servante, apprêtait une quantité prodigieuse de pâtés et de saucisses. Je crois bien que j'étais pour quelque chose dans cette prodigalité, et que j'étais le héros de la fête pour le moins autant que les

revenants. Je me piquai d'honneur de mon côté, et je chargeai secrètement mon ami Le Breton de rapporter de Vannes un fusil de chasse et une poire à poudre, pour les joindre à mon mouton.

La fête réussit à merveille, le programme fut exécuté de point en point, et, pour le dire en passant, je me fis ce jour-là une grande opinion de Saint-Jean-Brévelay. Jamais on ne vit plus d'ordre et de cordialité. Nous partîmes après la grand'messe; presque tout le bourg y était, hommes, femmes et enfants, tous en habits de gala; il ne resta en arrière que les vieillards, les infirmes, et quelques brebis galeuses en très petit nombre. Nous formions la procession la plus comique du monde, ayant chacun notre panier sous le bras. Les soldats, qui étaient nos hôtes, et, en cette qualité, ne pouvaient contribuer au pique-nique, s'étaient chargés avec galanterie des paniers des dames. Nous trouvâmes Julienne prête à nous recevoir; la nappe était mise en plein vent : on ne manque jamais de toile en Bretagne. Nos jeunes soldats, déjà arrivés, avaient disposé les planches qui devaient nous servir de sièges. M. l'adjoint mit son écharpe, les tambours et les clairons firent entendre une marche; les parents et les amis s'embrassèrent. Pendant ce temps-là on choisissait ses places autour de la table, et chacun commençait à défaire son panier, au milieu des rires et des applaudissements. Il y eut un moment d'anxiété universelle, parce que personne ou presque personne n'avait

pensé à apporter du pain; mais Le Breton, qui avait prévu le coup, tenait plusieurs grandes miches en réserve. Le son du bignou et de la bombarde donna le signal d'attaquer les provisions. Les jeunes gens se multipliaient pour apporter aux femmes ce qu'elles désiraient avec un empressement et une bonne humeur qu'on ne retrouve pas toujours dans des réunions d'un ordre plus relevé. Quelques garçons se prirent de querelle dans le verger voisin; ils poussèrent de grands cris, qui dominèrent un instant le joyeux tumulte du repas; il paraît même qu'il y eut des coups de bâton donnés. Personne n'y perdit un coup de dent. Le Breton y courut et rétablit le bon ordre. Je vis avec plaisir que c'était un homme pratique, plein d'énergie et de bon sens. Il servait d'aide de camp à Jean Le Flô, et il n'était pas difficile de reconnaître qu'il avait tout réglé et tout dirigé. Mon brave ami était assis entre sa fille et moi; j'avais à ma gauche le capitaine Barrière. Au dessert, les jeunes soldats qui revenaient au pays me furent présentés. Je leur trouvai un air de franchise et de détermination qui me parut de bon augure. Ils se louèrent beaucoup de leurs officiers, « qui les avaient fait travailler, » dirent-ils. Leur éducation primaire avait été complétée au régiment, et Le Flô put s'assurer qu'ils compteraient parmi les lettrés de la commune. Un seul, qui était parti ignorant, revenait comme il était parti : c'est celui que son colonel avait retenu deux ans. Il savait pourtant lire ou à peu

ès, et signer son nom. « Son père ne l'a jamais
voyé à l'école, me dit Le Flô, et le pauvre garçon
a tête si dure, qu'on n'en aurait jamais rien fait.
ailleurs, il est inoffensif. C'est un sabotier, il trou-
ra toujours de l'ouvrage ici. » La plupart de ces
unes gens reprenaient l'emploi qu'ils avaient quitté
an auparavant. Deux d'entre eux qui semblaient
acieux au commencement furent engagés séance
tante dans une bonne ferme. A voir l'empresse-
ent avec lequel ils vinrent le dire à Julienne, qui
ait la conseillère générale et la confidente de tous
secrets honnêtes, je vis qu'il y avait sous roche
elque affaire d'amour.

« Un an de régiment, un an d'école, » dit Le Flô
commençant son discours. Il s'attacha à montrer
te année de régiment comme un temps de plaisir
ur des jeunes gens vigoureux et alertes, qui ne
aignent ni la fatigue ni la discipline, et qui ne
nt pas fâchés de voir qu'il y a dans le monde de
is grandes villes que Saint-Jean-Brévelay. En par-
it des cinq ans, il laissa percer ses sympathies
ur une durée de service moins prolongée. Il parla
l'honneur en Breton et en soldat, et fut chaleu-
usement applaudi sur toute la ligne. Il dit aussi
mot de la république, en finissant, et ce fut
ur rappeler la nécessité d'avoir des mœurs répu-
icaines. « Je résume ainsi les mœurs républi-
ines, nous dit-il : le respect de la famille, la sou-
ission aux lois et la fraternité envers les hommes. »

« Mon colonel ne parle pas mieux, » s'écria le ca
taine Barrière. Je lui souhaite pour ma part, au
lonel, de parler aussi bien. Le Flô est un vérital
orateur; mais il est plutôt fait pour ces sortes
harangues, moitié solennelles, moitié patriarcal
que pour des discussions de tribune. Il me le dit l
même en répondant à mon compliment et en faisa
allusion à son ancienne candidature; et il ajout
en homme de bon sens : « Il faut se connaître. »

Le capitaine Barrière gagna le premier prix av
facilité; il le donna généreusement à celui qui ven
après lui. Nos jeunes soldats n'eurent aucun succ
Les paysans en furent ravis. Ils les voyaient reve
avec joie, ils les accueillaient comme des frère
mais ils étaient heureux de dire : « On tire au
bien au bourg qu'au régiment. » Et le capitai
Barrière m'avoua que nos garçons de charrue étai
presque tous de très habiles tireurs. Maître Jean
avait tant couru, il s'était tellement démené, q
ne m'honora pas ce soir-là de ses réflexions philos
phiques. Il s'alla mettre au lit de bonne heure, et
fut une grande chance s'il ne fut pas puni le lend
main par M. Guillard pour n'avoir pas su sa leçon.

VII

L'IMPÔT

« Il faut, Jeannic, que je te parle un peu de l'impôt : tu sais, le devoir scolaire, le devoir militaire...

— Et le devoir fiscal ; oui, mon parrain. Se rendre capable de bien comprendre la loi pour bien la servir ; garantir la sécurité du pays au dedans et au dehors ; contribuer aux dépenses générales dans la proportion de ses ressources personnelles. Mais il me semble que je n'ai pas besoin de m'occuper beaucoup de l'impôt. Tant que je suis chez mon père, c'est lui qui paie pour moi. Quand j'aurai pris une maison, comme Jean-Louis, et que je serai à mon tour chef de famille, le percepteur m'enverra mon avertissement, et je n'aurai plus qu'à le payer.

— Comment, Jeannic, est-ce toi qui parles ainsi ?

Sais-tu seulement lire un avertissement, je veux dire le comprendre? Sais-tu distinguer l'impôt établi par l'État des charges votées par le département ou par la commune? Es-tu en état de vérifier si le percepteur commet une erreur à ton préjudice? N'as-tu pas besoin de savoir, le cas échéant, à qui tu dois t'adresser pour faire constater et réparer son erreur? Le contribuable doit-il le montant de sa cote dès le jour où l'avertissement lui est remis? ou bien a-t-il le droit de s'acquitter par douzièmes? Ne veux-tu pas savoir si les impôts sont bien ou mal répartis, si l'on a consulté, en les établissant, la raison et la justice? Tu parles du percepteur, comme s'il était le seul agent fiscal; mais n'y a-t-il pas le receveur des contributions indirectes? le receveur de l'enregistrement? le receveur buraliste? le receveur de la douane dans les communes frontières? le receveur de l'octroi? Il n'y a rien de plus compliqué que le fisc, et rien de plus nécessaire à connaître, puisqu'on est journellement aux prises avec lui. D'ailleurs, mon ami, tu seras peut-être député quelque jour, et tu devras voter l'impôt; ou conseiller général, et tu discuteras le budget du département; ou tout au moins conseiller municipal, et il te faudra gérer la fortune de la commune, recettes et dépenses. En te parlant des impôts, je te parle, mon ami, de tes propres affaires.

— Je ne dis pas non. Grand-père a essayé de philosopher sur tout cela avec moi, mon parrain; mais

je n'y ai pas compris grand'chose. Il a dit qu'il en reparlerait quand je serais plus grand. Si jamais je deviens conseiller municipal, mon parrain, croyez-vous qu'il ne sera pas temps alors d'étudier le budget de la commune?

— Mais non, en vérité, Jeannic. Il ne faut pas attendre qu'on ait besoin d'employer une connaissance pour s'occuper de l'acquérir. Je sais bien qu'il y a des conseillers municipaux qui ne savent pas le premier mot de la loi municipale, et qui n'entendent rien aux affaires; mais je soutiens que ce sont de malhonnêtes gens, pour avoir accepté des fonctions qu'ils sont incapables de remplir, et que les électeurs qui les ont nommés sont des imbéciles. Leurs affaires seront mal faites, et ils n'auront que ce qu'ils méritent. J'en dis autant des députés. Il y en a plus d'un parmi eux qui a été nommé pour avoir tenu des discours violents contre le gouvernement, et qui, une fois à la Chambre, est obligé de voter sans savoir sur quoi ni pourquoi. Passe encore dans les monarchies, où le roi est responsable de tout et trop souvent maître de tout; mais dans une république, où tous les hommes sont égaux et participent également à la confection des lois et à leur application, il n'est permis à personne de se désintéresser des affaires publiques.

— J'entends, mon parrain. J'étudierai les impôts certainement, c'est-à-dire d'une façon générale. A présent, mon parrain, M. Guillard va me faire com-

mencer la géométrie; on dit que ce n'est pas non plus très amusant.

— C'est suivant les dispositions qu'on y apporte. Pour en revenir à l'impôt, tu comprends au moins qu'il est juste que chacun contribue selon ses moyens aux dépenses communes?

— Oui, mon parrain.

— L'État fait des routes, il creuse des canaux, il se charge de la police, il paie les fonctionnaires, il entretient l'armée. Il lui faut de l'argent pour cela; en lui en donnant, nous ne faisons que payer des services rendus. — Bien certainement. — Il est juste aussi de faire payer à chacun en proportion de ce qu'il possède. D'abord, parce qu'il le faut bien; un pauvre père de famille, chargé d'enfants et vivant de son travail, ne peut pas payer autant que le gros rentier et le riche propriétaire. En outre, le principal service que nous rend l'État est de nous garantir la jouissance paisible de ce qui nous appartient. Si Jean a un million, il lui garantit la jouissance d'un million, et si Pierre n'a que mille francs, c'est seulement la jouissance de mille francs que l'État lui garantit. N'est-il pas juste que la garantie la plus importante pour celui qui en jouit, et la plus difficile pour celui qui la donne, soit aussi celle que l'on paie le plus cher? — Je comprends bien cela, mon parrain. C'est une loi équitable. Mais croyez-vous qu'on ne vous trompe pas vous-même, mon parrain? Il y a *un garçon* à l'école qui m'a dit que mon père paie

ses impôts sans s'en apercevoir, et que son père à lui est obligé d'acquitter les siens en plusieurs fois, et ne peut pas toujours en venir à bout. — Mon ami, il faut d'abord établir le principe, et cela fait, s'efforcer par tous les moyens d'en faire la meilleure application possible. Cela est très difficile, et il arrive souvent que la répartition est très imparfaite. — Pour moi, dit Jeannic, qui commençait à reprendre son aplomb, et qui probablement retrouvait dans sa mémoire quelque bribe d'une dissertation de son grand-père, pour moi, si j'étais le maître, je sais bien ce que je ferais. — Vraiment? Fais-moi donc part de ton invention; car j'avoue que je ne suis pas aussi sûr de mon infaillibilité que toi de la tienne.

— Je ferais venir, dit Jeannic, tous les citoyens, et je leur dirais : Vous allez me déclarer au juste ce que vous gagnez par année, et combien vous avez de bouches à nourrir. Notez bien, mon parrain, que je ne les croirais pas sur parole; je m'informerais de l'état des choses par les voisins ou par d'autres moyens qu'on aurait facilement. Et quand je saurais à fond ce que reçoit par année chaque personne, je dirais : Il faut telle somme à l'État, ni plus ni moins, pour suffire à ses dépenses; je vais la répartir entre les contribuables proportionnellement à leur revenu, et ce sera la raison et la justice. Au lieu de cela, mon parrain, qu'est-ce que vous faites? Vous frappez toutes sortes d'impôts comme au hasard. Vous me faites payer, dit-il avec un grand sérieux, pour le

tabac que je fume, pour le vin que je bois. Vous frappez les marchandises à l'entrée en France. Vous intervenez dans les successions et dans les contrats entre particuliers pour prendre la part du fisc. Vous faites payer patente à ceux qui travaillent, comme si c'était une faute de travailler. »

Je ne pouvais m'empêcher de rire en entendant cette tirade de mon vieux Le Flô sortir des lèvres roses de ce babillard; mais lui, qui n'était pas au bout de sa leçon, continuait avec un sérieux imperturbable. « Je ne vois aucun principe commun dans tout cela, aucune vue d'ensemble. Le principe de la proportionnalité, que vous invoquez vous-même, disparaît; car, si le riche paie davantage, à raison de son luxe, il paie par égalité à raison de son nécessaire; et cette égalité est une injustice flagrante, puisqu'elle rançonne de la même façon le riche et le pauvre.

— Halte-là, lui dis-je. Tu étais tout à l'heure trop ignorant, et je commence à trouver à présent que tu as trop de science, ou plutôt trop de mémoire. Le système de l'impôt unique, dont ton grand-père est engoué, et pour lequel j'ai moi-même un certain faible, est très séduisant; reste à savoir s'il pourra jamais être appliqué. Il repose sur une véritable inquisition; or, mon ami, toute inquisition est odieuse en soi, et, quand par malheur elle n'aboutit pas à faire ressortir la vérité, elle a les conséquences les plus désastreuses. Un enfant de ton âge peut bien dire qu'il sera *toujours facile* de savoir au juste quel est le revenu de

acun, mais un homme sérieux doit trembler en fai-
nt des déclarations pareilles. Tu critiques la diver-
é des impôts, et particulièrement les impôts de
nsommation. Il n'y a pas d'impôt, mon ami, dont on
puisse justement dire du mal; il n'y en a pas qu'on
eût du plaisir à supprimer. Mais l'État est comme
; individus : son premier devoir est de payer ses
ttes. Il faut pour cela qu'il se condamne à des
crifices et à des souffrances. Retiens seulement
ci de toutes nos divagations : c'est qu'il faut abso-
nent que les recettes de l'État égalent ses dé-
nses; qu'il faut absolument que l'État paie toutes
dettes, et se conduise comme un honnête
mme. Non seulement il le faut parce que cela est
te, mais il le faut aussi parce que cela est habile,
que, s'il ne payait pas ses dettes exactement, il ne
uverait plus de crédit. Voilà le premier principe
matière d'impôt. Le second est bien certaine-
nt de proportionner autant que possible la charge
s contribuables à leurs facultés. Mais dans l'appli-
tion de ce second principe il faut bien se garder
s chimères; il faut compter avec l'expérience, avec
pratique. Il faut surtout se souvenir que, de deux
pôts également mauvais, le moins mauvais est
ui auquel on est accoutumé, parce qu'on en voit
oins les inconvénients.

» Je me hasarde aussi à te dire qu'en général,
sque l'État frappe un impôt, il doit tendre plutôt
avoriser le travail et le mouvement qu'à les en-

tentes ; d'ailleurs, on ne peut supprimer l'impôt des patentes ou tout autre impôt qu'à condition de le remplacer par un impôt offrant moins d'inconvénients et même revenu. Mais il est certain qu'on doit éviter autant que possible de frapper les matières premières, c'est-à-dire les objets qu'on transforme et qu'on améliore par le travail. Le travail est essentiellement producteur de richesse, et l'État doit incessamment l'aider, le favoriser, parce qu'il y trouve à la fois son intérêt et celui du citoyen. — Mon ami Jeannic, sais-tu maintenant à quoi je pense? »

Jeannic, se réveillant en sursaut, et écarquillant les yeux pour m'empêcher de voir qu'il a dormi: « Non, mon parrain.

— Je pense que c'est toi qui avais raison tout à l'heure, quand tu étais d'avis de laisser un peu de côté la question des impôts. Je reviendrai vous voir dans quatre ou cinq ans, et c'est alors que nous discuterons à fond sur l'impôt du revenu et les impôts de consommation. — Oui, je vous remercie, mon parrain ; je crois que cela vaudra mieux. Mais, mon parrain, vous avez parlé tout à l'heure de la douane ; nous ne connaissons pas cela ici. Voulez-vous me dire ce que c'est? — Mon ami, quand l'État frappe un impôt sur les produits d'un État voisin, il charge les douaniers de veiller à ce qu'on ne les introduise pas en fraude, c'est-à-dire sans payer les droits.

us n'avez pas ici de douaniers, parce que vous
es trop loin de la frontière. La douane est une
rte d'octroi entre les États, comme l'octroi est une
rte de douane entre les communes. La commune de
int-Jean-Brévelay a un octroi; c'est-à-dire qu'elle
it payer une somme pour introduire certains ob-
s dans la commune. Elle s'est imposé cela elle-
ême, pour se procurer de l'argent dont elle avait
soin. L'octroi est toujours une gêne, parce qu'il
t payer les objets plus cher. Elle l'abolira quand
e sera assez riche pour s'en passer. Il en est de
ême de l'État à l'égard des douanes. Ce sont les
angers qui lui paient des droits; mais comme ils
ont payés pour introduire leurs marchandises,
us payons ces marchandises plus cher. Ainsi les
angers paient d'abord une somme à la douane, et
us leur rendons ensuite, en achetant leurs mar-
andises, la somme qu'ils ont payée. Comprends-
?

— A peu près.

— Voici au moins, mon enfant, quelque chose que
vas comprendre, car il s'agit d'une vérité morale.
elques personnes qui ne feraient pas tort d'un
ı à un particulier, ne se font pas scrupule de
ler l'État. Ils font, par exemple, de la contrebande,
st-à-dire qu'ils introduisent en France des objets
provenance étrangère sans payer les droits fixés
r la loi; ou encore, ils font secrètement leurs pro-
ions pour éviter de payer l'impôt de consomma-

tion, etc. Que penses-tu, mon enfant, de leur conduite? — Je pense, mon parrain, qu'ils sont très coupables, puisqu'ils violent la loi. Je pense ensuite qu'ils sont de véritables voleurs. Qu'on vole l'argent qui est à tout le monde, ou l'argent qui n'est qu'à un seul, c'est toujours voler. — Très bien, mon ami. Nous en resterons là. A présent, avoue que je t'ai bien ennuyé? » Jeannic, très simplement : « Oui, mon parrain. — En revanche, je te conduirai demain chez le notaire. C'est cela qui sera amusant! » Jeannic, résigné : « Oui, mon parrain. — En attendant, va te coucher, et fais un bon somme. » Jeannic, avec enthousiasme : « Oui, mon parrain! Bonsoir, mon parrain! A demain, mon parrain! »

VIII

LE NOTAIRE

« Le notaire rédige les actes de vente, les baux, les contrats de mariage, les actes constitutifs de sociétés, les testaments, etc. Il donne les certificats de vie dont on a besoin tous les trois mois pour toucher une pension de retraite. (Le maire aussi peut les donner.) Il se charge de recevoir des rentes, de louer et de vendre des propriétés; il a très souvent le secret des familles; il arrive même que les membres d'une famille ne connaissent pas leur histoire, leurs parentés et leurs affaires aussi bien que lui. Un bon notaire est un conseiller sûr, un ami éprouvé. Il est une sorte de confesseur pour les affaires, comme le médecin est un confesseur pour les maladies. Il reçoit de l'argent ou des papiers en dépôt, et se

charge de faire de bons placements sur hypothèques. L'intervention du notaire est quelquefois imposée par la loi; le plus souvent, elle est facultative. On peut, par exemple, écrire soi-même son testament, à la condition de le signer et de le dater, mais il vaut toujours mieux s'adresser à un notaire, parce qu'il a l'habitude des formules claires et précises, qu'il connaît les lois, et qu'un acte rédigé par lui a une autorité indiscutable.

» Je crois, mon petit Jeannic, que tu auras quelque fortune. On dit ici que ton père est riche, et tu sais qu'il ne travaille et ne songe à s'enrichir que pour toi. Il ne faut pas te faire d'illusions à cet égard ; on est riche, dans ce bon petit village, avec trois mille francs de rente; à Paris avec trente mille on est presque pauvre, si l'on a un rang à soutenir. D'ailleurs, on peut toujours perdre sa fortune. Un père prévoyant prend toutes les précautions possibles pour éviter ce malheur; il y a des compagnies qui, moyennant une rente que vous leur payez tous les ans, vous garantissent contre la plupart des risques: je te parlerai de cela une autre fois; cependant je te repète qu'on peut toujours perdre sa fortune par des coups tout à fait imprévus. Quand tu te marieras, tu seras peut-être pauvre. Si ta fiancée n'a, de son côté, rien qui lui appartienne, il est très probable que vous ne ferez pas de contrat. Vous vous direz : A quoi bon? Cela n'est pas très sage, car la fortune peut survenir, même aux plus pauvres. Peut-être

même si vous êtes riches l'un ou l'autre, négligerez-vous de faire des stipulations particulières. Beaucoup de jeunes mariés agissent ainsi, soit parce qu'ils acceptent les dispositions de la loi qui, en l'absence de contrat de mariage, impose le régime de la communauté pur et simple; soit parce qu'on ne prévoit pas, à la veille de se marier, qu'on puisse jamais avoir des dissentiments avec sa femme. Eh! mon cher enfant, il faut tout prévoir, même ce qui est douloureux et invraisemblable. D'ailleurs, il s'agit beaucoup moins de prendre des précautions contre sa femme, ou même contre la famille de sa femme, que de la mettre elle-même à l'abri de toutes difficultés, si elle devient veuve... »

J'allais mon train, avec beaucoup de sang-froid et de calme, quand je m'aperçus que j'avais l'honneur d'égayer au plus haut point mon auditoire. Jeannic riait à gorge déployée : « Vous m'aviez bien dit que vous seriez amusant aujourd'hui, mon parrain. Passe encore pour m'avoir marié; mais voilà à présent que vous me parlez de ma veuve. Et mes enfants, mon parrain, mes pauvres petits enfants orphelins, ne faut-il pas que je m'en occupe dans mon contrat de mariage? — Je crois vraiment, petit drôle, que tu perds le respect. Ne t'ai-je pas expliqué, dimanche dernier, que tu serais de l'armée active, et ensuite de la réserve... ? — Et puis de la territoriale; oui, mon parrain. Tout cela ne manquera pas de m'arriver, puisque c'est la loi, pourvu que petit

poisson devienne grand. Je puis bien me figurer que je suis soldat; mais marié, c'est impossible! D'ailleurs, ajouta-t-il en homme qui a pris définitivement son parti, je ne me marierai jamais.

— Et moi, je te dis que tu te marieras. — Non, mon parrain. — Je te dis que si. — Non, mon parrain. Nous sommes plusieurs qui ne voulons pas nous marier. Il y a Joséphine Lequen, et Guillaume Le Roch, et Jean-Pierre, du village du Pontécouvrant... — Et pourquoi, lui dis-je avez-vous pris cette belle résolution? —Nous voulons être libres!

— Sais-tu bien, Jeannic, que ne pas se marier, c'est être bien près de commettre une faute? — Comment donc, mon parrain? Est-ce que la loi oblige *un homme* à se marier? — Non, non, elle ne pousse pas l'arrogance jusque-là. Non, Jeannic, tu peux rester garçon si le cœur t'en dit. Mais s'il n'y a pas obligation légale, il y a peut-être obligation morale. L'homme ne peut pas mieux employer sa vie ici-bas qu'à faire le bonheur d'une honnête femme, et à bien élever ses enfants pour qu'ils deviennent à leur tour d'utiles citoyens. — Vous avez toujours raison, mon parrain; et moi je ne suis qu'un étourdi. Mais, si je dois me marier, mon parrain, j'ai tout le temps d'y réfléchir. — Il faut penser à tout très longtemps d'avance. Nous avons toute la vie pour apprendre notre devoir, et cependant ce n'est pas encore assez.

» Mais je reviens au mariage, ou plutôt aux conven-

tions d'affaires qui accompagnent le mariage. Veux-tu te marier, lui dis-je en gardant mon sérieux, sous le régime dotal, ou sous le régime de la communauté? — D'abord, mon parrain, veuillez me dire ce que c'est, et je vous ferai connaître ensuite mes intentions. — Si tu te maries sous le régime de la communauté, lui dis-je, tu seras maître des biens de ta femme; si c'est sous le régime dotal, tu ne pourras toucher à ses immeubles qui sont inaliénables. — Alors, dit maître Jeannic, je choisis le régime de la communauté. Voyez-vous, mon parrain, c'est une bonne communauté que celle où on est le maître. — Oui-da ? — Je veux être le maître de ma femme et de mes enfants, voyez-vous, et il faudra que tout le monde marche droit. Voyez mon père, comme tout le monde lui obéit! Ce n'est pas comme Jozon, qui ne sait jamais se décider. Mon père dit que ce n'est pas un homme, et qu'il se laisse manger la laine sur le dos. Mais moi, mon parrain, je suis un homme.

— En vérité, lui dis-je, je suis tenté de le croire.

— Après tout, me dit-il, puisque vous me conseillez d'avoir confiance en mon notaire, je prendrai son avis sur le régime dotal quand nous en serons là. — Mais, mon parrain, il y a une autre chose que vous m'avez dite, et qui m'embarrasse : c'est le testament. J'entends souvent parler de testaments à la maison, et personne ne m'a encore expliqué ce que c'est.

— Mon ami, un testament est un acte par lequel un homme ou une femme désigne la personne à la-

quelle appartiendront les biens que le testateur ou la testatrice laissera après sa mort. »

Jeannic parut très étonné de cette explication : « J'avais toujours cru, dit-il, que les biens du père passaient naturellement à ses enfants.

— Quand un homme a des enfants, lui dis-je, la loi fait deux parts de sa succession. Une première part appartient nécessairement à ses enfants, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas : c'est ce qu'on appelle la réserve. Une seconde part, qui forme ce qu'on appelle la quotité disponible, reste à la disposition du père, qui peut la donner à qui il lui plaît.

» Par exemple, un homme n'a qu'un enfant. Cet enfant a droit à la moitié de tout ce qu'il laissera. Si le père ne fait pas de testament, l'enfant a tout. S'il fait un testament par lequel il donne plus de la moitié, le tribunal réduit le legs à la moitié disponible. Quand le père a deux enfants, il ne peut donner que le tiers de ses biens ; quand il en a davantage, quel qu'en soit le nombre, il ne peut donner que le quart. Qnand un des enfants meurt avant son père, en laissant lui-même des enfants, ces enfants, quel qu'en soit le nombre, ont tous ensemble à se partager la part que leur père aurait eue. On dit alors qu'ils le représentent. Je suppose, par exemple, que je meure en laissant un fils, et trois petits-fils d'un autre fils que j'aurais perdu : mon fils aura un tiers de ma succession ; les trois fils de son frère qui est mort, auront ensemble le second tiers, et je pourrai disposer

à mon gré du troisième tiers, qui sera la partie disponible.

— Et la partie disponible, mon parrain, on la donne à qui on veut?

— Oui. On peut la donner à un ami, à un inconnu, faire une bonne œuvre, fonder un lit dans un hôpital, une bourse dans une école, un prix dans une Académie. On voit des pères qui n'ont qu'un fils distraire la partie disponible pour la donner à ce même fils, qui l'aurait eue naturellement, s'il n'y avait pas eu de testament. Sais-tu pourquoi? — Non, mon parrain. — C'est que la moitié qui appartient de droit à son fils lui revient sans condition, et que le père peut faire des conditions pour la moitié qu'il lui donne.

— Je ne comprends pas bien, mon parrain, pourquoi on a fait toutes ces règles-là. Elles me paraissent bien compliquées. Il me semble que la justice est quelque chose de simple et de clair, tandis que ce que vous me dites là est comme un écheveau embrouillé que je ne parviendrai pas à démêler sans prendre beaucoup de peine. Grand-père dit qu'on peut apprendre la morale sans maître quand on a une bonne nature et de bons exemples sous les yeux, mais il faut un maître et un bon maître pour se retrouver dans vos portions réservées et dans vos portions disponibles.

— Et dans les lois de succession chez tous les peuples. Notre loi, dont je t'ai dit à peine quelques mots, est peut-être la plus claire, et pourtant il faut

bien du temps et de la peine pour arriver à la com-
prendre. Mais je veux te montrer par des exemple
qu'elle est raisonnable malgré ses complications. J
connaissais un homme qui s'était montré cruel
même impitoyable envers sa femme. Ils avaient u
fils qui n'avait jamais manqué de respect envers s
père, mais qui, voyant sa mère maltraitée et m
traitée injustement, s'était particulièrement attac
à elle. Le père ne le lui pardonna pas. On vit, à
mort, par le testament qu'il laissa, qu'il aurait en
rement déshérité son fils s'il l'avait pu. J'ai vu
exemple tout différent dans une autre famille. Le p
et la mère étaient très unis, et profondément
pectables. Ils avaient deux enfants dont l'un était
mauvais sujet, perdu de vices. Ils ne lui laissè
que ce qu'ils ne pouvaient pas lui ôter, et récom
sèrent la bonne conduite de son frère. Ces exemp
mon cher enfant, sont très rares. Il y a peu d'hom
pervers; mais il y en a, et la loi est obligée de
prévoir. Ceux qui ont fait la loi ont d'ailleurs p
que nous laissons presque tous, après nous,
biens de deux sortes, ceux dont nous avons hé
et qui appartiennent pour ainsi dire à la fan
dans toutes ses générations; et ceux que nous y a
ajoutés par notre activité et notre économie. N
avons sur ces deux sortes de biens les mêmes d
légaux; mais pourtant il y a là un motif p
conserver et à la fois pour restreindre le droi
tester.

— Ainsi donc, mon parrain, on ne peut jamais disposer librement de toute sa fortune?

— Si fait, mon ami. Quand on n'a ni enfants, ni petits-enfants, ni ascendants, on est tout à fait libre; il n'y a de réserve que pour les descendants en ligne directe, c'est-à-dire pour les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, et, à leur défaut, pour les ascendants; mais pour les parents collatéraux, frères, neveux, cousins, la réserve n'existe pas. Il y a des gens qui font la cour à de vieux célibataires, dans l'espoir d'en hériter, quelquefois au détriment de parents nécessiteux. La loi a pris quelques précautions contre les manœuvres les plus déloyales, mais elle ne peut tout prévoir, ni tout empêcher. Elle doit respecter la liberté, même dans ses écarts... Tu as eu souvent l'occasion d'aller à des enterrements?

— Pas bien souvent, mon parrain. Maman n'aime pas que j'y aille. Elle dit qu'on a bien assez d'occasions de voir des choses lugubres, et qu'il vaut mieux épargner ce spectacle aux enfants. Je suis pourtant allé à l'enterrement de madame Ozon, et maman pleurait, pleurait tout le temps, parce qu'elle disait que madame Guillemot, la fille de madame Ozon, avait été sa maîtresse, quand maman était bien pauvre, et qu'elle était toujours restée sa meilleure amie.

— Eh bien, mon enfant, il y a une chose souvent plus triste que les cérémonies qui se font à l'église

Quand il n'y a pas d'enfants, toutes les espérances sont surexcitées. Les collatéraux se rendent là avec des désirs ardents, une ambition fiévreuse; et quand il arrive que le défunt a placé ses libéralités d'une manière inattendue, le désespoir, la colère, la jalousie, se manifestent quelquefois de la façon la plus honteuse et la plus grossière.

» J'avais, il y a longtemps, en 1832, un ami que ton grand-père a bien connu. Il s'appelait Maillard. Nous étions à Rennes, étudiants en droit tous les deux, pauvres et laborieux tous les deux. Nous avions associé nos deux misères. Nous demeurions ensemble dans une chambre sans cheminée, où le froid était terrible pendant l'hiver. Nous avions à braver les dédains de nos camarades plus heureux que nous, qui ne nous pardonnaient pas d'être mal vêtus et de ne prendre aucune part à leurs plaisirs. Cette injustice, que nous subissions en commun, formait entre nous un lien de plus, et je puis dire que nous nous aimions comme des frères.

» Nous fûmes séparés l'année suivante, parce que l'idée me vint de concourir pour l'École normale. Je fus reçu; je fis à pied la route de Paris, et ce fut, à peu près, ma dernière lutte contre l'âpre pauvreté, car à partir de ce moment j'avais une carrière. Maillard se trouva bien seul après mon départ. Nous nous écrivîmes assidûment pendant les premières

années; et puis l'éloignement, la différence de nos études et de nos préoccupations, sans doute aussi de nouvelles amitiés que nous formâmes, rendirent notre correspondance de plus en plus languissante; elle cessa au bout de quelques années. En 1849, j'étais professeur à la Sorbonne et député des Côtes-du-Nord; je recevais tous les matins un gros paquet de lettres. Un jour, il s'en trouva dans le nombre une de mon ami Maillard; je la reconnus sur-le-champ à l'écriture, et je l'ouvris avec empressement. La lettre était timbrée de Fougères; je vis, dès les premiers mots, qu'elle ne m'apportait que de mauvaises nouvelles. Maillard s'était fait recevoir avocat, et il était entré comme secrétaire chez un avocat très connu et très employé, qui lui avait fait plaider quelques petites causes. Il avait montré du talent, son patron était éclairé et bienveillant, l'avenir se présentait assez bien, quand le pauvre garçon, dans une visite qu'il fit, à Fougères, à une de ses tantes, tomba amoureux et se maria Il avait alors vingt-cinq ans.

» Maillard était depuis longtemps orphelin de père et de mère. Sa mère avait un frère, M. Duguin, et deux sœurs, dont l'une était mariée à un M. Morel, et l'autre était restée fille. M. Duguin était marin, capitaine au long cours; c'était un vieux garçon que l'on croyait à son aise. Le mari de madame Morel faisait je ne sais quel commerce; il était surchargé d'enfants; on le disait avare, peut-être n'était-il que pauvre. Quant à la vieille fille, mademoiselle Duguin, elle

tenait une école de jeunes filles à Nantes, et quoi-qu'il n'y eût pas le plus petit mot à dire sur sa conduite, elle passait, à cause de ses opinions, pour une personne excentrique; les malveillants disaient même pour un esprit déréglé. J'étais au courant de tout cela, car Maillard m'avait conté bien souvent que ses deux tantes ne feraient jamais rien pour lui; qu'il avait à peine trouvé un millier de francs dans la succession de son père, et qu'il faisait son droit avec cette somme, et les très insuffisants secours que son oncle Duguin y ajoutait. Je crois qu'il trouva à donner quelques leçons de latin à des enfants, après mon départ de Rennes, et ce fut un bonheur, car, s'il avait dû continuer le régime que nous avions suivi pendant une année, sa santé n'y aurait pas résisté.

» Enfin, comme je te l'ai dit, il se maria, à vingt-cinq ans, à une fille qui n'avait rien, et ce fut une grande faute. Il est tout à fait honteux et dégradant, mon cher petit, d'épouser une fille que l'on n'aime pas, mais qui vous apporte de l'argent ou une position dans le monde; mais, d'un autre côté, quand on épouse une fille pauvre, il faut être sûr de pouvoir la nourrir et suffire aux besoins d'une jeune famille. Le pauvre Maillard crut qu'en restant dans sa ville natale il trouverait de l'emploi au barreau; il ne trouva rien. Les anciens accaparaient tout. Il se fit pourtant une réputation de capacité; le tribunal l'estimait, mais il n'avait guère pour clients que ceux

qui ne pouvaient pas payer leur avocat. Madame Morel lui avait fermé sa porte après son mariage. Il donna, comme à Rennes, quelques leçons mal payées, et gagna quelque misérable somme en mettant à jour, chaque soir, les registres du percepteur des contributions. Pour comble de malheur, sa femme était morte en lui laissant une petite fille : « J'avais eu l'idée de te demander d'être son parrain, me disait-il dans sa lettre; mais comme tu étais devenu un personnage, j'eus peur d'avoir l'air de me rappeler à toi pour obtenir ta protection ou ton secours. e n'ai plus peur à présent, mon pauvre Jules, ajouait-il, et pour la plus triste de toutes les raisons, 'est que je vais mourir. Je t'ai nommé tuteur de ma ille, à laquelle je ne laisse rien. Je sais que tu es narié, que tu as des enfants, que tu n'es pas riche; e ne compte pas que tu puisses payer sa pension lans une école, je sais que tu le ferais si tu le pouais; mais tes relations dans l'Université t'aideront la caser pour rien quelque part. En tout cas, parlonne à l'égoïsme d'un père; je te mets un nouveau ardeau sur les bras, à toi qui, je le sais, en as beaucoup d'autres. Ma fille aura bientôt quatorze ans, je ne te dis pas combien elle est aimable, car je ne veux pas m'attendrir. Tu recevras peut-être l'annonce de ma mort en même temps que cette lettre. »

» Il ne mourut que quelques semaines après. J'avais eu le temps de lui écrire plusieurs fois. J'avais aussi écrit à un notaire de Fougères qu'on m'avait

le père de Maillard et Maillard lui-même. Je
tard qu'il lui avait rendu discrètement (
services. Il me renseigna très exactement su
et les deux tantes de mon pauvre ami; mais
seignements étaient loin d'être encouragean
toutes sortes de raisons, il n'y avait pas à
sur les Morel. Il me conseilla d'écrire à M.
« Il est ici, me disait-il; il prétend avoir d
:nent quitté la mer. Je l'ai vu, car il se trou
sément que je suis son notaire, et je lui ai
votre pupille, mais il m'a fort mal reçu. Il
300 francs par an, jusqu'à ce qu'elle ait dix-l
pour sa pension dans un couvent; à dix-l
qu'elle ne compte plus sur lui. Il n'a jam
son beau-frère, ni son neveu, et il n'y a pas
pérer qu'il s'intéresse à sa petite-nièce. Il n
resse d'ailleurs à personne. Les Morel ont e

elle a évidemment une liberté d'esprit peu ordinaire chez une femme, et je crois qu'elle prend plaisir à heurter de front les préjugés. Ces allures ne doivent pas lui avoir profité dans la profession qu'elle exerce, et cependant on la dit dans une situation indépendante. Il est difficile de s'adresser à elle, car si elle vous propose, comme cela est possible, de prendre votre pupille chez elle, le cas sera embarrassant. »

Cet honnête homme ne me disait pas qu'il faisait prendre des informations à Nantes par un ami très sûr. En attendant, je réussis par son moyen à trouver un asile convenable pour la jeune personne; je me promis de ne pas toucher aux 300 francs de l'oncle Duguin, et de les accumuler chaque année, pour que ma pupille eût, à l'âge de dix-huit ans, une petite somme de mille à douze cents francs devant elle. Je ne sais si j'aurais réussi tout seul à exécuter mon plan. M. Dubruel, le notaire, me rendit tout facile. A peine lui eus-je mis en main les affaires de cette pauvre enfant, qu'il devint pour elle un ami, et je pourrais presque dire un père.

» Je ne tardai pas à apprendre que M. Duguin était sérieusement malade. Je pensai que, s'il mourait sans testament, sa fortune se diviserait en trois parts égales; car ma pupille, suivant la règle que je t'ai expliquée, représentait son père, qui lui-même représentait sa mère, sœur de M. Duguin, comme mademoiselle Duguin et madame Morel. Il vivait presque sordidement. Les commérages de la ville lui

attribuaient une grosse fortune, mais je n'y croyais pas. S'il avait trois mille francs de rentes, cela faisait un revenu de mille francs pour ma protégée; ni mes espérances ni mes vœux n'allaient au delà. J'appris que les Morel redoublaient d'efforts pour accaparer le moribond, et je fis le voyage de Fougères pour forcer sa porte qu'il avait obstinément fermée à ma pupille. Il me reçut avec elle, au grand désespoir des Morel. Je lui représentai la situation d'une fillette de seize ans, petite-fille de la sœur qu'il avait perdue, abandonnée sans ressources et sans appui. Il ne montra pas de tendresse; mais il fut convenable et poli, et je sortis de là avec la conviction que ma pupille aurait au moins sa part légitime. La pauvre enfant, qui souffrait cruellement de sa position, partageait mon espérance; Dubruel nous encourageait. « Mais, disait-il, avec ces vieux garçons, il faut s'attendre à tout. » J'étais à peine rentré à Paris, que j'appris la mort de M. Duguin. Je retournai à Fougères en toute hâte. Je vis d'abord M. Dubruel. « Y a-t-il un testament? lui dis-je. — Il y en a un; mais je n'en suis que le dépositaire. Il me l'a remis tout fait, sous enveloppe cachetée. J'en ignore le contenu. » Je le trouvai triste et préoccupé. Il me dit cependant que la fortune du défunt était assez belle. Il laissait, tous frais prélevés, un revenu de cinq mille francs. « Il est impossible, dis-je à Dubruel, qu'il n'ait rien fait pour sa petite-nièce. — Je l'espère, » me répondit-il, mais d'un air à me décourager.

» Je passai la nuit chez Dubruel avec ma pupille. Nous nous dîmes le lendemain qu'aucun de nous n'avait pu fermer l'œil. Nous assistâmes au service, où la famille était au grand complet. Mademoiselle Duguin elle-même était venue. Ma pupille rentra, après la messe, avec madame Dubruel, sans qu'aucune des femmes de la famille lui eût fait la moindre avance. Les hommes suivirent le corps jusqu'au cimetière. Une heure après, tous les intéressés se trouvaient réunis dans le cabinet de Dubruel, où devait se faire la lecture du testament. Ma pupille, pâle comme un linge, était entre moi et madame Dubruel, qui n'avait pas voulu la quitter. M. et madame Morel, qui me parurent des personnes très vulgaires, ne branlèrent pas à notre entrée. Mademoiselle Duguin fit une inclination un peu raide. Je remarquai que ses yeux étaient constamment fixés sur ma pupille, que ce regard troublait et embarrassait. Mademoiselle Duguin était une grande fille maigre, sèche, tannée, ridée, dont les yeux brillaient comme des charbons. L'expression de son visage me parut dure. Il n'y avait rien d'excentrique dans ses façons et dans son costume, quoique ses gestes et son attitude eussent quelque chose de décidé et de masculin. Elle se tenait loin de sa sœur, et il était facile de voir qu'il n'y avait entre elles nulle trace d'amitié. Il n'y avait non plus aucune ressemblance. Mademoiselle Duguin — la Duguin, comme on l'appelait communément — ressemblait plutôt à son frère.

Dubruel remplit quelques formalités qui me parurent longues ; il fit reconnaître les cachets, puis il rompit l'enveloppe et parcourut rapidement des yeux le testament. Tous les regards le dévoraient. Il me regarda, et je compris que toutes nos espérances avaient été vaines. Le défunt déclarait qu'il n'avait jamais été marié, mais qu'il avait un fils naturel, dont il donnait le nom et l'adresse. Il le reconnaissait et lui donnait toute sa fortune. Ses autres parents n'étaient pas même nommés dans le testament.

» A peine la lecture fut-elle terminée, que M. Morel, chancelant comme un homme ivre, et la figure blême de fureur, s'avança près de M. Dubruel pour se convaincre de la vérité par ses propres yeux. Madame Morel éclata en sanglots, puis en invectives contre son frère, qu'elle traita de débauché et de parent dénaturé. Ma petite pupille pleurait doucement, et abandonnait sa main à madame Dubruel, qui la pressait avec la tendresse d'une mère. Seule la Duguin était restée immobile, les yeux toujours fixés sur sa petite nièce. Elle n'avait ni tressailli, ni changé de visage à la lecture du testament. Au moment où je donnais à madame Dubruel le signal de nous retirer et de laisser les Morel exhaler leurs ressentiments, mademoiselle Duguin se leva brusquement, traversa presque toute la pièce, et prenant la main de ma pupille : « Mon frère te laisse sans pain, lui dit-elle, mais tu ne seras pas plus longtemps à la charge des étrangers. Viens chez moi ; je ne suis pas riche ; tu

eras comme je travaille, et le peu que j'ai sera
›rès ma mort. Je sais, me dit-elle, que vous
ubruel vous avez fait votre devoir et plus que
evoir; j'ai été au courant de tout, et même de
:te que vous avez faite sur la Duguin. On peut
'oir dit du mal de ses idées, mais je défie tout
de d'en dire sur sa conduite. Vous êtes son
; donnez-la-moi, je vous la demande. J'avais
jusqu'à la fin, ajouta-t-elle, que mon frère lui
ın sort. Mais tout est peut-être mieux ainsi,
le et pour moi. »
t elle l'a emmenée, mon parrain?
lle l'a emmenée, mon enfant; et elle l'a mariée;
a tenu sa parole en mourant, car elle lui a
;a très petite fortune. Elle a fait plus encore:
:té pour elle jusqu'à la fin la plus tendre des
sinon la plus caressante. »

IX

LA CAISSE D'ÉPARGNE

Jeannic réfléchit profondément sur l'histoire de ma pupille.

« Mon parrain, dit-il le lendemain en entrant chez moi, c'est bien heureux que mademoiselle Duguin se soit chargée de votre pupille! — Oui, mon petit homme, c'est très heureux, et je te remercie de l'intérêt que tu portes à ma protégée. — Mademoiselle Duguin, mon parrain, avait été mal traitée par son frère, qui l'avait oubliée; et pourtant, au lieu de se fâcher comme ces vilains Morel, elle choisit ce moment-là pour faire une bonne action. — Tu as raison, cela l'honore. — Ce n'était donc pas une vilaine femme, après tout, comme on vous l'avait dit, mon parrain. — C'était au contraire une per

onne très honorable et très estimable; mais, mon
ınfant, personne ne m'avait dit qu'elle fût une mau-
'aise femme. Elle avait seulement le tort de parler
rop librement sur certaines choses. Une femme
s'expose toujours à être mal jugée, quand elle ne se
conforme pas strictement aux usages et aux conve-
nances.

— Oui, mon parrain. Qu'est-ce que vous auriez fait, si mademoiselle Duguin n'avait pas été si généreuse?
— J'aurais cherché, avec M. Dubruel, le moyen de placer notre chère enfant, comme institutrice ou comme gouvernante dans une maison honnête. — Est-ce que ces places-là se trouvent facilement? — Très difficilement, au contraire. Il est difficile, même pour un homme, de trouver un bon emploi; mais cela est vingt fois, cent fois plus difficile pour une femme. — Assurément, mon parrain, dit-il avec un peu d'animation, vous n'auriez pas souffert que la fille de votre ami devînt une servante? »

Je ne pus m'empêcher de sourire, car Julienne avait été servante chez madame Guillemot, et M. l'adjoint lui-même avait été domestique chez mon père et chez M. Ozon; mais ne voulant pas, pour le moment, discuter la thèse de l'égalité avec un si rude logicien, je me contentai de lui dire, ce qui était vrai, que j'avais pensé à continuer moi-même l'éducation de ma pupille, à lui faire prendre un brevet, et à lui obtenir une place d'institutrice-adjointe.

« Mais, mon parrain, si M. Maillard ne vous avait

pas trouvé pour prendre soin de sa fille après sa mort? — Il se serait adressé à quelque autre de ses anciens amis. — Et s'il n'avait pas d'ami? — Il aurait écrit à quelque homme de cœur, à M. Dubruel, par exemple. — Et s'il n'avait pas connu M. Dubruel?

—Où veux-tu en venir avec toutes tes questions, lui dis-je un peu impatienté? Dis-moi tout de suite ce qui te trotte par la tête; car je suis persuadé qu'il y a encore du Jean Le Flô par là-dessous. —Oui, mon parrain, il y en a. Mais dites-moi d'abord si M. Maillard était un honnête homme? — Un très honnête homme, répondis-je en le voyant venir. — Eh bien, mon parrain, la fille d'un très honnête homme ne doit pas être exposée à mourir de faim. Cela est contraire à la raison et à la justice.

—Jeannic, lui dis-je en riant, tu n'es qu'un socialiste, et un socialiste pire que mademoiselle Duguin. —Que mademoiselle Duguin! dit-il, Je voudrais bien lui ressembler à mademoiselle Duguin, car elle a fait une bonne action; et j'en ferai aussi quand je serai grand. Mais, mon parrain, pourquoi m'appelez-vous socialiste? Je ne vois pas qu'il y ait grand mal à être socialiste, si l'on mérite ce nom en disant que personne ne doit être malheureux sans l'avoir mérité. —Il y a, lui dis-je, deux sortes de socialistes: les uns le sont par bonté, parce qu'ils voudraient que personne ne fût malheureux, et les autres par convoitise et par jalousie, parce qu'ils ne peuvent pas souf

frir que les autres possèdent des biens dont ils sont eux-mêmes privés. Ton grand-père et toi, lui dis-je, vous êtes des socialistes de la première espèce, et vous avez dans votre erreur des compagnons très illustres, Fénelon, par exemple. Tu as peut-être lu *Télémaque?* — Oui, dit-il. Je l'ai dans ma bibliothèque. » Il avait quatorze volumes dans « sa bibliothèque ». Je les avais comptés et triés, et je me proposais d'y faire des additions considérables. « Puisque tu as lu *Télémaque*, lui dis-je, tu connais la république de Salente. Crois-tu qu'on puisse la réaliser? — Je sais, dit-il, que ce n'est qu'un rêve, mais c'est un beau rêve. — Pas si beau, lui dis-je; et si tu veux bien y penser quelque temps, tu verras qu'il ne te serait pas agréable à toi-même de faire partie de la quatrième classe, ou même de la première classe, de porter toujours le même vêtement, de manger la même nourriture, de travailler toujours aux mêmes choses. — Oui, dit-il, cela m'ennuierait. Je crois que, quand on est grand, on ne peut pas être tenu comme des enfants qui sont à l'école. Mais aussi, mon parrain, je vous ai dit que ce n'est qu'un rêve. — C'est un rêve, et un mauvais rêve, lui dis-je, puisqu'il supprime la liberté, et il en est ainsi des inventions de tous les socialistes, même les meilleurs. »

Il parut mortifié, et même, je dois le dire, un peu indigné. « Ainsi, il ne faut pas s'occuper des pauvres gens! Il faut les laisser souffrir, sans les regarder! Ils peuvent bien mourir de faim, ce n'est pas notre

affaire, à nous autres qui avons de quoi dîner! — Tu déraisonnes, mon cher garçon, lui dis-je un peu sévèrement. Qui te donne le droit de me faire dire qu'on ne doit pas s'occuper de ceux qui souffrent? — Oui, je sais, dit-il; vous leur faites l'aumône! » Il avait des airs de mépris impayables. Je retrouvais non seulement les propos, mais l'accent solennel et emphatique de son grand-père. « Il ne faut pas, dis-je très simplement, tant mépriser ceux qui font l'aumône et ceux qui la reçoivent. L'aumône doit être faite avec discernement; elle doit être reçue avec reconnaissance, et en même temps avec dignité. Cela dit pour ne pas tomber dans des exagérations que je trouve un peu ridicules, je conviens avec toi que l'aumône n'est qu'un palliatif souvent insignifiant, et que ce n'est pas en leur donnant de l'argent qu'on sert le mieux les pauvres. Au lieu d'adoucir leurs maux quand ils sont tombés, il vaut bien mieux leur donner les moyens, ou de ne pas tomber, ou de se relever par leurs propres forces. La société s'en est préoccupée; elle redouble journellement ses efforts, et, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire, il serait injuste et cruel de ne pas rendre justice à ce qui a déjà été fait. »

Jean Le Flô entra dans ma chambre comme je prononçais ces derniers mots, et il les appuya avec énergie. Jeannic nous regardait tous les deux l'un après l'autre avec un certain étonnement. « Ton petit-fils, lui dis-je, est tout surpris de nous voir d'ac-

cord, parce que je lui ai dit deux ou trois fois que tu étais un exalté et un rêveur... — Et un socialiste, dit Jeannic, qui avait ce mot sur le cœur. — Et un socialiste, repris-je; mais tu sais, Jeannic, un socialiste de la bonne espèce; de l'espèce de Fénelon et de mademoiselle Duguin! » Il se mit franchement à rire. « Je sais bien, dit-il, que vous pensez les mêmes choses, quoique vous les disiez chacun à votre façon. Mais, mon parrain, quelles sont donc les inventions dont vous parlez, et qui doivent servir de remède à la misère?

— Je ne te citerai pas les hôpitaux, lui dis-je... — Non certainement, mon parrain, ni les hospices, parce que ce ne sont que des adoucissements pour ceux qui sont tombés, » dit-il en imitant légèrement ma voix. Je lui répondis sans perdre ma bonne humeur : « Mais tu conviendras qu'il serait bien malheureux de ne pas les avoir. As-tu des objections contre les écoles? —Non! dit-il avec ardeur. » Et il ajouta, en rougissant et en regardant son grand-père, qui caressait ses longs cheveux : « J'ai lu dans un livre, mon parrain, qu'il faut donner aux écoles tous les millions dont elles ont besoin, et ne pas les regretter. — Tu n'es qu'un vil flatteur... On ne fera jamais rien qui soit plus efficace que l'école pour améliorer la condition des sociétés humaines; et quand je dis l'école, je parle également des plus humbles écoles de hameaux, où l'on apprend l'*a b c* aux petits enfants, et des plus hautes universités, où l'on

recule les bornes de la science. » Jeannic, en prenant tous ses plus grands airs : « Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. — Tu ferais mieux, dis-je à Le Flô tout en lui serrant la main, de lui faire lire de plus beaux livres. — J'ai mes idées sur ce sujet, » me dit mon camarade en riant, et en embrassant son petit-fils, qui me donna ensuite à moi-même un gros baiser. J'étais plus touché de ces témoignages d'affection que je ne voulais le paraître. « Mais continuons, lui dis-je. Avez-vous, à Saint-Jean, une société de secours mutuels ? — Oui ! oui ! dit Jeannic, et c'est mon père qui l'a fondée et qui en est le président. Il a été à Vannes tout exprès pour étudier les deux sociétés qui s'y trouvent ; il a rapporté ici les règlements, et grand-père et lui ont fait des conférences tous les dimanches pour expliquer la chose aux paysans. Mon père disait qu'ils avaient la tête bien dure. Ils ont fini cependant par comprendre, car la société est fondée et grand-père dit que c'est une société modèle.

— Et tu sais sans doute, mon bon ami, quel est le but d'une société de secours mutuels ? — Oui, mon parrain. Les ouvriers, et tous ceux qui vivent à la journée, se trouvent tout à coup sans ressources quand la maladie les empêche de travailler. Ils sont obligés alors de compter sur la bonne volonté de leurs voisins et de leurs amis, qui, n'ayant eux-mêmes que le nécessaire, et étant obligés de travailler tout le

r, ne peuvent que difficilement leur venir en
e. On a donc songé à faire une bourse commune,
ıs laquelle les associés versent tous les mois,
tous les samedis, une somme modique qui, mul-
liée par le nombre des adhérents, devient très
portante. La charge est si légère, que les moins
hes la supportent sans trop de peine; et le béné-
; est considérable, car, si la maladie survient, non
ılement on reçoit pour rien les visites du médecin
la société et les remèdes fournis par le pharma-
n de la société, mais on touche encore une petite
nme prise sur le fonds commun, et qui remplace
qu'à un certain point le salaire. C'est une excel-
te institution. Mon père dit qu'un bon ouvrier
fait partie d'une bonne société de secours mu-
ls ne dépend plus de personne.

—Ton père a raison, mon ami, s'il ne pense qu'aux
ladies accidentelles, à celles qui durent un certain
ıps et qui peuvent se guérir. Mais il y a des infir-
;és, des incapacités de travailler malheureusement
urables. Par exemple, un couvreur tombe du haut
n toit et se casse un bras ou une jambe; un tail-
r ou un autre ouvrier perd la vue. Dans ces cas-là,
dra-t-il aller à l'hospice? se séparer des siens?
st bien dur. Et puis, il n'y a pas toujours un hos-
e, et quand on en a un, il ne s'y trouve pas tou-
rs une place vacante. Voilà donc un ouvrier qui,
r encore, était vaillant et bien portant, qui élevait
n sa petite famille, et qui, du jour au lendemain,

se trouve réduit à mendier, inutile aux autres et à lui-même. A-t-on pensé à celui-là, mon Jeannic? Les sociétés de secours mutuels ne peuvent pas avoir de pensionnaires perpétuels; il a donc fallu chercher autre chose. A-t-on cherché? a-t-on trouvé?

— Dites-le-moi, je vous en prie, mon parrain. Je suis bien sûr que l'on a cherché, mais j'ai bien peur qu'on n'ait pas pu trouver.

— On a trouvé la caisse d'épargne. On s'est dit: Les riches augmentent leurs richesses de deux façons, en travaillant et en épargnant. On ne peut pas toujours faire un travail productif; mais on peut presque toujours épargner. Aux riches, aux gens aisés, cela est très facile; à ceux qui ne gagnent que le strict nécessaire, cela est presque impossible. Cependant ce n'est pas impossible tout à fait. Il y a toujours un moment, même dans la situation la plus gênée, où l'on peut dépenser un peu moins qu'on ne reçoit. Pourquoi les pauvres gens ne se donnent-ils pas la peine d'épargner ce peu, et de l'accumuler? C'est que les sommes sont si petites et la privation si dure, qu'on ne voit pas la raison d'aggraver encore une situation déjà trop pénible. D'ailleurs, jusqu'à la création de la caisse d'épargne, la somme épargnée restait là inerte, stérile : 20 francs épargnés aujourd'hui ne faisaient que 20 francs au bout de vingt ans, et peut-être moins de 20 francs, puisque la valeur de l'argent diminue au lieu de s'accroître. Le bourgeois qui a mis 500 francs de côté, les place, en tire un

intérêt; ses 500 francs travaillent pour lui sans qu'il s'en mêle; ils valent 525 francs ou 520 francs au bout d'une année, 540 francs au bout de la seconde; et comme les intérêts s'accumulent et portent eux-mêmes des intérêts, cela va d'abord tout doucement et ensuite plus vite, de sorte qu'au bout d'un certain nombre d'années le capital se trouve doublé. Si l'ouvrier, le journalier, le pauvre, qui n'épargne jamais 500 francs, ni 100 francs, ni même peut-être 20 francs, pouvait aussi placer à intérêt les 5 francs, ou le franc, ou les centimes qu'il parvient à économiser, il aurait une raison toute nouvelle de se priver; et cette raison serait de jour en jour plus forte, à mesure que sa mise s'accroîtrait. Voilà, mon enfant, l'idée économique et l'idée morale sur laquelle repose l'institution de la caisse d'épargne. L'Etat s'en est mêlé : il fait gratis le service administratif; il garantit les fonds déposés, et l'intérêt. Les déposants sont d'abord venus lentement; à présent l'habitude est prise, et plus elle se répandra, plus les mœurs y gagneront, et plus la situation du pauvre perdra ce qu'elle a de douloureux et de précaire... Mais, j'y pense, il est impossible que tu ne connaisses pas l'existence de la caisse d'épargne?

— Je la connais si bien, mon parrain, que tel que vous me voyez, moi, Jeannic Le Breton, j'ai 250 francs placés à la caisse d'épargne.

— En vérité! Et comment as-tu accumulé ces richesses?

— Notre maire, me dit Jean Le Flô, est cloué, comme tu le sais, sur son fauteuil, de sorte que l'administration roule exclusivement sur moi. Mais, dit-il, si je ne peux pas travailler, je peux payer; et il a toujours la bourse à la main. C'est lui qui a payé de ses deniers les deux pompes de la commune. Entre autres cadeaux, il donne tous les ans huit livrets de 25 francs pour notre distribution des prix. Jeannic en a eu deux pour sa part l'année dernière; et, ajouta-t-il en clignant de l'œil, il se peut qu'il en ait encore autant cette année. Le Breton faisait quelques difficultés pour permettre à son fils de recevoir ces livrets: c'est comme pour les bourses, disait-il, il faut laisser cela à ceux qui en ont besoin; mais j'ai trouvé le moyen de nous tirer d'affaire. Puisque ton fils reçoit pour 50 francs de livrets, lui ai-je dit, tu vas tout à l'heure me verser 100 francs dans la caisse des écoles. Voilà comment Jeannic est capitaliste. Tu comprends que nous avons trouvé plus d'une occasion de grossir un peu son magot. Il a déjà ses projets pour le moment où, étant arrivé au maximum de 1000 francs, il sera obligé de retirer son argent de la caisse d'épargne, et de faire un placement régulier.

— Fort bien; mais, autant que j'en puis juger à sa mine, notre financier n'est pas pleinement satisfait de nos explications.

— Non vraiment, mon parrain : je vois bien les avantages de la caisse d'épargne; mais je sais aussi que la journée d'un ouvrier ne se paie pas

plus de 2 francs ou 2 fr. 50 c. pour les meilleurs corps d'état (Jeannic est de Saint-Jean-Brévelay) et qu'on ne peut pas travailler tous les jours. Ceux qui mettent à la caisse d'épargne sont pauvres, mais ce ne sont pas les plus pauvres; et cependant, mon parrain, de qui aura-t-on pitié, sinon de ceux qui souffrent le plus? Et même nous autres, qui avons nos livrets et notre compte, ajouta-t-il en riant, nous avançons en vérité bien doucement. Il faut avoir épargné bien longtemps, bien persévéramment, pour compter qu'on a mis sa vieillesse à l'abri du besoin.

— Nous avons encore, lui dis-je, la caisse de la vieillesse, qui fonctionne comme la société de secours mutuel et garantit une certaine rente à un certain âge, moyennant une certaine cotisation que l'on paie.

— Une certaine rente, un certain âge, une certaine cotisation, tout cela est un peu vague, mon parrain; et je gage que cette certaine rente n'est pas grosse, et que cette certaine cotisation est bien lourde à payer.

— Tu te trompes, mon enfant : l'opération est fondée sur ce que les assurés qui meurent avant l'âge où ils auraient reçu une pension perdent toutes les cotisations qu'ils ont payées, et qui reviennent ainsi à la masse.

— Et vous croyez, mon parrain, qu'avec la caisse de la vieillesse, on peut être sûr de ne jamais être réduit à la misère et à la mendicité?

— Non, mon enfant. Nos remèdes ne suppriment

pas le malheur; ils l'adoucissent et le rendent plus rare. La science économique ressemble en cela à la médecine, qui trouve des remèdes pour des maladies réputées incurables, qui diminue la durée d'autres maladies, ou parvient à les rendre moins douloureuses, mais qui ne rêve pas d'arriver un jour à supprimer entièrement les maladies.

— Votre caisse de la vieillesse, mon parrain, ne sauve que le vieillard, et ne fait rien pour ceux qui tiennent à lui, qui ne vivent que par lui. Grand-père dit que la loi, et même la loi pénale, a des entrailles, ce que je ne suis pas sûr de comprendre. Si elle a des entrailles, elle doit avoir pensé aux veuves et aux orphelins.

— Je te parlerai une autre fois de la loi pénale, mon enfant; mais puisque nous en sommes aux sociétés de secours et aux institutions de prévoyance, je te dirai qu'on a inventé les assurances sur la vie, précisément dans l'intérêt des orphelins. Un père, un mari, dépose une somme, ou s'engage à payer une cotisation, sans qu'il lui en revienne jamais rien, à condition que la compagnie d'assurance paiera à sa veuve ou à ses enfants une somme beaucoup plus forte que toutes celles qu'il a versées. On peut ainsi mettre ceux qu'on aime à l'abri du besoin, avec un sacrifice relativement très léger. »

Jeannic promenait sa main avec agitation sur son front et dans ses cheveux, comme un homme qui veut mettre de l'ordre dans ses idées, et qui voit les

əstions surgir en foule. « Caisses d'épargne, caisses
retraites pour la vieillesse, assurances sur la vie...
avez-vous encore, mon parrain? — Si j'en ai! je
ıi pas même parlé des assurances contre l'incen-
ɔ, ni des assurances contre la grêle, ni des assu-
ıces maritimes, ni...

— Mais est-il bien nécessaire de connaître tout
a, mon parrain?

— Il suffit, mon ami, de savoir que le principe de
mutualité est excellent, et qu'il est déraisonnable
ne pas prendre ses précautions contre les mau-
ses chances, puisqu'on le peut. Quant aux formes
s sociétés de secours, d'assurance mutuelle et de
évoyance, elles sont infinies; tu as tout le temps
les étudier. — Va faire une partie de balle! »

X

LA FABRIQUE

« En route! en route! Voilà le premier jour des vacances; il fait un temps splendide. Nous partons pour Saint-Caradec!

— Pour Saint-Caradec, mon parrain! Est-il possible? Il y a plus de cinq lieues!

— Il n'y en a que quatre. En route! en route! La carriole est attelée. Grand-père vient; et Julienne, e madame Guillard. On a mis dans le coffre un boı jambon, des crêpes, des bouteilles de vin. Nous trou verons là-bas du raisin et des poires magnifiques. I n'y a que les paresseux qui resteront à la maison.

— Ce ne sera pas moi, dit Jeannic. En route! eı route! Nous allons joliment nous amuser. Et nou monterons à pied la côte de Cadoudal?

— A pied ! Comment donc ? Voudrais-tu la monter
voiture ? Une côte toute bordée de chèvrefeuilles,
illets sauvages et de clématites ! Il me semble que
sens déjà la bonne odeur. Il faut mettre ton cha-
u de paille.

—Et prendre mon filet et ma boîte pour les papillons.
dame Guillard, si nous trouvons un beau Nacré,
un beau Vulcain, nous le garderons pour le musée
tonal. Mon parrain, est-ce une bien belle ville,
nt-Caradec ?

— Une ville ! Il n'y a pas plus de quatre maisons !
u appelles cela une ville ? Est-ce comme cela que
connais ton département ?

—Ne vous fâchez pas. Qu'est-ce donc que nous allons
ter ?

— La fabrique, morbleu ! La nouvelle fabrique ! Fi-
ure et tissage mécanique ! Des broches par milliers !
ouvriers par centaines ! Et des rattacheurs ! Et
soigneuses de carderie !

— Bravo ! bravo ! Mathurin, Françoise, nous allons
le nouveau tissage mécanique ! Vous garderez
a la maison. Il ne nous arrivera rien, n'ayez pas
r ! En route ! En route pour Saint-Caradec ! »

Nous voilà partis.

e n'avais pas la moindre intention d'expliquer
annic dans quel état on reçoit le coton, par quels
cédés on le prépare, ni le mécanisme d'un métier
-acting, ni le tissage et le pliage des étoffes. Je
geais surtout à lui faire faire un joyeux voyage,

à le tirer un peu de Saint-Jean-Brévelay, à lui donner le spectacle de cette machine à vapeur mettant tous ces métiers en mouvement, de cette grande activité si parfaitement gouvernée et disciplinée, de ces transformations rapides d'une matière première que l'on voit d'abord sale et emmêlée, et qui, si peu de temps après, se roule sur un fuseau en fil d'une admirable ténuité. Il ne manqua pas d'être émerveillé de ce qu'il voyait. La vapeur ne lui était apparue jusque-là que sous la forme d'une charrue mécanique. Il regardait de tous ses yeux les bancs couverts de broches immobiles qui tout à coup se mettaient à tourner toutes ensemble avec une rapidité vertigineuse, et tout à coup s'arrêtaient pour recommencer à tourner un moment après. Je le promenai à travers toutes les salles, et le conduisis même dans les magasins remplis de fils de tous numéros et d'immenses métrages d'étoffes fabriquées. Nous ne quittâmes la fabrique que quand la cloche annonça la suspension des travaux pour le déjeuner. Je lui montrai sous un hangar les femmes à qui leurs enfants avaient apporté leur déjeuner dans un bidon; nous entrâmes dans le restaurant où la compagnie fournit à ceux de ses ouvriers qui se sont abonnés des mets de bonne qualité à prix coûtant. Je le conduisis aussi à l'école; il vit partir les enfants qui allaient commencer leur demi-journée, et arriver ceux qui avaient fini la leur. Il aurait bien voulu rester jusqu'à la nuit pour assister à la sortie des

ouvriers et des ouvrières, et peut-être à leur repas du soir; mais nous avions un voyage à faire, et nous devions être de retour pour le dîner. Je parcourus avec lui quelques logements d'ouvriers, ceux qu'ils ont loués dans le village, et ceux que les plus avisés d'entre eux occupent dans la cité bâtie tout exprès par la compagnie. Mon philosophe avait beaucoup regardé, il avait fureté dans tous les coins. Il était surtout surpris de trouver toutes les maisons vides. De quoi s'étonnait-il? Ne venait-il pas de voir dans les ateliers les hommes, les femmes, les enfants? Un village de fabrique est désert depuis la cloche qui sonne l'entrée jusqu'à celle qui sonne la sortie.

« Mais, mon parrain, que deviennent les tout petits enfants? » Je l'attendais là. Je le conduisis à la crèche. C'était la première qu'il voyait. Les promenades des marmots, leurs chants et leurs exercices, lui causèrent un véritable ébahissement. De la crèche, nous passâmes à l'asile. Les écoles venaient ensuite; mais là il se retrouvait comme chez lui. Il fallut enfin remonter en voiture. On s'entassa comme on put, et grand-père fouetta vigoureusement la jument pour ne pas arriver trop tard. Jeannic fut taciturne tout le temps de la route. Il réfléchissait à tout ce qu'il avait vu dans la journée.

Le lendemain, il avait cent questions à me faire, sur la force de la vapeur et la façon dont on l'alimente, sur les courroies de transmission, sur les tordeuses et les retordeuses, sur la navette qu'une

puissance inconnue lance d'un bout à l'autre
métier à tisser. Il voulait savoir le nom de tous
engins et de toutes les opérations, et des renseig
ments, et des explications; ce que c'était qu
coton, de quel pays il venait, comment on le tr
portait. Je lui dis quels étaient les autres végé
qui servent de matière textile. Le lin et le cha
lui étaient bien connus. Je lui parlai auss
la laine, de la soie, du jute. Deux jours a
nous n'étions pas encore sortis de tous ces dé
et il n'avait pas l'air de vouloir finir. Cette cur
dans un si jeune enfant me faisait plaisir, et
tant ce n'était pas pour lui fournir des idées :
mécanique et l'industrie que j'avais préméditė
excursion.

« Et les hommes, lui dis-je enfin ? tu ne m'en p
pas ?

— Les hommes, mon parrain ? Quels homm

— Les hommes, les femmes et les enfants
fabrique. »

Il se mit à rire. « Ce sont des gens comme
autres. Je ne crois pas qu'ils soient tous du p
doit y en avoir qui viennent de bien loin ; peu
de Vannes.

— Cela, lui dis-je, est très présumable, et peu
de beaucoup plus loin. Une usine n'a pas to
d'ouvrage à faire. Le jour où elle éteint ses
neaux, les ouvriers se dispersent et vont cherch
l'emploi dans un autre centre industriel.

— Ce doit être très malheureux pour eux, surtout
ɪnd ils ont de la famille. Pourquoi ne se mettent-
pas à la terre ?

— Il est rare, mon bon ami, qu'on puisse ainsi
ɪnger d'état. Un très bon fileur serait un très mau-
is laboureur. Et comment veux-tu que la terre em-
ɔie du jour au lendemain 200 ou 300 ouvriers,
ut-être davantage, qui se trouvent renvoyés tous
la fois ? Un des fléaux particuliers de la grande
dustrie, ce sont ces interruptions subites de tra-
il, qui tiennent à des causes très diverses, quel-
ıefois aux prétentions des ouvriers eux-mêmes qui
mandent à toucher des salaires plus élevés, et
trent en lutte avec leurs patrons. Il y a des crises
dustrielles qui font autant de mal que la guerre
la peste.

— Et malgré cela, on persiste à entrer dans ces
ɪnds ateliers ? C'est peut-être par paresse ?

— Par paresse ! Voilà une idée à laquelle je ne
attendais pas ! Que veux-tu dire ?

— Mais, mon parrain, le métier de ces gens-là n'est
s fatigant. Ils sont là dans des salles grandes
nme notre église ; ils ont de l'espace, de bon air ;
ne font rien qu'avancer et reculer, en donnant un
er mouvement de la main ; il y en a même qui
tent en place, et qui sont assis. Les rattacheurs et
rattacheuses font un nœud dans un fil toutes les
q. minutes. Qu'est-ce que tout cela, auprès de la
ne d'un garçon de charrue ? J'ai vu Nicolas, qui

est si fort, revenir le soir en se traînant derrière ses bœufs, et ne pouvant plus remuer ses jambes, à force d'avoir marché toute la journée sous le soleil dans les terres remuées. Et les forgerons, mon parrain? Et les charrons? Et les couvreurs, qui sont toujours sur les toits? Voilà des métiers dangereux et difficiles!

— Et les tailleurs, mon ami? Est-ce que tu crois qu'ils ne sont pas fatigués le soir, quoiqu'ils n'aient eu à la main qu'une aiguille?

— Oui, mon parrain, parce qu'ils sont restés sur leur établi toute la journée et qu'ils se sont fatigué la main et les yeux.

— Toute la journée, voilà le secret, mon enfant. C'est ce mouvement, peu fatigant en lui-même s'il ne durait que peu de temps, et cette attention prolongée pendant onze heures, qui finissent par devenir une très lourde tâche. Tous les ouvriers que tu as vus sont astreints à l'assiduité la plus complète. Excepté le moment de leur repas, ils sont attachés à leur métier, et ne peuvent ni s'en éloigner, ni même en détourner pour un instant leur attention.

— Vous avez raison, je n'y pensais pas, mon parrain. Mais alors, si le métier est si fatigant, et exposé à des crises si fâcheuses, comment les fabriques trouvent-elles des ouvriers?

— On trouve preneurs pour toutes les charges, même les plus lourdes, mon pauvre garçon; car il

manque pas de gens qui ont besoin de gagner
r subsistance à tout prix. Mais il faut que tu
hes que les salaires sont très élevés dans les fa-
ques, ce qui compense bien des choses. Combien
journaliers gagnent-ils à Saint-Jean?

– Un franc quand ils sont nourris, et 2 francs,
lquefois 2 fr. 50 c., sans nourriture. Les femmes
t moins payées, et les enfants qu'on emploie
ime pâtours ou pâtouresses, sont bien heureux
nd on leur donne plus de 2 francs pour la se-
ine. Et encore, dans beaucoup de fermes, on fait
tir les bestiaux le dimanche.

– Eh bien! dans les fabriques, les femmes peuvent
ner des salaires de 3 francs, et souvent davan-
e; les enfants ont des semaines de 7 ou 10 francs.
bon ouvrier gagne couramment ses 5 francs par
r.

– A ces prix-là, mon parrain, une famille d'ou-
rs où tout le monde travaille, le père, la mère
es enfants, peut être véritablement riche.

– En voilà, mon Jeannic, qui peuvent mettre à la
se d'épargne, et à la caisse de la vieillesse, et
fiter de toutes les institutions dont nous avons
lé l'autre jour!

– Oui, pourvu qu'il n'y ait pas de crise! Mais vrai-
it, mon parrain, malgré cette assiduité dont vous
liez, et qui est fâcheuse, je trouve que les ou-
rs de fabrique sont bien heureux, toujours, bien
endu, quand il n'y a pas de crise.

— Il y a pourtant une chose à considérer, mon ami : c'est que le père, la mère et les enfants ne passent pas leurs journées ensemble. Le père et la mère entrent chacun dans leur atelier à sept heures du matin, c'est-à-dire à la pointe du jour ; ils en sortent à six heures du soir, c'est-à-dire à la nuit. Si leurs enfants sortent à la même heure, ils peuvent rentrer ensemble, prendre ensemble leur repas du soir. Très souvent, comme il n'y a personne à les attendre chez eux, ils dînent dans un restaurant. La mère, qui, avant d'être tisseuse, ou soigneuse de carderie, avait été rattacheuse dès l'âge de sept ans, ne sait ni allumer du feu ni enfiler une aiguille. Est-ce que cela ressemble aux familles que tu connais, mon Jeannic ?

— Je n'y avais pas pensé, mon parrain. Mais à présent, cela me paraît terrible.

— C'est au moins très grave, et digne de toute l'attention d'un philosophe tel que toi. Et te rappelles-tu les crèches que nous avons visitées ?

— Oui, mon parrain. Ce sont comme des ateliers où l'on apprend aux plus petits enfants à se passer des soins de leurs mères.

— Dis plutôt que ce sont des asiles où on les remplace. Les crèches sont un des moyens les plus ingénieux et les plus touchants qu'on ait inventés pour remplacer la famille. On fait beaucoup d'efforts, en tout genre, ou pour remplacer la famille, ou pour l'empêcher de se dissoudre. Des fabricants au cœur

généreux ont pris l'initiative de payer leur salaire aux jeunes mères pendant les premières semaines après l'accouchement. Cette simple mesure, sans parler de ses effets moraux, a diminué dans une forte proportion la mortalité des nouveau-nés. On a formé des sociétés pour construire des cités ouvrières, où la famille est commodément et proprement logée. Au moyen d'une combinaison économique très simple, l'ouvrier, en subissant une retenue sur son salaire, peut devenir au bout de douze ou de quatorze ans propriétaire de sa maisonnette. D'autres dispositions, en abaissant le prix de la plupart des denrées par l'achat en gros et la suppression des intermédiaires, introduisent dans le ménage assez d'aisance pour que la femme renonce à l'usine, et se voue à l'administration de son intérieur, ce qui est sa vocation véritable. Retrouver la mère, c'est refaire la famille, mon Jeannic.

— Et fait-on cela à Saint-Caradec?

— On le fait ou on va le faire. Maintenant, sais-tu pourquoi j'ai tenu à appeler ton attention sur toutes ces questions? C'est que les machines, que l'on connaissait à peine il y a cinquante ans, sont destinées à se multiplier. Elles se partageront la France avec l'agriculture. Beaucoup de contrées qui sont aujourd'hui exclusivement agricoles deviendront exclusivement industrielles, ou, ce qui est plus avantageux, à la fois industrielles et agricoles. L'agriculture est le monde de la tradition et de la famille; l'industrie,

doivent accueillir le progrès, y aider, et en même temps préserver de toute atteinte les mœurs et l'esprit de famille. »

Je vis que Jeannic ne me suivait plus. Je voulus au moins lui laisser sur tout cela une idée simple, qui se gravera dans son souvenir, et dont il comprendra plus tard l'utilité et la portée.

« Mon enfant, lui dis-je, sais-tu quel est le plus grand service qu'on puisse rendre aux patrons et aux ouvriers?

— Quel est-il, mon parrain?

— C'est de leur persuader aux uns et aux autres que leurs intérêts, loin d'être opposés, comme ils le croient quelquefois, sont absolument les mêmes; qu'ils doivent travailler au bien-être les uns des autres, par fraternité sans doute, mais en même temps par égoïsme; que rien n'est plus avantageux aux patrons que le bonheur de leurs ouvriers, ni aux ouvriers que la prospérité de leurs maîtres.

« Aimer, servir; faire le bien, faire du bien. Souviens-toi toute ta vie, mon enfant, que la haine n'est pas seulement une mauvaise passion, mais un mauvais calcul. »

XI

LE JUGE

jour, je voulus aller revoir le moulin de Pon-
vrant, qui a autrefois appartenu à mon père.
une bonne course, d'environ trois quarts de
Jeannic était seul avec moi; car son grand-
était resté à la maison pour je ne sais quelle
ne pressée, en nous promettant de venir au-
t de nous à notre retour. Le moulin de Ponté-
ant a cela d'original que, quand on y arrive du
e Saint-Jean, on aperçoit la roue au beau mi-
e la prairie, et l'on ne voit pas la maison. Seu-
it, le long de la rivière et à côté de la roue, il y
alus tout couvert de citrouilles, de haricots, de
esols et de groseilliers. C'est le toit du moulin.
nant de l'autre côté, c'est-à-dire en suivant le

à un mètre environ au-dessous de nous, un
appuyé sur le déversoir; mais le déversoir éta
et la roue du moulin immobile. Jeannic me
c'était le meunier. Celui-ci leva la tête en s'en
nommer, me salua poliment, et me dema
pouvait quelque chose pour mon service. J
quelques questions banales, que me suggérèr
anciens souvenirs. Rien n'était changé dep
quante ans. La prairie était toujours verte e
cageuse, l'eau du ruisseau toujours limpide
à la maison, enfouie de trois côtés sous la te
verdure, elle semblait bâtie pour des siècle
parlai des belles truites que nous avions pê
au temps fabuleux de 1820, et des belles p
des belles cerises que nous allions cueillir
toit et dans son verger. « Mais, lui dis-je, je
nais à peine la rivière. Elle coulait autrefoi

illa une seconde, et reprit aussitôt son immobilité tandis que l'eau glissait entre les jantes.

« Vous voyez, me dit-il; il n'y a plus ni rivière, ni moulin; le meunier n'a plus qu'à prendre son bâton et à partir. » Il était triste et agité en parlant ainsi. — Mais, lui dis-je, je ne comprends pas que la rivière soit tarie; j'ai passé le pont il y a dix minutes, et il y avait une belle masse d'eau courante. — Montez sur la cheminée, dit-il (je n'avais pour cela qu'à lever le pied), et regardez là-bas, par-dessus la haie, dans les champs de M. de Saré. » Le mystère me fut aussitôt dévoilé. On avait creusé, dans les champs de M. de Saré, une quantité de petites rigoles, qui prenaient l'eau de la rivière au-dessus de la prairie de Pontécouvrant, et l'y reversaient quarante mètres plus loin, en formant sur un lit de pierres plusieurs jolies petites cascades, et en laissant le moulin parfaitement à sec.

« Il me semble bien, lui dis-je alors, que le moulin de Pontécouvrant, et le champ que je vois là-bas, font partie du domaine de Kerjau, et appartiennent au baron de Saré. Il vous a loué votre moulin, et en même temps le cours d'eau qui le fait marcher. Vous avez droit à l'un comme à l'autre. Adressez-vous à votre propriétaire, au lieu de penser à vous en aller. — Le baron de Saré? dit-il, Il doit être à présent en Algérie. Je n'ai affaire qu'à son intendant, qui veut me forcer de partir, et qui prétend que j'ai assez d'eau pour mon moulin. — Comment! lui dis-je; il

n'y a qu'à ouvrir les yeux. — Oui, monsieur, aujourd'hui, parce que le temps est au sec depuis huit jours; mais quand il y a de grandes pluies, ce qui arrive, comme vous savez, très souvent, l'eau me revient; de sorte que l'intendant prétend qu'il est dans son droit, et qu'il n'a pas à répondre de la sécheresse. Et savez-vous, monsieur, ce qui en résulte? C'est que mes pratiques me quittent pour aller à Saint-Allouestre, et que je suis déjà à peu près ruiné. — Eh bien! à votre place, j'irais chez le juge. »

Il ne répondit pas. Je fis le tour de la maison, et vins le retrouver devant sa porte. Je vis alors que sa femme et sa fille étaient assises sur le seuil. Elles m'invitèrent à entrer. Jeannic but un peu de lait. Je reparlai de nouveau du juge; mais la meunière n'était pas plus disposée que son mari à recourir à la justice. Elle ne me dit que ces mots : « Ce n'est pas la peine. » Je n'insistai pas, pensant qu'il y avait quelque terme arriéré, ou que, d'une façon ou d'une autre, le locataire se trouvait à la merci de l'intendant. Cet incident assombrit notre promenade, et Jeannic, fort préoccupé, et, à ce qu'il me parut, assez irrité, me demanda à plusieurs reprises, en retournant au bourg, si la loi ne pouvait rien contre ces maudites rigoles, la loi fondée sur la raison et la justice. « Vous-même, mon parrain, vous avez parlé du juge; c'est sans doute de M. Gaudin? — Oui, si c'est M. Gaudin qui est juge de paix. —Si c'est M. Gau-

! mais vous le connaissez, mon parrain. Il était dîner à Kerdroguen, vous savez. C'est le grand i de mon grand-père. Mon grand-père dit sou-t qu'après vous il n'a pas de meilleur ami. » Ce opos, en me prouvant que M. Gaudin était un mme, me fit penser de plus en plus que le meu-er n'était pas libre de s'adresser à lui. J'en parlai urtant à Le Flô, dès que je le rencontrai venant -devant de nous. « C'est justement l'heure de l'au-ence, me dit-il; si tu veux, nous allons pousser squ'au prétoire, et quand Gaudin aura fini ses faires, nous le ramènerons dîner à la maison. »

Nous trouvâmes M. Gaudin et son greffier en train tirer leurs robes; mais M. Gaudin ne put accep-r l'invitation de Le Flô, parce qu'il avait un con-il de famille à présider. « Il s'agit, dit-il, d'un phelin, et je ne suis pas trop content des disposi-ons des parents. Mais nous en causerons; je man-rai un morceau à la hâte après le conseil, et j'irai endre le café avec toi et Le Breton. »

Il vint en effet, et dès qu'il eut fini avec les affaires urantes, je mis sur le tapis l'affaire du meunier. Personne ne m'a parlé de cela, dit-il; ne vous en onnez pas trop. Quand le barrage de Cadoudal est rompu, un fermier est resté dix jours sous l'eau, ns se douter que l'administration fût responsable qu'il eût droit à une indemnité. Il faudrait décider tre homme à faire sa réclamation; je ne devine pas qui l'arrête, à moins que les rigoles ne soient

aux anciennes que son bail, ce qui n'est pas impossible. »

Quand le juge de paix se fut retiré, je demandai à Le Flô s'il expliquait la conduite du meunier par les motifs qu'avait supposés M. Gaudin. « Non, me dit-il d'un air préoccupé; je le connais pour un homme actif et intelligent. Il connaît ses droits et ses intérêts, et s'il n'avait pas de motifs très puissants, il aurait déjà pris ses mesures pour résister à l'intendant de M. de Saré. — Crois-tu, lui dis-je, qu'il ait des doutes sur l'intégrité de M. Gaudin? M. de Saré est un très gros propriétaire; il est député, il est influent... — Allons donc! me dit mon ami d'un ton bref et décidé. M. Gaudin est au-dessus de tout soupçon... Et pourtant, ajouta-t-il d'un air embarrassé, il y a un détail que tu ne sais pas. Gaudin avait fait la sottise d'acheter une charge de notaire beaucoup plus cher qu'elle ne valait. Il a été obligé de la revendre à perte après quelques années d'exercice. Il était venu vivre ici, et quoiqu'on y vive pour rien, c'est tout au plus s'il n'était pas dans la misère quand la place de juge de paix de notre canton devint vacante. M. de Saré, qui l'aime beaucoup et qui est un homme excellent, la demanda pour lui, à son insu, et l'obtint. Le pauvre Gaudin en pleura de joie.

Voilà, dis-je, qui serait embarrassant, si cette affaire de prise d'eau avait quelque intérêt pour un homme tel que M. de Saré. — Oh! sans doute; mais ce n'est pas la prise d'eau en elle-même; il est tou-

jours ennuyeux d'être appelé en justice et d'y succomber. Cet intendant est violent et vindicatif; il aurait des procès tous les jours, s'il n'était parvenu à terrifier tous ceux qui ont affaire à lui. C'est, au fond, une affaire désagréable pour Gaudin. — Mon Dieu, mon ami, je trouve que tu exagères tout cela. Il n'y a jamais de difficulté à faire son devoir. Sans doute, M. Gaudin doit sa place à M. de Saré... — Il la lui doit deux fois, dit Le Flô. M. Gaudin, qui est très républicain, a été destitué après le 16 mai. On avait inventé contre lui de telles calomnies, qu'après la chute du ministre qui l'avait révoqué, le ministre nouveau refusa de le rétablir. M. de Saré qui se trouvait ici, c'est-à-dire à trois ou quatre lieues d'ici, dans son château de Keriennec, partit tout exprès pour Paris, vit le ministre, montra qu'il avait des réponses victorieuses sur tous les points, et emporta d'emblée la réintégration de notre ami dans ses fonctions. — Et que vas-tu faire? — La justice avant tout, me dit-il. Je suis sûr de Gaudin; je suis même sûr de M. de Saré, si l'on ne le trompe pas. J'irai demain à Pontécouvrant pour me rendre compte de ce qui a été fait. Viendras-tu avec moi? — Volontiers. »

Mais Julienne, à qui nous parlâmes de nos projets, ne fut pas de cet avis. « C'est moi, dit-elle, qui irai avec mon père. S'il y a un secret, la présence de mon parrain pourrait les empêcher de parler. » Je vis, à son retour, qu'elle avait eu parfaitement raison. « Il y a un peu de tout, me dit-elle, un peu de cette apa-

thie du paysan breton, qui regarde la mauvaise fortune comme son lot naturel, un respect instinctif et héréditaire de la situation prépondérante « du seigneur », un sentiment très vif de la position de M. Gaudin, qui doit à M. de Saré tout ce qu'il est, et par-dessus tout, le secret que j'avais presque deviné, mon parrain, et qui leur fait, suivant moi, beaucoup d'honneur. C'est qu'ils sont encore plus les obligés de M. Gaudin que M. Gaudin n'est celui de leurs adversaires. Enfin, grand-père les a décidés. Fanchon (la meunière) voulait aller demander pardon à M. Gaudin de ce qu'allait faire son mari. — Non, a dit mon père, ce serait supposer qu'il lui en coûte de rendre la justice; mais je lui parlerai quand tout sera fini. Cette promesse les a beaucoup rassurés. — Je n'en serai pas quitte quand le procès sera jugé, a dit le meunier; j'aurai tous les jours des ennuis avec l'intendant. — Nous serons là, lui a dit mon père. » J'admirais comme tous les ressorts qui mettent en jeu les pauvres marionnettes humaines se trouvaient réunis dans cette petite cause, pour un si petit intérêt.

Je me sentais cependant légèrement ému, pendant que je me rendais au prétoire avec Jean Le Flô et son petit-fils, le jour où M. Gaudin devait juger le différend. A l'affluence inaccoutumée des assistants, je vis que tout le village prenait un intérêt passionné à ce qui allait se passer. M. de Saré était très aimé, mais on ne voyait que l'intendant, et puis « la cause des petits », qui remue toujours les masses. J'avais

soin de mettre Jeannic au courant de tout. La con-
ite du meunier avait obtenu sa pleine approbation,
point de vue des sentiments. « Mais, dit-il, il se
ɔmpe lourdement s'il croit que M. Gaudin sera
ıbarrassé. M. Gaudin se sacrifiera lui-même pour
de Saré, s'il en trouve l'occasion, parce que c'est
n devoir; mais la raison et la justice ne lui appar-
ɛnnent pas; il n'est que leur serviteur, il ne peut
s sacrifier à personne. » L'intendant se défendit
ec habileté, il donna quelques raisons plausibles,
autres qui ne valaient rien. Il prit plusieurs fois
parole, et la dernière fois il eut l'air de menacer
plaignant, et même le juge, ce qui lui valut sur-le-
ıamp une réprimande sévère. Le jugement lui donna
rt sans aucune réserve, et le condamna à des domma-
s-intérêts assez élevés. Il s'écria sur-le-champ avec
ıportement que la cause ainsi interprétée dépassait
compétence du juge, et qu'il allait interjeter appel.
L'audience étant levée, nous passâmes avec M. Gau-
n dans son cabinet. Il était aussi tranquille que
l avait eu à juger une cause ordinaire. Le Flô n'é-
it pas homme à lui faire compliment pour avoir
mpli son devoir. Il aperçut le meunier et sa famille
ıi rôdaient devant la porte; il les éloigna d'un geste
ıergique. Je signalais toutes ces circonstances à
on petit camarade, qui les comprenait à merveille.
sus que Jean Le Flô avait écrit à M. de Saré, et que,
âce à lui, M. l'intendant fut obligé de rentrer ses
iffes.

Jeannic, qui jusque-là n'avait jamais mis les pieds dans le prétoire, et pour qui la vue de ces deux hommes affublés de grandes robes noires et coiffés de bonnets carrés avait été un spectacle très extraordinaire, me poursuivit de ses questions pendant plusieurs jours. Il y en avait d'un peu enfantines. Les autres étaient dignes de cet esprit d'observation dont il me donnait journellement des preuves.

Il voulut d'abord savoir si le greffier délibérait avec le juge.

« Non; le greffier n'est là que pour faire les écritures. Le juge de paix rend tout seul ses jugements, sans consulter personne. »

Il me demanda si le juge de paix jugeait toutes les contestations.

« Il juge en dernier ressort celles qui ne dépassent pas 100 francs, et, à charge d'appel, tantôt jusqu'à 200 francs, tantôt jusqu'à 1500, et tantôt sans limitation, suivant les cas définis par les lois. Il juge aussi les contestations relatives aux salaires d'ouvriers, aux bornages des propriétés, aux dommages causés aux champs ou aux récoltes, aux réclamations des domestiques. Quand il s'agit d'intérêts plus élevés, la décision appartient au tribunal de première instance, qui siège au chef-lieu d'arrondissement. Mais, avant d'aller devant le tribunal, les parties comparaissent devant le juge de paix, qui entend leurs explications et parvient quelquefois à les concilier et à empêcher le procès. Il est à la fois un juge

pour les petites affaires, et un conciliateur pour les grandes. »

Jeannic avait entendu M. Gaudin, à notre première visite, parler d'un conseil de famille qu'il devait présider. Il voulut savoir ce que c'était, et pourquoi M. Gaudin y assistait.

« Le conseil de famille est une réunion des plus proches parents qui s'assemblent aux termes de la loi, soit pour examiner les actes du tuteur, soit même, dans certains cas, pour en nommer un, soit pour donner leur avis sur la conduite d'un citoyen majeur et maître de ses actions, mais qui, à raison de la façon désordonnée dont il emploie sa fortune, paraît devoir être mis sous l'autorité d'une autre sorte de tuteur, qui est alors désigné sous le nom de conseil judiciaire. Comme les parents, ainsi réunis, pourraient ne pas connaître la loi, ou comme ils pourraient avoir des intérêts contraires à ceux du mineur, le juge de paix préside le conseil, et il y remplit, en quelque sorte, le rôle d'un père.

— Le juge de paix a-t-il encore d'autres attributions?

— Certainement, il prononce des amendes en matière de simple police : cris et tapage nocturnes, conduite scandaleuse dans des lieux publics, contravention aux règlements municipaux sur le balayage des rues, la fermeture des cabarets, etc. Au décès des personnes qui laissent une succession, il pose les scellés sur leurs papiers et leurs effets, pour que

rien ne puisse être détourné avant l'inventaire lé; en cas de crime ou délit, il procède aux prem interrogatoires en l'absence du juge d'instructioı du procureur de la république.

— Qu'appelle-t-on poser les scellés?

— Les scellés sont une simple bande de paj posée sur un objet et scellée avec de la cire, port le cachet du juge. Rompre les scellés est un cri sévèrement puni par la loi. Après l'apposition des s(lés, le juge nomme un gardien qui en est responsa jusqu'au moment où ils sont levés régulièrement.

— Il me semble, mon parrain, que le juge de p exerce des attributions très importantes et très verses, que la loi s'en repose sur son bon sens et : esprit de justice, dans certains cas où elle ne sauı prévoir tous les détails, et qu'un pays est bien h reux quand il a un bon juge de paix. Y en a-t-il dans toutes les communes?

— Non, mon ami; il y a seulement un juge de p par canton. Tu vois que les affaires de Bignan, Plumelec et de Saint-Allouestre viennent se juger i comme celles de Saint-Jean-Brévelay, qui est le ch lieu de canton.

— Et quand le juge de paix est négligent ou m honnête, que fait-on, mon parrain?

— D'abord, mon ami, la plupart des juges de p remplissent fidèlement leur devoir; mais si l'on a le malheur de nommer un mauvais juge, on n'a p d'autre ressource que de le révoquer.

— Et qui est-ce qui le révoque?

— C'est le ministre de la justice, d'après les renɡnements qu'il reçoit. Il peut aussi, sans aller qu'à la révocation, le placer dans un canton moins ficile.

— Que voulait dire l'intendant par ces mots : J'injetterai appel?

— Le juge de paix décide souverainement, c'est-à-'e sans appel, les affaires de simple police et les férends qui ne dépassent pas le chiffre de 100 francs. delà de ce chiffre, on peut en appeler de ses cisions au tribunal de première instance, qui les nfirme ou les réforme.

— Où est-il, ce tribunal?

— Pour vous, il est à Ploërmel. Il y en a un dans aque arrondissement.

— Et qu'est-ce qu'un tribunal de première inınce? Est-ce aussi un juge de paix?

— Non, le titre de juge de paix est réservé au ma-.trat cantonal dont je t'ai dit les attributions. Les ımbres des tribunaux de première instance ne rtent que le nom de juges. Ils n'ont pas les mêmes ıctions que les juges de paix pour la conciliation s parties, la présidence des conseils de famille, pposition des scellés, etc. Un seul d'entre eux, 'on appelle le juge d'instruction, procède aux in-'mations judiciaires. Ils tiennent, comme les juges paix, des audiences publiques où ils décident sur ıtes les contestations entre particuliers, quelle

qu'en soit l'importance. Ils constatent les contraventions à la loi et les délits, et appliquent, quand il y a lieu, la peine de l'amende et celle de l'emprisonnement. Ils sont toujours trois à chaque audience, le président et deux assesseurs, et ces trois membres délibèrent entre eux avant de rendre leur jugement. Le tribunal est par conséquent composé de plusieurs juges, dont l'un a le titre de président, et un autre le titre de juge d'instruction. Quand le nombre des affaires exige qu'il y ait un grand nombre de juges, l'un d'eux porte le titre de vice-président. A Paris, le tribunal de première instance, au lieu de s'appeler tribunal de Paris, s'appelle tribunal de la Seine. Il est divisé en plusieurs chambres, qui ont chacune à leur tête un vice-président du tribunal.

» Les juges des tribunaux de première instance et les juges supérieurs dont je te parlerai tout à l'heure, sont inamovibles, c'est-à-dire qu'une fois nommés ils ne peuvent plus être révoqués. On pense que cette inamovibilité, qui les fait pour ainsi dire propriétaires de leur charge, les rend indépendants à l'égard du gouvernement et de toutes les influences, de telle sorte que, personne ne pouvant rien sur eux ou contre eux, ils ne se déterminent jamais que par des raisons de justice.

— Est-ce que c'est bien grand, mon parrain, un arrondissement?

— Les arrondissements sont fort inégaux en étendue et en population. On a suivi, pour diviser la

France en départements et les départements en arrondissements, des règles assez arbitraires et assez diverses ; il en est de même pour les cantons et les communes. Le tribunal de Ploërmel ne juge pas dans l'année un très grand nombre d'affaires ; mais pense à ce que doit être un tribunal comme celui de Lyon, puisque la ville où il siège compte, à elle seule, près de 400 000 habitants ; ou le tribunal de la Seine, dont les justiciables se comptent par millions.

— M. Gaudin connaît tous les habitants de Saint-Jean-Brévelay, et pour les trois autres communes du canton, il y connaît assez de gens bien placés pour être bien vite renseigné sur les personnes qui s'adressent à lui, ou qui comparaissent à son tribunal. Mais comment peuvent faire les juges de Paris et de Lyon, ou même ceux de Ploërmel ? Ils ne savent même pas s'ils ont affaire à d'honnêtes gens ou à des coquins.

— Mon cher ami, avant l'audience publique, on fait beaucoup de recherches et d'études au sujet de chaque affaire. On entend les parties, les témoins ; on examine les pièces du procès. C'est ce qui s'appelle l'instruction. L'instruction est faite par un des membres du tribunal, qui porte le nom de juge d'instruction. Il y a aussi à côté du tribunal un collège de magistrats qui ne participent pas au jugement, mais qui le préparent, qui donnent leur avis au tribunal à l'audience, et qui veillent à ce que la loi soit toujours observée. Ces magistrats ne sont pas inamovibles. Leur chef s'appelle le procureur de

selon l'importance du tribunal, sont ses substituts, quelque chose comme ses lieutenants; on les appelle substituts du procureur de la république. Quand un délit de quelque gravité se commet, le procureur de la république se rend sur les lieux et procède à une enquête. Le procureur de la république et ses substituts réunis s'appellent le parquet. On dit : le parquet du tribunal de Ploërmel. Le chef du parquet ou procureur de la république vient immédiatement, dans l'ordre des préséances, après le président. Ce sont les deux chefs du tribunal. Ils fournissent, chacun de leur côté, à l'autorité supérieure, des notes sur les juges de paix du ressort, sur les membres du tribunal et ceux du parquet. Ces notes sont toujours consultées quand on veut changer un magistrat de résidence, ou lui donner de l'avancement.

Mon parrain, est-ce qu'on peut appeler du jugement d'un tribunal, comme on appelle de ceux de M. Gaudin?

Oui, mon ami. Il y a en France vingt-six grandes cours d'appel, sans compter la cour d'appel de l'Algérie, dont les juges s'appellent conseillers, et qui sont divisées en plusieurs chambres, ayant chacune à sa tête un président de chambre, qui est comme un vice-président de la cour. Le président de la cour entière porte le nom de premier président. Les cours ont à côté d'elles un parquet dont le chef porte le nom de procureur général; ses aides ou lieutenants,

qui composent le parquet de la cour avec lui, s'appellent des avocats généraux. Tous ces magistrats portent une robe rouge, au lieu de la robe noire que tu as vue à M. Gaudin. Ils jugent les appels en matière civile et en matière correctionnelle. Leurs jugements sont souverains, c'est-à-dire sans appel, et c'est pour cela que les cours d'appel elles-mêmes prennent le nom de cours souveraines.

— Et alors, mon parrain, quand la cour souveraine a jugé, tout est fini? On ne peut pas aller plus loin.

– Il y a encore une forme d'appel que l'on nomme un pourvoi, mais qui ne porte plus sur le fond du procès. Le pourvoi ne peut être fondé que sur une fausse application de la loi, ou sur l'omission d'une des formalités que la loi prescrit dans l'intérêt de l'administration de la justice. Les pourvois sont jugés par une cour unique, qui siége à Paris, et qu'on appelle la cour de cassation.

— Vous m'avez parlé, mon parrain, de contraventions et de délits. Un délit est-il la même chose qu'un crime?

— Non, mon ami; mais il n'y a entre le délit et le crime qu'une différence de degré. L'un et l'autre sont des attentats contre les propriétés ou les personnes; mais l'attentat à la propriété, qui est un simple délit, devient un crime, quand le détournement est accompagné de certaines circonstances de temps, de lieux et de personnes soigneusement dé-

finies par la loi. De même, un coup de poing ou un coup de pied, ou un coup de bâton donné, sans qu'il en résulte une incapacité de travail de plus de vingt jours, est une affaire de police correctionnelle, un simple délit. S'il y a incapacité de travail, danger pour la vie, c'est un crime. Les délits ne sont jamais punis que par l'amende ou l'emprisonnement. Les crimes sont punis par la réclusion, la transportation dans une colonie pénale, le bannissement, la déportation, et par la mort. Ces peines sont à la fois afflictives et infamantes, tandis que l'amende et l'emprisonnement n'ont pas le caractère infamant. Les crimes ne sont punis, et les peines infamantes ne sont prononcées, ni par les tribunaux de première instance, ni par les cours d'appel. Il existe pour cela une juridiction spéciale, qu'on appelle la cour d'assises. Mais puisqu'il s'agit à présent des voleurs de qualité, et de MM. les assassins, ne penses-tu pas que nous pourrions remettre la conversation à un autre jour?

— Comme vous voudrez, mon parrain. »

XII

LA COUR D'ASSISES

« Est-il vrai, mon parrain, que vous avez comparu comme témoin devant la cour d'assises de Vannes?

— Oui, mon ami.

— Et que les trois accusés étaient vos camarades?

— Et mes amis. Ton grand-père les connaissait bien. Il y a quarante-sept ou quarante-huit ans de cela.

— C'était pour une affaire de chouannerie?

— Non, pas de chouannerie. Il n'y a pas eu, à proprement parler, de chouannerie après 1830; mais c'était une affaire politique; une bien triste affaire, dont le procès de mes amis n'était qu'un épisode.

— On dit ici que c'était de la chouannerie; que

trois amis étaient des carlistes; que vous étiez déjà républicain dans ce temps-là, comme votre père l'était avant vous; qu'ils ont été condamnés à mort tous les trois, malgré leur innocence, et que, sans vous, ils auraient été exécutés.

— Sans moi! m'écriai-je, au comble de l'étonnement. Qui peut vous raconter de pareilles folies? C'est la femme d'un des condamnés qui entreprit de trouver des témoins pour établir leur innocence. Elle avait un peu de temps devant elle, parce que l'arrêt avait été cassé, et l'affaire renvoyée devant une autre cour. Les dépositions avaient été si nombreuses et si concordantes dans le premier procès, qu'excepté elle et moi, tout le monde croyait que les condamnés étaient coupables. La pauvre femme venait d'enterrer le père et la mère de son mari, qui étaient morts de vieillesse et de chagrin; son mari et les deux frères de son mari étaient menacés d'une mort affreuse; tous ceux qu'elle consulta la détournèrent de son entreprise et la supplièrent de ne songer qu'à un recours en grâce; enfin, elle ne possédait rien au monde, pas même le pain de la journée. Et cependant, elle partit dans ces conditions pour aller chercher les réfractaires, comme on les appelait, ou les chouans, si tu veux, dans les repaires où ils se cachaient, persuadée qu'elle leur arracherait les preuves de l'innocence de son mari. Elle en trouva plusieurs qui la repoussèrent avec dureté. Une fois même, dans les ruines de Loc-Maria.

ils menacèrent de tirer sur elle. Ni leurs violences, ni leurs menaces, ni la malveillance très manifeste de ses anciens amis, des gens qui auraient dû l'aider et la secourir, mais qui, étant secrètement dévoués aux réfractaires, craignaient que ses démarches ne les fissent découvrir, ni l'affreux dénuement où elle était, puisqu'elle m'avoua qu'elle avait été une fois tout un jour sans prendre aucune nourriture, ni la fatigue accablante de tant de courses, répétées chaque jour, dans des pays dangereux et sauvages, rien ne put la décourager; elle serait morte à la peine. Elle trouva ce qu'elle cherchait, presque à la dernière heure. Elle arracha trois victimes à la mort; c'est un dévouement bien ignoré, mon cher enfant, mais je ne crois pas qu'il y en eut jamais de plus sublime.

— Françoise Nayl ! Mon parrain, son dévouement n'est pas ignoré. C'est l'histoire qu'on répète ici le plus souvent.

— Le monde est grand, mon enfant. Il n'est pas étonnant qu'on parle des Nayl à Saint-Jean-Brévelay, puisqu'ils y sont nés, et que leur héroïque sœur y est morte. Mais je crois que tu voulais me demander des renseignements sur les cours d'assises ?

— Oui, mais la cour d'assises m'a fait penser aux trois innocents condamnés à mort. Il faut qu'elle soit bien mal composée, la cour d'assises, pour qu'on y commette de pareilles erreurs ?

— Il n'y a rien au monde de plus lamentable, ni de plus horrible qu'une erreur judiciaire. C'e

devoir du législateur de s'efforcer, en perfectionnant les formes de la justice, de rendre ces erreurs impossibles; et c'est le devoir de tous les citoyens que leur profession, ou la volonté de la loi, ou les circonstances font intervenir à un titre quelconque dans un procès, et surtout dans un procès où il y va de la vie et de l'honneur, de veiller avec le dernier scrupule sur leurs actes, leurs paroles, et je dirai même sur leurs sensations, car, outre l'accusé, la société elle-même, l'édifice complet de la société humaine est en jeu dans ces drames redoutables. Mais garde-toi, mon cher Jeannic, de penser que les erreurs judiciaires soient fréquentes. Elles sont très rares, au contraire, infiniment rares; je dirai même qu'elles sont sinon impossibles (malheureusement, elles ne le sont pas), au moins presque impossibles. Pour certains esprits, pour le mien, mon enfant, il suffit de la possibilité d'une erreur judiciaire pour supprimer la peine de mort. Tu n'es pas en âge de discuter sur les conditions et les principes de la pénalité. Je me borne à te dire sur ce point qu'autrefois, avant la révolution, les pénalités étaient atroces. La mort elle-même se donnait de diverses façons, avec des redoublements d'horreur pour certains crimes. Le progrès de l'esprit humain a supprimé la torture depuis un siècle; et cependant j'ai vu encore de mes yeux appliquer la peine du carcan, celle de la marque avec un fer rouge; on a renoncé à ces spectacles dégoûtants et sanglants, sans que le

nombre des crimes se soit accru, ce qui prouve bien que ce n'est pas sur l'atrocité de la peine, mais sur la certitude de la répression, que la sécurité sociale se fonde. Tu réfléchiras à cela quand tu connaîtras mieux, par l'expérience et la réflexion, les passions de l'âme humaine. Ce que je te recommande dès à présent, c'est d'éviter l'esprit de système et d'exagération. Tu entendras parler d'erreurs judiciaires : il y en a sans doute; mais en matière criminelle l'erreur consiste presque toujours à absoudre un criminel, presque jamais à condamner un innocent. La révolution française nous a donné un code de procédure criminelle qui n'est pas parfait, parce que rien d'humain ne peut être parfait, mais qui multiplie les garanties, et qui, comparé à la pratique de nos anciens tribunaux, est véritablement admirable. Tu vois fonctionner ici, sous tes yeux, l'institution paternelle de la justice de paix. Je t'ai montré comment procèdent les tribunaux de première instance, avec leurs instructions soigneusement faites, leurs audiences publiques, le concours des parquets, le droit d'appel, le recours en cassation. J'aurais dû insister davantage sur la publicité des audiences, qui rend les abus impossibles, sur le rôle des avocats, qui, en même temps qu'ils défendent leurs clients, veillent, par conscience et par devoir professionnel, à l'exacte observation de toutes les prescriptions de la loi. On a multiplié et perfectionné en quelque sorte ces garanties *dans l'organisation* des cours d'assises, parce que les

condamnations qu'elles prononcent sont plus terribles.

» Au moment où s'ouvre la session, toutes les affaires qui doivent y être portées ont été étudiées à fond par le juge d'instruction et le procureur de la république du tribunal de première instance. Les dossiers de l'instruction sont communiqués au président des assises, qui fait comparaître les prévenus dans son cabinet. L'avocat, de son côté, s'est livré à toutes les recherches qu'il a crues nécessaires. Tout le monde arrive bien préparé à l'audience publique.

» La cour proprement dite est composée de trois juges : un conseiller de la cour d'appel du ressort, désigné par ordonnance du premier président de la cour, pour chaque session. Ce conseiller préside la cour d'assises et en dirige toutes les opérations. Il a pour assesseurs deux autres conseillers pour les assises qui se tiennent au chef-lieu de la cour, et partout ailleurs deux juges du tribunal de première instance. C'est le président qui donne ou retire la parole, qui interroge l'accusé et les témoins ; il prononce, avec ses assesseurs, sur les incidents qui peuvent se produire, et quand la culpabilité est établie, il délibère avec eux sur l'application de la loi, et prononce publiquement l'arrêt qu'ils ont délibéré en commun.

» Mais ce n'est pas la cour qui statue sur la culpabilité de l'accusé : c'est le jury.

» Tous les citoyens domiciliés dans le département

gés de trente ans au moins, qui ne sont pas exemptés à raison de leurs fonctions, et qui n'ont pas subi de condamnations emportant déchéance des droits civils, ou de famille, peuvent faire partie de la liste générale du jury. Une commission cantonale présidée par le juge de paix, et composée des maires et des suppléants du juge de paix, dresse, pour chaque canton, une liste préparatoire contenant un nombre de noms double de celui qui a été fixé pour le contingent du canton. Toutes les listes préparatoires des cantons d'un arrondissement sont ramenées au chiffre nécessaire par une commission composée des juges de paix et des conseillers généraux, sous la présidence du président du tribunal civil. Cette commission peut inscrire sur sa liste des noms omis sur les listes préparatoires. Il y a, en outre, une liste de cinquante jurés supplémentaires, pris parmi les habitants de la ville où doivent se tenir les assises. C'est par ce moyen assez compliqué que se forme la liste annuelle du jury pour chaque département. Dix jours au moins avant l'ouverture des assises, le président tire au sort, en audience publique, trente-six noms sur la liste annuelle, et quatre noms sur la liste spéciale des jurés supplémentaires. Ces quarante membres forment le jury de la session. Ils ne siègent pas dans toutes les affaires. On tire au sort pour chaque affaire, sur la liste annuelle, douze jurés qui forment le jury de jugement. L'accusé et le ministère public

sont présents et peuvent récuser tel ou tel juré, sans jamais dire leur motif. Le juré récusé est remplacé aussitôt par le sort. Le droit de récusation s'arrête quand il n'y a plus dans l'urne que douze noms.

« Voilà bien des précautions pour s'assurer de l'impartialité des jurés. On ne saurait trop en prendre. Quand les débats doivent être longs, le président fait tirer au sort des jurés supplémentaires. Le jury de l'affaire une fois constitué, il prend place sur les bancs qui lui sont réservés, et l'affaire s'engage.

» Le président interroge d'abord l'accusé pour constater son identité; puis il fait lire par le greffier l'acte d'accusation qui a été dressé par le parquet au nom du procureur général. Après cette lecture, le président interroge l'accusé, et fait comparaître les témoins.

» Le témoin introduit prête serment de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité et rien que la vérité. Il dit ensuite tout ce qu'il connaît des faits de la cause, et répond aux questions qu'on lui adresse. L'avocat de l'accusé prend part à l'interrogatoire. Il y a des témoins appelés par le parquet : ce sont les témoins à charge; l'accusé peut aussi faire appeler des témoins, qu'on appelle témoins à décharge; mais, témoins à charge ou à décharge, tous sont tenus de répondre à toutes les questions qui leur sont faites. Les peines contre le crime de faux témoignage sont terribles. Elles peuvent être appliquées sur l'heure. Le président peut, quand il le

croit utile, avertir le témoin des pénalités qu'il encourt, ou même lui donner lecture du texte de la loi.

» Outre les témoins, on entend aussi quelquefois des experts, particulièrement quand il s'agit des crimes de faux ou d'empoisonnement. Les experts sont entendus dans les mêmes conditions que les témoins et prêtent le même serment.

» Après la clôture des débats, prononcée par le président, le ministère public a la parole pour soutenir l'accusation. Il reprend alors, avec de nouveaux développements, l'acte d'accusation. S'il arrivait que les débats eussent modifié son opinion sur la culpabilité de l'accusé, il le dirait à la cour. Il représente la loi, et, par conséquent, son premier devoir est d'être impartial et sincère. Immédiatement après son discours, qui porte le nom de réquisitoire, vient la plaidoirie de l'avocat, ou la défense. Il peut y avoir une réponse du ministère public, une réplique de l'avocat. Le président permet tout ce qui lui paraît contribuer à faire la lumière. Enfin, il prononce la clôture, et il résume lui-même, avec impartialité, tout ce qui a été dit pour et contre l'accusé.

» Le résumé du président étant terminé, le jury se retire dans la salle de ses délibérations. L'accusé est emmené hors de la salle d'audience.

» Le jury délibère uniquement sur le fait de la culpabilité. Le président lui a remis une ou plusieurs questions, résultant des débats, sur lesquelles il d[illegible]

se prononcer par oui ou par non. Soit que le président ait ou n'ait pas posé la question des circonstances atténuantes comme résultant des débats, le jury peut toujours l'introduire. L'admission des circonstances atténuantes a pour conséquence que la cour abaisse nécessairement la peine d'un degré et peut l'abaisser de deux.

» Quand le jury a fini ses délibérations, il en avertit par un coup de sonnette. Aussitôt l'audience est reprise; l'accusé est ramené à son banc, et le chef du jury prononce le verdict en ces termes : Sur la première question, l'accusé est-il coupable d'avoir tel jour, etc.? Oui, l'accusé est coupable; ou bien : Non l'accusé n'est pas coupable.

» Si le jury a répondu non sur toutes les questions, l'affaire est terminée. Le président prononce la mise en liberté de l'accusé, qui ne peut plus être poursuivi pour la même cause.

» Si, au contraire, la culpabilité a été reconnue, le ministère public se lève aussitôt pour réclamer, aux termes de la loi, l'application de la peine. Quoique la loi pénale soit très précise, elle ne peut pas prononcer sur toutes les espèces possibles avec une rigueur mathématique, et la cour a toujours une certaine marge pour la sévérité ou l'indulgence, ne fût-ce que pour la fixation de la durée de la peine. Je t'ai déjà dit que, quand le jury a reconnu des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé, elle est tenue d'abaisser la peine d'un degré; par conséquent,

la peine de mort n'est jamais prononcée dans ces conditions.

» L'avocat répond au ministère public. L'accusé peut toujours prendre la parole, s'il le désire. Enfin, la cour se retire pour rédiger son arrêt. Le président le prononce, assis et couvert, et le condamné est aussitôt emmené par les gardes. Il a trois jours pour se pourvoir en cassation. »

Mon ami Jeannic avait écouté tout cela avec une curiosité mêlée en quelque sorte d'effroi.

Je renonçai à lui parler des juges élus qui décident des contestations entre commerçants. Il ne m'aurait pas écouté. Hommes ou enfants, tout ce qui est tragédie a toujours une grande emprise sur nous. Je le laissai s'embrouiller un peu dans ses théories. Je n'avais voulu que lui donner quelques idées très générales sur le fonctionnement de la justice dans notre pays.

XIII

LES ÉLECTIONS

« Après tout, mon parrain, nous sommes sortis de Saint-Jean-Brévelay sans y penser. Nous avons bien ici un juge de paix, mais nous n'avons ni tribunal de première instance, ni cour d'appel, et la cour de cassation est à Paris. Je voudrais bien à présent connaître les chefs qui donnent des ordres au maire, au percepteur, aux officiers, au maître d'école et à tous les autres, car tous ces fonctionnaires de l'État ou de la commune ont nécessairement des chefs et des supérieurs, comme le juge de paix; et je voudrais savoir aussi comment et par qui ils sont nommés aux emplois qu'ils occupent.

— Je vais le dire, mon cher enfant. La première distinction à faire est très importante : c'est que

ns de parler, il y en a qui sont élus, et d'autres i sont nommés.

— Mais d'abord, mon parrain, qu'appelez-vous magistrats?

— J'appelle magistrats tous les titulaires de fonctions viles qui donnent des ordres, ou prennent des arrêts, ou rendent des décisions auxquelles les citoyens oivent se soumettre. Le maire est un magistrat; le ge de paix est un magistrat. Le percepteur et les autes receveurs de finances sont seulement des fonconnaires publics. Il en est de même d'un ingénieur, rce qu'il ne donne pas d'ordre aux citoyens, en nt que citoyens; il ne commande qu'à ses ouvriers.

» Je disais donc que parmi les magistrats et les fonconnaires dont je t'ai fait connaître les attributions, y en a qui sont élus par les citoyens, et d'autres qui nt nommés par l'autorité supérieure.

» Le maire et ses adjoints sont élus par les conseilrs municipaux dans les communes ordinaires. Dans s communes qui sont chefs-lieux de canton, ils sont ommés par le chef de l'Etat; mais ils ne peuvent re pris que parmi les membres du conseil munipal. Or, les conseillers municipaux étant élus, il en sulte que, même dans les chefs-lieux de canton, s maires sortent de l'élection. On peut dire que les ecteurs de la commune, en nommant un conseiller unicipal, nomment en même temps un candidat x fonctions de maire ou d'adjoint.

tionnaires publics?

— Pas du tout. Ils n'ont aucun ordre à donner en vertu d'une autorité qui leur soit propre. Ils font seulement partie d'un conseil, dont les décisions sont exécutées par le maire et ses adjoints. Il n'est pas même correct d'appeler le maire et ses adjoints des fonctionnaires publics; car cette qualification doit être réservée à ceux qui exercent un emploi rétribué, auquel on est nommé par l'autorité supérieure. Le maire et ses adjoints sont plutôt des magistrats, parce qu'ils exercent une autorité. Le juge de paix, qui est nommé et salarié, et qui en même temps exerce une autorité, est à la fois un magistrat et un fonctionnaire public.

— Mon parrain, je comprends bien que les habitants se réunissent pour élire les conseillers municipaux, et qu'après les avoir élus, ils se soumettent à leurs décisions, puisque précisément ils les ont choisis pour cela. Je comprends bien aussi que le juge exerce son autorité en vertu d'une nomination faite par une autorité supérieure; et cette autorité supérieure peut aussi avoir été nommée par une autorité encore plus élevée. Mais il faut qu'il y ait quelqu'un qui soit la première autorité, et qui institue toutes les autres; et celui-là, mon parrain, je voudrais savoir d'où lui vient le pouvoir dont il jouit, et pourquoi on est obligé de lui obéir.

— Veux-tu, mon enfant, que je te dise d'a-

'd comment on entendait cela avant la révolution?
—Comme vous voudrez, mon parrain ; je suis sur-
.t pressé de savoir comment on l'entend à pré-
ıt.
— A la bonne heure; mais il peut être utile de faire
comparaison. Et pour commencer, tu sais sans
ıte ce qu'on appelle la révolution française? »
Jeannic, récitant : « C'est la révolution de 1789,
a eu pour but et pour effet de remplacer le privi-
e par le droit, et la loi arbitraire par la loi fondée
la raison et la justice. »
— Avant 1789, la France était une monarchie héré-
ıire. On disait que le roi était maître de la nation,
la grâce de Dieu. Il faisait la loi, la justice était
due en son nom, et quelquefois avec son inter-
ıtion très directe; il disposait arbitrairement de la
ərté des citoyens, il donnait les rangs, les dignités
ous les emplois; enfin, il frappait les impôts.
— C'est-à-dire qu'il était maître et souverain ab-
u. Cela, mon parrain, c'est le despotisme.
— Certainement, et un despotisme d'autant plus
rd, qu'il y avait au-dessous de lui une classe de
vilégiés, qui ne lui était pas moins soumise que
reste de la nation, mais qui exerçait sur les pay-
ıs un pouvoir plus vexatoire, sinon aussi étendu,
e le pouvoir royal. De sorte que les sujets ou vas-
ıx avaient, tout près d'eux, un maître insuppor-
ıle, et bien loin d'eux, un maître tout-puissant,
i ne les *connaissait* pas.



PETITS CONTES DE FRANCE

MÉRAS AND ROTH

Beatrice Saqui

65 West [illegible]

[illegible]



NAPOLÉON BONAPARTE

PETITS CONTES DE FRANCE

BY

ALBERT A. MÉRAS, PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF FRENCH, TEACHERS COLLEGE
COLUMBIA UNIVERSITY

AND

SUZANNE ROTH, M.A.
MORRIS HIGH SCHOOL, NEW YORK

Illustrations by

H. L. DRUCKLIEB AND JOHN W. ADAMS

AMERICAN BOOK COMPANY
NEW YORK CINCINNATI CHICAGO

MÉRAS AND ROTH. PETITS CONTES DE FRANCE
E. P. 6

INTRODUCTORY WORD

A MODERN language has no place in the American curriculum unless it can give the student a broader view of life by showing him the thought, character, and ideals of another and older race. It was with this aim in mind that the following collection was edited. The *Petits Contes de France* are real French stories in which French thought, character, and ideals have been simply and clearly portrayed.

Intended as a first year reader, its object is to instill an interest in and a love for France from the very beginning. To do this, historical and traditional backgrounds truly representative of France were sought. These stories are not to be read rapidly; the material is worthy of intensive study.

The style is exceedingly simple, but there are at the same time enough "atmosphere" words to make the reading genuine *French* French. The book does not contain more than a score of simple idioms. The contents have been made as varied as possible in order to avoid a too restricted vocabulary. The "Table des Matières" will show that a serious effort has been made to give the student

a practical vocabulary applying to home, country, city, sea, military, and religious life.

The "Étude de Mots" at the end of the text has been arranged in related groups for intensive study of vocabulary. If used while the stories are being studied or at the completion of the book, the association groups will prove a valuable help.

The "Questionnaire" is intended to help the student in thoroughly preparing the day's assignment and to familiarize him with varied forms of French questions. It will be found that because of the dramatic quality of the stories, they will easily lend themselves to numerous other questions.

It is essential that the explanatory notes in the "Table des Matières" be read before each story is begun.

Attention is called to the map and to the numerous illustrations which accompany the stories. Animated conversation can be awakened by means of questions and answers based on the pictures, formulated by teacher and student. Since the stories have been chosen to represent different parts of France in order to give the student a bird's-eye view of its geography, the map inserted will greatly aid in impressing this part of the study of French upon the students.

In short, it has been the aim of the authors to *produce a* book whose characters are French types

upholding French ideals of love, honor, duty, efficiency, and service.

The authors wish to thank Professor B. Méras, Director of Stern's School of Languages of New York, for his advice and inspiration, without which this little book would have been impossible.

A. A. M.
S. R.


LA FRANCE
KILOMÈTRES
0 40 80 120 160 200 240
MILLES
0 20 40 60 80 100 120 140 160
Portsmouth
Cherbourg
ILES
NORMANDES
le Havre
Trouville
Deauville
Caen
CALVADOS
Falaise
St.Malo
St.Brieuc
CÔTES DU NORD
Brest
Penmarch
MORBIHAN
Lorient
Carnac
Quiberon
Rennes
ILLE ET
VILAINE
Laval
LOIRE INFRE
Angers
Nantes
St.Nazaire
Tours
Chinon
la Roche sur Yon
VENDÉE
DEUX
SÈVRES
Niort
la Rochelle
AUNIS
CHARENTE
INFRE
Rochefort
ANGOUMOIS
CHARENTE
BORDEAUX
Golfe de
Gascogne
LANDES
Bayonne
BASSES
Pau
HAUTES
PYRENEES
Mérac-Petits Contes de France
Longitude
Ouest
de
Greenwich


BRUXELLES
Waterloo
Roubaix
LILLE
Liège
Mézières
Sedan
LUXEMBOURG
AISNE
Laon
ARDENNES
Varennes
Metz
Reims
Verdun
Châlons
PARIS
Nancy
Strasbourg
Bar le Duc
Melun
Troyes
Brienne
Épinal
Chaumont
YONNE
Auxerre
Bâle
DOUBS
BERNE
CÔTE D'OR
Dijon
NIVERNAIS
NIÈVRE
Nevers
Lons le Saunier
JURA
Lac de Genève
Moulins
Mâcon
Bourg
HAUTE SAVOIE
SAVOIE
Mont Blanc
Milan
LYONNAIS
LYON
Chambéry
AUVERGNE
ISÈRE
Grande Chartreuse
Col du Mont Cenis
St Étienne
Suse
Turin
Po
Grenoble
Col du Galibier
Valence
DRÔME
Gap
Genes
LOZÈRE
Rodez
BASSES ALPES
Alais
Digne
GARD
VAUCLUSE
Avignon
Nîmes
PROVENCE
Arles
Grasse
Menton
Nice
Monaco
Montpellier
St. Chamas
VAR
HÉRAULT
Toulon
MARSEILLE
Golfe du Lion
Perpignan
MER MÉDITERRANÉE
CORSE
Ajaccio
SARDAIGNE
Est 4 de Greenwich
L.L.POATES ENG'R. CO., N.Y.

TABLE DES MATIÈRES

Petits Contes de France

PETITS CONTES DE FRANCE

LA FRANCE

Voici quelques petits contes de France. La France est un très beau pays et le français est une très belle langue. La France est grande, forte et juste. Les Français sont joyeux, courtois et généreux.

La France est libre. Son gouvernement est une république. Sa devise est "Liberté, Égalité, Fraternité." Voilà l'idéal français.

Le drapeau français est bleu, blanc et rouge. Le bleu représente la vérité; le blanc, la pureté; le rouge, le courage.

Aimez la France parce qu'elle est digne d'être aimée.

UN PETIT HÉROS

C'est pendant la Révolution au moment de la guerre de la Vendée. Le petit Bara demande à sa mère la permission de partir.

— Non, mon enfant! Tu es trop jeune; la guerre n'est pas pour toi, dit la mère.

Mais Bara est un petit républicain. Il part. Petit soldat de treize ans, il lutte contre les paysans royalistes de la Vendée.

Un jour, quinze hommes trouvent le petit Bara qui garde les chevaux du régiment.

— Donne tes chevaux ! commandent-ils.

— Non ! répond le petit soldat.

5 Les quinze hommes regardent le brave petit républicain avec surprise.

— Eh bien, dit l'un, crie "Vive le Roi !" et tu es libre.

"Maman !" pense Bara, "tu attends ton petit 10 garçon ! Maman, pauvre maman !"

Il pense longtemps, puis soudain il crie :

— Vive la République !

Les hommes tuent le petit soldat.

Noble enfant ! Il est mort pour la liberté !

LES CONFITURES

15 Maman gronde. Pourquoi ? Maman gronde parce que Jeanne joue avec le petit chat et que le petit chat griffe Jeanne.

Maman gronde. Pourquoi ? Maman gronde parce que Jeanne est méchante.

20 Le grand-père arrive.

— Où est Jeanne ? demande-t-il.

— Jeanne est dans le cabinet noir, répond la mère. Jeanne est très méchante ! Aujourd'hui, *elle mange du pain* sec.

Le bon grand-père porte des confitures à la méchante petite fille. Alors, la mère gronde le grand-père :

— Vous portez des confitures à une méchante petite fille ! Vous êtes très méchant, grand-père ! 5
Vous aurez du pain sec aussi aujourd'hui.

La jolie petite Jeanne regarde son bon grand-père et dit :

— Eh bien ! Tu mangeras des confitures aussi, grand-père. Je porterai des confitures à mon 10
grand-père, moi.

LES BŒUFS D'ALSACE

C'est le soir. Je suis devant la porte d'une ferme alsacienne au pied des Vosges. Je cause avec le fermier. Un chariot traîné par des bœufs passe. Mon hôte les regarde ; il ne dit rien. Après quel- 15
ques minutes de silence, il me dit :

— Moi, monsieur, je n'étais pas avec l'armée en '70 ; j'étais malade au commencement de la guerre. Mais j'ai servi la France aussi. Comment ? Écoutez ! 20

. . . .

Les Prussiens occupaient le pays. Ils passaient par notre village pour aller écraser la France.

Un matin, je donnais à manger à mes bœufs.

Un sous-officier d'artillerie entre dans ma ferme :

— Paysan, donnez vos bœufs !

— Pourquoi ?

— Pas de questions ! Vite ! Le capitaine attend.

5 Ils dirigeaient des canons sur Paris. Ils voulaient mes bœufs pour tirer ces canons. Moi, aider à combattre la France ? Ah, monsieur, jamais !

J'ai une idée. J'entre dans l'étable. Je conduis mes bœufs. Je vois un canon au milieu de la 10 route.

L'officier me dit :

— Attelez vos bœufs !

Je le fais.

— Maintenant, tirez ce canon !

15 Je siffle ; mes bœufs ne bougent pas. Je les pique ; ils ne bougent pas. L'officier prussien et les soldats frappent mes pauvres bœufs avec leurs baïonnettes. Ils ne bougent pas.

— Pourquoi ne tirent-ils pas ? me demanda 20 l'officier. Vous le savez !

Il menace de me fusiller. Mais il n'obtient rien, ni de mes bœufs, ni de moi.

Voici ce que j'avais fait ; j'avais changé la position de mes bœufs ; j'avais mis à droite celui qui 25 était toujours à gauche, et à gauche celui qui était toujours à droite ; c'est pour cela qu'ils ne *voulaient pas* tirer.

. . . .

Et c'est ainsi que les bœufs d'Alsace ont refusé de passer les Vosges avec les canons de la Prusse.

LA FÉE

Le boucher regarde longuement la vache, puis il dit :

— Je vous donne trois cent cinquante francs. 5

La pauvre femme répond tristement :

— Emmenez-la.

Le boucher prend son porte-monnaie et paye trois cent cinquante francs.

— Maintenant, dit-il, en route ! 10

Il attache la vache à l'arrière de la voiture, monte sur son siège et claque son fouet. Le cheval tire et tire, mais la voiture ne bouge pas. La pauvre bête, attachée derrière, reste immobile. Elle résiste. Elle tourne la tête tristement vers la 15 maison. Elle mugit. Son mugissement est un appel désespéré.

Le boucher, furieux, prend son fouet.

— Non ! Non ! crie la femme, ne battez pas la pauvre Babet ! Attendez ! 20

Et elle appelle :

— Petit Pierre !

Un petit garçon de douze ans apparaît. Sa

figure est toute rouge et ses yeux pleins de larmes.

— Ne pleure pas, mon petit homme, dit la mère. Marche à côté de Babet, et elle suivra.

— Babet ! dit le petit.

A ce mot, la vache, calmée, le regarde.

— Viens ! dit l'enfant.

Le boucher claque son fouet et la voiture part. La pauvre femme les regarde longuement. Bientôt ils disparaissent. Elle entre dans la maison, tombe sur une chaise et sanglote.

. . . .

Babet avait donné son lait aux Simon pendant dix ans. Quelle joie dans la famille, le jour de son arrivée ! Pour de pauvres campagnards l'arrivée d'une vache était un événement. Comme il était fier, le père Simon, de montrer son trésor aux voisins ! Il avait acheté la bête pour le petit Pierre. L'enfant était faible et il avait besoin de bon lait.

Grâce à Babet, il était maintenant un garçon robuste.

Et les Simon, qui adoraient leur fils, vivaient heureux dans leur humble petite maison. Mais cette tranquillité ne dura pas. Le père mourut subitement.

La mère, qui était maintenant très pauvre, par-*lait souvent* de vendre la vache, mais le petit

Pierre ne voulait pas. Babet aimait le petit. Elle était son amie. Quand la mère parlait de vendre la vache, il pleurait.

Pierre était un petit paysan, mais il avait une âme de poète. Sa mère le voyait souvent rêver dans un coin, tout seul. Il pensait aux jolis contes de fées qu'elle lui racontait le soir.

Quand il voyait sa mère tourmentée par l'idée de l'avenir, il lui disait :

— Pourquoi es-tu triste, maman ? Nous sommes pauvres, mais une bonne fée nous aidera peut-être un jour.

— Hélas ! mon pauvre petit, répondait la mère, il n'y a plus de miracles aujourd'hui.

Mais le petit espérait toujours.

Il espérait, mais les fées ne venaient pas. Le boulanger refusait le crédit. Alors la mère vendit Babet au boucher.

. . . .

Babet, sentant son petit maître avec elle, avance doucement.

— Retourne à la maison, petit, crie le boucher. La vache est loin de son étable ; elle suivra sans toi.

Pierre regarde la pauvre bête tristement. Il veut accompagner sa chère Babet.

— Elle suivra, dit le boucher.

L'enfant part. Cependant, l'animal comprend que son maître l'abandonne. Elle s'arrête et la scène du départ recommence.

Le boucher prend son fouet et la cingle. Mais 5 elle ne bouge pas. Plus il la cingle, plus elle mugit. Avec une énergie sauvage, le petit Pierre se jette sur l'homme pour prendre le fouet. Le boucher lève la main pour le frapper. Il entend un bruit. Quelqu'un sort des bois. C'est une 10 belle jeune fille sur un magnifique cheval.

— Comment, Boulard, dit-elle, vous battez un enfant?

Le boucher reconnaît la demoiselle du château.

— Pardon, mademoiselle! dit-il timidement. 15 C'est cette bête. J'ai payé cette vache trois cent cinquante francs et. . . .

— C'est bien, dit la jeune fille, mais cet enfant, pourquoi pleure-t-il?

Le petit Pierre la regarde, ébloui. Qui est cette 20 jolie demoiselle? Pourquoi Boulard est-il si embarrassé devant elle? Est-ce une fée? Les fées sont belles . . . elle aussi. Les fées sont bonnes . . . elle aussi, puisqu'elle vient au secours d'un enfant qui pleure. Alors il lui raconte l'histoire 25 de Babet.

— Boulard, dit-elle, je vous donne quatre cents *francs* de cette bête.

Le boucher consent. Elle lui donne l'argent.

— Et toi, petit, prends la vache et rentre à la maison.

Le petit Pierre détache son amie et rentre.

La jeune fille le suit. 5

— Ah ! mon Dieu ! crie la mère Simon en voyant Pierre et la vache.

La jeune fille arrive devant la maison et descend de son cheval.

— Cet enfant aime cette bête et la bête aime 10 l'enfant, madame. J'ai donc acheté Babet et je la donne au petit Pierre.

Elle embrasse l'enfant et part.

La mère Simon pleure. Le petit Pierre tout joyeux lui dit : 15

— Tu vois, maman . . . il y a encore des fées.

LES SABOTS DU PETIT ALBERT

Le petit Albert avait sept ans. Il demeurait dans un village du nord de la France. Il était orphelin et vivait avec une vieille tante. Elle était sévère et avare. Elle n'embrassait son neveu 20 qu'au Jour de l'An ; elle soupirait chaque fois qu'elle lui donnait un morceau de pain.

Comme les habitants du village savaient qu'elle avait beaucoup d'argent, elle n'osait pas envoyer

son neveu à l'école des pauvres. Cependant elle avait réussi à payer très peu pour lui. Le maître d'école était vexé d'avoir un élève si mal vêtu et payant si peu. Il ne l'aimait pas et excitait même 5 ses camarades contre lui.

Le pauvre petit était donc bien malheureux. Il était toujours triste. Aux fêtes de Noël, il pleurait.

Une fois, la veille du grand jour, le maître d'école 10 conduisait ses élèves à la messe de minuit. L'hiver était très rigoureux cette année-là. Il neigeait beaucoup. Les écoliers étaient chaudement habillés. Seul, le petit Albert avait ses habits de tous les jours. Il n'avait aux pieds que 15 de lourds sabots. Ses méchants camarades riaient de sa triste mine, mais l'orphelin ne les entendait pas. Ses pauvres petits doigts étaient gelés. Il pleurait.

Les écôliers bavardaient; ils parlaient des ré-20 veillons de leurs familles; ils énuméraient les cadeaux du petit Noël. Ils parlaient aussi des souliers qu'ils laisseraient dans la cheminée ce soir-là.

Le petit Albert savait bien, par expérience, que sa tante l'enverrait au lit sans souper. Mais il 25 était certain d'avoir été très sage et très laborieux toute l'année. Il espérait naïvement que le petit *Noël ne l'ou*blierait pas.

La bande entra dans l'église. Dans leurs prières, les enfants demandèrent des cadeaux, beaucoup de cadeaux.

Après la messe de minuit, ils sortirent de l'église.

Sous le porche, il y avait, endormi sur un banc 5 de pierre, quelque chose comme un enfant. Il était couvert d'une robe blanche et ses pieds étaient nus malgré le froid.

Les écoliers bien vêtus passèrent indifférents, mais le petit Albert, sortant de l'église le dernier, 10 s'arrêta devant l'enfant qui dormait.

— Hélas ! dit l'orphelin, c'est affreux ! Il fait froid ! Et le pauvre petit n'a pas de souliers ! Il n'a pas même un sabot à laisser dans la cheminée pour le petit Noël. 15

Le petit Albert retira un de ses sabots, le posa devant l'enfant et retourna à la maison.

— Vaurien ! cria la vieille. Où est ton sabot, petit misérable ?

Le petit essaya de raconter son aventure. 20

— Ah, tu as donné un de tes sabots à un mendiant ! Eh bien ! laisse l'autre sabot dans la cheminée. Le petit Noël y mettra un bon fouet. Et demain tu auras du pain sec et de l'eau.

La méchante femme le battit, puis l'envoya au 25 lit.

Mais le lendemain, quand la vieille descendit —



ô merveille — elle vit la cheminée pleine de jouets et de bonbons, et devant ces trésors, les deux sabots.

Le petit entendit les exclamations de sa tante et descendit. Comme ils admiraient ces splendides 5 cadeaux de Noël, le curé entra avec une dame, et expliqua tout. . . .

Cette dame, qui habitait un château voisin, était venue le voir, la veille. Elle avait apporté des cadeaux pour le meilleur enfant du village. 10 Alors, pour décider lequel aurait les jouets, ils avaient placé une grande poupée devant l'église. Les écoliers avaient passé devant avec indifférence. Le petit orphelin avait pris la poupée pour un enfant et lui avait laissé son sabot. 15

Albert, par son bon cœur, avait donc gagné tous les cadeaux.

La dame était très riche et n'avait pas d'enfants. Elle exprima le désir d'adopter le petit. La tante, très contente, consentit, et le petit Al- 20 bert alla vivre dans le château de sa bienfaitrice.

LE TRÉSOR

Un jour de novembre, je pars avec deux de mes amis pour aller à la chasse dans les îles du Rhin. Nous arrivons au bord du fleuve. Je quitte mes

compagnons pour suivre deux chevreuils qui étaient entrés dans un bois. Dans ce bois, je rencontre un ouvrier. Il a la mine d'un Alsacien d'origine française. Je suis si sûr de sa nationalité 5 que je dis, en français :

— Bonjour.

— Bonjour, répond-il.

Il ne me regarde pas, mais nous marchons ensemble. Nous parlons du temps, de la récolte des 10 houblons, et de la vendange. Après une demi-heure de marche, l'homme tourne la tête vers moi et me regardant :

— Moi aussi, je suis Français, dit-il. Vous savez, les Prussiens ne nous feront jamais oublier 15 la France. Nous ne serons jamais Allemands. Je vais vous raconter une chose que j'ai vue, monsieur, mais je ne vous dirai pas le nom du village, parce que c'est inutile. Écoutez.

. . . .

Je suis charpentier. J'habite assez loin d'ici. 20 Quelques années après la guerre de 1870, j'avais reçu l'ordre de réparer la charpente de la mairie, et j'avais emmené des ouvriers pour m'aider.

Nous étions cinq compagnons, dans la grande mansarde. Naturellement, nous étions tous Alsa-25 ciens. A l'aide d'une échelle je monte dans le *grenier, sous* le toit, par une ouverture du plafond.

Je m'avance dans l'obscurité. Tout à coup, mes pieds heurtent quelque chose: c'était long, ça avait un manche, c'était couvert de poussière. Je prends l'objet, je le jette par l'ouverture dans la mansarde et je crie: 5

"Eh! les amis, voilà quelque chose! Voyez ce que c'est!"

J'entends le bruit que la chose fait en tombant; j'entends les compagnons qui jurent à cause de la poussière; j'entends Pierre qui m'appelle d'une 10 voix que je n'oublierai de ma vie:

"Léon! Descends! Ne fais pas de bruit. . . . C'est sérieux. . . . Descends voir!"

J'arrive, noir comme un ramoneur, au haut de l'échelle; je croyais qu'ils voulaient rire, et je 15 riais.

Mais les camarades ne riaient pas.

"Ferme la porte, dit l'un; ça ne serait pas drôle, si les Prussiens nous voyaient."

Je descends. Je vois le plus vieux, Jean, qui 20 avait à la main . . . je peux vous le dire, à vous — un drapeau français. Il le tenait penché, et l'étoffe pendait, bleu, blanc, rouge, près de la fenêtre. . . . Jean était un homme fort, monsieur. Il avait été brigadier de cuirassiers en 1870. 25 Eh bien! il tremblait des pieds à la tête, en tenant son drapeau. Les autres regardaient ce

drapeau ; ils étaient pâles, comme s'ils voyaient un revenant.

Et alors commence entre nous, à voix basse, une conversation rapide :

— C'est l'ancien maire, dis-je, qui l'a caché là, dans le grenier, à l'époque de la guerre. Il ne voulait pas le livrer ; il a dit aux Allemands : "Le drapeau, messieurs, je ne l'ai plus, cherchez !"

— C'est beau, ça !

— Brave garçon !

— Les couleurs sont fraîches encore.

— Il était enveloppé.

— Baisse un peu le drapeau, Jean ; on pourrait le voir par la fenêtre.

— Recule plutôt. . . . C'est ça. . . . On ne peut plus te voir de la route.

— Les Prussiens ne le prendront pas celui-là ! dit Jean.

— Non ! Non !

— Où le cacherons-nous ?

Nous formions un cercle autour du drapeau. Alors je réponds, moi :

— Nous le cacherons où il était. Je fermerai l'ouverture. Il attendra le retour des Français.

Alors Jean, qui était le plus vieux, relève la hampe, attire le drapeau avec sa main, et l'embrasse. Puis Jean nous fait signe. Chacun à son



tour embrasse pieusement le drapeau. Je l'embrasse le dernier, je le roule, je remonte au grenier, je dépose le trésor, je ferme l'ouverture. . . .

. . . .

L'homme fait le salut militaire, et, me regardant avec un air de défi :

— Il dort, le drapeau de France ! dit-il. Personne ne saura où, pas même vous. Adieu, monsieur !

Je le regarde partir, tranquillement, par le chemin qui suit le bord du fleuve. Comme il commence à faire froid, je rejoins mes compagnons de chasse. . . .

BOUM-BOUM

I

L'enfant était dans son petit lit blanc. Le père et la mère étaient au pied du lit. Ils suivaient, anxieux, les progrès de la maladie sur le visage du petit garçon.

Le petit François, l'enfant de Jacques Legrand et de Madeleine Legrand, était très, très malade.

Il avait sept ans. Il était si vif autrefois ! Mais maintenant il avait une fièvre. Un soir, ses amis l'avaient ramené de l'école, la tête lourde et les mains chaudes. Et depuis, il était là, dans ce lit. Quelquefois, dans son délire,

il regardait ses petits souliers dans un coin et disait :

— Jette les souliers du petit François ! Petit François ne les mettra plus ! Petit François n'ira plus à l'école . . . jamais, jamais !

Alors le père disait, criait :

— Ne parle pas comme ça, petit François !

Et la mère sortait. Elle pleurait, mais elle cachait ses larmes.

Cette nuit-là, l'enfant n'avait pas de délire ; mais depuis deux jours il inquiétait le médecin. Le petit était las, silencieux, triste. Il ne voulait rien prendre. Il n'avait plus de sourire sur ses pauvres lèvres, et ses yeux hagards cherchaient quelque chose, là-bas, très loin.

— Là-haut ! peut-être ! pensait Madeleine.

Quand la mère lui donnait une tisane ou un peu de bouillon, il refusait. Il refusait tout.

— Veux-tu quelque chose, François ?

— Non, je ne veux rien !

Le docteur avait dit :

— Vous êtes le père et la mère, vous connaissez bien votre enfant. Cherchez quelque chose pour ranimer ce corps, pour rappeler à terre cet esprit qui court après les nuages !

Et il était parti.

— Cherchez !

Oui, sans doute, ils le connaissaient bien, leur François ! Ils savaient combien le petit aimait à aller à la campagne le dimanche et à revenir à Paris, sur les épaules du père, combien il aimait 5 à aller aux Champs Elysées voir Guignol. Jacques Legrand avait acheté pour François des soldats et des images ; il les découpait, les mettait sur le lit de l'enfant, les faisait danser devant les yeux du petit.

10 — Vois-tu ? ça, c'est un général ! Nous avons vu un général, tu sais, au Bois de Boulogne ? Si tu prends bien ta tisane, je t'achèterai un général, un vrai général avec une tunique de drap et des épaulettes d'or. Le veux-tu ? Le veux-tu, le 15 général ? Réponds !

— Non, répondit l'enfant, d'une voix fiévreuse.

— Veux-tu un pistolet, des billes ?

— Non, répétait la petite voix.

Et à tous les pantins, à tous les ballons que ses 20 parents lui promettaient, il répondait :

— Non ! Non ! Non !

— Mais, que veux-tu, enfin, mon François ? demanda la mère. Voyons, il y a bien quelque chose que tu veux ! Dis-le à ta maman.

25 Alors l'enfant tendit la main vers quelque chose d'invisible, et d'un accent bizarre répondit :

— Je veux Boum-Boum !

II

Boum-Boum !

La pauvre Madeleine, effarée, regarda son mari. Que disait le petit ? Était-ce encore le délire ?

Boum-Boum !

Elle ne comprenait pas. Elle avait peur de ces mots singuliers que l'enfant répétait :

— Oui, Boum-Boum ! Boum-Boum ! Boum-Boum ! Je veux Boum-Boum !

La mère avait saisi nerveusement la main de Jacques, disant très bas :

— Que dit-il, Jacques ? Il est perdu !

Mais le père avait sur son visage un sourire presque heureux.

— Boum-Boum ! Ah ! je sais, dit le père joyeusement.

Un lundi de Pâques, il avait conduit François au Cirque. Il entendait encore les grands éclats de joie de l'enfant, son bon rire, lorsque le clown, le beau clown, à chaque tour, poussait le même cri, répétait le même mot, accompagné par un roulement de l'orchestre : Boum-Boum !

Boum-Boum ! Et chaque fois qu'il arrivait, Boum-Boum, le cirque éclatait en bravos, et le petit riait. Boum-Boum ! C'était ce Boum-Boum, c'était le clown du cirque qu'il voulait voir, qu'il voulait avoir, le petit François. Mais com-

ment le voir? Comment l'avoir, puisqu'il était là, sans forces dans son petit lit blanc?

Le soir, Jacques Legrand apporta à l'enfant un clown qu'il avait acheté très cher dans un 5 magasin: le prix de quatre journées de travail. L'enfant regarda un moment le joujou; puis, tristement:

— Ce n'est pas Boum-Boum! Je veux Boum-Boum!

10 Alors Jacques alla au Cirque, demanda l'adresse du clown. Timide, il monta une à une les marches qui menaient à l'appartement de l'artiste à Montmartre. Peut-être que le clown consentirait à venir voir François! Lui, Jacques Legrand, 15 là, chez Boum-Boum! Comment Boum-Boum allait-il le recevoir?

Ce n'était plus Boum-Boum! C'était M. Moreno qui reçut Jacques dans un appartement artistique.

20 Jacques regardait, ne reconnaissait pas le clown et tournait entre ses doigts son chapeau. L'autre attendait. Alors le père s'excusa:

— Pardon, excuse . . . mais enfin, c'est pour un petit. Un gentil petit, monsieur. Et si intel-25 ligent! Toujours le premier à l'école! Un rêveur, ce petit! Oui, un rêveur! Et la preuve . . . la preuve. . . . La preuve, c'est qu'il veut

vous voir, qu'il pense toujours à vous et que vous êtes là, devant lui, comme une étoile qu'il regarde.

Jacques n'osait regarder le clown. Qu'est-ce qu'il allait dire, Boum-Boum?

— Vous demeurez? demanda Boum-Boum.

— Oh! très près! Rue des Abbesses!

— Allons! dit l'autre. Il veut voir Boum-Boum, votre garçon? Eh bien, il va voir Boum-Boum.

III

Lorsque la porte s'ouvrit devant le clown, Jacques Legrand cria joyeusement à son fils:

— François, sois content! Voilà, Boum-Boum!

Et l'enfant eut sur le visage un éclair de joie. Il tourna la tête vers les deux hommes. Qui était ce monsieur en redingote à côté de son père? Qui était ce monsieur qui lui souriait et qu'il ne connaissait pas? Quand on lui dit: "C'est Boum-Boum!" sa tête retomba tristement sur son oreiller.

— Non, répondit l'enfant de sa voix désolée, non, ce n'est pas Boum-Boum.

Le clown, debout près du petit lit, regarda le malade avec une douceur infinie et dit en souriant:

— C'est vrai, ce n'est pas Boum-Boum!

Et il partit.

— Je ne le verrai pas, je ne le verrai plus, Boum-Boum ! répétait l'enfant. Boum-Boum est peut-être là-bas, là-bas, où le petit François ira bientôt.

Une demi-heure après. . . . on ouvrit brusquement la porte. Dans son costume de cirque, sa bonne figure enfarinée, Boum-Boum, le vrai Boum-Boum, le Boum-Boum du cirque, le Boum-Boum du petit François, Boum-Boum parut.

Et sur son petit lit blanc, riant, pleurant, heureux, sauvé, l'enfant frappa de ses maigres petites mains, cria avec gaîeté :

— Boum-Boum ! C'est lui, c'est lui, cette fois ! Voilà Boum-Boum ! Vive Boum-Boum ! Bonjour, Boum-Boum !

IV

Quand le docteur revint, ce jour-là, il trouva assis sur le lit du petit François, un clown qui faisait rire le petit et qui lui disait en remuant un morceau de sucre au fond d'une tasse de tisane :

— Tu sais, si tu ne bois pas, petit François, Boum-Boum ne reviendra plus.

Et l'enfant buvait.

— C'est bon, n'est-ce pas ?

— Très bon ! merci, Boum-Boum !



— Docteur, dit le clown au médecin, ne soyez pas jaloux. Mais je crois que mes grimaces sont aussi bonnes que vos ordonnances pour le petit malade.

Le père et la mère pleuraient; mais, cette fois, c'était de joie.

Et tous les jours, une voiture s'arrêtait dans la rue des Abbesses et un homme descendait, enveloppé 5 dans un pardessus cachant son costume de cirque.

— Qu'est-ce que je vous dois, monsieur? dit Jacques Legrand au clown, lorsque l'enfant sortit pour la première fois, car, après tout, je vous dois quelque chose!

10 Le clown tendit aux parents ses deux mains:

— Une poignée de main! dit-il.

Puis, posant deux baisers sur les joues roses de l'enfant:

— Et, dit-il en riant, la permission de mettre 15 sur mes cartes de visite:

BOUM-BOUM,

Docteur acrobate, médecin du petit François.

LES DEUX PÊCHES

Je rencontrai un jour au banquet des anciens élèves d'un lycée de province, mon vieil ami Vital 20 Herbelot.

— Que fais-tu maintenant? lui demandai-je. *N'es-tu* plus dans l'administration?

— Non, mon vieux, répondit-il, je suis simplement fermier.

— Fermier ! Toi ! Comment cela ?

— Mon cher, répondit-il en riant, les grands effets sont souvent produits par les causes les plus 5 insignifiantes. . . . J'ai donné ma démission pour deux pêches.

— Deux pêches ?

— Ni plus ni moins. Mais, prenons le café maintenant. Après, si tu veux, tu m'accompa- 10 gneras jusqu'à Chanteraine et je te raconterai cela.

Après le café, nous quittâmes la salle du banquet pour aller à Chanteraine et mon ami Vital commença son récit : 15

Tu sais, me dit-il, que mon père, vieil employé, avait choisi pour moi une carrière dans l'administration. J'étais un garçon laborieux. Mon directeur me donna une position dans son bureau. On parlait déjà de moi comme d'un futur employé 20 supérieur. A l'âge de vingt-cinq ans, j'épousai une jeune fille très jolie, très bonne et très aimante, — mais sans fortune. C'était un tort grave aux yeux du monde d'employés dans lequel je vivais. 25

Mon directeur était riche. Il recevait souvent.

Il donnait de magnifiques dîners et, de temps en temps, invitait à une danse les familles des fonctionnaires et des notables de la ville.

Un jour, mon chef annonça un grand bal. Ma femme était malade, et moi, je n'osai pas refuser son invitation. Je me prépare; je mets mon habit; ma femme me fait beaucoup de recommandations en arrangeant ma cravate.

— Ce sera très beau! me dit-elle. N'oublie pas de bien regarder, pour me raconter tout en détail: les noms des dames qui seront à la soirée, leurs toilettes et le menu du souper, car il y aura un souper. Il paraît qu'il y aura un tas de bonnes choses; on parle de pêches qui ont coûté trois francs pièce. . . . Oh! ces pêches! Sais-tu? Si tu étais gentil, tu m'en rapporterais une.

J'essaie de lui montrer que la chose n'est pas pratique. Je lui dis combien il est difficile à un monsieur en habit de cacher un de ces fruits dans sa poche. Elle insiste. Je murmure une promesse vague et je pars vivement. Au moment où je ferme la porte, elle me crie encore:

— Tu me le promets?

Un très beau bal: des fleurs partout, des toilettes fraîches, un orchestre excellent. Le préfet, le président du tribunal, les officiers de la garnison, tout

le monde était là. Mon directeur n'avait rien épargné pour donner de l'éclat à cette fête. A minuit, on servit le souper, et, par couples, les danseurs passèrent dans la salle à manger.

J'y entrai. Au milieu de la table, j'aperçus les fameuses pêches. Elles étaient magnifiques! Elles excitaient l'admiration générale; plus je les contemplais, plus mon désir prenait la forme d'une idée fixe. Enfin, je résolus d'en prendre une ou deux. Mais comment? Les domestiques faisaient bonne garde autour de ces rares et coûteuses pêches. Mon directeur offrit lui-même ses pêches à quelques amis. Et quand un prélude de l'orchestre appela les danseurs dans le salon, il y avait encore une demi-douzaine de ces beaux fruits.

Je suivis la foule, mais je rentrai sous prétexte de reprendre mon chapeau de soie que j'avais laissé dans un coin. J'étais seul près de la table. Il n'y avait pas une minute à perdre. Je regardai à droite et à gauche. Personne! Je pris deux pêches et les mis dans mon chapeau. Puis, très calme en apparence, très digne, mais avec un affreux battement de cœur . . . je quittai la salle à manger en tenant soigneusement mon chapeau contre ma poitrine.

Mon projet était de traverser doucement le salon, de sortir, et de rapporter victorieusement

à la maison les deux pêches cachées dans mon chapeau.

La chose n'était pas facile. Les couples valsaient. Pour sortir il y avait le salon à traverser. J'arrivai près de la porte de l'antichambre au moment où l'on organisait une nouvelle figure : la danseuse est placée au centre d'un cercle de danseurs ; elle tient un chapeau à la main et le met sur la tête du jeune homme avec qui elle désire valser.

Tout à coup, la fille de mon directeur, qui était dans le cercle, demanda un chapeau.

— Un chapeau ! Qui a un chapeau ?

En même temps, elle m'aperçut tenant mon chapeau contre ma poitrine :

— Ah ! me dit-elle, vous arrivez à point, monsieur Herbelot ! . . . Vite, votre chapeau !

Elle prit mon chapeau brusquement. Les pêches roulèrent par terre. Tout le monde sourit. La jeune fille réprima un éclat de rire, puis me rendant mon chapeau :

— Monsieur Herbelot, me dit-elle, d'une voix ironique, ramassez donc vos pêches !

Pâle, hagard, je sortis, écrasé de confusion. Le lendemain, l'histoire courait la ville. Quand j'entrai dans mon bureau, mes camarades m'accueillirent par ce cri : "Herbelot, ramassez vos



pêches!" Dans la rue j'entendais souvent derrière moi une voix murmurer: "C'est le monsieur aux pêches!" Huit jours après, je donnai ma démission.

Maintenant, me dit Vital Herbelot, je suis heureux. Je suis fermier. Je cultive les pêches parce que je leur dois mon bonheur.

HANSLI LE BOSSU

C'était en 1830, dans un village d'Alsace, non
5 loin de la frontière lorraine.

Là, demeurait un pauvre bossu, nommé Hansli. Hansli était joueur de violon. Le dimanche, il jouait pour les filles et pour les garçons qui dansaient sur la grande place; et il trouvait toujours
10 sur son violon les plus jolis airs.

Or, Hansli, le garçon le plus pauvre et le plus difforme de la contrée, aimait la plus belle et la plus riche des jeunes filles du pays: la jolie Suzel, la fille du bourgmestre Hauser.

15 Hansli ne parlait à personne de cet amour. Seulement, le soir, quand le village était endormi, il restait de longues heures sous la fenêtre de Suzel. Il exprimait sur son violon la passion que sa bouche n'osait avouer. Elle emplissait tout
20 son cœur et toute sa pensée. Elle était l'inspiration de ses airs remplis de tendresse, d'amour et de mélancolie. . . .

Quand la récolte du houblon est terminée, il y a grande fête dans les villages d'Alsace.

Ce jour-là, c'était la "Fête du Houblon." Toute la jeunesse des environs était venue au village pour la fête. On avait organisé un concours de danses pour choisir, parmi les plus alertes et les plus gracieuses, la reine de la fête.

Beaucoup de filles dansèrent ; Suzel dansa à son tour. Hansli joua la valse qu'il avait composée pour elle. La valse était si jolie et le pauvre bossu joua avec tant d'âme que la belle Suzel fut choisie reine de la fête.

Alors, fou de joie, oubliant un instant qu'elle ne pouvait pas l'aimer, Hansli osa déclarer son amour à Suzel. L'étonnement de la jeune fille, le regard involontaire qu'elle jeta sur la bosse du pauvre joueur de violon, le ramenèrent bien vite à la réalité. Et pour augmenter sa honte et sa douleur, le bourgmestre Hauser, le père de Suzel, le chassa avec des paroles brutales. Il déclara que Suzel était promise au beau Fritz et qu'on célébrerait le lendemain les fiançailles.

Fritz ! . . . Fritz épouserait Suzel ! . . . Comme il détestait ce Fritz qui riait toujours de lui ! . . .

Le pauvre Hansli fit quelques pas en chancelant et tomba dans un coin, où il pleura longtemps. . . .

La nuit est venue. La fête est terminée. La

lune éclaire la place déserte. De petits êtres étranges sortent de tous côtés, silencieux. Ils écoutent aux portes; ils escaladent les fenêtres pour regarder dans les maisons.

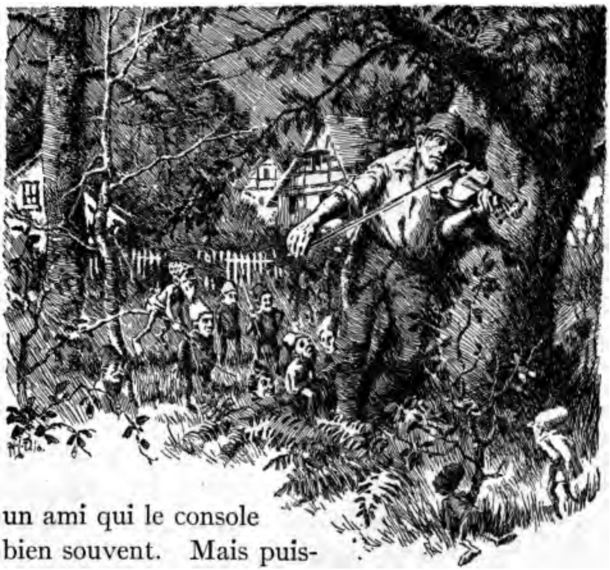
5 Ce sont les "petits hommes de la montagne," les gnomes. Ils sautent, courent. . . . Mais, soudain, ils s'arrêtent. . . . Ils entendent un soupir, une plainte. Ils ne sont donc pas seuls? Quelqu'un est là! Et vite, comme des souris, ils 10 disparaissent dans les coins sombres, dans les trous, dans les branches.

Une forme humaine sort de l'ombre. C'est Hansli. Il est trop malheureux; il veut mourir, mourir devant la maison de Suzel; mais, aupara-15 vant, il jouera le chant d'amour qu'il avait composé pour elle. Ce sera son dernier adieu. Il joue, perdu dans son rêve. Bientôt, les têtes curieuses des petits gnomes apparaissent, attirées par cette musique. Hansli ne voit rien, n'entend rien. 20 Avec la dernière note, il envoie son dernier baiser vers la fenêtre de Suzel. . . . Oui, il veut mourir. Mais tout à coup, il regarde autour de lui et voit tous ces petits êtres étranges.

Est-ce un rêve? Mais non . . . les 25 gnomes viennent à lui; ils l'interrogent avec intérêt.

Pourquoi veut-il mourir?

Parce que sa vie sans l'amour de Suzel est odieuse. Il est difforme et ne possède au monde que son violon. Les petits hommes examinent curieusement le violon. Après quelques instants, ils le demandent à Hansli. C'est son seul ami :



un ami qui le console bien souvent. Mais puisqu'il va mourir, il peut bien le leur donner. Il embrasse une dernière fois son vieux compagnon et le donne aux nains. Les nains le placent au milieu du cercle qu'ils formaient. Puis, sciant, tapant, collant de petits morceaux de

bois, ils fabriquent en quelques moments une multitude de petits violons sur le modèle du grand.

La joie des petits hommes de la montagne 5 est grande. Mais ils ne sont pas ingrats. Sur un signe de leur roi, trois petits docteurs apparaissent en robes noires. Ils examinent la bosse d'Hansli; puis ils ont une consultation. Le pauvre joueur de violon est terrifié. Les docteurs font un geste 10 et trois autres nains apparaissent portant sur leurs épaules une énorme hache de bûcheron.

Un! deux! trois! La hache tombe sur l'épaule d'Hansli et la bosse roule à terre. Hansli est heureux. Léger comme un oiseau, il chante, il 15 saute, il danse. Tout à coup, il aperçoit le méchant Fritz qui sort de la maison de Suzel. Fritz voit le joueur de violon et veut se jeter sur lui — mais les nains l'arrêtent aussitôt.

Ah! ce beau Fritz rit des malheureux comme 20 Hansli? Eh bien! Il ne rira plus. Et, sur l'épaule de Fritz, les trois petits docteurs, à grands coups de marteau, clouent solidement la bosse du joueur de violon.

Le lendemain, pendant toute la matinée, les in- 25 vités viennent à la ferme du bourgmestre Hauser *pour* célébrer les fiançailles de Suzel et de Fritz.

Tout le monde est là . . . mais, le fiancé n'est pas encore arrivé. On l'attend.

Enfin, le voilà ! Mais non, c'est Hansli, Hansli, sa veste sur l'épaule. Il a bien une de ses épaules plus haute que l'autre ; pourtant, il paraît changé. 5 Mais Fritz ! Fritz ! que fait-il ? Cette fois, c'est lui. Il arrive enveloppé dans un grand manteau. Il est bien changé aussi.

Au moment où il va vers la table pour signer le contrat, Hansli tire le manteau de son rival 10 — le beau Fritz était bossu ! Tout le monde le voit. . . . Tout le monde est consterné. . . . Honteux, furieux, Fritz disparaît.

Hansli enlève sa veste et les invités voient que sa bosse n'était qu'un bouquet de fleurs. Alors 15 il offre ce bouquet à Suzel en la suppliant de lui accorder sa main. Le père Hauser ne veut pas. Hansli n'est pas bossu, c'est vrai, mais il est pauvre.

Désespéré, Hansli appelle son ami le "Roi des 20 Nains" à son secours. Soudain, un grand coup de tonnerre retentit. Tout le monde tombe à genoux, terrifié. De tous côtés sortent les petits hommes de la montagne avec leur roi et leur reine. Toujours dansant, les nains placent une 25 vieille marmite devant Hansli ; puis ils disparaissent comme par enchantement.

Les invités relèvent la tête. Miracle! La marmite est pleine de louis d'or! Les petits hommes l'ont fait beau et maintenant ils le font riche. Cette fois le bourgmestre Hauser n'a plus



5 d'opposition à faire et tout le monde est heureux. . . .

Et voilà comment le joueur de violon Hansli *épousa* la jolie Suzel.

LE SERGENT PIDOUX

Il s'appelait Pidoux, mais dans sa compagnie, il était plus connu sous le nom de Quincaillier. Pourquoi Quincaillier? Pour quelle raison lui avait-on donné ce nom bizarre?

Pidoux avait été enfant de troupe. Sa famille 5 était le régiment; son métier était la guerre. Une collection de ferblanterie décorait le côté gauche de sa tunique. Voilà pourquoi on lui avait donné le nom de Quincaillier.

Toute cette ferblanterie représentait une série 10 de batailles dans lesquelles notre héros avait joué un grand rôle. Oui, il avait vu plus d'une bataille! Mais il était encore là. Quelle belle mine il avait dans une revue avec sa grosse moustache grisonnante et sa rangée de médailles! 15

Un soldat aurait été fier d'une seule de ces médailles. Pidoux en avait sept ou huit. Il avait la médaille de Crimée, et celle d'Italie; puis celle du Mexique. . . . La médaille militaire avait aussi sa place dans la collection. Et enfin, la vrai 20 décoration, l'étoile des braves, la Croix de la Légion d'honneur!

Quincaillier affectait de ne pas voir ses belles décorations. Mais, par moments, il jetait un regard tendre à cette chère Légion d'honneur. 25

. . . .

Cependant, ce jour-là, il ne la regardait pas avec orgueil, le pauvre sergent Pidoux !

C'était le jour — jour affreux — où l'armée de Sedan, captive, trahie, allait se rendre aux Allemands. Il ne pouvait pas le croire.

"Est-ce possible ?" disait-il. "Nous allons sortir de Sedan, tous, résignés, tête basse, comme un troupeau de moutons gardés par des chiens . . . tandis que derrière nous notre chère patrie jette son dernier cri : Au secours !"

Non ! il ne voulait, ne pouvait pas le croire. Et même au moment de partir, quand on lui dit que la compagnie était sur la grande place, il resta inerte et insensible. "Tuez-moi," dit-il, "mais je ne marcherai pas !"

Pourtant, quand il vit défiler la colonne, il prit machinalement sa place. Morne, l'œil fixe, comme un homme hébété, il marcha devant lui. Soudain la marche devint plus lente. Alors, comme ses camarades tournaient la tête, le sergent regarda aussi et voici ce qu'il vit :

L'armée était maintenant hors de la ville. Elle arrivait à un endroit où la route était coupée par une autre. Là, une troupe à cheval, immobile et fière, regardait passer l'armée française. Une *troupe ? Oui !* Une troupe d'officiers prussiens

avec leur général. Les soldats baissaient les yeux pour cacher leur sourde colère. Que venaient-ils faire, ces vainqueurs? Voir passer les vaincus comme un troupeau de bêtes captives?

Le sergent Pidoux n'avait pas baissé les yeux. 5 Il regardait fixement le groupe arrogant de superbes cavaliers. La colère avait empourpré ses joues; ses yeux jetaient des éclairs.

Comme il passait devant les vainqueurs, il s'arrêta et ne fit qu'un geste. . . . Il arracha de 10 sa tunique croix et médailles et envoya tout, Crimée, Italie, Mexique et Légion d'honneur à la figure du général prussien.

La rage l'avait empêché de viser juste, et les décorations tombèrent à terre. Quatre hommes 15 saisirent le sergent. La colère mêlée de honte lui donna une force de tigre. Il se dégagea, et resta seul, haletant, et regardant fièrement le général prussien. Personne ne bougea.

Qu'allait-il faire? Outragé, mais vaincu par 20 l'héroïsme de l'outrage, le général ne dit rien. Il donna l'ordre de ramasser les médailles et de les rendre au vieux soldat. Mais le sergent Pidoux secoua la tête.

"Non," dit-il d'une voix étranglée, "gardez-les!" 25

On lacha le sergent et on donna les médailles à un de ses camarades.



. . . .

Deux mois plus tard, Pidoux n'avait pas encore ses médailles ; il refusait toujours de les reprendre. Pourtant un soir, il alla trouver le camarade qui les avait et lui dit tout bas :

"Dis donc, rends-les-moi tout de même !" 5

Le lendemain, Pidoux manquait à l'appel. Il avait disparu pendant la nuit.

Quelques jours avant l'armistice, le soir du dernier combat que l'armée de Faidherbe livra dans le Nord, on trouva le sergent Pidoux parmi 10 les morts.

Il avait toutes ses médailles sur la poitrine.

Seule, la Croix de la Légion d'honneur manquait. Une balle prussienne avait cloué l'étoile des braves au cœur du pauvre Pidoux. 15

LE RETOUR DES CLOCHES

Il y avait une fois cinq petits amis qui demeuraient dans un village non loin de Toulon, la ville de guerre. Ils allaient tous à la même école, et, après la classe, ils allaient jouer dans les bois.

Le plus grand, Léon, avait douze ans ; Paul, 20 le plus petit, avait huit ans. Léon ne marchait jamais sans son tambour. Pierrot, qui avait dix ans, portait toujours un drapeau. Frédéric et

Tiennet marchaient derrière Léon et Pierrot avec des sabres de bois. Paul marchait toujours le dernier et ne portait que ses pensées.

Elles étaient lourdes, ses pensées, car le petit 5 Paul était amoureux. Il aimait — oui, vraiment — il aimait la grande sœur de Tiennet.

La sœur de Tiennet s'appelait Lison. Elle avait quinze ans. Elle venait, deux fois par jour, à l'heure des repas, appeler son frère dans les bois. 10 Le bruit du tambour guidait Lison. Elle criait de sa jolie voix :

— Tiennet ! Tiennet-et-et !

Alors, chut ! Silence ! Le tambour était muet et les garçons se cachaient dans les fourrés. Et 15 quand Lison, rentrant chez elle, criait pour la dernière fois :

— Tiennet-et-et !

Aussitôt, ran tan plan ! le tambour recommençait.

Pierrot levait le drapeau, par-dessus les fourrés, 20 et quand Lison arrivait enfin, ils couraient vers elle, tous ensemble, avec un cri. Et Paul, étant le plus petit, était toujours embrassé. C'est pourquoi il aimait Lison.

Tous les autres aussi l'aimaient.

25 Le Vendredi saint de cette année-là, Tiennet n'alla pas jouer et Léon laissa son tambour à la



maison. Sa mère lui avait dit : "Les cloches sont parties pour Rome. Tu auras ton tambour demain."

Toutes les cloches de France étaient parties 5 pour Rome. Elles reviendraient seulement le lendemain à midi. Les quatre amis ne parlèrent plus d'autre chose.

— Comment reviendront-elles ? dit l'un.

— Par le chemin du ciel, dit un autre ; elles 10 auront des ailes pour l'occasion.

— Pourrons-nous les voir ?

— Peut-être.

Mais tout à coup Léon dit :

— Eh bien ! mes amis ! Cette histoire est un conte, comme le "Petit Chaperon rouge." Les cloches, dit-il, le bras tendu, sont là-bas dans les clochers. Seulement, elles ne sonnent pas. Ce n'est pas vrai qu'elles vont à Rome. Voilà !

Les petits amis acceptèrent l'explication. Ils étaient convaincus, froidement, un peu tristes de connaître la vérité. Comment secouer cette mélancolie ? Un jeu était nécessaire pour cela. Voici ce qu'ils décidèrent :

Comme le petit Tiennet qui n'était pas là, ignorait la vérité sur les cloches, ils riraient de son ignorance. Le lendemain, ils mèneraient le petit Tiennet sur le sommet de la colline. Là ils feraient semblant de voir les cloches passer dans le ciel. Tiennet ne les verrait pas puisqu'elles étaient toutes dans les clochers, et ce serait très drôle.

Les quatre garçons se séparèrent pleins de songes. Quelle figure ferait leur petit camarade en haut de la grande colline ! Cependant ils étaient un peu tristes parce que Lison depuis deux jours n'était pas venue les appeler. Mais après tout, c'était bien naturel, ce jour-là, puisque son frère Tiennet, sans doute à cause du Vendredi saint, était à la maison, comme le tambour.

. . . .

Le lendemain, les cinq petits amis prirent la route de la grande colline. Le grand Léon avait son tambour, mais il ne le battait pas. Sa mère lui avait dit d'attendre le retour des cloches. Pierrot avait son drapeau, Frédéric 5 et Tiennet leurs sabres de bois, et Paul, ses pensées.

Après une heure de marche :

— Halte ! commanda Léon.

Et le petit régiment s'assit, content d'avoir un 10 peu de repos et réjoui à l'idée de rire de la crédulité de Tiennet.

— Lison, viendra-t-elle te chercher aujourd'hui ? lui dit Paul tout à coup.

La réponse de Tiennet les plongea tous dans 15 un grand trouble.

— Non, dit-il d'un air grave, Lison ne viendra pas nous appeler. Elle est bien malade. Le médecin a dit, ce matin, qu'elle pouvait mourir. Je suis venu avec vous aujourd'hui parce qu'on 20 m'a dit une chose : si l'on pense bien vite un vœu quand les cloches passent dans le ciel, le bon Dieu fait ce qu'on lui demande. Alors, vous comprenez, n'est-ce pas, pour Lison, je veux voir les cloches ! 25

Il y eut un long silence !

— C'est comme les étoiles filantes, dit enfin le petit Pierrot.

Et Frédéric continua :

— Si vous demandez une chose au bon Dieu quand vous voyez une étoile filante, le bon Dieu fait ce que vous voulez.

— Oui, c'est comme ça, dit Tiennet.

Et il répéta :

— Je veux voir les cloches, pour Lison !

— Si je les vois, dit Paul, je ferai le vœu, moi. . . . Pour Lison, c'est la même chose.

Paul avait raison. Tous les petits faisaient le même vœu.

Il y eut encore un très long silence.

Quelque chose bouleversait leurs petits cœurs. C'était doux et triste. C'était leur amour pour Lison. Ils voulaient voir Lison, la revoir souvent, jolie et vivante, l'entendre encore appeler Tiennet dans les bois, l'embrasser encore. Mais le médecin avait dit qu'elle pouvait mourir ! Ah ! si l'histoire des cloches était vraie ! Si l'un d'eux pouvait les voir, là-haut, traversant les petits nuages du ciel ! Et pourquoi non ? Comme ils étaient malheureux de ne pas croire aux cloches qui volent ! Ils aimaient tant la grande Lison ! Après tout, les cloches volaient peut-être ! Pourquoi pas ?

Personne ne pensait plus à rire du pauvre Tien-



net. Ils voulaient voir les cloches maintenant; ils voulaient à tout prix sauver Lison.

Ils étaient arrivés sur le sommet de la colline.

Sans rien dire, tous les cinq commencèrent à regarder dans le ciel. Ils cherchaient leur espérance. A chaque instant leurs cœurs bondissaient. Tantôt, c'était une mouche qui avait l'air d'une cloche volant dans le ciel; tantôt, c'était un moineau qui volait tranquillement dans l'air.

Tous les petits regardaient vers l'Orient et vers Rome.

— En voilà une! je l'ai vue!

Il avait vu une cloche, le petit Paul. Oui, avec les yeux de son désir, avec les yeux de son amour, il l'avait vue.

— En es-tu bien sûr? cria Tiennet, un peu pâle.

— Oui, oui! bien sûr.

Tous les yeux cherchèrent au ciel le petit point que Paul avait montré du doigt.

Le sceptique Léon la vit à son tour:

— Là, là! oui, là, je la vois!

Il y avait tant de petits nuages dans le ciel d'avril! Tous ouvrirent ardemment les yeux. L'un après l'autre, tous la virent, la cloche aux grandes ailes qui apportait la santé de Lison.

Il est certain que le bon Dieu des enfants

entendit leur vœu, puisque Lison revint quelques jours plus tard les appeler dans les bois.

Ce Samedi saint, quand ils descendirent la grande colline, au pied de laquelle est bâti Toulon, le tambour de Léon battait joyeusement, le drapeau 5 flottait avec gaieté, les sabres de bois jetaient des éclairs. . . . Et le petit Paul répétait à Tiennet, avec un air de défi :

— Si quelqu'un nous dit que nous n'avons pas vu les cloches, il verra ! 10

POMME, PRUNE, POUCE

La marquise de la Paillardière dit un jour à son fils Bertrand que la petite Cécile Vertuchat l'avait trouvé beau au dernier bal du Cercle militaire, et que les Vertuchat, retirés des affaires après trente ans de quincaillerie, étaient très riches. Bertrand 15 voulait bien épouser une fille riche, mais surtout jolie. Il répondit donc à la marquise :

— Mère, je ne dis pas non, mais je ne connais pas cette petite Vertuchat. Est-elle belle ?

— On dit qu'elle est charmante. D'ailleurs, si 20 tu veux aller dimanche prochain à la messe à Saint-Philippe-du-Roule, tu pourras la contempler à loisir.

— A quoi la reconnaîtrai-je ?

— A son père, qui a une verrue sur le nez. Il n'y a pas deux nez comme cela à Paris.

— Mère, c'est entendu, j'irai à Saint-Philippe, et je promets de regarder la fille de l'homme à la verrue.

5 Bertrand revint de la messe le dimanche suivant avec l'air un peu désillusionné.

— Eh bien? demanda, anxieuse, la marquise de la Paillardière.

— Eh bien, mère, ça ne va pas. Mlle Cécile 10 Vertuchat est très gentille; de beaux yeux, un teint frais, des cheveux superbes, sa robe était d'un goût exquis, mais. . . .

— Mais quoi?

— Elle a la bouche trop grande.

15 — Et c'est pour une raison aussi futile? . . .

— Ah! ma pauvre mère, une grande bouche, c'est quelque chose qui n'est pas à sa place sur le visage d'une jeune fille, c'est comme un chapeau trop grand qui descend jusqu'aux yeux.

20 Puis il ajouta, en riant:

— Si mademoiselle Vertuchat arrive, par un moyen quelconque, à diminuer sa bouche, . . . je l'épouse.

Le propos fut rapporté à la famille Vertuchat et 25 Mlle Cécile, en apprenant cette fâcheuse nouvelle, fut bien triste. Elle l'avait trouvé si beau, son Bertrand, avec son air dédaigneux. On lui avait

tant répété qu'avec sa grosse dot elle n'avait qu'à désirer le Prince Charmant pour le voir tomber à ses genoux. La désillusion était terrible.

— Voyons, dit le père Vertuchat, consterné devant ce chagrin, tout n'est pas perdu. M. Bertrand a dit qu'il t'épouserait si ta bouche devenait plus petite. Eh bien, il y a peut-être un moyen de la diminuer.

— Vrai, tu crois? Ah! papa, papa! Je serais si heureuse!

— C'est bien! c'est bien, ma pauvre enfant, calme-toi, je vais chercher. On dit qu'à Paris, avec de l'argent, on peut supprimer tous les obstacles. Je vais chercher. Bon courage!

M. Vertuchat causa avec des docteurs et des savants qui lui rirent au nez. Il alla voir des chirurgiens qui lui dirent que la science était impuissante. Il allait désespérer, lorsqu'on lui dit:

— Connaissez-vous Trillemot?

— Je ne connais pas Trillemot. Qu'est-ce qu'il vend?

— Il vend de la bonne prononciation.

— Je ne vois pas le rapport. . . .

— Attendez. Les élèves de Trillemot prononcent *Tri*, *Tri*, *Tri*, pendant des heures pour apprendre à vibrer. Il a des vers pour respirer, comme:

J'aime le petit vin d'Bordeaux,
Oh! Oh! Oh! Oh!
Qui fait la nique au Malaga,
Ah! Ah! Ah! Ah!

5 Il a des vers pour siffler:

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes?

Il a d'autres vers pour articuler:

Je crrrrains Dieu, cherrrr Abnerrrr, et n'ai point d'autrrrre crrrrainte.

10 Eh bien, avec ces exercices, il change non seulement la prononciation, mais la physionomie de ses élèves. Il a même trouvé un moyen de supprimer les rides. Ayant remarqué que les personnes qui riaient trop avaient la fâcheuse patte d'oie au coin 15 des yeux, il leur a recommandé, comme correctif, de dire après chaque éclat de rire: *Petite pomme d'api*. Beaucoup de dames vont chez lui répéter pendant des heures: *Petite pomme d'api*. L'effet est merveilleux.

20 Le lendemain, Vertuchat alla chez le célèbre professeur de prononciation.

— Monsieur, lui dit-il, je suis riche, je suis prêt à faire tous les sacrifices; dites-moi si vous possédez une phrase pour rendre la bouche plus petite.

— Oui, monsieur, j'ai trois mots dont l'effet est certain. C'est 25 louis le mot payés d'avance.

— Voilà, s'écria le père ravi, en mettant l'argent sur la table ; et maintenant je vous écoute.

— Pour avoir une petite bouche, on prononce 5 toute la journée cette simple phrase : *Pomme, Prune, Pouce.* Essayez vous-même, monsieur. *Pomme,* la bouche forme un ovale parfait. *Prune,* l'ovale diminue, et enfin *Pouce,* la bouche devient très petite. 10

— *Pomme, Prune, Pouce! Pomme, Prune, Pouce!* répétait Vertuchat ravi. C'est vrai, c'est absolument vrai. Ah ! . . .

M. Vertuchat rentra chez lui. Il raconta son aventure à Cécile. Elle répéta toute la journée 15 devant une glace la phrase magique. Au bout d'un mois de cet exercice, on demanda à M. Bertrand une autre entrevue. M. Bertrand consentit à revoir Mlle Vertuchat, mais il recula, épouvanté : la bouche de la jeune fille était devenue beaucoup plus grande. 20

Le pauvre père, désolé, retourna chez Trillemot :

— Monsieur, c'est une infamie. Vous m'avez trompé. Ma fille a répété vos trois mots pendant trente jours, et sa bouche est plus grande qu'autrefois. 25

— Ce n'est pas possible. A-t-elle prononcé *Pomme, Prune, Pouce ?*

— C'est-à-dire, pas exactment, je lui ai donné trois fruits; elle a répété *Pomme*, *Prune*, *Poire*, c'est plus naturel.

— *Poire!* s'écria Trillemot. *Poire!* Ah! malheureux, cela ne m'étonne plus. Elle a dit *Poire?*

— Oui, eh bien!

— Eh bien! c'est le mot que répètent celles de mes élèves qui ont la bouche trop petite.

L'ENFANT DES GRENADIERS DE LA GARDE

Il y avait une petite réunion d'amis chez un célèbre général de l'Empire. Ils étaient assis devant le feu, et causaient avec leur hôte lorsqu'on annonça M. Louis Jacquot. M. Jacquot était un jeune officier de marine. Il était bien habillé, mais son chapeau n'allait pas avec le reste de son costume. A ce chapeau de feutre noir était attachée une vieille cocarde complètement fanée.

Un de ces messieurs dit au général:

— C'est votre Jacquot, mon général? Et cette cocarde, c'est la fameuse cocarde?

Le général prit le chapeau des mains du jeune officier et le regarda attentivement. Une larme roula sur sa joue pendant qu'il regardait. Ce nouvel incident excita la curiosité de tout le

monde. On examina cette mystérieuse cocarde. On demanda une explication au général.

Ah ! dit-il, c'est une histoire assez simple.

. . . .

Napoléon avait commandé une grande revue. Il voulait montrer à l'empereur Alexandre les troupes qui l'avaient vaincu. Les deux empereurs inspectaient les rangs de la garde impériale. Tout à coup Napoléon s'arrêta devant un grenadier qui avait une cicatrice au visage. Il le regarda un moment avec orgueil, et le montrant à l'empereur Alexandre :

— Que pensez-vous, lui dit-il, des soldats qui peuvent souffrir de pareilles blessures ?

— Que pensez-vous des soldats qui les ont faites ? répondit Alexandre.

— Ces soldats sont morts, dit le vieux grenadier d'une voix grave.

Alexandre dit alors à Napoléon avec courtoisie :

— Sire, vous êtes partout vainqueur.

— Parce que la garde fait son devoir, répondit Napoléon.

Il fit un geste de remerciement à son grenadier et partit.

Quelques jours après cette revue, Napoléon, dans sa promenade matinale, aperçut assis sur une pierre son grenadier, qui jouait avec un enfant

d'un an. L'Empereur s'arrêta devant lui. Le vieux grenadier ne bougea pas et lui dit seulement :

— Pardon, Sire, mais si je ne reste pas assis, Jacquot criera comme un fifre et ça contrariera
5 peut-être Votre Majesté.

— C'est bien ! dit Napoléon. Ton nom est Jacques ?

— Oui, mon Empereur, Jacques.

— Et le nom de l'enfant ?

10 — Jacquot.

— C'est ton fils ?

— Non, mon Empereur. Sa mère était une brave cantinière qui est morte.

— Et tu as adopté l'enfant ? dit l'Empereur.

15 — Moi et les autres ; mais c'est moi qui l'élève.

Napoléon regarda un moment le grenadier qui donnait une leçon d'équitation au petit Jacquot sur ses genoux, puis il dit :

— Je te dois quelque chose, Jacques, pour ta
20 réponse à l'empereur Alexandre.

— Vous ne me devez rien, mon Empereur, mais si vous voulez, donnez quelque chose à ce petit. Ça lui portera bonheur.

— Bien volontiers, dit l'Empereur.

25 Et Jacques se leva, tenant l'enfant dans ses bras. Napoléon cherchait dans ses poches quelque chose pour l'enfant. Enfin il tendit sa tabatière d'or à



l'enfant. Jacques regarda la boîte et lui dit en riant :

— Quoi ! vous donnez une tabatière à un enfant qui ne prise pas ?

L'Empereur allait répondre lorsqu'il sentit qu'on 5

tirait son chapeau. Il vit que l'enfant jouait avec sa cocarde.

— Sire, dit le grenadier, le petit est plus fin que nous deux; il fait comme Votre Majesté: il veut quelque chose et il le prend.

— Eh bien! dit l'Empereur, il peut la garder, la cocarde.

Et l'Empereur arracha la cocarde de son chapeau et la donna à l'enfant.

Alors Jacques dit au petit:

— Jacquot, montre à Sa Majesté que tu sais parler.

Et l'enfant cria gentiment:

— Vive l'Empereur!

Depuis ce jour, Jacques fit beaucoup de campagnes et accompagna Napoléon à l'île d'Elbe. Jacquot allait partout avec eux maintenant. Il avait un petit sabre et jouait du fifre comme un rossignol. Jacques avait enfermé la cocarde dans un médaillon qu'il avait suspendu au cou du petit en lui disant:

— Écoute, Jacquot, tu feras ta prière du soir et du matin sur cette relique.

Et pendant huit ans, soir et matin, Jacquot pria pour son père Jacques et pour l'Empereur.

Pendant ces huit années, la France avait atteint le comble de la gloire et de la puissance, et puis *avait* été plongée dans le plus affreux désastre.

Napoléon fut exilé à Sainte-Hélène. Le pauvre Jacques fut renvoyé comme les autres, avec ses trois chevrons, sa croix et son pauvre Jacquot.

Jacques était bien faible. Un jour il s'arrêta dans une hutte abandonnée. Vaincu par la douleur et la faim, le malheureux soldat dit au garçon :

— Jacquot, un morceau de pain, ou je meurs !

Le pauvre enfant alla mendier sur le bord du chemin et, comme il ne vit personne, il tira son médaillon de sa poitrine et cria, à genoux :

— Mon Dieu, mon Dieu, donnez-moi un morceau de pain pour le père Jacques !

A ce moment, un monsieur parut sur la route, et, les yeux pleins de larmes, le garçon lui raconta son histoire.

. . . .

— Cet homme, s'écria le jeune officier, en interrompant le récit, cet homme me prit dans ses bras. Cet homme soigna Jacques dans son château. Cet homme rendit Jacques à la vie et m'éleva comme son fils. Cet homme, le voilà, c'est le général.

— Tu ne finis pas l'histoire, s'écria le général. Jacquot, tu oublies de dire que je te promis de te rendre ta cocarde le jour où tu reviendrais avec une épaulette gagnée comme nous gagnions les

nôtres. Et vous voyez, messieurs, la cocarde est à son chapeau; car Louis Jacquot était à la prise d'Alger, et son capitaine, qui l'avait pris aspirant, me l'a renvoyé enseigne.

A ces mots, le brave général embrassa son fils adoptif.

CŒUR DE FEMME

La mer était sauvage là-bas, sur la côte de la Bretagne. De grandes vagues lourdes, furieuses, semblaient cracher toute l'écume de l'Atlantique. Soudain parut, chassée par le vent, une barque de pêcheurs bretons.

— Les voilà! C'est eux! cria une femme qui attendait au milieu d'un petit groupe de femmes et de vieillards.

Un de ces hommes, nommé Lecoz, un vieux sauveteur, sortit de sa poche une jumelle — souvenir d'un héroïque sauvetage — et regarda la frêle barque en détresse.

Il l'examina avec attention, puis il dit:

— Oui, Maryvonne, ce sont bien les vôtres.

— Merci, Lecoz! répondit Maryvonne. Maintenant je respire. . . . Je vais préparer de la soupe et du café. Après ceci, voyez-vous, mon mari sera heureux de régaler tout le monde!

Et sans un regard vers celles qui attendaient

encore, muettes dans l'angoisse des malheurs possibles, Maryvonne alla à sa petite auberge.

Pâles, rigides, les robes fouettées par le vent, les autres femmes regardaient tous les mouvements de cette barque. 5

Et elles tremblaient, elles frissonnaient pour le mari de Maryvonne et pour ses matelots. Oh! le mari Pierre Le Bars était connu comme un excellent homme de mer, le meilleur, peut-être, de toute la région. 10

Mais la vie de Pierre était maintenant en danger. Une puissance mystérieuse gouvernait les éléments. Les vagues bondissaient vers la terre.

Les pauvres femmes oubliaient les autres malheureux. Leurs cœurs palpitaient d'angoisse à la 15 vue de la barque lancée au sommet des vagues, disparaissant, avançant, disparaissant encore. La mort menaçait toujours.

. . . .

Enfin la barque était là. Encore un quart de mille, et elle serait sauvée. 20

— Ah!

Une longue clameur domina le bruit du vent et de la mer: la barque avait chaviré!

Non! La barque n'avait pas chaviré. Elle était penchée sur les eaux et avançait toujours. Encore 25 quelques minutes, et les pêcheurs arrivèrent au port.

Alors, les femmes songèrent aux autres pêcheurs qui étaient plus loin parmi les vagues de l'impitoyable mer. Leurs yeux brûlants regardèrent l'horizon voilé.

5 — Mon Dieu ! s'écria l'une d'elles, qui sont-ils donc, les pauvres ?

Une deuxième barque était en vue et venait vers le port.

— Ça, dit un des vieux matelots, on dirait Pilven.

10 — Non ! c'est Le Cozanet.

— Oui, vous avez raison, Mariannik, c'est Le Cozanet. Je reconnais sa belle barque neuve, sa "Nevez-Groguen."

Mariannik ! Ce joli nom appartenait à cette 15 belle jeune femme à côté du vieux sauveteur. C'était la veuve d'un brave "péri en mer" à vingt-huit ans, en faisant son douzième sauvetage.

Mariannik l'avait longtemps pleuré. Maintenant elle parlait du mort avec une fierté grave. 20 Elle ne voulait plus être plainte parce que, disait-elle, "il ne suffit pas de bien vivre mais de bien mourir."

— Attention, attention ! murmura le vieillard en regardant la barque qui portait Le Cozanet.

25 Soudain une folle clameur monta vers le ciel ; une clameur d'effroi et de cruelle certitude ; la barque de Le Cozanet avait chaviré ; les mal-



heureux pêcheurs, cramponnés à la quille, appelaient, faisaient des signes: "Au secours! Au secours!"

A ce moment arrivaient Pierre Le Bars et ses matelots, heureux d'avoir échappé à la mort. 5

Mariannik regarda Pierre.

— Regarde ! dit-elle.

Il vit le tragique tableau.

— Ah ! non, Pierre, tu n'iras pas !

C'était la Maryvonne, sa femme, qui parlait ainsi.

5 — Ah ! Pierre ! Tu as échappé tout à l'heure ! N'y va pas ! N'y va pas !

Mais la veuve Mariannik dit aux matelots :

— Allons, les gars, vous n'allez pas rester là, j'espère ! Regardez les autres ! Ils meurent !

10 Et comme ils hésitaient à retourner au pays de la mort, elle cria :

— Non, ce n'est pas possible ! Vous êtes bien contents, vous, d'avoir échappé. . . . Vous irez, n'est-ce pas ?

15 Et elle retourna vers Pierre Le Bars.

— Toi, tu sais, si tu restes, je ne te connais plus ! Ne parle plus de mon homme, car il te renierait, lui !

— Oui, mais il est mort, ton mari, Mariannik, 20 dit timidement la femme de Pierre Le Bars.

— Eh bien ! répondit la jeune veuve, s'il sortait de sa tombe, mon Yann, c'est moi qui le renverrais là-bas à son devoir.

Les autres matelots interrogeaient leur patron : 25 qu'allait-il faire ?

— Ah ! dit le vieux Lecoz, il n'y a donc plus d'hommes dans ce pays ?

— Non, répliqua Mariannik, il n'y a plus d'hommes. Mais on ne laissera pas mourir ces malheureux. Puisque les gars ont peur, eh bien, nous, les femmes, nous marcherons. Allons, les femmes ! 5

— Un instant ! un instant !

C'était la voix de Pierre. Il avait repoussé sa femme et parlait à ses matelots.

Au geste du patron, ils armèrent vivement un canot de sauvetage, et retournèrent à la mer, au 10 pays de la mort. . . .

Et tout le monde fut sauvé.

Mariannik était pâle comme un cierge. Et tandis que Maryvonne, fière et joyeuse, bavardait, Mariannik pleurait. 15

Et regardant les hommes dans un bon rire de triomphe et d'amour, Mariannik s'écria :

— Ah ! les braves gars !

Puis elle partit, sentant qu'elle allait défaillir en pensant à son cher mort. . . . 20

Il y avait, chez elle, suspendue au milieu des médailles gagnées en sauvant ses frères, une belle photographie du héros Yann. Mariannik l'embrassa et lui dit :

— Es-tu content, Yann ? 25

Le soir de ce même jour, il y avait grande

fête chez Le Bars : sauveteurs et naufragés étaient réunis autour de la même table.

Mariannik occupait la place d'honneur ; et lorsque Le Cozanet voulut remercier Pierre Le Bars, celui-ci déclara :

— Non, je n'accepte pas. . . . Remerciez Mariannik.

Et Le Bars, philosophe sans le savoir, continua :

— Les muscles et la force, ça nous vient de nos pères ; mais le cœur, mes enfants, ça nous vient de nos mères !

SUR LE PONT DE BÂLE

En 1681, par un beau jour de septembre, M. de Louvois, ministre de la guerre de Louis XIV, appela dans son cabinet un jeune officier, M. Hérard de Chamilli, fils du général de ce nom, et lui dit avec son habituelle brusquerie :

— Monsieur, vous allez épouser mademoiselle Lecoq ce soir, secrètement, n'est-ce pas ? Ce mariage est contre l'avis de votre oncle. La demoiselle est sans fortune et elle n'est pas de votre rang. Un gentilhomme doit respecter les volontés de sa famille. Je peux vous envoyer à la Bastille pour vous apprendre votre devoir. Mais non, je ne ferai pas cela. Vous allez mériter votre pardon.

Vous allez partir à l'instant dans une voiture fermée. Elle attend à la porte. Vous ne regarderez rien; vous ne parlerez à personne. Dans trois jours, quand le cocher vous dira: "C'est ici," vous ouvrirez cette dépêche que je vous donne. 5
Voici un costume de paysan de la Haute Alsace. Mettez-le et partez. Adieu, monsieur.

Le ministre de la guerre disparut.

— Il est fou, pensa le jeune homme.

L'obéissance est le devoir d'un soldat. M. de 10
Chamilli mit le costume de paysan et quitta le ministère.

La voiture était dans la rue. Il monta sans même regarder le cocher, qui fouetta aussitôt ses chevaux.

Comme ils passaient près de la porte Saint- 15
Denis, l'officier reconnut une jeune fille qui lui envoya un baiser. C'était bien sa fiancée M[lle] Lecoq, la fille d'un luthier du Palais-Royal.

Trois jours plus tard, la voiture s'arrêta aux portes de Bâle. Le cocher, qui n'avait pas dit 20
un mot à son voyageur, descendit de son siège. Il ouvrit la portière et déclara respectueusement au jeune Parisien déguisé en paysan d'Alsace:

— C'est ici!

Monsieur de Chamilli répondit en riant: 25

— J'étais sûr que nous n'allions pas traverser le Rhin!

Il ouvrit alors la dépêche de M. de Louvois et la lut :

"Restez sur le pont de Bâle dimanche de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi. 5 Prenez note exacte de tout ce que vous verrez et revenez me dire cela sans délai."

. . . .

C'est dimanche; il est neuf heures; le jeune officier est à son poste sur le pont de la vieille cité; il reste là jusqu'à trois heures de l'après-midi. 10 Il observe bien, mais il ne voit rien d'extraordinaire. Toutefois, il note, pour obéir aux ordres de son ministre, tous les incidents qui marquent ces quelques heures.

La voiture l'attend; il repart pour Paris. Trois 15 jours après il arrive. Il est minuit. Le ministre le reçoit dans son salon. M. de Chamilli remarque que l'expression de son visage est moins sévère; la première phrase trahit de l'impatience :

— Eh bien! Monsieur! Qu'avez-vous vu?

20 — Rien d'extraordinaire, Excellence. Votre Excellence ne trouvera rien d'intéressant dans la note que j'ai écrite.

— Lisez, monsieur; je serai juge.

M. de Chamilli lut donc, d'une voix troublée 25 par l'émotion :

"Neuf heures du matin : Je vois sur le pont de

Bâle un âne conduit par un enfant. Je vois ensuite un gros Allemand qui fume sa pipe. Dix heures: Personne. Onze heures: Des gens qui reviennent de l'église traversent en grand nombre.



Midi: un vieux paysan en veste jaune s'arrête 5 devant le parapet et frappe trois coups avec son bâton. . . ."

— Halte! dit M. de Louvois brusquement. Vous avez dit: un paysan?

— Un vieux paysan. . . . 10

— En veste jaune? Et il a frappé sur le parapet du pont?

— Trois coups avec son bâton.

— C'est assez: Je vais rèveiller le roi. Le roi doit savoir ceci immédiatement. Attendez-moi, monsieur! C'est de la plus haute importance. Attendez-moi!

Cette fois, M. de Chamilli ne doutait plus; le ministre de la guerre était fou.

Un quart d'heure après, le ministre revint; cette fois, il rayonnait.

— Monsieur, dit-il au jeune officier, vous avez rendu un immense service au roi. Il me charge de vous annoncer deux choses: d'abord il vous donne un régiment, et puis, il anoblit la famille de votre bien-aimée. Allez, monsieur, annoncez ces nouvelles à votre futur beau-père.

. . . .

M. de Chamilli ne comprenait pas. Toutefois, il annonça ces joyeuses nouvelles à M. Lecoq et à sa charmante fille Dorothée. Une semaine passa; M. de Louvois ne disait rien. Le voyage de M. de Chamilli était toujours un mystère.

Ce fut une grande joie à Paris quand les journaux annoncèrent l'importante nouvelle. La voici:

Strasbourg avait été assiégé par l'armée française; la ville s'était rendue; elle était maintenant réunie au royaume de France. C'était le résultat d'une négociation secrète entre M. de Louvois et

les échevins de la ville assiégée; les trois coups frappés sur le parapet du pont de Bâle par le paysan en veste jaune avaient annoncé le succès de cette négociation. La ville de Strasbourg était française! 5

LA MÈRE MICHEL ET SON CHAT

I

Il y avait à Paris, au temps de Louis XV, une vieille comtesse, Yolande de la Grenouillère. Son mari, le comte de la Grenouillère, était mort à la bataille de Fontenoy en 1745. La comtesse n'avait pas d'enfants. Elle adorait les animaux, 10 mais ils mouraient tous chez elle. Elle avait perdu un perroquet vert, un beau chien, un singe, des oiseaux. Elle était inconsolable. Ses amis lui proposèrent des écureuils, des souris, des caniches.

— Non! Non! Non! disait-elle. Plus d'ani- 15 maux chez moi!

Un jour, en sortant de l'église, elle vit une bande d'enfants qui poursuivaient un chat. A la queue de ce pauvre animal, ils avaient attaché une casserole. Ils lui jetaient des pierres. 20

Madame de la Grenouillère descendit de sa voiture et cria:

— Je donne un louis à celui qui sauvera ce chat!

Ces mots transformèrent les bourreaux en libérateurs. Le chat fut sauvé. La comtesse le plaça dans la voiture.

— Mon Dieu, qu'il est laid ! Mais, dit-elle à la
5 mère Michel, sa dame de compagnie, prenez-le et traitez-le avec autant d'affection que vous me traitez moi-même !

— Madame sera obéie, répondit la bonne mère Michel.

II

10 Madame de la Grenouillère habitait une magnifique maison entre la rue Saint-Thomas-du-Louvre et la rue des Orties-Saint-Louis. Elle vivait là avec ses deux domestiques, madame Michel, sa dame de compagnie, et monsieur Lus-
15 tucru, son maître d'hôtel. A cause de leur âge, la comtesse les appelait la *mère* Michel et le *père* Lustucru. La mère Michel était bonne et franche ; le père Lustucru était méchant et faux.

Lustucru détestait les animaux, mais, à cause
20 de sa maîtresse, il affectait de les adorer.

Quand la mère Michel apporta le chat, cet homme méchant et faux, le regarda et dit :

— Ah ! le beau chat ! le joli chat !

— Vraiment ? dit madame de la Grenouillère, il
25 n'est pas trop laid ?

— Trop laid ! répondit-il, mais il a des yeux charmants !

Il fallait maintenant donner un nom au chat. La mère Michel et le père Lustucru proposèrent Mistigris, Tristapatte et Ratapan. La comtesse, 5 cependant, accepta le nom de *Moumouth*, proposé par un vieux savant : — *Moumouth*, nom composé de deux mots hébreux, qui signifient, "sauvé des casseroles." Moumouth aimait la mère Michel, mais il détestait le père Lustucru. Il était sûr 10 que Lustucru était son ennemi.

Moumouth était très heureux. Mais hélas ! le 24 janvier 1753, sa maîtresse reçut une lettre de Normandie. Sa sœur était très malade.

— Je partirai demain, dit madame de la Gre- 15 nouillère. Mère Michel, je vous confie mon chat.

— Nous le soignerons bien, dit le père Lustucru.

— Je vous le confie à vous, la mère Michel, à vous seule, reprit la comtesse. Soignez-le bien et vous aurez une pension de quinze cents livres. 20

— Ah ! pensa le père Lustucru, qui était très jaloux, tout pour elle et rien pour moi ! Quinze cents livres ! C'est une fortune ! Tout pour elle ! Ah non ! elle n'aura pas cela !

Le lendemain à sept heures, les chevaux étaient 25 devant la porte. La comtesse embrassa son favori.

— Mère Michel, je vous recommande mon chat! répéta-t-elle.

— Soyez tranquille, madame, je jure que je le soignerai, dit la bonne dame de compagnie.

5 — Et moi, murmura le père Lustucru, je jure qu'il mourra!

III

La mère Michel montra pour Moumouth une tendresse vraiment maternelle. Il mangeait les meilleures pâtées; il était soigné comme un enfant. 10 La bonne femme étudia même des livres sur les maladies des chats. Enfin Moumouth devint très vite un des plus beaux chats du quartier du Louvre.

Cette grande prospérité de Moumouth augmentait la jalousie du père Lustucru.

15 — Comment perdre ce misérable chat? pensait-il. Quelles armes employer contre lui? Le fer, le poison ou l'eau? . . . J'emploierai l'eau!

Mais il était difficile de prendre Moumouth, car la mère Michel était toujours avec lui. 20 Lustucru attendit une occasion favorable.

Un soir, après un excellent repas, Moumouth était couché aux pieds de la mère Michel et dormait. Le père Lustucru entra.

— Bon! pensa-t-il, le chat dort. . . . Éloignons 25 la mère Michel.

— Bonsoir, madame, dit-il courtoisement, je suis venu vous dire que notre concierge est très malade. Il serait très heureux de vous voir. Votre présence le soulagera.

La mère Michel descendit immédiatement.

— Ah! maintenant Moumouth, dit le père Lustucru, toi et moi!

Il saisit brusquement le pauvre chat, le mit dans un panier et quitta la maison.

C'était le mois de février: le ciel était clair, la température sèche et froide.

Le père Lustucru alla jusqu'au pont Notre-Dame sur la Seine. Là il jeta le malheureux Moumouth dans les eaux glacées.

— Bon voyage, cher Moumouth, dit-il. . . . Mais, ajouta-t-il, les chats savent nager! Bah! La distance entre le pont Notre-Dame et l'hôtel est grande! Il ne reviendra pas!

Lustucru rentra et monta à sa chambre.

La mère Michel cherchait son chat.

— Moumouth! Moumouth! Il ne répond pas! Peut-être, est-il avec Lustucru!

Elle frappa à la porte du maître d'hôtel et demanda:

— Avez-vous Moumouth?

— Vous savez que votre chat n'est jamais avec moi, répondit-il.

— Hélas ! où est-il ? Il est perdu ! Cherchez-le !

On chercha partout. En vain ! Moumouth n'était pas là. La pauvre mère Michel tomba sans connaissance.

5 Et le père Lustucru ? Il riait, l'infâme !

IV

Où était Moumouth ? Dans l'eau ? Non ! Les rebords de l'arche principale du pont l'avaient sauvé. Là, résigné, il attendait du secours.

Vers cinq heures du matin deux pêcheurs, Gui-10 gnolet et Croquemouche, arrivèrent. Ils jetèrent leurs lignes. Moumouth attrapa les lignes.

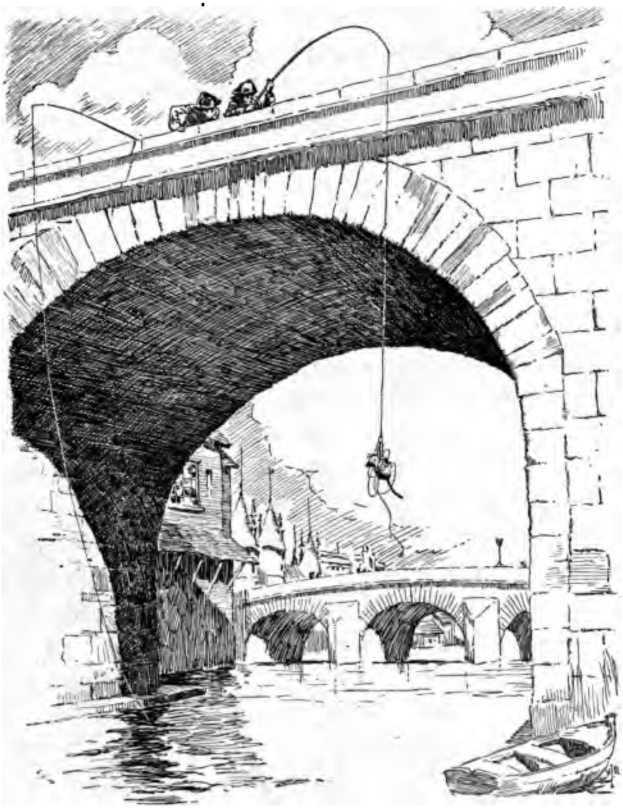
"Ça mord ! ça mord !" crièrent les deux pêcheurs et ils tirèrent les lignes.

Moumouth sauta sur le parapet et se sauva en 15 courant.

Il courut longtemps. Enfin, il arriva chez un boulanger, pénétra dans la cave où il s'endormit. La faim le réveilla. Il mangea une belle souris qui passait et quitta la boulangerie.

. . . .

20 La mère Michel cherchait toujours son chat. Le soir, le père Lustucru prononça les paroles de *la chanson* aujourd'hui populaire :



"Allez, la mère Michel,
Vot' chat n'est pas perdu.
Il est dans le grenier
Qui fait la chasse aux rats,
5 Avec un fusil de paille
Et un sabre de bois."

— Comment, dit la mère Michel sérieusement, il est dans le grenier? Venez-y avec moi!

Ils cherchèrent dans le grenier. Personne! Ils
10 cherchèrent encore.

Tout à coup, le chat apparut!

La mère Michel saisit Moumouth.

— Ah, mon cher monsieur Lustucru, dit-elle. Mon bon et véritable ami, merci!

15 Le maître d'hôtel, immobile, regardait le chat. Comment était-il arrivé là? Voici comment: Poursuivi par des chiens, en quittant la boulangerie, il avait sauté de jardins en jardins et de toits en toits, et il était arrivé chez lui.

20 "Ce chat est le diable en personne," pensait Lustucru.

V

Comment perdre Moumouth? Cette pensée absorbait Lustucru.

Un jour, lorsqu'il préparait la pâtée du chat, il

trouva un paquet sur lequel était écrit: "Mort aux Rats."

"Ah!" pensa-t-il, "Mort aux Rats, pourquoi pas Mort aux CHATS?"

Alors il prépara une belle pâtée contenant une bonne dose de Mort aux Rats. Il la plaça devant Moumouth.

Le chat flaira la pâtée, tourna autour de l'assiette, puis il partit.

La mère Michel ne pouvait pas comprendre ceci. La pâtée était belle! Vraiment, Moumouth n'était pas raisonnable! La pâtée resta là pendant plusieurs jours, mais le chat ne la mangea pas.

Lustucru était furieux. Comment perdre ce chat? Il chercha un complice.

VI

Un jour, il aperçut un garçon qui regardait l'hôtel.

— Pourquoi regardes-tu cette maison? demanda Lustucru.

— Madame Bradamour, la fameuse tireuse de cartes, m'a dit que, si je pouvais entrer comme domestique dans cette maison, je serais heureux.

— Comment t'appelles-tu?

— Faribole!

— Faribole, j'ai une idée. La comtesse n'est

pas là, mais je te prends. Tu apprendras à cuisiner!

Et Faribole rentra dans le bel hôtel.

Faribole, dit le maître d'hôtel, nous sommes ici sous le règne du chat Moumouth. Si Moumouth t'aime, madame de la Grenouillère et sa dame de compagnie, la mère Michel, t'aimeront aussi.

Le chat sera mon ami et je serai l'ami du chat, répondit Faribole.

Une semaine plus tard, Lustucru appela l'enfant.

Es-tu heureux ici? demanda-t-il.

Oh oui, monsieur!

Eh bien, tu ne resteras ici qu'à une condition: ce soir tu mettras Moumouth dans un sac et nous le tuerons avec un gros bâton.

Jamais! jamais! cria le pauvre garçon.

- Alors quitte cette maison immédiatement!

Le malheureux Faribole hésita.

Imbécile, continua Lustucru. Moumouth n'est pas un homme!

- Mais je l'aime! implora l'enfant.

- Tue le chat ou quitte la maison. Regarde, il pleut, il fait froid! Allons, quitte cette maison!

Pâle et tremblant, l'enfant dit: Je . . . le . . . tuerai, monsieur Lustucru.

Ce soir-là, Faribole mit le pauvre Moumouth

dans un sac et le porta au jardin. Lustucru arriva avec deux bâtons.

— Allons, frappe ! commanda-t-il.

A cet instant, la mère Michel parut au bout du jardin. Lustucru jeta son bâton et alla vers elle. 5

La mère Michel lui annonça le retour de la comtesse.

VII

— Où est Moumouth ? demanda madame de la Grenouillère à la mère Michel.

— Il est probablement dans le jardin avec Fari- 10 bole, petit garçon que votre maître d'hôtel a admis ici.

— Apportez-moi le chéri.

La mère Michel alla au jardin.

— Où est Moumouth ? demanda-t-elle à Faribole. 15

— Il s'est sauvé ! Il a été effrayé par un bruit de la rue.

Et la mère Michel sortit aussitôt à la recherche de son chat.

Le père Lustucru alla trouver Faribole dans le 20 jardin.

— Eh bien, as-tu frappé ?

— Oui, monsieur Lustucru.

— Est-il mort ?

— Oui, monsieur Lustucru. 25

Où est-il?

Dans la Seine, monsieur Lustucru.

VIII

Les jours passèrent. Moumouth ne revint pas. La mère Michel, désesperée, alla chez madame Bradamour, la fameuse tireuse de cartes.

Que désirez-vous? demanda celle-ci.

Interroger le présent, le passé et l'avenir.

Madame Bradamour reçut trois écus, puis regardant les cartes, dit:

Vous cherchez un être qui vous est cher. Cet être est un chat.

Alors elle examina les cartes longtemps, longtemps:

Madame, votre chat est mort!

A ce moment, il y eut un miaulement dans la chambre voisine. Un carreau tomba et Moumouth apparut devant sa chère mère Michel.

Comment, mon chat chez vous? demanda-t-elle.

Oh, ne me perdez pas, implora la tireuse de cartes. Je vais vous expliquer la chose. Je voulais votre chat pour mes conjurations cabalistiques. Alors Faribole, qui savait ça, l'a volé et me l'a donné.

La mère Michel partit avec Moumouth. Ce fut

une grande joie chez madame de la Grenouillère. Le chat était retrouvé.



— Je suis perdu ! pensa Lustucru. Ce maudit chat me dénoncera.

Conclusion

Madame de la Grenouillère appela Faribole. Il raconta l'histoire, mais on ne le crut pas. On le renvoya.

Ce même jour, la mère Michel trouva deux rats, 5 morts devant la pâtée que Lustucru avait préparée pour Moumouth.

Un célèbre chimiste examina la pâtée et trouva qu'elle contenait une grande quantité de poison. Le crime de Lustucru était découvert. Il fut 10 chassé de la maison et s'embarqua pour l'Océanie.

On apprit plus tard que, naufragé sur la côte des îles Sandwich, les sauvages l'avait mangé.

Faribole revint au service de la comtesse qui mourut quelque temps après et laissa son cher 15 Moumouth et une énorme fortune à la bonne mère Michel.

LA CHANSON DE ROLAND

L'empereur Charlemagne était resté sept ans en Espagne. Il avait conquis tout le pays sauf la ville de Saragosse, située sur une montagne. Le 20 roi Marsile, qui servait Mahomet, régnait dans cette ville.

Marsile tient conseil et demande à ces seigneurs de le sauver de la mort et du déshonneur. Blancandrin, un chevalier très sage, dit au roi :

— Envoyez un messager à Charles pour l'assurer 5 de vos fidèles services. Donnez-lui des ours, des lions et des chiens ; envoyez-lui de l'or et de l'argent. Il est temps qu'il retourne en France, à Aix-la-Chapelle. Promettez-lui d'aller le voir à la fête de saint Michel pour devenir son homme lige. 10 Donnez-lui des otages.

Le conseil de Marsile est terminé. Dix messagers partent pour aller au camp de Charlemagne. Ils portent des branches d'oliviers dans leurs mains en signe de soumission et de paix. 15

. . . .

L'empereur Charles reçoit les messagers de Marsile et écoute leurs propositions, mais il ne répond pas. Le lendemain Charles tient conseil. Le comte Roland, neveu de Charlemagne, ne croit pas aux promesses de Marsile et dit : 20

— Vous avez conquis Valterne et Tudèle et Séville. Sire, continuez la guerre ; menez votre armée devant Saragosse.

Mais Ganelon et les autres Français lui disent d'accepter les propositions de Marsile. Alors 25 Charlemagne choisit Ganelon pour porter son

[illegible] au roi Marsile. Ganelon est un traître. [illegible] le comte Roland. Il dit à Marsile: [illegible] à l'Empereur beaucoup d'argent [illegible] otages, et Charlemagne retournera en [illegible] Il laissera derrière lui son arrière-garde [illegible] comte Roland et son compagnon Olivier. [illegible] l'arrière-garde et vous tuerez [illegible] Alors Charles ne vous fera [illegible]

[illegible] Ganelon retourne au camp de [illegible]

[illegible] du traître, Charlemagne [illegible] Roland, son ami le noble et [illegible] Olivier, les douze pairs et une arrière-[illegible] Français dans les défilés [illegible] retourne en France.

. . . . .

[illegible] haute montagne. Là [illegible] assemblés en grand nombre. [illegible] qui nous a trahis, dit-il. Ami [illegible] Roland, sonnez de votre cor et l'armée de Charles [illegible]

Trois fois Olivier demande à Roland de sonner de son cor. Mais Roland refuse: il veut se battre avec sa bonne épée Durandal, comme un très noble vassal. La bataille commence. Les Français et les Sarrasins échangent de beaux coups. Que

de lances rompues ! Que de drapeaux en lambeaux ! Que de bons Français et de païens périssent !

Quand le comte Roland voit la grande perte des Français, il dit à Olivier :

— Maintenant, je sonnerai du cor et Charles 5 l'entendra et reviendra.

Mais Olivier répond :

— Quand je vous ai dit de sonner du cor, vous avez refusé. Si vous l'aviez fait, nous aurions gagné cette bataille et le roi Marsile aurait été 10 pris ou tué.

Tout de même, Roland met le cor à sa bouche et sonne de toute sa force. Les montagnes sont hautes et le son résonne. On entend l'écho à trente lieues. Charlemagne et tous ses compa- 15 gnons l'entendent. L'Empereur dit :

— Nos gens ont bataille !

Le comte Ganelon lui répond :

— Il n'y a pas de bataille, sire. Qui oserait attaquer Roland ? 20

De nouveau le comte Roland, déjà sérieusement blessé, sonne de son cor. Le sang jaillit de sa bouche. Cependant le son du cor porte très loin. Charles l'entend et dit :

— J'entends le cor de Roland ; il ne sonnerait 25 pas s'il n'y avait pas de bataille.

Le traître Ganelon répond :

— Roland s'amuse avec ses pairs. Il chasse. Pourquoi s'arrêter? La France est encore loin devant nous.

Encore une fois Roland avec douleur sonne du 5 cor; ses tempes sont rompues. Charles et les Français l'entendent. Le duc Naimes dit:

— C'est Roland qui est en détresse. Il y a bataille. Prenez vos armes, donnez votre cri de guerre et secourez votre noble maison.

10 Alors Charlemagne comprend que Ganelon est un traître. Ganelon est enchaîné et plus tard il meurt d'un atroce supplice. Les Français s'arment et partent pour secourir Roland, le brave capitaine qui se bat avec les Sarrasins d'Espagne. 15 Les montagnes sont hautes, les vallées profondes, les fleuves rapides. Charlemagne et les barons chevauchent avec fureur. Mais il est trop tard.

. . . .

Le brave Roland voit mourir tous ses compagnons autour de lui. Il voit qu'Olivier est blessé 20 mortellement.

— Cher compagnon, dit le comte, jamais on ne verra d'homme de votre valeur. Hélas! Douce France, tu vas donc perdre aujourd'hui de bons serviteurs.

Olivier meurt et Roland reste seul sur le champ 25 de bataille. En ce moment les Sarrasins entendent les claires trompettes de France et ils com-


John Wolcott Adams

prennent que Charles revient avec sa grande armée. Les païens fuient. Maintenant Roland sent approcher la mort. Son cor dans une main et Durandal, son épée, dans l'autre, il tombe sur l'herbe verte et s'évanouit. Un Sarrasin alors saisit Roland et s'écrie :

— Le neveu de Charlemagne est vaincu ! J'emporterai cette épée en Arabie !

Comme il tire l'épée, Roland ouvre les yeux et d'un coup de son cor, il brise la tête du païen. Roland veut détruire son épée avant de mourir ; avec douleur et colère il frappe dix coups, vingt coups ; l'acier grince sans se rompre ni s'ébrécher. Et le comte dit :

— O ma bonne Durandal ! Comme tu es belle et blanche ! Nous allons nous séparer ! Combien de batailles j'ai gagnées avec toi ! Combien de pays immenses j'ai conquis !

La mort s'approche. Il se couche sous un pin, face contre terre sur l'herbe verte ; il met sous lui son épée et son cor, et tourne sa tête vers l'Espagne, parce qu'il veut que Charlemagne et tous ses compagnons disent qu'il est mort en conquérant. Il demande pardon à Dieu de tous ses péchés. Et les anges du ciel descendent et emportent l'âme du comte Roland au Paradis.

Quand l'Empereur arrive dans les défilés de

Roncevaux, Roland est mort. Charles poursuit les Sarrasins. Le roi Marsile est tué et les païens sont vaincus.

JEANNE D'ARC

La France était sur le point de succomber. Charles VII ne possédant que quelques châteaux 5 et quelques villes, n'était pas encore couronné. Les Anglais occupaient une grande partie du pays. Tel était l'état de la France en 1428. Mais le royaume, dans ce péril suprême, allait être sauvé par une fille du peuple. 10

En l'année 1412 naquit à Domremy, petit village de Lorraine, une enfant à qui on donna le nom de Jeanne. Ses parents étaient de pauvres paysans.

Jeanne était très pieuse. Elle allait souvent 15 à l'église; elle priait souvent au milieu des champs où elle gardait les moutons.

Un jour, elle est aux champs songeant tristement à la condition lamentable de la France. Elle entend tout à coup un bruit dans un buisson. Elle lève 20 les yeux. Ciel! Que voit-elle? Dans une lumière éblouissante apparaissent Ste Marguerite, Ste Catherine et St Michel. Ils lui parlent des malheurs de la France. Elle écoute:

"Jeanne, va délivrer la France! Va faire couronner le roi!" lui disent les apparitions et elles disparaissent.

La petite bergère reste immobile, troublée, effarée.

Le lendemain, mêmes visions, mêmes paroles.

Quand les Anglais attaquent Orléans, les voix sont plus pressantes:

"Va, Jeanne, n'hésite plus; va délivrer Orléans."

Cette fois elle décide de suivre l'ordre du ciel
10 et malgré l'opposition de ses parents, elle part.

Trois semaines plus tard, Jeanne d'Arc arrive à Chinon où est Charles VII. Le roi se cache dans un groupe de plusieurs personnes; elle le reconnaît sans hésiter.

15 "C'est Dieu qui m'envoie, lui dit-elle. Donnez-moi des soldats; je délivrerai Orléans et vous serez couronné à Reims. Sire, croyez-moi, c'est le plaisir de Dieu."

La vue d'une jeune fille, qui se croit capable de
20 conduire les hommes à la guerre, fait rire les courtisans, mais Jeanne intéresse Charles VII et il lui donne une armée.

Elle part, vêtue en homme d'armes, à la tête de sa troupe, tenant à la main un étendard blanc orné
25 de fleurs de lis, emblème de la royauté.

Les soldats inspirés par son courage la suivent *à Orléans.*


John Wolcott Adams

Figurez-vous la surprise de l'ennemi en voyant une jeune fille à la tête des Français! Jeanne ne perd pas un moment. Elle ordonne une charge, puis une autre et encore une troisième! Enfin, 5 après quelques jours de combat, elle délivre la ville. Après ce triomphe, elle va chercher le roi à Tours et elle le décide à marcher vers Reims où sont couronnés les rois de France. Les Anglais sont encore maîtres des routes. Jeanne d'Arc les 10 rencontre près de Patay et gagne sur eux une éclatante victoire.

Le 17 juillet 1429, en grande pompe, le roi Charles VII est couronné dans la cathédrale de Reims. Jeanne est à côté de lui, son étendard à la 15 main.

Sa mission accomplie, Jeanne veut encore chasser les Anglais hors de France. Malheureusement, elle est blessée devant Paris et puis faite prisonnière à Compiègne.

20 Les Anglais la font comparaître à Rouen devant un tribunal présidé par l'évêque de Beauvais. Elle est admirable devant ses juges, qui la condamnent pourtant à être brûlée vive sur la place publique.

"Ce que j'ai fait, dit-elle avant de mourir, je 25 l'ai fait par ordre de Dieu."

Les Anglais présents à ce supplice, sont épouvantés.

"Nous sommes perdus, disent-ils, nous avons brûlé une sainte."

Et l'Histoire nous dit qu'après la mort de Jeanne, les Anglais furent encore battus et enfin chassés du royaume. 5

HENRI IV

Henri IV naquit au château de Pau, dans le Béarn, en 1553. Son père était Antoine de Bourbon; sa mère, Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Ayant tous les deux embrassé la religion protestante, ils avaient élevé leur fils dans cette religion. 10 La mère prit grand soin de son éducation.

Cet enfant qui devint le premier roi de la famille des Bourbons, et certainement le plus intelligent de la dynastie, fut élevé non en prince, mais en soldat. Il vivait comme les enfants du 15 pays, courait, jouait, luttait avec eux, et, mieux qu'eux, il grimpait aux arbres, escaladait les murs et les rochers.

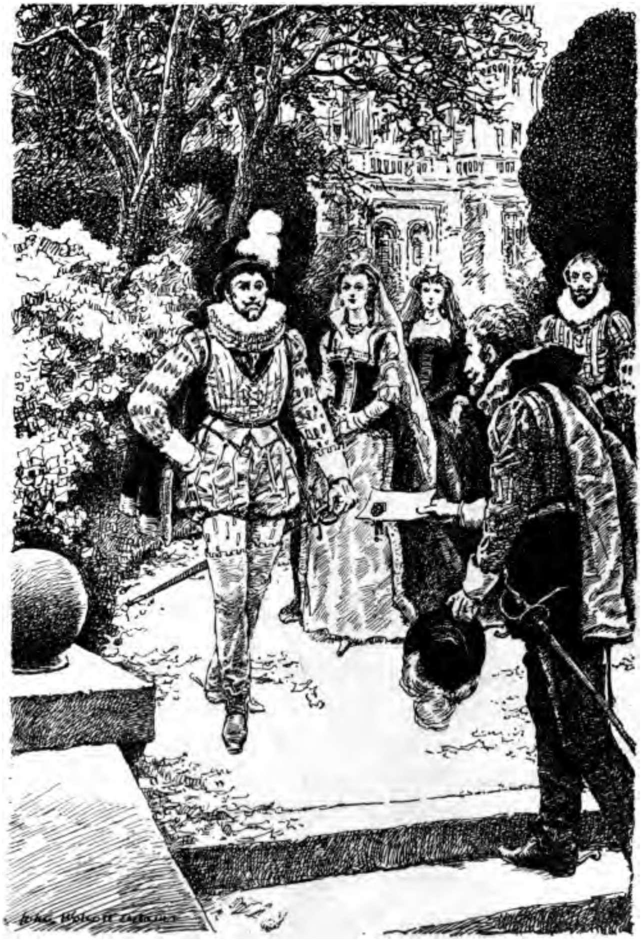
Henri III, roi de France, mourut assassiné en 1589. Il n'avait pas d'enfants. La couronne 20 revint à son cousin Henri de Bourbon, qui était roi de Navarre et qui fut roi de France sous le nom de Henri IV. Henri IV ne fut pas d'abord reconnu roi dans tout le royaume, parce qu'il

était protestant. Il fut donc obligé de conquérir une partie du pays sur les Ligueurs et sur les Espagnols.

Il s'établit en Normandie pour attendre le secours de son alliée, la reine Élisabeth d'Angleterre, protestante comme lui. Il vainquit les Ligueurs à Arques en 1589. L'année suivante, il gagna sur eux et sur les Espagnols réunis, la bataille d'Ivry. C'est à Ivry que Henri IV dit à ses soldats: Compagnons, je suis votre roi! . . . Mes ennemis sont vos ennemis! Si vous perdez vos drapeaux, suivez mon panache blanc! . . . vous le trouverez toujours sur le chemin de la victoire et de l'honneur!

Henri IV, vainqueur à Arques et à Ivry, voulait prendre maintenant la ville de Paris. Il assiégea Paris en 1590, mais les Parisiens refusèrent d'ouvrir leurs portes au roi huguenot. Pendant ce siège, il y eut une horrible famine dans la ville. Alors le bon roi dit: "Je préfère ne pas prendre Paris." Et il laissa entrer des vivres dans la ville assiégée. Puis il fut obligé de lever le siège.

Henri IV, voyant sa chère France devenir la proie des Ligueurs et surtout des Espagnols, comprit que, s'il devenait catholique, tous les troubles de son royaume cesseraient. En conséquence, il abjura le protestantisme. Les guerres civiles cessèrent et Paris l'accepta comme roi.



Il battit les Espagnols près de Dijon et à Amiens. Les troupes espagnoles quittèrent le sol français. Les regardant partir, le roi leur dit: "Mes compliments à votre Maître, mes-
5 sieurs; mais, ne revenez pas!"

En 1598, il publia l'Édit de Nantes qui permit aux protestants d'exercer leur religion. La tolérance religieuse commençait; les guerres cessèrent.

Il réorganisa les finances, encouragea l'agricul-
10 ture, le commerce et l'industrie. Le roi disait: "Je ne serai content que lorsque chaque paysan de mon royaume aura, le dimanche, une poule au pot." Il bâtit des routes et commença le canal de Briare. Il rêvait aussi la paix perpétuelle.
15 Mais tout cela fut brusquement arrêté par sa mort. Il mourut assassiné à l'âge de cinquante-sept ans.

MARIE ANTOINETTE

Marie Antoinette commença sa vie dans de grandes splendeurs, mais elle la finit bien triste-
20 ment. Née à Vienne en 1755, elle fut élevée à la cour de son père François Ier, empereur d'Autriche, dans la liberté absolue qui régnait à cette époque.

A l'âge de quatorze ans, pour des raisons poli-
25 tiques, on la fiança au Dauphin de France, petit-

fils de Louis XV, et un an plus tard elle était à Paris.

Louis XVI devint roi en 1774, à la mort de Louis XV. Marie Antoinette était maintenant reine de France. Sa beauté lui gagna l'admiration de la cour, mais ses manières libres et ses amitiés exclusives lui firent beaucoup d'ennemis. Elle adorait la gaieté, les toilettes et surtout les bijoux. Ce goût pour les diamants fut peut-être la cause de ses plus sombres jours.

Le bijoutier Boehmer, sachant que la reine aimait les bijoux, avait passé plusieurs années à recueillir des diamants pour un collier. Ce collier valait 1,600,000 livres. Le bijoutier vint l'offrir à la reine, mais, devenue plus sérieuse depuis la naissance de ses enfants, elle refusa de dépenser tant d'argent pour une fantaisie. Une intrigante, la comtesse de La Motte, dit au cardinal de Rohan que la reine désirait vivement posséder ce collier. Le cardinal l'acheta aussitôt au bijoutier Boehmer et pria la comtesse de le remettre à la reine; mais le collier ne lui fut jamais remis; il avait mystérieusement disparu. Le cardinal ne pouvant pas payer le bijoutier, l'affaire se découvrit. Après un long procès où le cardinal fut gracié et la comtesse de La Motte condamnée, tout reprit son calme. La reine avait été innocente dans



toute cette affaire, mais le peuple la croyait coupable. Elle alla vivre avec ses enfants au petit Trianon de Versailles.

L'ancien roi Louis XV avait très mal gouverné la France. Le pouvoir du roi était absolu. Il était maître de la conscience, de la liberté, de la vie de ses sujets. Tous les privilèges des nobles étaient injustes. De grands écrivains demandaient les mêmes droits pour tous les Français, l'abolition de tous les privilèges.

Louis XVI, prince juste et pieux, essaya d'abord de corriger les abus. C'était une tâche trop grande pour lui.

En 1789 la Révolution française éclata. Le peuple furieux du renvoi du ministre Necker, qui conseillait à Louis XVI de faire justice et de partager également les impôts entre le peuple, le clergé et les nobles, marcha contre la prison royale de la Bastille. Après la prise de cette forteresse, le roi devint petit à petit le prisonnier du peuple. Ici commença le dévouement de la reine, Marie Antoinette. Malgré les conseils de ses amis, elle refusa obstinément de quitter son mari et ses enfants. Une fois seulement elle consentit à fuir avec eux.

Le 20 juin 1791, à minuit, la reine, le roi, sa sœur, ses enfants, déguisés en simples bourgeois, quittèrent les Tuileries pour aller rejoindre le mar-

quis de Bouillé qui devait se charger de la fuite. Le roi voyageait comme valet de la famille. A Varennes, un employé du gouvernement les arrêta pour examiner leurs passeports. Il regarda dans la voiture, et, les yeux fixés sur le visage du roi : "Voyez, madame, dit-il, comme votre valet ressemble à notre roi." Ils étaient découverts. Toute la famille fut ramenée à Paris.

La famille royale fut ensuite emprisonnée au Temple. Marie Antoinette gardait encore son courage, car elle était entourée de son mari et de ses enfants. La reine donnait aux enfants des leçons de musique et de dessin. Les princesses raccommodaient les vêtements de la famille. Le roi lisait. Mais cela ne dura pas longtemps. On sépara Marie Antoinette de Louis XVI, qui, le 21 janvier 1793, monta sur l'échafaud.

Le 13 juillet, on vint enlever le Dauphin à la reine. Elle pleura, elle supplia, elle cria : "Tuez-moi donc d'abord !" Ce fut en vain. La pauvre martyre devait subir encore ce chagrin. Dès lors, plus rien ne la toucha.

Au mois d'août, on la mit à la Conciergerie, la plus affreuse prison de Paris. Devant le tribunal, elle ne se défendit même pas. Elle entendit la sentence de mort sans trahir son émotion. Elle *retourna* à sa prison, écrivit à sa sœur et à ses


John Wolcott Adams

enfants, fit sa prière et attendit la fin avec calme.

C'était le 16 octobre 1793. Lui refusant même les honneurs de la voiture royale, on la conduisit à l'échafaud dans une charrette. Là finit sa douloureuse vie.

NAPOLÉON BONAPARTE

Napoléon Bonaparte, le génie qui a fait la France moderne, naquit, le 15 août 1769, en Corse, île de la Méditerranée. Admis à l'École militaire de Brienne en 1779, il passa, cinq ans après, à l'École militaire de Paris, sur la recommandation de ses professeurs. "Il ira loin," dit son maître d'histoire, "si les circonstances le favorisent." Il obtint l'année suivante un grade de lieutenant d'artillerie. Il se distingua comme chef de bataillon commandant l'artillerie au siège de Toulon en 1793. En récompense Bonaparte fut nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, général de brigade. En 1796 il était à la tête de l'armée d'Italie. Les généraux et les soldats avaient trouvé leur maître. Il dirigea cette campagne mémorable qui fut signalée par les victoires de Lodi, Arcole, Rivoli, etc. Il revint à Paris où il *fut l'objet de l'*admiration générale. L'ambition

de Bonaparte augmentait avec ses victoires. Il résolut de se rendre indispensable à la France.

Bonaparte comprit que le gouvernement éprouverait des défaites en son absence, et que son retour ramènerait la victoire à l'armée française. Il partit à la tête de l'expédition d'Égypte. Il y eut des revers sur le continent. Le moment parut favorable à Bonaparte et il revint en hâte d'Égypte.

En 1799, à l'âge de trente ans, Napoléon Bonaparte fut nommé premier consul. Après sa triomphante deuxième campagne d'Italie, terminée par la bataille de Marengo, il fut nommé consul à vie en 1803. Pour la seconde fois, il avait donné une paix glorieuse à la France. Il était au comble de la gloire. Alors commença l'admirable administration de Bonaparte. Il encouragea le commerce, réorganisa les finances, bâtit des ponts, des routes et des hospices. Il établit le Code civil, la Banque de France, l'Université de France, et la Légion d'honneur.

Et le soldat d'Arcole et de Rivoli, devenu le premier général de la république, nommé premier consul pour dix ans, et plus tard consul à vie, fut proclamé empereur sous le nom de Napoléon Ier, le 18 mai 1804. Le peuple ratifia par 3,572,329 suffrages contre 2569, l'établissement d'une dynastie

nouvelle. Il fut sacré par le pape le 2 décembre 1804, mais posa lui-même la couronne impériale sur sa tête, puis une autre couronne sur la tête de l'impératrice.

Napoléon Ier ne pouvait donner à la France la paix dont elle avait grand besoin. Des victoires étaient nécessaires pour maintenir son pouvoir.

Dans la glorieuse campagne de 1805, les Autrichiens et les Russes furent vaincus à la bataille d'Austerlitz. "Soldats," dit Napoléon Ier, après la bataille, "je suis content de vous; vous avez décoré vos aigles d'une gloire immortelle! . . . Rentrés dans vos foyers, il vous suffira de dire: J'étais à Austerlitz, et tout le monde dira: Voilà un brave!"

Il abattit la Prusse à Iéna et à Auerstædt en 1806, puis marcha contre les Russes qu'il battit à Eylau et à Friedland en 1807. Les campagnes se succedèrent. L'Europe devenait plus forte et la France de plus en plus épuisée. Napoléon fut vaincu à Leipzig en 1813 par les Alliés, qui envahirent la France. Malgré ses efforts admirables, l'Empereur fut obligé d'abdiquer à Fontainebleau. Il se retira à l'île d'Elbe dans la Méditerranée. Louis XVIII monta sur le trône.

"Soldats," dit Napoléon en quittant sa vieille garde, "soyez fidéles au nouveau roi . . . ;



n'abandonnez pas notre chère patrie, trop longtemps malheureuse! Aimez-la toujours, aimez-la bien, cette chère patrie! Ne plaignez pas mon sort; je serai toujours heureux lorsque je saurai 5 que vous l'êtes."

Mais l'armée attendait le retour de Napoléon. Quelques mois après, il débarqua dans un petit port de la Méditerranée, traversa triomphalement la France et rentra dans Paris que Louis XVIII 10 avait quitté la nuit précédente.

Les nations d'Europe, victorieuses à Waterloo, envahirent de nouveau la France: cette fois l'Empereur se mit sous la protection du gouvernement anglais. L'Angleterre traita l'Empereur en 15 prisonnier de guerre. Il fut conduit à Sainte-Hélène, île de l'Atlantique, où il mourut en 1821, après six ans de captivité.

ÉTUDE DE MOTS

The following 350 words which appear in these stories are arranged in groups for sentence building and word drills. These words ought to be reviewed two or three times while the book is being read.

Noms

La Maison

la chaise
la chambre
la cheminée
la fenêtre
le jardin
le mur
le plafond
la porte
le salon
la table

La Famille

le grand-père
la grand'mère
le père
la mère
le fils
la fille
le frère
la sœur
le mari
la femme

La Famille

l'homme, *m.*
l'enfant, *m. and f.*
le garçon
l'oncle, *m.*
la tante
le neveu
la maman
le petit-fils
le beau-père
l'orphelin, *m.*

Le Corps

la bouche
la face
la figure
la joue
la lèvre
le nez
l'œil, *m.*
la tête
le visage
le cou

Le Corps

les cheveux
le bras
le cœur
le doigt
l'épaule, *f.*
le genou
la main
le pied
la poitrine
le pouce

Les Habits

le chapeau
le chaperon
la chaussure
le costume
la cravate
le drap
le gant
le manteau
le pardessus
la redingote

Les Habits	*La Campagne*	*La Ville*
la robe	le chemin	la cathédrale
la veste	la colline	l'école, *f.*
le soulier	le champ	l'église, *f.*
la chaîne	le défilé	l'hôtel, *m.*
le collier	le fleuve	l'hospice, *f.*
l'étoffe, *f.*	la forêt	le lycée
la poche	le bois	le magasin
le sabot	la montagne	la mairie
l'habit, *m.*	le sentier	le pont
les vêtements	la vallée	la rue

Les Animaux	*Les Animaux*	*La Ferme*
l'âne, *m.*	le moineau	l'arbre, *m.*
la bête	la mouche	l'auberge, *f.*
le bœuf	l'oiseau, *m.*	la bergère
le chat	l'ours, *m.*	le chariot
le cheval	la poule	la charrette
le chien	le serpent	le paysan
le lion	le singe	la récolte
le mouton	le tigre	la vendange
le rat	l'écureuil, *m.*	la fleur
la vache	le perroquet	le fruit

La Mer	*L'Univers*, m.	*Métiers et Professions*
la barque	le ciel	le boucher
le canot	l'étoile, *f.*	le boulanger
le port	la lune	le bûcheron
la vague	le nuage	le concierge
le vent	l'horizon, *m.*	le curé

La Mer

le rocher
le naufragé
le sauvetage
le sauveteur
la quille

L'Univers, m.

la mer
la terre
la côte
l'île, *f.*
le monde

Métiers et Professions

le charpentier
le chirurgien
le cocher
le docteur
le fermier

Métiers et Professions

le bijoutier
le juge
l'écrivain, *m.*
le luthier
le matelot
le médecin
le pêcheur
le professeur
le quincaillier
le ramoneur

Le Repas

le bouillon
la soupe
la viande
le pain
le vin
l'eau, *f.*
le lait
le café
le sucre
la pomme

L'Armée, f.

le général
le soldat
le cavalier
le sergent
la garnison
l'artillerie, *f.*
l'arrière-garde, *f.*
la cantinière
le drapeau
l'ennemi, *m.*

Noms Abstraits

l'amitié, *f.*
l'amour, *m.*
la colère
le devoir
la faim
le froid
la paix
la peur
la pitié
la raison

La Guerre

la baïonnette
la balle
le canon
l'épée, *f.*
le fusil
la victoire
la défaite
la fuite
le combat
la bataille

Conjonctions	*Prépositions*	*Prépositions*
et	à	pour
mais	de	par
ou	sur	vers
lorsque	sous	près de
quand	dans	loin de
parce que	avec	autour de
puisque	avant	chez
pour que	après	comme
si	devant	contre
car	derrière	sans

Adverbes	*Adverbes*
ainsi	toujours
assez	jamais
aussi	très
aussitôt	trop
beaucoup	tant
bien	autant
bientôt	maintenant
ici	longtemps
là	déjà
partout	encore

Adjectifs	*Adjectifs*	*Adjectifs*
bas	facile	content
haut	difficile	triste
beau	faible	pauvre
laid	fort	riche
bon	petit	heureux

Adjectifs

méchant
chaud
froid
premier
dernier

Adjectifs

grand
léger
lourd
jeune
vieux

Adjectifs

malheureux
maigre
gros
lent
vite

Adjectifs

vrai
faux
frais
sec
gentil
doux
joli
cher
digne
fier

Adjectifs

autre
chaque
même
pareil
plusieurs
prochain
seul
tout
plein
prêt

Verbes

rester
parler
causer
raconter
jouer
chanter
écouter
entendre
étudier
quitter

Verbes

cacher
chercher
perdre
trouver
rendre
vendre
gagner
garder
emporter
jeter

Verbes

penser
aimer
espérer
regarder
soigner
tuer
pleurer
sauver
remercier
répondre

9. Que porte-t-il à la petite fille? 10. Pourquoi la mère dit-elle que le grand-père est méchant. 11. La petite Jeanne aime-t-elle son grand-père? 12. Qu'est-ce qu'elle lui portera?

Les Bœufs d'Alsace

1. Où est l'Alsace? 2. Où sont les Vosges? 3. Avec qui le Français cause-t-il? 4. Le fermier était-il avec l'armée en '70? 5. Pourquoi pas? 6. Quels soldats occupaient l'Alsace? 7. Pourquoi passaient-ils par ce village? 8. Que demande le sous-officier au fermier? 9. Pourquoi les Prussiens voulaient-ils ces bœufs? 10. Le fermier conduit-il ses bœufs à la route? 11. Que voit-il au milieu de la route? 12. Les bœufs tirent-ils le canon? 13. Que font les soldats prussiens? 14. Pourquoi les bœufs ne tirent-ils pas le canon? 15. Les bœufs ont-ils servi la France?

La Fée

1. Que regarde le boucher? 2. Qu'est-ce qu'un boucher? 3. Combien d'argent donne-t-il à la pauvre femme? 4. Où le boucher garde-t-il son argent? 5. Où attache-t-il la vache? 6. Pourquoi la voiture ne bouge-t-elle pas? 7. Comment la vache regarde-t-elle la maison? 8. Quelle sorte d'appel fait-elle? 9. Qui est le petit Pierre? 10. Quel âge a-t-il? 11. Pourquoi est-il triste? 12. Où marche le petit garçon? 13. Que dit-il à la vache? 14. Pourquoi la vache marche-t-elle maintenant? 15. Que fait la mère quand elle entre dans la maison?

16. Quel est le nom de cette famille? 17. Comment s'appelle la vache? 18. Le père Simon était-il fier de sa

vache? 19. Pour qui avait-il acheté la bête? 20. Pourquoi? 21. Pierre était-il fort maintenant? 22. Les Simon étaient-ils heureux? 23. La mère voulait-elle vendre la vache? 24. Pourquoi? 25. Pierre voulait-il vendre la vache? 26. A quoi pensait le petit Pierre souvent? 27. Que disait-il à sa mère quand il la voyait tourmentée? 28. Pourquoi était-elle tourmentée? 29. Que répondait la mère? 30. Pourquoi la mère vendit-elle la bête?

31. Babet avance-t-elle maintenant? 32. Que veut faire le petit Pierre? 33. Qu'est-ce que l'animal comprend? 34. Que fait-elle? 35. Que fait le boucher alors? 36. Pourquoi Pierre se jette-t-il sur l'homme? 37. Qu'est-ce que l'homme entend à ce moment? 38. Qui sort des bois? 39. Sur quelle sorte de cheval est-elle? 40. Est-ce une fée? 41. Combien d'argent offre-t-elle à Boulard? 42. A qui donne-t-elle la vache? 43. Pierre est-il bien heureux? Pourquoi? 44. Qui est heureuse aussi? 45. Que pense le petit Pierre maintenant?

Les Sabots du Petit Albert

1. Quel âge avait le petit Albert? 2. Dans quelle partie de la France demeurait-il? 3. Avait-il une mère et un père? 4. Avec qui vivait-il? 5. Aimait-elle le petit Albert? 6. Était-elle riche ou pauvre? 7. Pourquoi n'osait-elle pas envoyer Albert à l'école des pauvres? 8. Le maître aimait-il Albert? 9. Albert était-il heureux? 10. Quand le maître conduisait-il ses élèves à la messe de minuit? 11. Quelle sorte de chaussures avait Albert? 12. De quoi riaient ses camarades? 13. De quoi par-

laient les écoliers? 14. Le petit Albert avait-il été méchant toute l'année? 15. Qu'est-ce qu'il espérait? 16. Qu'est-ce qu'il y avait sous le porche? 17. Les écoliers s'arrêtèrent-ils devant l'enfant? 18. Albert s'arrêta-t-il devant le petit enfant? 19. Pourquoi donna-t-il un de ses sabots à l'enfant? 20. Quand Albert retourna à la maison, que dit la tante? 21. Qu'est-ce que la vieille vit le lendemain devant la cheminée? 22. Qui entra comme ils admiraient ces cadeaux? 23. Pour qui la dame avait-elle apporté tous ces cadeaux? 24. Comment Albert avait-il gagné tous les cadeaux? 25. Où Albert alla-t-il vivre alors?

Le Trésor

1. Qui était cet ouvrier? 2. De quoi parlent ces deux hommes? 3. Combien de temps marchent-ils? 4. L'ouvrier était-il Français ou Prussien? 5. Quel était son métier? 6. Quel ordre avait-il reçu? 7. Qui avait-il emmené avec lui? 8. Combien de compagnons y avait-il? 9. Étaient-ils Français ou Prussiens? 10. Où monte notre ouvrier? 11. Qu'est-ce que ses pieds heurtent? 12. Où jette-t-il l'objet? 13. Pourquoi les hommes jurent-ils? 14. Qu'est-ce que notre ouvrier entend après un moment? 15. Quand Léon descend, que voit-il? 16. Quelles sont les couleurs du drapeau français? 17. Qui avait caché ce drapeau? 18. A quelle époque? 19. Pourquoi avait-il caché le drapeau français? 20. Qu'est-ce qu'il avait dit aux Allemands? 21. Quelle sorte de conversation commence entre les six camarades? 22. Qu'est-ce que le drapeau attendra dans le grenier? 23. Qui embrasse le drapeau le premier? 24. Comment

tous les compagnons embrassent-ils le trésor? 25. Où Léon dépose-t-il le trésor? 26. Où est l'Alsace? 27. L'Alsace appartient-elle à la France? 28. Les Alsaciens aiment-ils la France? 29. Quelles montagnes y a-t-il entre la France et l'Alsace? 30. Quel grand fleuve est à l'est de l'Alsace?

Boum-Boum

I

1. Où était l'enfant? 2. Qui était au pied du lit? 3. Comment s'appelait l'enfant? 4. Comment s'appelait son père? 5. Pourquoi les parents étaient-ils anxieux? 6. Quel âge avait François? 7. Quelle maladie avait-il? 8. Pourquoi l'enfant inquiétait-il le médecin? 9. Voulait il prendre quelque chose? 10. Qu'est-ce que la mère lui donnait? 11. Où François cherchait-il quelque chose? 12. Où François aimait-il à aller? 13. Quand y allait-il? 14. Le père avait-il acheté quelque chose pour l'enfant? 15. Que promet-il à François s'il prend sa tisane? 16. Le petit enfant voulait-il des billes, des pantins et des ballons? 17. Que répondait-il à tous le jouets que ses parents lui promettaient? 18. Vers quoi le petit tendit-il la main? 19. Comment répondit-il? 20. Que voulait-il?

II

21. De quoi la mère avait-elle peur? 22. Que pensait la mère? 23. Le père avait-il peur? 24. Quand avait-il conduit François au cirque? 25. Qui était ce Boum-Boum que l'enfant voulait voir? 26. Pourquoi était-ce impossible? 27. Qu'est-ce que le père apporta ce soir-là?

28. François était-il content? Pourquoi? 29. Où alla Jacques Legrand? 30. Où demeurait le clown? 31. Qui reçut Jacques? 32. Dans quelle sorte d'appartement demeurait M. Moreno? 33. M. Moreno était-il le clown? 34. Pourquoi le père dit-il que François est un rêveur? 35. Le petit était-il intelligent? 36. Que demanda Boum-Boum? 37. Jacques Legrand demeurait-il loin de M. Moreno? 38. Où demeurait-il? 39. Boum-Boum va-t-il voir le petit? 40. Le petit sera-t-il content?

III

41. Quand la porte s'ouvrit, qu'est-ce que le père cria? 42. François était-il content? 43. Connaissait-il ce monsieur avec son père? Pourquoi pas? 44. Que dit-il alors? 45. Comment le clown regarda-t-il le malade? 46. Était-ce vraiment Boum-Boum? 47. Quand le vrai Boum-Boum de François revint-il? 48. François connaissait-il Boum-Boum cette fois? 49. Pourquoi? 50. Comment le petit montra-t-il sa joie?

IV

51. Quand le docteur revint, qui était assis sur le lit du petit François? 52. Que faisait le clown? 53. Qu'est-ce qu'il donnait au malade? 54. Que lui disait-il? 55. L'enfant buvait-il sa tisane maintenant? 56. Était-ce bon? 57. Les ordonnances du médecin avaient-elles sauvé le petit? 58. Qu'est-ce qui l'avait sauvé? 59. De quoi pleuraient le père et la mère? 60. Boum-Boum venait-il souvent? 61. Comment arrivait-il chez François? 62. Quel costume portait-il chaque fois? 63. Jacques doit-il quelque chose au clown? 64. Quelle

sorte d'homme est M. Moreno? 65. Quelle permission Boum-Boum demande-t-il aux parents de François?

Les Deux Pêches

1. Quelle carrière le père de Vital Herbelot avait-il choisie pour lui? 2. Quelle sorte de garçon était-il? 3. Quelle position son directeur lui donna-t-il? 4. Parlait-on de ce jeune homme? 5. Qui a-t-il épousé? 6. Quel âge avait-il alors? 7. La jeune fille était-elle riche? 8. Était-ce un grave tort d'épouser une fille pauvre? 9. Qui le directeur invitait-il à ses dîners? 10. Qu'est-ce que le directeur annonça? 11. Pourquoi Vital Herbelot n'osa-t-il pas refuser? 12. Pourquoi sa femme n'alla-t-elle pas avec lui? 13. Quelles recommandations lui fait-elle? 14. De quoi parle-t-on déjà dans la ville? 15. Que dit la femme à Vital? 16. Qu'est-ce que le mari essaie de faire? 17. Que promet-il à sa femme?

18. Le bal était-il beau? 19. Qui était là? 20. A quelle heure servit-on le souper? 21. Où étaient les fameuses pêches? 22. Pourquoi était-ce difficile d'en prendre une ou deux? 23. Qu'est-ce qui appela les danseurs dans le salon? 24. Combien de pêches y avait-il à ce moment? 25. Sous quel prétexte M. Herbelot rentra-t-il dans la salle à manger? 26. Que fit-il avant de prendre les pêches? 27. Combien de pêches prit-il? 28. Où les mit-il? 29. Était-il vraiment calme quand il quitta la salle à manger? 30. Comment tenait-il son chapeau? 31. Quel était le projet de M. Herbelot? 32. La chose était-elle facile? Pourquoi? 33. Qu'est-ce que l'on organisait quand il arriva à la porte? 34. Où était la fille

du directeur à ce moment? 35. Que demanda-t-elle? 36. Que dit-elle quand elle aperçut M. Herbelot? 37. Pourquoi tout le monde sourit-il? 38. Que dit-elle à M. Herbelot? 39. Le lendemain, qu'est-ce que M. Herbelot entendit? 40. Quand donna-t-il sa démission?

Hansli le Bossu

1. Où demeurait le pauvre bossu? 2. Quel était son métier? 3. Quand jouait-il sur la grande place? 4. Hansli était-il riche? 5. Était-il beau? 6. Qui aimait-il? 7. De qui Suzel était-elle la fille? 8. Où Hansli restait-il le soir très souvent? 9. Qu'est-ce qu'il exprimait sur son violon? 10. Quand y a-t-il grande fête dans les villages d'Alsace? 11. Pourquoi la jeunesse était-elle venue au village? 12. Qu'avait-on organisé? 13. Qui joua la valse quand Suzel dansa? 14. Quelle valse joua-t-il? 15. Pourquoi Suzel fut-elle choisie reine de la fête? 16. Pourquoi Hansli osa-t-il déclarer son amour? 17. Qu'est-ce qui le ramena à la réalité? 18. A qui Suzel était-elle promise? 19. Quand célébrerait-on les fiançailles? 20. Pourquoi Hansli détestait-il Fritz?

21. Que font ces petits êtres qui sortent de tous côtés? 22. Qui sont-ils? 23. Où disparaissent-ils quand ils entendent un soupir? 24. Pourquoi Hansli veut-il mourir? 25. Quel était ce chant qu'il avait composé? 26. Hansli voit-il les gnomes? 27. Quel est le seul ami qu'il possède au monde? 28. Qu'est-ce que les gnomes font du violon d'Hansli? 29. Les petits hommes sont-ils contents maintenant? 30. Qui sont ces trois hommes qui apparaissent? 31. Qu'est-ce qu'ils examinent? 32. Que por-

tent les trois autres nains? 33. Qu'est-ce qu'un bûcheron? 34. Comment Hansli montre-t-il sa joie? 35. Qu'est-ce que les trois docteurs font de la bosse d'Hansli?

36. Quand les invités viennent-ils à la ferme du bourgmestre? 37. Pourquoi viennent-ils? 38. Qui n'est pas là? 39. Que fait Hansli au moment où Fritz va pour signer le contrat? 40. Qu'est-ce qu'il y avait sous la veste d'Hansli? 41. A qui Hansli offre-t-il le bouquet? 42. Pourquoi le père lui refuse-t-il la main de Suzel? 43. Qui vient au secours d'Hansli? 44. Qu'est-ce qu'il y avait dans la marmite? 45. Que dit le père maintenant?

Le Sergent Pidoux

1. Comment s'appelait le sergent? 2. Sous quel nom était-il plus connu? 3. Quel était le métier de Pidoux? 4. Qu'est-ce qui décorait le côté gauche de sa tunique? 5. Qu'est-ce que ces médailles représentaient? 6. Combien de médailles avait le sergent Pidoux? 7. Les autres soldats en avaient-ils autant? 8. Mentionnez cinq médailles que portait Pidoux. 9. Laquelle est l'étoile des braves? 10. De quelle médaille surtout était-il fier?

11. Quel était ce jour affreux? 12. Pidoux pouvait-il croire que l'armée française allait se rendre? 13. Que dit-il quand on lui dit que sa compagnie était sur la grande place? 14. Quand prit-il sa place tout de même? 15. Comment marchait-il? 16. Quand la marche devint plus lente, où était l'armée? 17. Qu'est-ce qu'il y avait

près de la route? 18. Que venaient-ils faire? 19. Comment Pidoux regardait-il ces Prussiens? 20. Que fit-il en passant devant les vainqueurs? 21. Où tombèrent les médailles? 22. Qu'est-ce qui donna de la force à Pidoux? 23. Par quoi le général était-il vaincu? 24. Quel ordre donna-t-il? 25. A qui donna-t-on les médailles? Pourquoi?

26. Quand le sergent demanda-t-il ses médailles? 27. Quand trouva-t-on le sergent parmi les morts? 28. Qu'est-ce qu'il avait sur la poitrine? 29. Quelle médaille manquait? 30. Où était-elle?

Le Retour des Cloches

1. Combien de petits amis y avait-il? 2. Où demeuraient-ils? 3. Où est Toulon? 4. Quel âge avait le plus petit? 5. Où marchait le petit Paul? 6. Que portait-il? 7. De qui était-il amoureux? 8. Combien de fois par jour Lison venait-elle dans les bois? 9. Qu'est-ce qui guidait Lison? 10. Quand Lison arrivait enfin, que faisaient les garçons? 11. Pourquoi Paul était-il toujours embrassé?

12. Où étaient les cloches de France ce jour-là? 13. Quand reviendraient-elles? 14. Qu'est-ce que Léon annonce tout à coup? 15. Les petits amis étaient-ils convaincus? 16. Pourquoi étaient-ils tristes? 17. Qu'est-ce qui était nécessaire pour secouer cette mélancolie? 18. Où mèneraient-ils le petit Tiennet? 19. Que feraient-ils semblant de voir? 20. Pourquoi les garçons étaient-ils tristes ce Vendredi saint?

21. Quelle route prirent-ils le lendemain? 22. Qu'est-ce que Léon avait? Pierrot? Frédéric? Tiennet? Paul? 23. Après une heure de marche, que commanda Léon? 24. De quoi le régiment était-il content? 25. Qu'est-ce qui plongea les garçons dans un grand trouble? 26. Qu'est-ce que le médecin avait dit? 27. Pourquoi Tiennet était-il venu ce jour-là? 28. Pour qui voulait-il voir les cloches? 29. Qui voulait les voir aussi?

30. Qu'est-ce qui bouleversait les cœurs de ces petits? 31. Que voulaient-ils de tout leur cœur? 32. Étaient-ils bien malheureux? Pourquoi? 33. Que cherchaient les cinq garçons dans le ciel? 34. Pourquoi leurs cœurs bondissaient-ils? 35. Qui a vu une cloche le premier? 36. Avec quoi l'a-t-il vue? 37. Qu'est-ce que la cloche apportait? 38. Qui entendit le vœu de ces enfants? 39. Quand Lison revint-elle appeler les amis? 40. Où venait-elle les appeler? 41. Quelle ville est bâtie au pied de la grande colline? 42. Comment le tambour battait-il? 43. Que jetaient les sabres de bois? 44. Comment le drapeau flottait-il? 45. Que disait le petit Paul à Tiennet?

Pomme, Prune, Pouce

1. Qui avait trouvé Bertrand beau? 2. Où l'avait-elle vu? 3. Les Vertuchat étaient-ils riches? 4. Quelle sorte de fille Bertrand voulait-il épouser? 5. Quand Bertrand pourra-t-il voir Cécile? Où? 6. Comment revint-il de la messe? 7. Mlle Cécile était-elle belle? 8. Pourquoi Bertrand ne l'aimait-il pas? 9. Que dit-il en riant? 10. Pourquoi Cécile était-elle bien triste? 11. A quelle condition Bertrand épouserait-il Cécile? 12. Que pense

le père de Cécile? 13. Avec quoi peut-on supprimer beaucoup d'obstacles? 14. Avec qui M. Vertuchat causa-t-il? 15. Qui est ce Trillemot? 16. Comment les élèves de Trillemot apprennent-ils à vibrer? 17. Comment les élèves de Trillemot apprennent-ils à articuler? 18. Que change-t-il avec certains exercices? 19. Qu'est-ce que Trillemot avait pour rendre la bouche plus petite? 20. Combien d'argent M. Vertuchat donne-t-il pour cette phrase? 21. Combien de fois Cécile répéta-t-elle la phrase magique? 22. Quand demanda-t-on une entrevue avec Bertrand? 23. Bertrand était-il satisfait? Pourquoi pas? 24. Pendant combien de temps Cécile avait-elle répété les mots? 25. Sa bouche est-elle devenue plus petite? 26. Qu'est-ce que le père avait fait? 27. Pourquoi avait-il changé les mots? 28. Quel était ce mot "poire"? 29. A quelles élèves Trillemot donne-t-il ce mot? 30. Bertrand épousera-t-il Mlle Cécile?

L'Enfant des Grenadiers de la Garde

1. Chez qui y avait-il cette réunion? 2. Qui annonça-t-on? 3. Pourquoi son chapeau intéressait-il les invités? 4. Qu'est-ce qui excita encore la curiosité de tout le monde? 5. Qui raconte l'histoire de la mystérieuse cocarde?

6. Qu'est-ce que Napoléon avait commandé? 7. Que voulait-il montrer à l'empereur Alexandre? 8. Devant qui Napoléon s'arrêta-t-il? 9. Comment le regarda-t-il? 10. Pourquoi Napoléon est-il partout vainqueur? 11. Quand Napoléon vit-il son grenadier de nouveau? 12. Pourquoi le grenadier resta-t-il assis? 13. Quel est le nom de l'enfant? 14. Qui a adopté l'enfant? 15. Na-

poléon doit-il quelque chose à Jacques? 16. Qu'est-ce que Jacques demande à Napoléon? 17. Qu'est-ce que Napoléon offre à l'enfant? 18. Que veut le petit enfant? 19. Comment le petit montra-t-il qu'il pouvait parler? 20. Où Jacques gardait-il la cocarde de Napoléon? 21. Pour qui Jacquot pria-t-il tous les jours? 22. Où Napoléon fut-il exilé? 23. Jacques alla-t-il avec son empereur? 24. Par quoi Jacques était-il vaincu? 25. Que demande-t-il à l'enfant? 26. Que fit le pauvre enfant? 27. Vit-il quelqu'un sur la route? 28. Où gardait-il son médaillon? 29. Que demanda-t-il à Dieu? 30. A qui le garçon raconta-t-il son histoire?

31. Qui était cet homme? 32. Quand promit-il de rendre la cocarde à Jacquot? 33. Où gagna-t-il son épaulette? 34. Quel grade avait-il maintenant? 35. Jacquot était-il le fils du général?

Cœur de Femme

1. La mer était-elle calme? 2. Où est la Bretagne? 3. Qu'est-ce qui parut soudain? 4. D'où vint le cri "les voilà!" 5. Qui était Lecoz? 6. Avec quoi regarda-t-il la barque? 7. Pourquoi Maryvonne était-elle heureuse maintenant? 8. Où demeurait-elle? 9. Qu'est-ce que les autres femmes attendaient? 10. Comment s'appelait le mari de Maryvonne? 11. Les pauvres femmes pensaient-elles à leurs hommes?

12. La barque était-elle loin? 13. Pourquoi cette longue clameur? 14. La barque était-elle vraiment perdue? 15. Cette barque fut-elle sauvée? 16. A qui

songèrent les femmes maintenant? 17. Qu'est-ce qui était en vue à ce moment? 18. Pourquoi pensait-on que c'était Le Cozanet? 19. A qui appartenait le nom de Mariannik? 20. De qui était-elle la veuve? 21. Comment Mariannik parlait-elle de son mari? 22. Pourquoi ne voulait-elle plus être plainte? 23. Qu'est-ce qui monta vers le ciel soudain? Pourquoi? 24. Où étaient les malheureux pêcheurs? 25. Qui arrive à ce moment? 26. Qui voulait que Pierre sauve les malheureux? 27. Qui ne le voulait pas? Pourquoi? 28. Les matelots voulaient-ils retourner à la mer? 29. Qu'interrogeaient-ils? 30. Que pensait le vieux Lecoz? 31. Que veut faire Mariannik? 32. Qui arrête les femmes? Comment? 33. Dans quelle sorte de barque retournèrent-ils? 34. Sauvèrent-ils les malheureux pêcheurs?

35. Qui était fière et joyeuse? 36. Mariannik n'était-elle pas fière? 37. Pourquoi partit-elle? 38. Quelle photographie y avait-il chez elle? 39. Chez qui y avait-il grande fête ce même jour? 40. Qui était réuni autour de la table? 41. Qui occupait la place d'honneur? Pourquoi? 42. Pourquoi Le Cozanet voulait-il remercier Pierre? 43. Qu'est-ce qu'un "philosophe sans le savoir"? 44. De qui nous vient la force? 45. De qui nous vient le cœur?

Sur le Pont de Bâle

1. Qui était M. de Louvois? 2. De qui M. de Chamilli était-il le fils? 3. Pourquoi était-ce un tort d'épouser Mlle Lecoq? 4. Où M. de Louvois pouvait-il envoyer M. de Chamilli? 5. Comment M. de Chamilli allait-il mériter son pardon? 6. Que pensa le jeune homme?

7. Pourquoi obéit-il? 8. Qui reconnut-il comme il passait près de la porte Saint-Denis? 9. De qui était-elle la fille? 10. Quand la voiture s'arrêta-t-elle? 11. Où s'arrêta-t-elle? 12. Comment le jeune homme était-il déguisé? 13. Ont-ils traversé le Rhin? 14. Qu'est-ce que le jeune officier lut? 15. Qu'est-ce qu'il y avait dans la dépêche?

16. A quelle heure le jeune officier est-il à son poste? 17. Quel jour de la semaine est-ce? 18. Jusqu'à quelle heure reste-t-il sur le pont? 19. Que voit-il? 20. Quand arrive-t-il à Paris? 21. A quelle heure arrive-t-il? 22. Que remarque M. de Chamilli? 23. Comment l'officier lut-il la note? 24. Qu'avait-il vu à neuf heures? 25. Qu'avait-il vu à onze heures? 26. Qu'avait-il vu à midi?

27. Qu'est-ce qui était de la plus haute importance? 28. De quoi M. de Chamilli était-il sûr maintenant? 29. Le ministre était-il content quand il revint? 30. Qu'est-ce que M. de Louvois annonce au jeune homme? 31. A qui le jeune homme annonça-t-il ces nouvelles? 32. Comprenait-il son voyage? 33. Quelle ville était maintenant réunie à la France? 34. Où est Strasbourg? 35. Qu'est-ce qui avait annoncé le succès de la négociation?

La Mère Michel et Son Chat

I

1. Comment s'appelait la comtesse? 2. Quand son mari était-il mort? 3. Qu'est-ce que la comtesse adorait? 4. Pouvait-elle garder les animaux? 5. Voulait-elle

d'autres animaux? 6. Qu'est-ce qu'elle vit un jour? 7. Qu'est ce que la comtesse offre à celui qui sauvera le chat? 8. Où plaça-t-elle le chat? 9. Le chat était-il beau? 10. Qui était la mère Michel?

II

11. Où demeurait madame de la Grenouillère? 12. Avec qui vivait-elle? 13. La mère Michel était-elle méchante? 14. Le père Lustucru était-il bon? 15. Lustucru aimait-il les animaux? 16. Que dit-il quand il vit le chat? 17. Quel nom la comtesse accepta-t-elle pour son chat? 18. Que signifie ce nom? 19. Moumouth aimait-il le père Lustucru? 20. Quelle nouvelle la lettre annonça-t-elle à la comtesse? 21. A qui confie-t-elle son chat? 22. Que promet-elle à la mère Michel? 23. Que pensa Lustucru? 24. A quelle heure la comtesse part-elle? 25. Que jure le père Lustucru?

III

26. Pourquoi Moumouth devint-il beau? 27. Lustucru en était-il content? 28. Pourquoi était-il difficile de prendre Moumouth? 29. Que faisait le chat un soir? 30. Comment Lustucru éloigna-t-il la mère Michel? 31. Que fit Lustucru alors? 32. Où porta-t-il le chat? 33. Où le jeta-t-il? 34. Où la mère Michel chercha-t-elle son chat? 35. Lustucru était-il heureux maintenant?

IV

36. Le chat était-il perdu? 37. Où était-il? 38. Qu'est-ce qui sauva le pauvre Moumouth? 39. Où

alla-t-il? 40. Que mangea-t-il? 41. Où Lustucru propose-t-il de chercher le chat? 42. Pourquoi Moumouth était-il sauvé? 43. Par quoi le chat était-il poursuivi? 44. Comment était-il arrivé chez lui? 45. Que pensait Lustucru?

V

46. Quelle pensée absorbait Lustucru maintenant? 47. Qu'est-ce qu'il prépara? 48. Le chat mangea-t-il la pâtée? 49. Qui était furieux? 50. Qui chercha-t-il maintenant?

VI

51. Qui Lustucru aperçut-il un jour? 52. Comment s'appelait le garçon? 53. Qui est le roi du bel hôtel? 54. Faribole était-il heureux maintenant? 55. A quelle condition Faribole restera-t-il à l'hôtel? 56. Pourquoi le garçon ne veut-il pas tuer Moumouth? 57. Où met-il le chat? 58. Où le porte-t-il? 59. Qui parut au bout du jardin? 60. Qu'est-ce qu'elle annonce?

VII

61. Quelle est la première question de la comtesse? 62. Où la mère Michel chercha-t-elle son chat? 63. Que demande Lustucru à Faribole? 64. Avait-il tué le chat? 65. Où était le pauvre Moumouth?

VIII

66. Chez qui alla la mère Michel? 67. Pourquoi? 68. Qu'annonce la tireuse de cartes à la mère Michel? 69. Pourquoi la tireuse de cartes voulait-elle le chat?

70. La famille était-elle heureuse maintenant? 71. Pourquoi renvoya-t-on Faribole? 72. Comment le crime de Lustucru fut-il découvert? 73. Resta-t-il dans l'hôtel? 74. Comment est-il mort? 75. Qu'est-ce que la comtesse laissa à la bonne mère Michel?

La Chanson de Roland

1. Combien d'années Charlemagne était-il resté en Espagne? 2. Avait-il conquis Saragosse? 3. Qu'est-ce que Marsile demande à ses seigneurs? 4. Quel conseil Blancandrin donne-t-il à Marsile? 5. Que portent les messagers à Charlemagne?

6. Qui ne croit pas aux promesses de Marsile? 7. Que dit-il? 8. Que dit Ganelon? 9. Quel conseil Ganelon donne-t-il à Marsile? 10. Comment s'appelle le compagnon de Roland? 11. Sur quelle recommandation Charlemagne choisit-il Roland? 12. Qui reste avec Roland? 13. Combien de soldats y a-t-il dans l'arrière-garde? 14. Dans quelles montagnes sont-ils? 15. Où reste l'arrière-garde de l'armée française?

16. Que voit Olivier? 17. Qui a trahi les Français? 18. Pourquoi Roland refuse-t-il de sonner de son cor? 19. Quand Roland décide-t-il de sonner de son cor? 20. A quelle distance entend-on le cor de Roland? 21. Que dit Charlemagne quand il entend le cor? 22. Que dit Ganelon? 23. Combien de fois Roland sonne-t-il du cor? 24. Qu'est-ce que l'Empereur comprend? 25. Les Français arrivent-ils à temps?

26. Qui reste seul sur le champ de bataille? 27. Pourquoi les païens fuient-ils? 28. Qu'est-ce que Roland sent?

29. Que tient-il dans une main? Dans l'autre? 30. Comment Roland tue-t-il le païen? 31. Quel est le nom de son épée? 32. Réussit-il à la détruire? 33. Où se couche-t-il? 34. Que fait-il avant de mourir? 35. Qui emporte l'âme de Roland?

Jeanne d'Arc

1. Quel était l'état de la France en 1428? 2. Par qui le royaume fut-il sauvé? 3. Où naquit Jeanne? 4. Qui étaient ses parents? 5. Que faisait-elle dans les champs? 6. A quoi songeait-elle un jour? 7. Qu'est-ce qu'elle entend? 8. Que voit-elle? 9. Que disent les voix? 10. Quand les voix sont-elles plus pressantes? 11. Qu'est-ce que Jeanne décide de faire? 12. Que dit-elle au roi? 13. Que pensent les courtisans? 14. Que fait le roi Charles?

15. Comment Jeanne d'Arc part-elle pour la guerre? 16. Quelle ville délivre-t-elle? 17. Que fait-elle ensuite? 18. Quand Charles VII est-il couronné? Où? 19. Qu'est-ce que Jeanne veut faire encore? 20. Par qui est-elle faite prisonnière? 21. A quoi Jeanne d'Arc est-elle condamnée? 22. Que dit-elle avant de mourir? 23. Que disent les Anglais présents à ce supplice? 24. Les Anglais étaient-ils perdus? 25. Que pensez-vous de Jeanne d'Arc?

Henri IV

1. Où naquit Henri IV? Quand? 2. Qui étaient ses parents? 3. Comment avaient-ils élevé leur fils? 4. Comment Henri de Bourbon devint-il roi de France? 5. Pourquoi ne fut-il pas reconnu roi? 6. Sur qui fut-il

obligé de conquérir son pays? 7. Pour qui la bataille d'Ivry était-elle une victoire? 8. Que dit Henri IV à ses soldats à cette bataille? 9. Pourquoi Henri IV laissa-t-il entrer des vivres dans la ville qu'il assiégeait? 10. Pourquoi abjura-t-il le protestantisme? 11. Que dit-il aux Espagnols quand ils quittèrent la France? 12. Qu'est-ce que l'Édit de Nantes? 13. Que fit Henri IV pour la France? 14. Comment mourut-il? 15. A quel âge?

Marie Antoinette

1. Qui était le père de Marie Antoinette? 2. Comment fut-elle élevée? 3. Quel âge avait-elle quand on la fiança au Dauphin? 4. Quand devint-elle reine de France? 5. Qu'est-ce qu'elle adorait? 6. Racontez l'histoire du collier. 7. Qui avait mal gouverné la France? 8. Que demandaient les grands écrivains de cette époque? 9. Louis XVI essaya-t-il de corriger les abus? 10. Réussit-il? 11. Quand la Révolution éclata-t-elle? 12. De quoi le peuple était-il furieux? 13. Quand commença le dévouement de la reine? 14. Racontez l'histoire de la fuite de la famille royale. 15. Où la famille royale fut-elle emprisonnée? 16. Quand mourut Louis XVI? 17. Quel autre chagrin la reine devait-elle subir? 18. Dans quelle prison mit-on la reine avant sa mort? 19. Comment conduisit-on Marie Antoinette à l'échafaud? 20. Quand mourut-elle?

Napoléon Bonaparte

1. Quand naquit Napoléon Bonaparte? 2. Où naquit-il? 3. A quelles écoles alla-t-il? 4. Quel grade obtint-il? 5. Où se distingua-t-il? 6. Quel âge avait-il

quand il devint général? 7. Après ses victoires, que résolut-il de faire? 8. Pourquoi alla-t-il en Égypte? 9. A quel âge fut-il nommé premier consul? 10. Comme consul que fit-il pour la France? 11. Quand fut-il proclamé empereur? 12. Qu'est-ce qui était nécessaire pour maintenir son pouvoir? 13. Que dit-il à ses soldats après Austerlitz? 14. Où Napoléon fut-il vaincu? 15. Où se retira-t-il? 16. Qui monta sur le trône? 17. Que dit-il en quittant son armée? 18. Napoléon revint-il en France? 19. Où fut-il de nouveau vaincu? 20. Où l'Angleterre envoya-t-elle Napoléon?

ABRÉVIATIONS

adj. = adjective
adv. = adverb
cond. = conditional
conj. = conjunction
def. = definite
f. = feminine
fut. = future
imp. = imperfect
imv. = imperative
ind. = indicative
inf. = infinitive
intr. = intransitive
m. = masculine
part. = participle
pl. = plural
p. p. = past participle
prep. = preposition
pres. = present
pron. = pronoun
subj. = subjunctive
tr. = transitive
w. = with

VOCABULAIRE

(In view of the fact that *Petits Contes de France* is a first-year book, the vocabulary includes all essential verb forms and explanatory notes.)

A

a (*pres. ind. of* **avoir**), has; **il y a,** there is, there are.
à, at, to, of, on, in, with, by, for, from, around; **à cause de,** because of; **à cheval,** on horseback; **à côté de,** beside; **à droite,** on the right; **à gauche,** on the left.
abandonner, to abandon; **abandonné, -e** (*p. p.*), abandoned; **abandonnez** (*pres. ind.*), do abandon.
abattre, to crush; **abattit** (*past def.*), crushed.
abdiquer, to abdicate.
abjurer, to abjure, renounce; **abjura** (*past def.*), renounced, abjured.
abolition, *f.*, abolition.
abord: **d'—,** first, at first.
absolument, absolutely.
absorber, to absorb.
abstrait, -e, abstract.
abus, *m.*, abuse.
accent, *m.*, accent.
accepter, to accept; **accepta, acceptèrent** (*past def.*), accepted.
accompagner, to accompany; **accompagna** (*past def.*), accompanied; **accompagneras** (*fut.*), will accompany.
accomplir, to accomplish.
accorder, to give.
accueillir, to greet; **accueillirent** (*past def.*), greeted.
acheter, to buy; **acheté, -e** (*p. p.*), bought; **achèterai** (*fut.*), shall buy.
acier, *m.*, steel.
acrobate, *m.*, acrobat.
adieu, *m.*, farewell.
admettre, to admit.
administration, *f.*, administration, government.
admirable, admirable.
admiration, *f.*, admiration.
admirer, to admire; **admiraient** (*imp.*), were admiring.
admis, -e (*p. p. of* **admettre**), admitted.
adopté, -e, adopted.

Arabie, *f.*, Arabia.
arbre, *m.*, tree.
arche, *f.*, arch.
Arcole, scene of Napoleon's defeat of the Austrians, Nov. 17, 1796.
ardemment, eagerly.
argent, *m.*, silver; money.
arme, *f.*, arm, weapon; **homme d'—s,** soldier.
armée, *f.*, army.
armer, to arm, man (a boat); **armèrent** (*past def.*), armed, manned; **s'—,** to arm one's self.
armistice, *m.*, armistice.
Arques, a village in northern France.
arracher, to tear away, tear off; **arracha** (*past def.*), tore away, tore off.
arranger, to arrange; **arrangeant** (*pres. part.*), arranging.
arrêter, to arrest, stop; **arrêté, -e** (*p. p.*), stopped; **s'—,** to stop; **s'arrêtait** (*imp.*), stopped; **s'arrête, s'arrêtent** (*pres. ind.*), stop(s).
arrière, *m.*, back.
arrière-garde, *f.*, rear guard.
arrivée, *f.*, arrival.
arriver, to arrive, come; **— à,** to succeed in; **arriva, arrivai, arrivèrent** (*past def.*), arrived, came; **arrivaient, arrivait** (*imp.*), were (was) arriving, arrived; **arrivé, -e** (*p. p.*), arrived; **était arrivé,** had arrived.
arrogant, -e, arrogant.
articuler, to articulate.
artillerie, *f.*, artillery.
artiste, *m.*, artist.
artistique, artistic.
as (*pres. ind. of* **avoir**), have.
aspirant, *m.*, midshipman.
assassiner, to assassinate; **assassiné, -e** (*p. p.*), assassinated.
assembler, to assemble; **assemblé, -e** (*p. p.*), assembled.
asseoir, to seat; **s'—,** to sit down.
assez, enough, quite.
assiégé, -e, besieged.
assiéger, to besiege; **assiégea** (*past def.*), besieged.
assiette, *f.*, plate.
assis, -e (*p. p. of* **asseoir**), seated.
assit: **s'—** (*past def. of* **s'asseoir**), sat down.
assurer, to assure.
Atlantique, Atlantic.
atroce, atrocious, cruel.
attacher, to attach, tie, fasten; **attaché, -e** (*p. p.*), attached, tied.
attaquer, to attack; **attaquerez** (*fut.*), will attack.
atteindre, to attain, reach.
atteint, -e (*p. p. of* **atteindre**), attained, reached.
atteler, to harness; **attelez** (*imv.*), harness!

attendre, to wait, wait for, await; **attend, attends** (*pres. ind.*), is (are) waiting for, await(s); **attendaient, attendait** (*imp.*), waited, were (was) waiting for; **attendez** (*pres. ind. and imv.*), wait for! wait! **attendit** (*past def.*), waited for, awaited; **attendra** (*fut.*), will wait for.
attention, *f.*, attention.
attentivement, attentively.
attirer, to attract; draw down; **attire** (*pres. ind.*), draws down; **attiré, -e** (*p. p.*), attracted.
attraper, to catch.
au = **à le.**
auberge, *f.*, inn.
Auerstædt, a village in Saxony, the scene of a battle in which the French defeated the Prussians, 1806.
augmenter, to increase; **augmentait** (*imp.*), increased.
aujourd'hui, to-day.
auparavant, *adv.*, before.
aura (*fut. of* **avoir**), will have; **il y —,** there will be.
auraient, aurait (*pres. cond. of* **avoir**), would have.
auras, aurez (*fut. of* **avoir**), will have.
aurions (*pres. cond. of* **avoir**), would have.
aussi, also, as.
aussitôt, immediately.
Austerlitz, a town in Austria, scene of a battle in which Napoleon defeated the Austrians and Russians, 1805.
autant (de), as much, as many.
autour (de), around.
autre, other; **— chose,** anything else.
autrefois, formerly.
Autriche, *f.*, Austria.
Autrichien, *m.*, Austrian.
aux = **à les.**
avaient, avais (*imp. of* **avoir**), had.
avait (*imp. of* **avoir**), had; **— besoin de,** needed; **— l'air de,** looked like; **— peur,** was afraid; **— raison,** was right; **— sept ans,** was seven years old; **il y —,** there was, there were; **il y — eu,** there had been.
avance, *f.*, advance; **d'—,** in advance.
avancer, to advance, go forward; **avançait** (*imp.*), was advancing; **avançant** (*pres. part.*), advancing; **s'—,** to advance.
avant, before; **— de,** before; **— de mourir,** before dying.
avare, miserly, stingy.
avec, with.
avenir, *m.*, future.
aventure, *f.*, adventure.
avez (*pres. ind. of* **avoir**), have.
aviez (*imp. of* **avoir**), had.

avis, *m.*, advice.
avoir, to have, hold.
avouer, to confess.
avril, *m.*, April.
ayant (*pres. part. of* **avoir**), having.

B

bah! bah!
baïonnette, *f.*, bayonet.
baiser, *m.*, kiss.
baisser, to lower; **baissaient** (*imp.*), lowered.
bal, *m.*, ball.
Bâle, a city in Switzerland, on the Rhine.
balle, *f.*, bullet.
ballon, *m.*, balloon.
banc, *m.*, bench.
bande, *f.*, band, crowd.
banque, *f.*, bank.
banquet, *m.*, banquet.
baron, *m.*, baron.
barque, *f.*, bark, boat.
bas, *adv.*, low; **tout —**, in a very low tone of voice.
bas, -se, *adj.*, low, lowered.
Bastille, a prison in Paris where enemies of the state were imprisoned.
bat: se — (*pres. ind. of* **se battre**), fights, is fighting.
bataille, *f.*, battle.
bataillon, *m.*, battalion.
bâtir, to build; **bâti, -e** (*p. p.*), built; **bâtit** (*past def.*), built.
bâton, *m.*, stick.
battement, *m.*, palpitation.
battre, to beat, strike, defeat; **battait** (*imp.*), beat; **battez** (*pres. ind. and imv.*), strike, do strike; **battit** (*past def.*), struck, defeated; **battu, -e** (*p. p.*), beaten, defeated; **se —**, to fight.
bavarder, to chatter, talk; **bavardaient, bavardait** (*imp.*), were (was) chattering, chattered.
Béarn, an ancient province of southern France.
beau, bel, belle, beautiful, handsome, fine; **trouver beau,** to think handsome, admire.
beaucoup (de), much, very much, many.
beau-père, *m.*, father-in-law.
beauté, *f.*, beauty.
Beauvais, a town in northern France.
bel, fine, handsome; *used instead of* **beau,** *before a vowel or silent* **h.**
belle (*f. of* **beau**), beautiful.
bergère, *f.*, shepherdess.
Bertrand, *m.*, Bertram.
besoin, *m.*, need; **avoir —**, to need.
bête, *f.*, animal.
bien, very, well, indeed, certainly.
bien-aimée, *f.*, beloved.
bienfaitrice, *f.*, benefactress.
bientôt, soon.
bijou, *m.*, jewel.

bijoutier, *m.*, jeweler.
bille, *f.*, marble.
biographique, biographical.
bizarre, queer.
blanc, blanche, white.
blesser, to wound; **blessé, -e** (*p. p.*), wounded.
blessure, *f.*, wound.
bleu, -e, blue.
bœuf, *m.*, ox.
boire, to drink.
bois, *m.*, wood; *pl.*, woods, forest; **un sabre de —,** a wooden sword.
bois (*pres. ind. of* **boire**), do drink.
Bois de Boulogne, one of the parks of Paris.
boîte, *f.*, box.
bon, -ne, good, kind, good-natured; **un — rire,** a hearty laugh.
Bonaparte, Napoleon's family name.
bonbon, *m.*, candy.
bondir, to bound, jump; **bondissaient** (*imp.*), jumped, bounded.
bonheur, *m.*, happiness, good luck.
bonjour, good day.
bonsoir, good evening.
bord, *m.*, border, bank; **— du chemin,** roadside.
Bordeaux, a city in France famous for its wines.
bosse, *f.*, hunch.
bossu, *m.*, hunchback.
bouche, *f.*, mouth.
boucher, *m.*, butcher.
bouger, to move; **bougea** (*past def.*), moved, did move.
bouillon, *m.*, bouillon, soup.
boulanger, *m.*, baker; **chez un —,** at a baker's.
bouleverser, to upset, trouble; **bouleversait** (*imp.*), upset.
bouquet, *m.*, bouquet.
Bourbon, name of a dynasty of French kings.
bourgeois, *m.*, citizen.
bourgmestre, *m.*, burgomaster.
bourreau, *m.*, executioner.
bout, *m.*, end.
branche, *f.*, branch.
bras, *m.*, arm.
brave, *adj.*, brave.
brave, *m.*, brave man.
bravo, *m.*, bravo; **éclatait en —s,** burst into applause.
brèche, *f.*, hole.
Bretagne, *f.*, Brittany, a province of northwestern France.
breton, -ne, Breton.
Briare: Canal de —, a canal between the Loire and the Loing.
Brienne, a town in France famous for its military school, which Napoleon attended.
brigade, *f.*, brigade.
brigadier, *m.*, brigadier.
briser, to break.
bruit, *m.*, noise, sound.

brûlant, -e, burning, eager.
brûler, to burn; **brûlé, -e** (*p. p.*), burned; **brûlait** (*imp.*), burned.
brusquement, roughly, abruptly.
brusquerie, *f.*, abruptness.
brutal, -e, brutal.
bûcheron, *m.*, woodcutter.
buisson, *m.*, bush.
bureau, *m.*, office; **chef de —,** head of the office.
buvait (*imp. of* **boire**), drank.

C

c' = ce.
ça (*contraction of* **cela**), that, that one, it; **— mord,** there's a bite; **c'est —,** that's it; **c'est comme —,** it's like that, that's it.
cabalistique, cabalistic.
cabinet, *m.*, study, closet.
cacher, to hide; **cachait** (*imp.*), hid; **cachant** (*pres. part.*), hiding; **caché, -e** (*p. p.*), hidden; **cacherons** (*fut.*), shall hide; **se —,** to hide.
cadeau, *m.*, present; **— de Noël,** Christmas gift.
café, *m.*, coffee.
calme, *adj.*, calm.
calme, *m.*, calm, peacefulness; **avec —,** calmly, quietly.
calmer, to calm, quiet; **calmé, -e** (*p. p.*), calmed; **se —,** to calm one's self; **calmetoi** (*imv.*), calm yourself!
camarade, *m.*, comrade.
camp, *m.*, camp.
campagnards, *m. pl.*, country people.
campagne, *f.*, country; campaign.
canal, *m.*, canal.
caniche, *m.*, poodle.
canon, *m.*, cannon.
canot, *m.*, boat; **— de sauvetage,** lifeboat.
cantinière, *f.*, canteen woman.
capable, capable.
capitaine, *m.*, captain.
capti-f, -ve, captive.
captive, *f.*, captive.
capitivité, *f.*, captivity.
car, for, because.
cardinal, *m.*, cardinal.
carreau, *m.*, pane of glass.
carrière, *f.*, career.
carte, *f.*, card; **— de visite,** visiting card; **tireuse de —s,** fortune teller.
casserole, *f.*, saucepan.
cathédrale, *f.*, cathedral.
catholique, Catholic.
cause, *f.*, cause; **à — de,** because of.
causer, to speak, talk, chat; **causa** (*past def.*), talked; **cause** (*pres. ind.*), am chatting, talk.
cavalier, *m.*, horseman.
cave, *f.*, cellar.
ce, cet, cette, *adj.*, this, that.
ce, *pron.*, it, he, she; **— que,** what.
ceci, this.

Cécile, *f.*, Cecilia.
cela, that.
célèbre, celebrated, well-known.
célébrer, to celebrate; **célébreraient** (*pres. cond.*), would celebrate.
celle, *f.*, that; *pl.*, those; **celle-ci,** the latter.
celui, *m.*, the one; **celui-ci,** the latter; **celui-là,** that one.
cent, a hundred.
centre, *m.*, center.
cependant, however.
cercle, *m.*, circle; club.
certain, -e, certain, sure.
certainement, certainly.
certitude, *f.*, certainty.
ces (*pl. of* **ce**), these.
cesser, to cease; **cesseraient** (*pres. cond.*), would cease; **cessèrent** (*past def.*), ceased.
cette (*f. of adj.* **ce**), this.
chacun, each one.
chagrin, *m.*, sorrow.
chaîne, *f.*, chain.
chaise, *f.*, chair.
chambre, *f.*, room.
champ, *m.*, field.
Champs Élysées, one of the most beautiful avenues in Paris.
chanceler, to stagger; **chancelant** (*pres. part.*), staggering.
changer, to change; **changé, -e** (*p. p.*), changed.
chanson, *f.*, song.
chant, *m.*, song.
chanter, to sing.
Chanteraine, a suburb of Paris.
chapeau, *m.*, hat; **— de soie,** silk hat.
chaperon, *m.*, hood; **le petit Chaperon Rouge,** little Red Riding Hood.
chaque, each.
charge, *f.*, charge.
charger, to order; **se —,** to take charge of.
chariot, *m.*, cart.
Charlemagne (742–814), Emperor of the Holy Roman Empire.
Charles VII, King of France, 1422–1461.
charmant, -e, charming.
charpente, *f.*, framework.
charpentier, *m.*, carpenter.
charrette, *f.*, cart.
chasse, *f.*, hunt; **aller à la —,** to go hunting.
chasser, to hunt, drive, drive away, drive out; **chassa** (*past def.*), drove away; **chassé, -e** (*p. p.*), driven out.
chat, *m.*, cat.
château, *m.*, castle.
chaud, -e, warm, hot.
chaudement, warmly.
chaussure, *f.*, shoe.
chavirer, to capsize; **chaviré, -e** (*p. p.*), capsized.
chef, *m.*, chief, head.

chemin, *m.*, path, way, road; **le bord du —,** the roadside.
cheminée, *f.*, fireplace.
cher, chère, dear.
chercher, to get, look, look for, seek; **chercha, cherchèrent** (*past def.*), looked (for), sought; **cherchaient, cherchait** (*imp.*), were (was) looking for; **cherchez** (*pres. ind.*), seek, look, look for.
chéri, *m.*, dear.
cheval, *m.*, horse; **à —,** on horseback.
chevalier, *m.*, knight.
chevaucher, to ride.
cheveu, *m.*, hair.
chevreuil, *m.*, buck.
chevron, *m.*, chevron.
chez, at the house of, to the house of, with; **— elle,** at her home; **— lui,** home; **— moi,** in my house; **— qui,** at *or* to whose house; **— vous,** at your house.
chien, *m.*, dog.
chimiste, *m.*, chemist.
Chinon, a city in western France, near Tours.
chirurgien, *m.*, surgeon.
choisir, to choose; **choisi, -e** (*p. p.*), chosen.
chose, *f.*, thing, fact; **une —,** something.
chut! hush!
cicatrice, *f.*, scar.
ciel, *m.*, sky, heaven; **—!** heavens!
cierge, *m.*, candle.
cingler, to lash.
cinq, five.
cinquante, fifty.
cinquante-sept, fifty-seven.
circonstance, *f.*, circumstance.
cirque, *m.*, circus.
Cirque, a large pleasure palace built in 1787, in the gardens of the Palais-Royal, Paris.
cité, *f.*, city.
civil, -e, civil.
clair, -e, clear.
clameur, *f.*, clamor.
claquer, to snap, crack (a whip).
classe, *f.*, class.
clergé, *m.*, clergy.
cloche, *f.*, bell.
clocher, *m.*, belfry.
clouer, to nail; **cloué, -e** (*p. p.*), nailed; **clouent** (*pres. ind.*), nail.
clown, *m.*, clown.
cocarde, *f.*, cockade.
cocher, *m.*, coachman.
Code civil, a code of laws drawn up under the direction of Napoleon.
cœur, *m.*, heart; courage.
coin, *m.*, corner.
colère, *f.*, anger.
collection, *f.*, collection.
coller, to glue; **collant** (*pres. part.*), glueing.
collier, *m.*, necklace.
colline, *f.*, hill.

colonne, *f.*, column.
combat, *m.*, combat.
combattre, to fight against.
combien (de), how, how much, how many.
comble, *m.*, summit.
commander, to command, order; **commanda** (*past def.*), commanded; **commandé, -e** (*p. p.*), ordered; **commandent** (*pres. ind.*), command.
comme, how, like, as.
commencement, *m.*, beginning.
commencer, to begin; **commença, commencèrent** (*past def.*), began; **commençait** (*imp.*), was beginning.
comment, how; —! what! — **cela?** how's that?
commerce, *m.*, commerce.
compagnie, *f.*, company; **dame de —,** companion.
compagnon, *m.*, companion.
comparaître, to appear.
Compiègne, a city in northern France, on the Oise.
complètement, completely.
complice, *m.*, accomplice.
compliment, *m.*, compliment.
composer, to compose; **composé, -e** (*p. p.*), composed.
comprendre, to understand; **comprenait** (*imp.*), did understand, understood; **comprend** (*pres. ind.*), understands; **comprenez, comprennent** (*pres. ind.*), understand.
comprit (*past def. of* **comprendre**), understood.
comte, *m.*, count.
comtesse, *f.*, countess.
concierge, *m.*, porter.
Conciergerie, a celebrated prison in Paris.
conclusion, *f.*, conclusion.
concours, *m.*, contest; — **de danses,** dancing contest.
condamner, to condemn, sentence; **condamné, -e** (*p. p.*), condemned, sentenced.
condition, *f.*, condition.
conduire, to lead, take, convey; **conduis** (*pres. ind.*), lead; **conduisait** (*imp.*), took, was leading; **conduisit** (*past def.*), led, took; **conduit** (*pres. ind.*), takes, does take; **conduit, -e** (*p. p.*), taken, led; **capable de —,** capable of leading.
confier, to confide, intrust; **confie** (*pres. ind.*), confide, intrust.
confiture, *f.*, preserves.
confusion, *f.*, confusion.
conjuration, *f.*, incantation.
connaissance, *f.*, consciousness; **sans —,** unconscious.
connaître, to know; **connais** (*pres. ind.*), do know; **connaissaient, connaissait** (*imp.*), knew, did know;

connaissez, connaissons (*pres. ind.*), know, do know.
connu, -e (*p. p. of* **connaître**), known.
conquérant, -e, conquering.
conquérir, to conquer.
conquis, -e (*p. p. of* **conquérir**), conquered.
conscience, *f.*, conscience.
conseil, *m.*, counsel, advice; council.
conseiller (**à**), to advise; **conseillait à** (*imp.*), advised.
consentir, to consent, agree; **consent** (*pres. ind.*), consents; **consentirait** (*pres. cond.*), would consent; **consentit** (*past def.*), consented, agreed.
conséquence, *f.*, consequence; **en —,** consequently.
consoler, to console.
consterner, to dismay; **consterné, -e** (*p. p.*), dismayed.
consul, *m.*, consul; **— à vie,** consul for life.
consultation, *f.*, consultation.
conte, *m.*, tale; **— de fée,** fairy tale.
contempler, to contemplate, look at, view; **contemplais** (*imp.*), looked at.
contenir, to contain; **contenait** (*imp.*), contained; **contenant** (*pres. part.*), containing.
content, -e, happy, pleased, satisfied.
continent, *m.*, continent.
continuer, to continue; **continua** (*past def.*), continued.
contrarier, to annoy; **contrariera** (*fut.*), will annoy.
contrat, *m.*, contract.
contre, against.
contrée, *f.*, countryside.
convaincre, to convince; **convaincu, -e** (*p. p.*), convinced.
conversation, *f.*, conversation.
cor, *m.*, horn.
corps, *m.*, body.
correctif, *m.*, corrective.
corriger, to correct.
Corse, *f.*, Corsica.
costume, *m.*, costume; **— de cirque,** circus costume.
côte, *f.*, coast.
côté, *m.*, side; **à — de,** beside; **de tous —s,** from all directions.
cou, *m.*, neck.
coucher, to lay, lay down; **se —,** to lie down; **couché, -e** (*p. p.*), lying.
couleur, *f.*, color.
coup, *m.*, blow; **— de tonnerre,** clap of thunder; **tout à —,** suddenly.
coupable, guilty.
couper, to cut, cut across; **coupé, -e** (*p. p.*), cut, crossed.
couple, *m.*, couple.
cour, *f.*, court.
courage, *m.*, courage; **bon —!** courage! cheer up!
courir, to run, run about, go about; **couraient, courait**

(*imp.*), ran, ran about, went about; **courant** (*pres. part.*), running; **courent** (*pres. ind.*), run.
couronne, *f.*, crown.
couronner, to crown; **va faire — le roi!** go have the king crowned!
court (*pres. ind. of* **courir**), runs.
courtisan, *m.*, courtier.
courtois, -e, courteous.
courtoisement, courteously.
courtoisie, *f.*, courtesy.
courut (*past def. of* **courir**), ran.
cousin, *m.*, cousin.
coûter, to cost; **coûté, -e** (*p. p.*), cost.
couteu-x, -se, costly.
couvert, -e (*p. p. of* **couvrir**), covered.
couvrir, to cover.
cracher, to spit, spit forth.
craindre, to fear.
crains (*pres. ind. of* **craindre**), fear.
crainte, *f.*, fear.
cramponner: se —, to cling; **cramponné, -e** (*p. p.*), clinging.
cravate, *f.*, tie.
crédit, *m.*, credit.
crédulité, *f.*, credulity.
cri, *m.*, cry, shout; **— de guerre,** war cry.
crier, to cry, shout, scream; **criera** (*fut.*), will cry, will scream.
crime, *m.*, crime.
Crimée, *f.*, Crimea; **médaille de —,** medal given for bravery in the Crimean War, 1854-56.
croire, to believe, think; **se —,** to believe one's self.
crois (*pres. ind. of* **croire**), think.
croit (*pres. ind. of* **croire**), does believe; **— à,** does believe in; **se —,** believes herself.
croix, *f.*, cross.
croyais, croyait (*imp. of* **croire**), thought.
croyez (*pres. ind. of* **croire**), believe.
cruel, -le, cruel.
crut (*past def. of* **croire**), did believe.
cuirassier, *m.*, cuirassier.
cuisiner, to cook.
cultiver, to cultivate.
curé, *m.*, priest.
curieusement, curiously.
curieu-x, -se, curious.
curiosité, *f.*, curiosity.

D

d' = de.
d'abord, first, at first.
d'ailleurs, besides.
dame, *f.*, lady; **— de compagnie,** companion.
danger, *m.*, danger.
dans, in, into, with.
danse, *f.*, dance.
danser, to dance; **dansa** (*past def.*), danced; **dansaient**

parce que je ne suis pas électeur. Il paraît que M. de Saré a très bien parlé, et qu'il a promis de soutenir le gouvernement, à condition qu'il serait toujours sage et libéral. Tout le monde en sortant était satisfait. On ne lui reprochait que son intendant. Mais grand-père disait : Il ne sait pas que son intendant est souvent dur et impitoyable; ce n'est pas l'intendant que nous nommons, c'est M. de Saré; et M. de Saré est un homme plein de droiture, qui connaît bien nos intérêts et qui est dévoué à nos institutions.

» Il y avait eu, comme vous savez, mon parrain, une élection de député en 1877; mais j'étais bien petit dans ce temps-là. Je n'ai vu que du bruit et du mouvement. Grand-père, qui n'était pas adjoint, était toujours en colère. M. Merceret, celui qui a voulu depuis être conseiller général, était maire alors. Il fallait voir comme grand-père lui parlait! Un jour, il est venu à la maison, et il a dit à grand-père que s'il voulait voter pour son candidat, il le ferait nommer juge de paix. Grand-père l'a mis à la porte. Quand père est revenu de Vannes, le samedi soir, et qu'on lui a dit cela, il voulait aller, malgré la nuit, au château du Folgouet, pour trouver M. Merceret, et lui faire un mauvais parti. Maman s'est mise à pleurer; elle l'a retenu. Le lendemain elle était assise devant la boutique, en me tenant sur ses genoux, quand M. Merceret a passé pour aller à la messe. Il l'a saluée très bas; mais elle s'est levée toute droite : j'ai cru qu'elle me jetterait par terre. « Monsieur, lui dit-elle,

des (= **de les**), of the, from the; some.
dès, *prep.*, from; — **lors,** from that time on.
désastre, *m.*, disaster.
descendre, to descend, come down, alight; **descend** (*pres. ind.*), descends, comes down, alights; **descendait** (*imp.*), came down, came out, alighted; **descendirent, descendit** (*past def.*), came down; **descends** (*imv.*), come down! **descends voir,** come and see!
désert, -e, deserted.
désespéré, -e, despairing.
désespérer, to despair.
déshonneur, *m.*, dishonor.
désillusion, *f.*, disillusionment.
désillusionner, to undeceive; **désillusionné, -e** (*p. p.*), disillusioned.
désir, *m.*, desire.
désirer, to desire; **désirait** (*imp.*), desired; **désirez** (*pres. ind.*), do desire; **que désirez-vous?** what do you want?
désolé, -e, despairing.
dessin, *m.*, drawing.
détacher, to unfasten.
détail, *m.*, detail.
détester, to hate; **détestait** (*imp.*), hated.
détresse, *f.*, distress.
détruire, to destroy.
deux, two; **tous les** —, both.
deuxième, second.
devait (*imp. of* **devoir**), was to, had to.
devant, before, in front of, in the presence of; **il marcha** — **lui,** he marched straight ahead.
devenait (*imp. of* **devenir**), was becoming, became.
devenir, to become.
devenu, -e (*p. p. of* **devenir**), become; **qu'es-tu** —? what has become of you?
devez (*pres. ind of* **devoir**), do owe.
devient (*pres. ind. of* **devenir**), becomes.
devint (*past def. of* **devenir**), became.
devise, *f.*, motto.
devoir, *m.*, duty.
devoir, *tr.*, to owe.
devoir, *intr.*, to be to, have to; must.
dévouement, *m.*, devotion.
diable, *m.*, devil.
diamant, *m.*, diamond.
Dieu, *m.*, God; **le bon** —, God; **mon** —! heavens!
difficile, difficult.
difforme, deformed.
digne, dignified; worthy.
Dijon, a city of eastern France.
dimanche, *m.*, Sunday; **le** —, on Sundays.
diminuer, to diminish, make smaller.
dîner, *m.*, dinner.

dira, dirai (*fut. of* **dire**), will say, will tell.
dirait (*pres. cond. of* **dire**), would say; **on —,** it looks like.
dire, to say, tell; **c'est-à-dire,** that is to say; **j'ai entendu —,** I have heard it said.
directeur, *m.*, director, chief.
dirent (*past def. of* **dire**), told.
diriger, to direct; **dirigea** (*past def.*), directed; **dirigeaient** (*imp.*), were directing.
dis (*pres. ind. and imv. of* **dire**), say, tell; **— donc!** I say!
dis (*past def. of* **dire**), said.
disait (*imp. of* **dire**), said, would say.
disant (*pres. part. of* **dire**), saying.
disent (*pres. ind. of* **dire**), say, tell.
disparaître, to disappear; **disparaissant** (*pres. part.*), disappearing; **disparaissent, disparaît** (*pres. ind.*), disappear(s); **disparu, -e** (*p. p.*), disappeared; **disparut** (*past def.*), disappeared.
distance, *f.*, distance.
distinguer: se —, to distinguish one's self; **se distingua** (*past def.*), distinguished himself.
dit (*pres. ind. and imv. of* **dire**), says, tells; say!
dit, -e (*p. p. of* **dire**), said, told.
dites (*pres. ind. and imv. of* **dire**), tell, do say.
divers, -e, various, several.
dix, ten.
docteur, *m.*, doctor.
doigt, *m.*, finger.
dois, doit (*pres. ind. of* **devoir**), owe(s), do (does) owe; must.
domestique, *m.*, servant.
dominer, to dominate; **dominait** (*imp.*), dominated.
Domremy, a village in eastern France, on the Meuse.
donc, then, therefore.
donner, to give, give up, hand in; **donna, donnai** (*past def.*), gave; **donnais, donnait** (*imp.*), gave, was giving; **donne, donnez** (*pres. ind. and imv.*), give, give up; **donné, -e** (*p. p.*), given; **donnera** (*fut.*), will give; **donnai ma démission,** handed in my resignation.
dont, of which, of whom.
dormir, to sleep; **dormait** (*imp.*), was sleeping.
Dorothée, *f.*, Dorothea, Dorothy.
dort (*pres. ind. of* **dormir**), sleeps, is sleeping.
dose, *f.*, dose.
dot, *f.*, dowry.
d'où, whence.
doucement, quietly; slowly.
douceur, *f.*, gentleness.
douleur, *f.*, grief, suffering.
douleureu-x, -se, sorrowful.

doute, *m.*, doubt.
douter, to doubt; **doutait** (*imp.*), did doubt.
doux, douce, sweet, gentle.
douze, twelve; **de — ans,** twelve years old.
douzième, twelfth.
drap, *m.*, cloth; sheet.
drapeau, *m.*, flag.
droit, *m.*, right.
droite, *f.*, right; **à —,** on the right.
drôle, funny.
du (= **de le**), of the, from the; some.
duc, *m.*, duke.
Durandal, name of Roland's sword.
durer, to last; **dura** (*past def.*), did last.
dynastie, *f.*, dynasty.

E

eau, *f.*, water.
éblouir, to dazzle; **ébloui, -e** (*p. p.*), dazzled; **éblouissant** (*pres. part.*), dazzling.
ébrécher, to notch; **s'—,** to become notched.
échafaud, *m.*, scaffold.
échanger, to exchange.
échapper, to escape; **échappé, -e** (*p. p.*), escaped.
échelle, *f.*, ladder.
échevin, *m.*, alderman.
écho, *m.*, echo.
éclair, *m.*, flash, gleam; **jetaient des —s,** flashed.
éclairer, to light.
éclat, *m.*, outburst, splendor; **— de rire,** burst of laughter.
éclatant, -e, brilliant.
éclater, to burst, break out; **éclata** (*past def.*), broke out; **éclatait** (*imp.*), burst; **éclatait en bravos,** burst into applause.
école, *f.*, school; **— des pauvres,** charity school; **maître d'—,** schoolmaster.
écolier, *m.*, scholar.
écouter, to listen, listen to; **écouta** (*past def.*), listened; **écoute, écoutent, écoutez** (*pres. ind. and imv.*), listen(s), listen(s) to.
écraser, to crush; **écrasé, -e** (*p. p.*), crushed, overcome.
écrier: s'—, to cry out, exclaim; **s'écria** (*past def.*), exclaimed.
écrire, to write.
écrit, -e (*p. p. of* **écrire**), written.
écrivain, *m.*, writer.
écrivit (*past def. of* **écrire**), wrote.
écu, *m.*, crown, an old French coin.
écume, *f.*, foam.
écureuil, *m.*, squirrel.
édit, *m.*, edict.
Édit de Nantes, a decree signed by Henry IV of France, April 13, 1598, securing partial freedom

of religion to his Protestant subjects.
éducation, *f.*, education.
effarer, to scare; **effaré, -e** (*p. p.*), frightened, scared.
effet, *m.*, effect.
effort, *m.*, effort.
effrayer, to frighten; **effrayé, -e** (*p. p.*), frightened.
effroi, *m.*, fear.
également, equally.
égalité, *f.*, equality.
église, *f.*, church.
Égypte, *f.*, Egypt.
eh! hey! — **bien!** well!
Elbe, *f.*, Elba.
élément, *m.*, element.
élève, *m.*, pupil, student.
élever, to bring up; **éleva** (*past def.*), brought up; **élevé, -e** (*p. p.*), brought up.
Élisabeth, *f.*, Elizabeth.
elle, she, it; her; *pl.*, they, them.
éloigner, to remove, get out of the way; **éloigna** (*past def.*), did get out of the way; **éloignons** (*imv.*), let us get out of the way.
embarquer: s'—, to embark; **s'embarqua** (*past def.*), embarked.
embarrasser, to embarrass; **embarrassé, -e** (*p. p.*), embarrassed.
emblème, *m.*, emblem.
embrasser, to embrace, kiss; **embrassa** (*past def.*), kissed; **embrassé, -e** (*p. p.*), embraced, kissed.
emmener, to take, take away; **emmené, -e** (*p. p.*), taken; **emmenez** (*pres. ind. and imv.*), take away.
émotion, *f.*, emotion.
empêcher, to prevent; **empêché, -e** (*p. p.*), prevented.
empereur, *m.*, emperor.
empire, *m.*, empire; **Empire,** the empire of Napoleon I (1804–1815).
emplir, to fill; **emplissait** (*imp.*), filled.
employé, *m.*, employee, clerk.
employer, to employ, use; **emploierai** (*fut.*), shall use.
emporter, to take, take away, carry away; **emporterai** (*fut.*), shall take.
empourprer, to make purple, make red; **empourpré, -e** (*p. p.*), reddened.
emprisonner, to imprison.
en, *prep.*, as, at, during, in, into, to, upon, while, on, by.
en, *pron.*, of it, of them.
enchaîné, -e, put in chains.
enchantement, *m.*, enchantment; **comme par —,** as if by magic.
encore, still, yet, again.
encourager, to encourage; **encouragea** (*past def.*), encouraged.
endormir, to put to sleep; **endormi, -e** (*p. p.*), asleep; **s'—,** to fall asleep; **s'en-**

dormit (*past def.*), fell asleep.
endroit, *m.*, place.
énergie, *f.*, energy.
enfant, *m. and f.*, child.
enfariner, to cover with flour; **enfariné, -e** (*p. p.*), covered with flour.
enfermer, to inclose; **enfermé, -e** (*p. p.*), inclosed.
enfin, finally, at last, after all.
enlever, to take off, take away; **enlève** (*pres. ind.*), takes off.
ennemi, *m.*, enemy.
énorme, enormous.
enseigne, *m.*, ensign.
ensemble, together.
ensuite, then.
entendre, to hear, understand; **entend** (*pres. ind.*), hears, does hear; **entendais, entendait** (*imp.*), heard, did hear; **entendent, entends** (*pres. ind.*), hear; **entendit** (*past def.*), heard; **entendra** (*fut.*), will hear; **entendu, -e** (*p. p.*), heard, understood; **j'ai entendu dire,** I have heard it said.
entourer, to surround.
entre, *prep.*, between, among.
entrer (dans), to enter; **entra, entrai** (*past def.*), entered; **entre** (*pres. ind.*), enters.
entrevue, *f.*, interview.
énumérer, to enumerate; **énuméraient** (*imp.*), enumerated.
envahir, to invade; **envahirent** (*past def.*), invaded.
envelopper, to wrap, wrap up; **enveloppé, -e** (*p. p.*), wrapped, wrapped up.
enverrai (*fut. of* **envoyer**), shall send.
enverrait (*pres. cond. of* **envoyer**), would send.
environs, *m. pl.*, neighborhood.
envoyer, to send; **envoie** (*pres. ind.*), sends; **envoya** (*past def.*), sent; **envoyez** (*pres. ind. and imv.*), send.
épargner, to spare, save; **épargné, -e** (*p. p.*), spared.
épaule, *f.*, shoulder.
épaulette, *f.*, epaulet.
épée, *f.*, sword.
époque, *f.*, epoch, period, time; **à l'— de,** at the time of.
épouser, to marry; **épousa, épousai** (*past def.*), married; **épouserait** (*pres. cond.*), would marry.
épouvanter, to frighten, shock; **épouvanté, -e** (*p. p.*), shocked.
éprouver, to experience, meet with; **éprouverait** (*pres. cond.*), would meet with.
épuiser, to exhaust; **épuisé, -e** (*p. p.*), exhausted.
équitation, *f.*, horsemanship.
es (*pres. ind. of* **être**), are,

art; **qu'es-tu devenu?** what has become of you?
escalader, to scale, climb; **escaladait** (*imp.*), climbed, scaled; **escaladent** (*pres. ind.*), scale.
Espagne, *f.*, Spain.
espagnol, -e, Spanish.
Espagnol, *m.*, Spaniard.
espérance, *f.*, hope.
espérer, to hope, hope for; **espérait** (*imp.*), hoped, hoped for.
esprit, *m.*, spirit.
essayer, to try; **essaie** (*pres. ind.*), try, tries, does try; **essaya** (*past def.*), tried; **essayez** (*pres. ind. and imv.*), try.
est, *m.*, east.
est (*pres. ind. of* **être**), is; **— mort,** died; **c'est-à-dire,** that is to say; **c'est bien,** very well, all right; **n'est-ce pas?** do you not?
et, and.
étable, *f.*, barn.
établir, to establish; **établit** (*past def.*), established; **s'—,** to settle; **s'établit** (*past def.*), settled.
établissement, *m.*, establishment.
étaient, étais (*imp. of* **être**), were, was; **étaient entrés,** had entered.
était (*imp. of* **être**), was, were; **— parti,** had gone; **— mort,** had died.
étant (*pres. part. of* **être**), being.
état, *m.*, state.
été (*p. p. of* **être**), been.
étendard, *m.*, standard.
êtes (*pres. ind. of* **être**), are.
étions (*imp. of* **être**), were.
étoffe, *f.*, material.
étoile, *f.*, star; **— filante,** shooting star.
étonnement, *m.*, astonishment.
étonner, to astonish.
étrange, strange.
étrangler, to strangle; **étranglé, -e** (*p. p.*), strangled.
être, *m.*, being.
être, to be.
étude, *f.*, study.
étudier, to study.
eu (*p. p. of* **avoir**), had; **il y avait —,** there had been.
Europe, *f.*, Europe.
eut (*past def. of* **avoir**), had; **il y —,** there was, there were.
eux, they, them.
évanouir: s'—, to faint.
événement, *m.*, event.
évêque, *m.*, bishop.
exact, -e, exact.
exactement, exactly.
examiner, to examine; **examina** (*past def.*), examined; **examinent** (*pres. ind.*), examine.
Excellence, *f.*, Excellency.
excellent, -e, excellent.
exciter, to excite, urge on,

arouse; **excita** (*past def.*), excited, aroused; **excitaient, excitait** (*imp.*), excited, urged on, aroused.
exclamation, *f.*, exclamation.
exclusi-f, -ve, exclusive.
excuse! excuse me!
excuser: s'—, to excuse one's self; **s'excusa** (*past def.*), excused himself.
exercer, to exercise, practice.
exercice, *m.*, exercise.
exiler, to exile; **exilé, -e** (*p. p.*), exiled.
expédition, *f.*, expedition.
expérience, *f.*, experience.
explication, *f.*, explanation.
expliquer, to explain; **expliqua** (*past def.*), explained.
expression, *f.*, expression.
exprimer, to express; **exprima** (*past def.*), expressed; **exprimait** (*imp.*), expressed.
exquis, -e, exquisite.
extraordinaire, extraordinary.
Eylau, a town in Prussia, the scene of an indecisive battle between the French under Napoleon and the Russians and Prussians, 1807.

F

fabriquer, to manufacture, make; **fabriquent** (*pres. ind.*), manufacture, make.
face, *f.*, face.
fâcheu-x, -se, grievous, vexatious.
facile, easy.
faible, feeble.
Faidherbe, one of the French generals in charge of the Army of the North during the Franco-Prussian War.
faim, *f.*, hunger.
faire, to make, do, have, take, give; **— défaut,** to commit forgery; **— froid,** to be cold.
fais (*pres. ind. and imv. of* **faire**), do, do make, are doing.
faisaient (*imp. of* **faire**), made, were making, were doing;**— la garde,** mounted guard; **— bonne garde,** kept good watch.
faisait (*imp. of* **faire**), made, was doing; **— la guerre,** waged war.
faisant (*pres. part. of* **faire**), making.
fait (*pres. ind. of* **faire**), makes, does, is doing, gives; **— la chasse à,** is hunting; **— la nique à,** scorns; **il — froid,** it is cold.
fait, -e (*p. p. of* **faire**), done, made.
fallait: il — (*imp. of* **falloir**), it was necessary.
fameu-x, -se, famous.
famille, *f.*, family.
famine, *f.*, famine.
fané, -e, faded.
fantaisie, *f.*, fancy.

fasse (*pres. subj. of* **faire**), should do.
faux, fausse, false.
favorable, favorable.
favori, -te, favorite.
favoriser, to favor.
fée, *f.*, fairy.
femme, *f.*, woman, wife.
fenêtre, *f.*, window.
fer, *m.*, iron; sword.
fera (*fut. of* **faire**), will do; **— la guerre,** will wage war.
ferai (*fut. of* **faire**), shall make, shall do.
feraient, ferait (*pres. cond. of* **faire**), would make; **— semblant,** would make believe.
feras (*fut. of* **faire**), will make; **tu — ta prière,** you will say your prayers.
ferblanterie, *f.*, tinware.
ferme, *f.*, farm, farmhouse.
fermer, to shut, close; **ferme** (*pres. ind. and imv.*), shut; **fermé, -e** (*p. p.*), closed; **fermerai** (*fut.*), shall close.
fermier, *m.*, farmer.
ferons (*fut. of* **faire**), shall make.
fête, *f.*, feast, holiday; **—s de Noël,** Christmas holidays.
Fête du Houblon, a holiday to celebrate the completion of the hop picking.
feu, *m.*, fire.
feutre, *m.*, felt.
février, *m.*, February.
fiançailles, *f. pl.*, engagement.
fiancé, *m.*, fiancé.
fiancée, *f.*, fiancée.
fiancer, to engage; **fiança** (*past def.*), engaged; **on la fiança,** she was engaged.
fidèle, faithful.
fier, fière, proud.
fièrement, proudly.
fierté, *f.*, pride.
fièvre, *f.*, fever.
fiévreu-x, -se, feverish.
fifre, *m.*, fife.
figure, *f.*, face, figure.
figurer: se —, to imagine; **figurez-vous** (*imv.*), imagine.
filant, -e, shooting.
fille, *f.*, girl, daughter.
fils, *m.*, son; **petit-fils,** grandson.
fin, -e, bright.
fin, *f.*, end.
finance, *f.*, finance.
finir, to end, finish; **finis** (*pres. ind.*), do finish; **finit** (*past def.*), ended.
firent (*past def. of* **faire**), made, did do.
fit (*past def. of* **faire**), made, took, did do; **— quelques pas,** took a few steps; **— sa prière,** said her prayers.
fixe, *adj.*, fixed, staring.
fixement, fixedly.
fixer, to fix; **fixé, -e** (*p. p.*), fixed.
flairer, to sniff, smell; **flaira** (*past def.*), sniffed.

flétrir, to cause to fade; **flétri, -e** (*p. p.*), faded.
fleur, *f.*, flower.
fleur de lis, *f.*, fleur-de-lis, the conventionalized lily which was the emblem of royalty in France.
fleuve, *m.*, river.
flotter, to wave; **flottait** (*imp.*), waved.
foi, *f.*, faith.
fois, *f.*, time; **combien de —,** how many times; **deux —,** twice; **encore une —,** once more; **une —,** once; **une dernière —,** for the last time.
fonctionnaire, *m.*, functionary.
fond, *m.*, bottom, end.
font (*pres. ind. of* **faire**), make, are doing.
Fontainebleau, the château, near Paris, where Napoleon abdicated in 1814.
Fontenoy, a village in Belgium where Marshal Saxe defeated the English and Austrians, 1745.
force, *f.*, strength, might; *pl.*, strength.
forêt, *f.*, forest.
forme, *f.*, form.
former, to form; **formaient** (*imp.*), formed; **formions** (*imp.*), formed.
fort, -e, strong.
forteresse, *f.*, fortress.
fortune, *f.*, fortune.
fou, fol, folle, crazy, crazed, wild.
fouet, *m.*, whip.
fouetter, to whip, lash; **fouetta** (*past def.*), whipped; **fouetté, -e** (*p. p.*), lashed.
foule, *f.*, crowd.
fourré, *f.*, thicket.
foyer, *m.*, hearth, home.
frais, fraîche, fresh, new.
franc, franche, frank.
franc, *m.*, franc.
français, -e, French.
Français, *m.*, Frenchman; **les —,** the French.
France, *f.*, France.
François, *m.*, Francis; **— Ier** (**= premier**), Francis I, Emperor of Austria.
frapper, to strike, clap, knock; **frappé, -e** (*p. p.*), struck.
fraternité, *f.*, fraternity.
Frédéric, *m.*, Frederick.
frêle, frail.
frère, *m.*, brother.
Friedland, a town in Prussia, scene of a battle in which the French defeated the Russians, 1807.
frissonner, to shudder; **frissonnaient** (*imp.*), shuddered.
froid, -e, cold.
froid, *m.*, cold; **faire —,** to be cold.
froidement, coldly.
frontière, *f.*, frontier.
fruit, *m.*, fruit.

fuient (*pres. ind. of* **fuir**), flee.
fuir, to flee.
fuite, *f.*, flight.
fumer, to smoke.
furent (*past def. of* **être**), were.
fureur, *f.*, fury.
furieu-x, -se, furious.
fusil, *m.*, gun; — **de paille,** straw gun.
fusiller, to shoot.
fut (*past def. of* **être**), was; **ce — une grande joie,** there was great rejoicing.
futile, futile, trivial.
futur, -e, future.

G

gagner, to win, earn; **gagna** (*past def.*), won; **gagné, -e** (*p. p.*), won, earned; **gagnions** (*imp.*), used to earn.
gaieté, *f.*, gayety, joy; **avec —,** gayly.
gant, *m.*, glove.
garçon, *m.*, boy.
garde, *f.*, guard; **faisaient bonne —,** kept good watch; **faisait la —,** mounted guard.
garder, to keep, keep up, watch, mind; **gardait** (*imp.*), kept, kept up; **gardé, -e** (*p. p.*), watched; **gardez** (*pres. ind. and imv.*), keep.
garnison, *f.*, garrison.
gars, *m.*, boy, lad.
gauche, *f.*, left; **à —,** on the left.
geler, to freeze; **gelé, -e** (*p. p.*), frozen.
général, -e, general.
général, *m.*, general.
généreu-x, -se, generous.
génie, *m.*, genius.
genou, *m.*, knee; **à —x,** on his (their) knees.
gens, *m. pl. and f. pl.*, people.
gentil, -le, nice.
gentilhomme, *m.*, nobleman.
gentiment, prettily.
geste, *m.*, gesture, sign.
glace, *f.*, mirror.
glacé, -e, icy.
glisser, to slip.
gloire, *f.*, glory.
glorieu-x, -se, glorious.
gnome, *m.*, gnome.
goût, *m.*, taste.
gouvernement, *m.*, government.
gouverner, to govern.
grâce, *f.*, thanks.
gracier, to pardon.
gracieu-x, -se, graceful.
grade, *m.*, rank.
grand, -e, grand, great, big, large.
Grande-Terre, *f.*, Great Country.
grand'mère, *f.*, grandmother.
grand-père, *m.*, grandfather.
grave, grave, serious.
grenadier, *m.*, grenadier.
grenier, *m.*, garret.
griffer, to scratch; **griffe**

(*pres. ind.*), scratches, is scratching.
grimace, *f.*, grimace, face.
grimper, to climb; **grimpait** (*imp.*), climbed.
grincer, to grate.
grisonner, to turn gray; **grisonnant, -e** (*pres. part.*), turning gray.
gronder, to scold; **gronde** (*pres. ind.*), is scolding.
gros, -se, heavy, fat, big.
groupe, *m.*, group.
guerre, *f.*, war.
guider, to guide; **guidait** (*imp.*), guided.
Guignol, Punch and Judy.

H

(The * indicates an aspirate **h.**)

habiller, to dress; **habillé, -e** (*p. p.*), dressed.
habit, *m.*, suit, dress suit; *pl.*, clothes; **ses —s de tous les jours,** his everyday clothes.
habitant, *m.*, inhabitant.
habiter, to live, live in; **habitait** (*imp.*), lived in.
habituel, -le, habitual.
***hache,** *f.*, ax.
***hagard, -e,** haggard.
***haletant, -e,** panting, breathless.
***halte!** halt! stop!
***hampe,** *f.*, staff.
***hâte,** *f.*, haste.
***haut, -e,** high.
***haut,** *m.*, height, top; **en — de,** at the top of.
***Haute Alsace,** Upper Alsace.
hébéter, to stupefy; **hébété, -e** (*p. p.*), dazed.
hébreu, Hebrew.
hélas! alas!
Henri, *m.*, Henry; **— III,** King of France, 1574–1589; **— IV,** King of France, 1589–1610.
herbe, *f.*, grass.
héroïque, heroic.
héroïsme, *m.*, heroism.
***héros,** *m.*, hero.
hésiter, to hesitate.
heure, *f.*, hour, time, o'clock; **à neuf —s,** at nine o'clock; **de longues —s,** for hours.
heureu-x, -se, happy.
***heurter,** to strike; **heurtent** (*pres. ind.*), strike.
histoire, *f.*, history, story.
historien, *m.*, historian.
historique, historical.
hiver, *m.*, winter.
homme, *m.*, man, husband; **— d'armes,** soldier; **— de mer,** sailor; **— lige,** vassal.
honneur, *f.*, honor.
***honte,** *f.*, shame.
***honteu-x, -se,** ashamed.
horizon, *m.*, horizon.
horrible, horrible.
***hors de,** outside of, out of.
hospice, *f.*, poorhouse.
hôte, *m.*, host.
hôtel, *m.*, hotel, house; **maître d'—,** butler.

***houblon,** *m.*, hop; **Fête du Houblon,** a holiday to celebrate the completion of the hop picking.
***huguenot, -e,** Huguenot.
***huit,** eight; — **jours,** a week.
humain, -e, human.
humble, humble.
humoristique, humorous.
***hutte,** *f.*, hut.

I

ici, here.
idéal, *m.*, ideal.
idée, *f.*, idea, thought.
Iéna, Jena, scene of Napoleon's defeat of the Prussians, 1806.
ignorance, *f.*, ignorance.
ignorer, to be ignorant of, not know; **ignorait** (*imp.*), was ignorant of.
il, he, it.
île, *f.*, island.
ils, they.
image, *f.*, picture.
imaginer, to imagine.
imbécile, *f.*, fool.
immédiatement, immediately.
immense, immense.
immobile, motionless.
immortel, -le, immortal.
impatience, *f.*, impatience.
impératrice, *f.*, empress.
impérial, -e, imperial.
impitoyable, pitiless.
implorer, to implore.
importance, *f.*, importance.
important, -e, important.
impossible, impossible.
impôt, *m.*, tax.
impuissant, -e, powerless.
incident, *m.*, incident.
inconsolable, inconsolable.
indifférence, *f.*, indifference.
indifférent, -e, indifferent.
indispensable, indispensable.
industrie, *f.*, industry.
inerte, motionless.
infâme, *m.*, scoundrel.
infamie, *f.*, infamy.
infini, -e, infinite.
ingrat, -e, ungrateful.
injuste, unjust.
innocent, -e, innocent.
inquiéter, to worry, trouble; **inquiétait** (*imp.*), worried, did worry.
insensible, unmoved.
insignifiant, -e, insignificant.
insister, to insist.
inspecter, to inspect; **inspectaient** (*imp.*), were inspecting.
inspiration, *f.*, inspiration.
inspirer, to inspire; **inspiré, -e** (*p. p.*), inspired.
instant, *m.*, moment; **à l'—,** at this moment.
intelligent, -e, intelligent.
intéressant, -e, interesting.
intéresser, to interest.
intérêt, *m.*, interest.
interroger, to question; **interrogeaient** (*imp.*), were questioning; **interrogent** (*pres. ind.*), question.

interrompre, to interrupt; **interrompant** (*pres. part.*), interrupting.
intrigante, *f.*, intriguer.
introduction, *f.*, introduction.
inutile, useless.
invisible, invisible.
invitation, *f.*, invitation.
invité, *m.*, guest.
inviter, to invite; **invitait** (*imp.*), invited, did invite.
involontaire, involuntary.
ira, irai, irez (*fut. of* **aller**), will (shall) go.
ironique, ironical.
Italie, *f.*, Italy; **médaille d'—,** medal won in the campaign of 1859 under Napoleon III.
Ivry, scene of the battle in which Henry IV defeated the Leaguers, 1590.

J

j' = je.
Jacques, *m.*, James.
Jacquot, *m.*, Jim, Jack.
jaillir, to gush.
jalousie, *f.*, jealousy.
jalou-x, -se, jealous.
jamais, never.
janvier, *m.*, January.
jardin, *m.*, garden.
jaune, yellow.
je, I.
Jean, *m.*, John.
Jeanne, *f.*, Joan, Jane, Jennie.
Jeanne d'Arc, Joan of Arc (1412–1431).
jeter, to throw, throw out, throw away, cast; utter; **jeta** (*past def.*), cast, threw, threw away; **jetaient, jetait** (*imp.*), threw out, did throw out, were (was) throwing, cast; **jette** (*pres. ind. and imv.*), throws, utters; throw away, throw; **se —,** to throw one's self; **se jette** (*pres. ind.*), throws himself, does throw himself.
jeu, *m.*, game; trick.
jeune, young.
jeunesse, *f.*, youth.
joie, *f.*, joy; **ce fut une grande —,** there was great rejoicing.
joli, -e, pretty.
joue, *f.*, cheek.
jouer, to play; **joua** (*past def.*), played; **jouait** (*imp.*), played, did play, was playing; **joue** (*pres. ind.*), is playing; **joué, -e** (*p. p.*), played; **jouera** (*fut.*), will play; **jouait du fifre,** played the fife.
jouet, *m.*, plaything.
joueur, *m.*, player; **— de violon,** fiddler.
joujou, *m.*, plaything, toy.
jour, *m.*, day; **Jour de l'An,** New Year's Day; **ce jour-là,** that day, on that day; **par —,** a day; **un —,** some day.
journal, *m.*, newspaper.

journée, *f.*, day; **tout la —**, the whole day.
joyeusement, joyously.
joyeu-x, -se, happy.
juge, *m.*, judge.
juillet, *m.*, July.
juin, *m.*, June.
jumelle, *f.*, spyglass.
jurer, to curse, swear; **jurent** (*pres. ind.*), curse, swear, do swear.
jusqu'à, until, as far as.
juste, *adj.*, just.
juste, *adv.*, exactly.
justice, *f.*, justice.

L

l' = **le** *or* **la**.
la, *art.*, the.
la, *pron.*, her, it.
là, there; **là-bas**, over there, there, yonder; **là-haut**, up there.
laborieu-x, -se, industrious.
lâcher, to release; **lâcha** (*past def.*), released.
laid, -e, ugly; **qu'il est —!** how ugly he is!
laisser, to leave, let, allow; **laissa** (*past def.*), left, let, did let, did allow; **laisse** (*pres. ind. and imv.*), leave; **laissé, -e** (*p. p.*), left; **laissera** (*fut.*), will leave, shall let, shall allow; **laisseraient** (*pres. cond.*), would leave.
lait, *m.*, milk.
lambeau, *m.*, tatter.
lamentable, lamentable.
lance, *f.*, lance.
lancer, to launch, hurl, toss; **lancé, -e** (*p. p.*), tossed, launched.
langue, *f.*, language.
laquelle, which, which one.
larme, *f.*, tear.
las, lasse, tired, weary.
le, *art.*, the.
le, *pron.*, him, it.
leçon, *f.*, lesson.
légendaire, legendary.
léger, légère, light.
légion, *f.*, legion.
Légion d'honneur, a French order founded by Napoleon I, 1802; **la Croix de la —**, the decoration conferred by the order for civil and military services.
Leipzig, a city of Saxony, scene of a battle in which the French were defeated by the Allies, 1813.
lendemain, *m.*, next day.
lent, -e, slow.
Léon, *m.*, Leo, Leon.
lequel, which, which one.
les, *art.*, the.
les, *pron.*, them.
lesquelles, which.
lettre, *f.*, letter.
leur, *adj.*, their.
leur, *pron.*, to them.
lever, to raise; **levait** (*imp.*), raised; **lève** (*pres. ind.*), raises; **lève le conseil**, dismisses the council; **se —**, to get up; **se leva** (*past

def.), got up, did get up; **si je me levais** (*imp.*), if I should get up.
lèvre, *f.*, lip.
libérateur, *m.*, savior.
liberté, *f.*, liberty; **mettre en —,** to set free.
libre, free.
lieue, *f.*, league; **à trente —s,** thirty leagues away.
lieutenant, *m.*, lieutenant.
lige, liege; **homme —,** vassal.
ligne, *f.*, line.
Ligueur, *m.*, Leaguer, a member of the League organized by the Catholics against Henry IV.
lion, *m.*, lion.
lire, to read.
lis, *m.*, lily; **fleur de —,** fleur-de-lis.
lisait (*imp. of* **lire**), used to read.
lisez (*pres. ind. and imv. of* **lire**), read.
lit, *m.*, bed.
livre, *m.*, book.
livre, *f.*, pound.
livrer, to surrender; **livra** (*past def.*), fought; **livré, -e** (*p. p.*), surrendered; **— un combat,** to fight a battle.
Lodi, a city in Italy, scene of Bonaparte's victory, 1796.
loin, far, far away; **plus —,** farther away; **très —,** very far away; **— de,** far from.
loisir, *m.*, leisure.
long, -ue, long, great.
longtemps, long, a long time.
longuement, a long time.
lorrain, -e, (of) Lorraine.
Lorraine, a former province of France, ceded to Germany in 1871.
lors, then; **dès —,** from that time on.
lorsque, when.
Louis XIV, one of the greatest French kings, during whose reign (1643–1715) Lorraine was annexed to France; **— XV,** King of France, 1715–1774; **— XVI,** King of France, 1774–1793; **— XVIII,** King of France, 1815–1824.
louis d'or, *m.*, louis d'or, a twenty-franc piece.
lourd, -e, heavy.
Louvois, Minister of War under Louis XIV.
Louvre, a great gallery and museum in Paris, formerly a palace of the kings.
lui, him, to him, at him, for him, he; her, to her, for her.
lui-même, himself.
lumière, *f.*, light.
lundi, *m.*, Monday.
lune, *f.*, moon.
lut (*past def. of* **lire**), read, did read.
luthier, *m.*, violin maker.
lutter, to fight, struggle, wrestle; **luttait** (*imp.*),

[illegible] wrestler; lutte [illegible] struggles [illegible]

lycée, m., college.

M

M. = monsieur.
ma, my.
machinalement, mechanically.
madame, f., madam, Mrs.
Madeleine, f., Madeleine, Magdalen.
mademoiselle, f., miss.
magasin, m., store.
magique, magic.
magnifique, magnificent.
Mahomet, founder of the Mohammedan religion.
mai, m., May.
maigre, thin.
main, f., hand; poignée de —, handshake.
maintenant, now.
maintenir, to maintain.
maire, m., mayor.
mairie, f., town hall.
mais, but.
maison, f., house, home; **à la —,** home, at home.
maître, m., master; **— d'école,** schoolmaster; **— d'hôtel,** butler.
maîtresse, f., mistress.
Majesté, f., Majesty.
mal, poorly, badly.
malade, adj., sick.
malade, m., patient.
maladie, f., illness.
Malaga, a city in Spain noted for its wine.
malgré, in spite of.
malheur, m., misfortune.
malheureusement, unfortunately.
malheureux, -se, unhappy, unfortunate.
malheureux, m., unhappy man, unfortunate man.
maman, f., mamma.
manche, m., handle.
manger, to eat; **mange** (*pres. ind.*), eats; **mangeaient** (*imp.*), were eating; **mangeras** (*fut.*), will eat.
manière, f., manner.
manque, f., breach.
manquer, *tr.*, to miss; *intr.*, to be missing; **manquait** (*imp.*), was missing.
mansarde, f., attic.
manteau, m., cloak.
marche, f., march, walk, step; walking, marching.
marcher, to march, walk, go; **marcha** (*past def.*), marched, walked; **marchaient, marchait** (*imp.*), walked, did walk; **marcherai, marcherons** (*fut.*), will (shall) go; will (shall) march; **marcha devant lui,** marched straight ahead.
Marengo, a village in Italy, scene of a battle in which Napoleon defeated the Austrians, 1800.

mari, *m.*, husband.
mariage, *m.*, marriage.
Marie Antoinette, wife of Louis XVI.
Marie Thérèse, Empress of Austria.
marine, *f.*, navy.
marinier, *m.*, bargeman.
marmite, *f.*, pot.
marquer, to mark.
marquis, *m.*, marquis.
marquise, *f.*, marquise.
marteau, *m.*, hammer.
martyre, *f.*, martyr.
matelot, *m.*, sailor.
maternel, -le, maternal.
matière, *f.*, material; **table des —s,** table of contents.
matin, *m.*, morning; **du —,** in the morning.
matinal, -e, morning.
matinée, *f.*, morning; **pendant toute la —,** during the entire morning.
maudit, -e, cursed.
me, me, to me, myself.
méchant, -e, wicked, bad, naughty.
médaille, *f.*, medal.
médaillon, *m.*, medallion.
médecin, *m.*, doctor.
Méditerranée, *f.*, Mediterranean.
meilleur, -e, better, best.
meilleur, *m.*, best.
mélancolie, *f.*, melancholy, sadness.
mêler, to mix; **mêlé, -e** (*p. p.*), mixed.
même, *adj.*, same.
même, *adv.*, even; **quand —,** just the same.
mémorable, memorable.
menacer, to threaten.
mendiant, *m.*, beggar.
mendier, to beg.
mener, to lead, take; **menaient** (*imp.*), led; **mèneraient** (*pres. cond.*), would take.
mentionner, to mention, name; **mentionnez** (*imv.*), name.
menu, *m.*, menu.
mer, *f.*, sea; **homme de —,** sailor.
merci! thank you!
mère, *f.*, mother.
mériter, to deserve.
merveille, *f.*, wonder.
merveilleu-x, -se, marvelous.
mes, my.
message, *m.*, message.
messager, *m.*, messenger.
messe, *f.*, mass; **— de minuit,** midnight mass.
messieurs, *m. pl.*, gentlemen.
met (*pres. ind. of* **mettre**), puts, puts on; **— en liberté,** sets free.
métier, *m.*, trade.
mets (*pres. ind. of* **mettre**), put on.
mettre, to put, put on, wear; **mettait** (*imp.*), put; **mettant** (*pres. part.*), putting; **mettez** (*pres. ind. and imv.*), put on; **mettra** (*fut.*)

will put, will put on, will wear; **se —**, to put one's self.
meurent, meurs (*pres. ind. of* **mourir**), are dying, die.
meurt (*pres. ind. of* **mourir**), dies.
Mexique, *m.*, Mexico; **mé-daille de —**, medal conferred for service in the war of French intervention in Mexico, 1862.
miaulement, *m.*, mewing.
Michel, *m.*, Michael.
midi, *m.*, noon, twelve o'clock.
mienne : la —, mine.
mieux, better.
milieu, *m.*, middle, midst; **au — de**, in the middle of.
militaire, military.
mille, thousand.
mille, *m.*, mile.
mine, *f.*, appearance.
ministère, *m.*, administrative building, office.
ministre, *m.*, minister.
minuit, *m.*, midnight.
minute, *f.*, minute.
miracle, *m.*, miracle.
mis (*past def. of* **mettre**), put.
misérable, *adj.*, miserable.
misérable, *m.*, wretch.
mission, *f.*, mission.
mit (*past def. of* **mettre**), put, put on; **se —**, put himself.
Mlle = mademoiselle.
modèle, *m.*, model.
moderne, modern.
moi, I, me, to me; *used to emphasize* **je.**
moi-même, myself.
moineau, *m.*, sparrow.
moins, less.
mois, *m.*, month.
moment, *m.*, moment, time; **par —s**, at times.
mon, my.
monde, *m.*, world; **tout le —**, everybody.
monsieur, *m.*, gentleman, sir, Mr.
montagne, *f.*, mountain.
monter, to mount, climb up, go up, arise, get in; **monta** (*past def.*), went, climbed up, mounted, got in, arose; **monte** (*pres. ind.*), mount; **monté, -e** (*p. p.*), mounted; **monta sur,** ascended.
Montmartre, a section of Paris.
montrer, to show, indicate; **montrant** (*pres. part.*), showing; **montre** (*pres. ind.*), show; **montré, -e** (*p. p.*), indicated.
morceau, *m.*, piece.
mordre, to bite; **mord** (*pres. ind.*), bites; **ça mord, there's** a bite.
morne, sad.
mort, -e, *adj.*, dead.
mort, -e (*p. p. of* **mourir**), dead; **est —**, died; **était —**, had died.
mort, *m.*, dead man, dead

person; **les —s,** the dead; **son cher —,** her dear dead husband.
mort, *f.*, death.
mortellement, mortally.
mot, *m.*, word.
mouche, *f.*, fly.
mourir, to die; **mouraient** (*imp.*), died; **mourra** (*fut.*), will die; **mourrait** (*pres. cond.*), would die; **mourut** (*past def.*), died.
moustache, *f.*, mustache.
mouton, *m.*, sheep.
mouvement, *m.*, movement.
moyen, *m.*, means; **— quelconque,** some means or other.
muet, -te, silent.
mugir, to low, moo; **mugit** (*pres. ind.*), lows.
mugissement, *m.*, lowing, bellowing.
multitude, *f.*, multitude.
mur, *m.*, wall.
murmurer, to murmur.
muscle, *m.*, muscle.
musique, *f.*, music.
mystère, *m.*, mystery.
mystérieusement, mysteriously.
mystérieu-x, -se, mysterious.

N

n' = **ne.**
nager, to swim.
nain, *m.*, dwarf.
naissance, *f.*, birth.
naître, to be born.
naïvement, naïvely, simply.
Nantes, a city in Brittany, northwestern France.
Napoléon Ier (= **premier),** Napoleon I, Emperor of France, 1804–1815.
naquit (*past def. of* **naître**), was born.
nation, *f.*, nation.
nationalité, *f.*, nationality.
naturel, -le, natural.
naturellement, naturally.
naufragé, -e, shipwrecked.
naufragé, *m.*, shipwrecked man.
Navarre, an ancient kingdom of southern France.
ne, not, never; **— . . . jamais,** never; **— . . . pas,** not; **— . . . plus,** no more, no longer; **— . . . point,** not at all, no; **— . . . que,** only; **— . . . rien,** nothing.
né, -e (*p. p. of* **naître**), born.
nécessaire, necessary.
Necker, Minister of Finances under Louis XVI.
négociation, *f.*, negotiation.
neiger, to snow; **neigeait** (*imp.*), was snowing, had been snowing.
nerveusement, nervously.
n'est-ce pas? do you not? is it not? are you not? will you not?
neuf, nine.
neuf, neuve, new.
neveu, *m.*, nephew.

nez, *m.*, nose; **rire au —,** to laugh in one's face.
ni, neither, nor; — . . . — **(ne),** neither . . . nor.
nique, *f.*, sign of mockery; **faire la — à,** to scorn.
noble, *adj.*, noble.
noble, *m.*, noble, nobleman.
Noël, *m.*, Christmas; **le petit —,** the Christ-child, who brings the children of France their gifts on Christmas Day; **fêtes de —,** Christmas holidays; **cadeaux de —,** Christmas gifts.
noir, -e, black.
nom, *m.*, name, noun.
nombre, *m.*, number.
nommer, to name, appoint, call; **nommé, -e** (*p. p.*), named, appointed.
non, no, not.
nord, *m.*, north.
Normandie, a province of northern France.
nos, our.
notable, *m.*, notable.
note, *f.*, note.
noter, to note.
notre, *adj.*, our.
nôtre, *pron.:* **les —s,** ours.
nous, we, us, to us.
nouveau, nouvel, nouvelle, *adj.*, new, novel.
nouveau, *adv.*, newly, recently; **de —,** again.
nouvelle, *f.*, piece of news, news; *pl.*, news.
novembre, *m.*, November.
nu, -e, bare.
nuage, *m.*, cloud.
nuit, *f.*, night.

O

ô! oh!
obéir (à), to obey; **obéi, -e** (*p. p.*), obeyed.
obéissance, *f.*, obedience.
objection, *f.*, objection.
objet, *m.*, object.
obliger, to oblige, compel; **obligé, -e** (*p. p.*), obliged.
obscurité, *f.*, darkness.
observer, to observe.
obstacle, *m.*, obstacle.
obstinément, obstinately.
obtenir, to obtain, gain; **obtient** (*pres. ind.*), obtains; **obtint** (*past def.*), obtained, gained.
occasion, *f.*, occasion, opportunity.
occuper, to occupy; **occupaient, occupait** (*imp.*), were (was) occupying, occupied.
Océanie, *f.*, Oceania.
octobre, *m.*, October.
odieu-x, -se, odious.
œil, *m.*, eye.
officier, *m.*, officer.
offrir, to offer; **offre** (*pres. ind.*), offers, does offer; **offrit** (*past def.*), offered.
oh! oh!
oie, *f.*, goose; **patte d'—,** crow's-feet.

oiseau, *m.*, bird.
olivier, *m.*, olive tree.
Olivier, *m.*, Oliver.
ombre, *f.*, shadow.
on, one, some one, they, you; **l'—,** one, they.
oncle, *m.*, uncle.
ont (*pres. ind. of* **avoir**), have, hold; — **bataille,** engage in battle; — **peur,** are afraid.
onze, eleven.
opposition, *f.*, opposition.
or, *conj.*, now, so.
or, *m.*, gold.
orchestre, *m.*, orchestra.
ordonnance, *f.*, prescription.
ordonner, to order.
ordre, *m.*, order, command.
oreiller, *m.*, pillow.
organiser, to organize, form; **organisait** (*imp.*), were forming; **organisé, -e** (*p. p.*), organized.
orgueil, *m.*, pride.
orient, *m.*, east.
origine, *f.*, origin.
Orléans, Orleans, a city of central France, on the Loire.
orner, to ornament; **orné, -e** (*p. p.*), ornamented.
orphelin, *m.*, orphan.
oser, to dare; **osa** (*past def.*), dared; **oserait** (*pres. cond.*), would dare.
otage, *m.*, hostage.
ou, *conj.*, or.
où, *adv.*, where, when; **d'—,** whence.
oublier, to forget; **oubliant** (*pres. part.*), forgetting; **oublie, oublies** (*pres. ind.*), do forget, forget; **oublierait** (*pres. cond.*), would forget.
oui, yes.
ours, *m.*, bear.
outrage, *m.*, outrage, insult.
outrager, to outrage, insult; **outragé, -e** (*p. p.*), outraged.
ouverture, *f.*, opening.
ouvrier, *m.*, workingman.
ouvrir, to open; **ouvre** (*pres. ind.*), opens; **ouvrirent, ouvrit** (*past def.*), opened; **ouvrirez** (*fut.*), will open; **s'—,** to open; **s'ouvrit** (*past def.*), opened.
ovale, *m.*, oval.

P

page, *f.*, page.
païen, *m.*, pagan.
paille, *f.*, straw; **fusil de —,** straw gun.
pain, *m.*, bread.
pair, *m.*, peer.
paix, *f.*, peace.
palais, *m.*, palace.
Palais-Royal, a palace built for Cardinal Richelieu 1629–1634, and later the residence of the princes of Orleans.
pâle, pale.
palpiter, to palpitate, beat.
panache, *m.*, plume.
panier, *m.*, basket.

pantin, *m.*, jumping-jack.
papa, *m.*, papa.
pape, *m.*, pope.
Pâques, *m.*, Easter; **lundi de —,** Easter Monday.
paquet, *m.*, package.
par, by, through, on; **— jour,** a day; **— moment,** at times; **— terre,** on the floor, on the ground.
Paradis, *m.*, Paradise.
parait (*pres. ind. of* **paraitre**), appears, seems.
paraitre, to appear, seem.
parapet, *m.*, parapet.
parce que, because.
par-dessus, *prep.*, above.
pardessus, *m.*, overcoat.
pardon, *m.*, pardon; **—!** pardon! I beg your pardon!
pareil, -le, such.
parent, *m.*, parent.
parfait, -e, perfect.
Paris, the capital of France.
parisien, -ne, Parisian.
Parisien, *m.*, Parisian.
parler, to speak, talk; **parlaient, parlait** (*imp.*), spoke, did speak, were (was) speaking; **parle, parlons** (*pres. ind. and imv.*), speak, talk; **parlèrent** (*past def.*), did speak; **parlerez** (*fut.*), will speak.
parmi, among.
parole, *f.*, word.
partager, to divide.
partie, *f.*, part.
partir, to go, go away, leave, depart, start; **pars, partent** (*pres. ind.*), start, leave; **part** (*pres. ind.*), starts, does start, goes away; **partez, partons** (*pres. ind. and imv.*), go, let us go; **parti, -e** (*p. p.*), gone, departed; **partirai, partirez** (*fut.*), shall go away, will go; **partit** (*past def.*), left, went away; **au moment de —,** at the moment of starting; **étaient parties, était parti,** had gone, had departed.
partout, everywhere.
parut (*past def. of* **paraître**), appeared, seemed.
pas, *adv.*, no, not; **— de,** no, not; **ne . . . —,** not.
pas, *m.*, step.
passé, *m.*, past.
passeport, *m.*, passport.
passer, to pass, pass by, pass over, spend; **passa, passèrent** (*past def.*), passed, passed by; **passaient, passait** (*imp.*), were (was) passing, were (was) passing by; **passé, -e** (*p. p.*), passed, spent; **est passé,** has passed.
passion, *f.*, passion.
Patay, the village where Joan of Arc defeated the English, 1429.
pâtée, *f.*, dog's porridge.
patrie, *f.*, fatherland.

patriotique, patriotic.
patron, *m.*, chief, captain.
patte-d'oie, *f.*, crow's-feet.
Pau, a city in southern France.
pauvre, *adj.*, poor.
pauvre, *m.*, poor man, pauper; **école des —s,** charity school; **les —s,** the poor fellows.
payer, to pay, pay for; **payant** (*pres. part.*), paying; **payé, -e** (*p. p.*), paid, paid for.
pays, *m.*, country, land.
paysan, *m.*, peasant.
pêche, *f.*, peach.
péché, *m.*, sin.
pêcheur, *m.*, fisherman.
pencher, to incline, bend; **penché, -e** (*p. p.*), inclined.
pendant, *prep.*, during, for.
pendant que, *conj.*, while.
pendre, to hang, hang down; **pendait** (*imp.*), hung, hung down.
pénétrer, to penetrate; **pénétra** (*past def.*), penetrated; **pénétra dans,** got into.
pensée, *f.*, thought.
penser, to think, imagine; **— à,** to think of; **pensa** (*past def.*), thought; **pensait** (*imp.*), thought; **pense** (*pres. ind.*), thinks; **pensez** (*pres. ind. and imv.*), imagine, do think.
pension, *f.*, pension.
perdre, to lose, get rid of, ruin; **perds** (*pres. ind.*), lose; **perdu, -e** (*p. p.*), lost.
père, *m.*, father.
péril, *m.*, peril.
périr, to perish; **péri** (*p. p.*), perished; **un "péri en mer,"** a man lost at sea.
permettre (à), to permit.
permission, *f.*, permission.
permit (*past def. of* **permettre**), permitted; **— à,** permitted.
perpétuel, -le, perpetual, everlasting.
perroquet, *m.*, parrot.
personne, *f.*, person.
personne, *pron.*, no one, nobody; **ne . . . —,** no one.
perte, *f.*, loss.
petit, -e, little, small, short; **— à —,** little by little.
petit, *m.*, little fellow, little thing.
petit-fils, *m.*, grandson.
peu, *m.*, little, little bit.
peu (de), little, few.
peuple, *m.*, people.
peur, *f.*, fright; **avoir —,** to be afraid.
peut (*pres. ind. of* **pouvoir**), can.
peut-être, perhaps.
peuvent, peux (*pres. ind. of* **pouvoir**), can.
philosophe, *m.*, philosopher.
photographie, *f.*, photograph.

phrase, *f.*, sentence.
physionomie, *f.*, face.
pièce, *f.*, piece; **trois francs —,** three francs each.
pied, *m.*, foot; **des —s à la tête,** from head to foot.
pierre, *f.*, stone.
Pierre, *m.*, Peter.
Pierrot, *m.*, little Peter.
pieusement, piously, reverently.
pieu-x, -se, pious.
pin, *m.*, pine.
pipe, *f.*, pipe.
piquer, to prod, goad.
pistolet, *m.*, pistol.
pitié, *f.*, pity.
place, *f.*, place, square; **la grande —,** the village square.
placer, to place; **plaça** (*past def.*), placed, did place; **placé, -e** (*p. p.*), placed; **placent** (*pres. ind.*), place.
plafond, *m.*, ceiling.
plaignez (*pres. ind. of* **plaindre**), do pity.
plaindre, to pity.
plaint, -e (*p. p. of* **plaindre**), pitied.
plainte, *f.*, moan.
plaisir, *m.*, pleasure, will.
plein, -e, full.
pleurer, to cry, weep for; **pleura** (*past def.*), wept; **pleuraient, pleurait** (*imp.*), cried, were (was) crying; **pleurant** (*pres. part.*), crying.
pleut: il — (*pres. ind. of* **pleuvoir**), it is raining.
pleuvoir, to rain.
plonger, to plunge; **plongé, -e** (*p. p.*), plunged; **plongea** (*past def.*), plunged.
plus, more, no more; **— . . . —,** the more . . . the more; **— d'animaux,** no more animals; **— d'une bataille,** more than one battle; **— rien,** nothing more; **de — en —,** more and more; **le —,** the most; **le — grand,** the biggest; **le — petit,** the littlest; **ne . . . —,** no more, no longer.
plusieurs, several.
plutôt, rather.
poche, *f.*, pocket.
poète, *m.*, poet.
poignée, *f.*, handful; **— de main,** handshake.
point, *m.*, point, dot; **à —,** just at the right time.
poire, *f.*, pear.
poison, *m.*, poison.
poitrine, *f.*, breast.
politique, political.
pomme, *f.*, apple; **— d'api,** small red apple.
pompe, *f.*, pomp.
pont, *m.*, bridge; **— Notre-Dame,** a bridge over the Seine near the cathedral of Notre Dame.
populaire, popular.
porche, *m.*, doorway.
port, *m.*, port.

porte, *f.*, door, gate; — **Saint-Denis,** one of the gates of Paris.
porte-monnaie, *m.*, pocket-book.
porter, to carry, bring, wear; **portait** (*imp.*), carried, did wear; **portant** (*pres. part.*), carrying; **porte** (*pres. ind.*), brings, carries; **portera, porterai** (*fut.*), will (shall) bring; **portez** (*pres. ind.*), are bringing.
portière, *f.*, door.
poser, to place, bestow; **posa** (*past def.*), placed; **posant** (*pres. part.*), placing.
position, *f.*, position.
posséder, to possess; **possédant** (*pres. part.*), possessing; **possède** (*pres. ind.*), possesses.
possible, possible.
poste, *m.*, post.
pot, *m.*, pot.
pouce, *m.*, thumb.
poule, *f.*, chicken.
poupée, *f.*, doll.
pour, *prep.*, to, in order to, on account of, for, as.
pour que, *conj.*, so that.
pourquoi, why.
pourra, pourras (*fut. of* **pouvoir**), will be able.
pourrait (*pres. cond. of* **pouvoir**), might.
pourrons (*fut. of* **pouvoir**), shall be able.
poursuivre, to pursue; **poursuit** (*pres. ind.*), pursues; **poursuivaient** (*imp.*), were pursuing; **poursuivi, -e** (*p. p.*), pursued.
pourtant, nevertheless, however, yet.
pousser, to utter; **poussait** (*imp.*), uttered.
poussière, *f.*, dust.
pouvait (*imp. of* **pouvoir**), might, could.
pouvant (*pres. part. of* **pouvoir**), being able.
pouvoir, to be able; can, may.
pouvoir, *m.*, power.
pratique, practicable.
précédent, -e, preceding.
préférer, to prefer.
préfet, *m.*, prefect.
prélude, *m.*, prelude.
premi-er, -ère, first.
prendre, to take, catch; **prenait** (*imp.*), took; **prend** (*pres. ind.*), takes; **prendront** (*fut.*), will take; **prends, prenez** (*pres. ind. and imv.*), take; **prenons** (*imv.*), let us take.
préparer: se —, to prepare one's self.
près, near; — **de,** near.
présence, *f.*, presence.
présent, -e, present.
présent, *m.*, present.
président, *m.*, president.
présider, to preside, preside over; **présidé, -e** (*p. p.*), presided over.

presque, almost.
pressant, -e, pressing, urgent.
presser, to press, hurry; **pressé, -e** (*p. p.*), hurrying
prêt, -e, ready.
prétexte, *m.*, pretext.
preuve, *f.*, proof.
prier, to pray, beg; **pria** (*past def.*), prayed, did pray, begged, **priait** (*imp.*), prayed
prière, *f.*, prayer.
prince, *m.*, prince; **le Prince Charmant**, Prince Charming
princesse, *f.*, princess.
principal, -e, principal.
prirent, pris (*past def. of* **prendre**), took.
pris, -e (*p. p. of* **prendre**), taken
prise, *f.*, capture.
priser, to snuff.
prison, *f.*, prison.
prisonnier, *m.*, prisoner.
prisonnière, *f.*, prisoner.
prit (*past def. of* **prendre**), took.
privilège, *m.*, privilege.
prix, *m.*, price; **à tout —**, at any price.
probablement, probably.
procès, *m.*, trial.
prochain, -e, next.
proclamer, to proclaim; **proclamé, -e** (*p. p.*), proclaimed.
produire, to produce.
produit, -e (*p. p. of* **produire**), produced.
professeur, *m.*, professor.
profond, -e, deep.
progrès, *m.*, progress.
proie, *f.*, prey.
projet, *m.*, project, plan.
promenade, *f.*, walk.
promesse, *f.*, promise.
promettre, to promise; **promet, promets** (*pres. ind.*), promise(s), does (do) promise; **promettaient** (*imp.*), promised; **promettez** (*pres. ind. and imv.*), promise; **promis, -e** (*p. p.*), promised; **promis, promit** (*past def.*), promised, did promise.
prononcer, to pronounce; **prononcé, -e** (*p. p.*), pronounced.
prononciation, *f.*, pronunciation.
propos, *m.*, remark.
proposer, to propose.
proposition, *f.*, proposition.
prospérité, *f.*, prosperity.
protection, *f.*, protection.
protestant, -e, Protestant.
protestant, *m.*, Protestant.
protestantisme, *m.*, Protestantism.
province, *f.*, province, country; **de —**, of the province, of the country, provincial.
prune, *f.*, plum.
Prusse, *f.*, Prussia.
prussien, -ne, Prussian.
Prussien, *m.*, Prussian.

pu (*p. p. of* **pouvoir**), been able.
public, publique, public.
public, *m.*, public.
publier, to publish, issue; **publia** (*past def.*), issued.
puis, then.
puisque, since.
puissance, *f.*, power.
pureté, *f.*, purity.
put (*past def. of* **pouvoir**), could.
Pyrénées, *f. pl.*, Pyrenees, the mountains separating France from Spain.

Q

qu' = **que.**
quand, when; — **même,** just the same.
quantité, *f.*, quantity.
quart, *m.*, quarter; **un — d'heure,** a quarter of an hour.
quartier, *m.*, quarter.
quatorze, fourteen.
quatre, four.
que, *pron.*, what, which, that; **qu'y a-t-il?** what's the matter?
que, *conj.*, that, as, how, how many; **ne . . . —,** only.
quel, -le, what, what a.
quelconque, any; **moyen —,** some means or other.
quelque, some; *pl.*, a few.
quelquefois, *adv.*, sometimes.
quelqu'un, some one.
qu'est-ce que? what? what is?
qu'est-ce qui? what?
question, *f.*, question.
questionnaire, *m.*, set of questions.
queue, *f.*, tail.
qui, who, whom, which, that; **de —,** whose.
quille, *f.*, keel.
quincaillerie, *f.*, hardware business.
quincaillier, *m.*, hardware man.
quinze, fifteen.
quitter, to leave; **quitta, quittai, quittâmes** (*past def.*), left; **quittant** (*pres. part.*), leaving; **quitté, -e** (*p. p.*), left; **quittèrent** (*past def.*), left.
quoi, what; **— !** what! **de —,** why.

R

raccommoder, to mend.
raconter, to relate, tell; **raconta** (*past def.*), told; **raconterai** (*fut.*), shall tell about.
rage, *f.*, rage.
raison, *f.*, reason; **avoir —,** to be right.
raisonnable, reasonable.
ramasser, to pick up; **ramassez** (*pres. ind. and imv.*), pick up.
ramener, to bring back;

ramené, -e (*p. p.*), brought, brought back; **ramènerait** (*pres. cond.*), would bring back; **ramenèrent** (*past def.*), brought back.
ramoneur, *m.*, chimney sweep.
rang, *m.*, rank.
rangée, *f.*, row.
ranimer, to revive.
ran tan plan! rub a-dub-dub!
rapide, rapid.
rappeler, to call back; **rappelle** (*pres. ind.*), calls back.
rapport, *m.*, connection.
rapporter, to bring back; **rapporté, -e** (*p. p.*), brought back; **rapporterais** (*pres. cond.*), would bring back.
rare, rare.
rat, *m.*, rat
ratifier, to ratify; **ratifia** (*past def.*), ratified.
ravi, -e, delighted.
rayonner, to beam; **rayonnait** (*imp.*), beamed.
réalité, *f.*, reality.
rebord, *m.*, ledge.
recevait (*imp. of* **recevoir**), received.
recevoir, to receive.
recherche, *f.*, search; **à la** — **de**, in search of.
récit, *m.*, story.
reçoit (*pres. ind. of* **recevoir**), receives.
récolte, *f.*, harvest.
recommandation, *f.*, recommendation.
recommander, to recommend; **recommandé, -e** (*p. p.*), recommended.
recommencer, to begin again; **recommençait** (*imp.*), began again.
récompense, *f.*, reward.
reconnaître, to recognize, know; **reconnais** (*pres. ind.*), recognize; **reconnaissait** (*imp.*), recognized, did recognize; **reconnaît** (*pres. ind.*), recognizes, does recognize; **reconnaîtrai** (*fut.*), shall know; **reconnu, -e** (*p. p.*), recognized.
reçu, -e (*p. p. of* **recevoir**), received.
recueillir, to gather.
reculer, to draw back, step back; **recula** (*past def.*), drew back; **recule** (*imv.*), step back.
reçut (*past def. of* **recevoir**), received.
redingote, *f.*, frock coat.
refuser, to refuse; **refusait** (*imp.*), refused; **refusé, -e** (*p. p.*), refused; **refusèrent** (*past def.*), refused.
régaler, to treat, entertain.
regard, *m.*, look, glance.
regarder, to look, look at; **regarda, regardai** (*past def.*), looked, looked at; **regardaient, regardait** (*imp.*), looked, were (was) looking, looked at, were (was) looking at, did look at; **regar-**

dant (*pres. part.*), looking at; **regarde, regardent** (*pres. ind.*), look(s) at; **regardé, -e** (*p. p.*), looked at; **regarderez** (*fut.*), will look at.
régiment, *m.*, regiment.
région, *f.*, region.
règne, *m.*, reign.
régner, to reign; **régna** (*past def.*), reigned; **régnait** (*imp.*), reigned.
Reims, a city in northeastern France.
reine, *f.*, queen.
rejoindre, to join, rejoin; **rejoins** (*pres. ind.*), rejoin.
réjoui, -e, joyful.
relever, to raise; **relèvent** (*pres. ind.*), raise.
religieu-x, -se, religious.
religion, *f.*, religion.
relique, *f.*, relic.
remarquer, to notice; **remarqué, -e** (*p. p.*), noticed.
remerciement, *m.*, thanks.
remercier, to thank.
remettre, to give.
remis, -e (*p. p. of* **remettre**), given.
remit (*past def. of* **remettre**), gave.
remonter, to climb up again.
remplir, to fill; **rempli, -e** (*p. p.*), filled.
remuer, to stir, stir up; **remuant** (*pres. part.*), stirring.
rencontrer, to meet; **rencontrai** (*past def.*), met.
rendre, to render, restore, give back, make; **rendant** (*pres. part.*), giving back; **rendit** (*past def.*), restored; **rends** (*pres. ind.*), give back; **rendu, -e** (*p. p.*), rendered; **rendit à la vie,** restored to life; **se —,** to make one's self, surrender; **s'était rendus,** had surrendered.
renier, to deny, abjure; **renierait** (*pres. cond.*), would deny, would abjure.
rentrer, to return, go in; **rentra, rentrai** (*past def.*), returned, returned home, went in, reëntered; **rentrant** (*pres. part.*), returning; **rentre** (*pres. ind. and imv.*), return(s); **rentré, -e** (*p. p.*), returned; **rentrant chez elle,** returning home; **rentrés dans vos foyers,** when returned to your homes.
renverrais (*pres. cond. of* **renvoyer**), would send back.
renvoi, *m.*, dismissal.
renvoyer, to send away, send back, dismiss; **renvoya** (*past def.*), sent away; **renvoyé, -e** (*p. p.*), sent away, sent back; **renvoyez** (*pres. ind. and imv.*), send away.
réorganiser, to reorganize; **réorganisa** (*past def.*), reorganized.

réparer, to repair.
repartir, to depart, set out again; repart (*pres. ind.*), departs, sets out again.
repas, *m.*, meal; à l'heure des repas, at mealtime.
répéter, to repeat; répéta (*past def.*), repeated; répétait (*imp.*), repeated; répété, -e (*p. p.*), repeated.
répliquer, to reply; répliqua (*past def.*), replied.
répondre, to answer, reply; répond, répondent, répondez (*pres. ind.*), answer(s), do(es) answer; répondait (*imp.*), answered; répondit (*past def.*), answered.
réponse, *f.*, answer.
repos, *m.*, rest.
repousser, to push back.
reprendre, to take, take back, resume.
représenter, to represent, symbolize; représentait (*imp.*), represented; représente (*pres. ind.*), represents, symbolizes, does represent.
réprimer, to repress; réprima (*past def.*), repressed.
reprit (*past def.* of reprendre), resumed.
républicain, *m.*, republican.
république, *f.*, republic.
résigner, to resign; résigné, -e (*p. p.*), resigned.
résister, to resist.
résolus, résolut (*past def.* of résoudre), resolved, did resolve.
résonner, to reëcho.
résoudre, to resolve.
respecter, to respect.
respectueusement, respectfully.
respirer, to breathe, breathe freely.
ressembler (à), to resemble.
reste, *m.*, rest.
rester, to remain, stay; resta (*past def.*), remained; restait (*imp.*), remained, stayed, did stay; resté, -e (*p. p.*), stayed; restez (*pres. ind. and imv.*), stay; était resté, had stayed.
résultat, *m.*, result.
retentir, to resound; retentit (*pres. ind.*), resounds.
retirer, to take off; retira (*past def.*), took off; retiré, -e (*p. p.*), retired; se —, to withdraw; se retira (*past def.*), withdrew, did withdraw.
retomber, to fall back; retomba (*past def.*), fell back.
retour, *m.*, return.
retourner, to return, turn, turn back; retourna (*past def.*), returned, turned, turned back; retourne (*pres. ind.*), return(s); retournera (*fut.*), will return.
retrouver, to find again; re-

trouvé, -e (*p. p.*), found again.
réunion, *f.*, reunion.
réunir, to reunite, gather, assemble; **réuni, -e** (*p. p.*), united, reunited, assembled, combined.
réussir, to succeed; **réussi, -e** (*p. p.*), succeeded; **réussit** (*past def.*), succeeded, did succeed.
rêve, *m.*, dream.
réveiller, to awaken.
réveillon, *m.*, a meal taken at midnight Christmas eve on return from church.
revenant, *m.*, ghost.
revenez (*pres. ind. and imv. of* **revenir**), come back; **n'y — pas!** don't try it again!
revenir, to come back, come down, return.
rêver, to dream, dream of; **rêvait** (*imp.*), dreamed of.
revers, *m.*, reverse.
rêveur, *m.*, dreamer.
reviendra (*fut. of* **revenir**), will come back.
reviendrais, reviendrait (*pres. cond. of* **revenir**), would come back, would return.
reviendront (*fut. of* **revenir**), will come back.
revient (*pres. ind. of* **revenir**), comes back.
revint (*past def. of* **revenir**), came back, did come back, came down.
revit (*past def. of* **revoir**), saw again.
revoir, to see again.
révolution, *f.*, revolution; **Révolution française,** the revolution which resulted in the overthrow of the Bourbon monarchy in France and the dissemination of republican ideas throughout Europe (1789–1799).
revue, *f.*, review.
Rhin, *m.*, Rhine.
riaient, riais, riait (*imp. of* **rire**), laughed, were laughing.
riant (*pres. part. of* **rire**), laughing; **en —,** laughingly.
riche, rich.
ride, *f.*, wrinkle.
rien, anything, nothing; **ne . . . —,** nothing.
rigide, rigid.
rigoreu-x, -se, severe.
rire, to laugh, joke; **rira** (*fut.*), will laugh; **riraient** (*pres. cond.*), would laugh; **rirent** (*past def.*), laughed; **rit** (*pres. ind.*), laughs; **— au nez,** to laugh in one's face; **— de,** to laugh at; **lui rirent au nez,** laughed in his face.
rire, *m.*, laugh, laughter.
rival, *m.*, rival.
Rivoli, a village in Italy, the scene of Napoleon's victory over the Austrians, 1797.

robe, *f.*, robe, dress.
robuste, robust.
rocher, *m.*, rock.
roi, *m.*, king.
Roland, Charlemagne's nephew.
rôle, *m.*, rôle.
Rome, Rome, the city in which the Pope resides.
rompre, to break; **rompu, -e** (*p. p.*), broken, ruptured; **se —,** to break.
Roncevaux, a valley in the Pyrenees where the rear guard of Charlemagne's army was destroyed, 778.
rose, rosy.
rossignol, *m.*, nightingale.
Rouen, a city of northern France.
rouge, red.
roulement, *m.*, roll, rolling.
rouler, to roll, roll up; **roulèrent** (*past def.*), rolled.
route, *f.*, way, road; **en —!** on our way!
royal, -e, royal.
royaliste, royalist.
royaume, *m.*, kingdom.
royauté, *f.*, royalty.
rue, *f.*, street.
Russe, *m.*, Russian.

S

s' = se.
S. = saint.
sa, *his*, its.
sabot, *m.*, wooden shoe.
sabre, *m.*, sword; **— de bois,** wooden sword.
sac, *m.*, bag.
sachant (*pres. part. of* **savoir**), knowing.
sacrer, to consecrate.
sacrifice, *m.*, sacrifice.
sage, wise, good.
saint, -e, holy; **Samedi —,** Holy Saturday; **le Vendredi —,** Good Friday.
saint, *m.*, saint.
sainte, *f.*, saint.
Sainte-Hélène, St. Helena.
sais (*pres. ind. of* **savoir**), know; **tu — parler,** you know how to speak.
saisir, to seize; **saisi, -e** (*p. p.*), seized; **saisirent** (*past def.*), seized.
sait (*pres. ind. of* **savoir**), knows.
salle, *f.*, hall; **— à manger,** dining room.
salon, *m.*, parlor, drawing room.
salut, *m.*, salute.
samedi, *m.*, Saturday; **Samedi saint,** Holy Saturday.
Sandwich: îles —, Sandwich Islands, a group of islands in the Pacific Ocean, now called the Hawaiian Islands.
sang, *m.*, blood.
sangloter, to sob.
sans, without.
santé, *f.*, health.
Saragosse, Saragossa, a city in Spain.

Sarrasin, *m.*, Saracen.
satisfaire, to satisfy, please; **satisfait, -e** (*p. p.*), pleased, satisfied.
sauf, except.
saura, saurai (*fut. of* **savoir**), will (shall) know.
sauter, to jump; **sautent** (*pres. ind.*), jump.
sauvage, *adj.*, wild.
sauvage, *m.*, savage.
sauver, to save; **sauvé, -e** (*p. p.*), saved; **se —,** to escape, run away; **s'est sauvé,** ran away; **se sauva** (*past def.*), escaped, ran away.
sauvetage, *m.*, rescue; **canot de —,** lifeboat.
sauveteur, *m.*, life saver.
savant, *m.*, scholar.
savoir, to know, know how; **savaient, savait** (*imp.*), knew, did know; **savent, savez** (*pres. ind.*), know, know how, do know; **sans le —,** without knowing it.
scène, *f.*, scene.
sceptique, skeptical.
science, *f.*, science.
scier, to saw; **sciant** (*pres. part.*), sawing.
se, himself, herself, itself; themselves; one's self; to one's self.
sec, sèche, dry.
second, -e, second.
secouer, to shake, shake off; **secoua** (*past def.*), shook.
secourir, to succor, rescue, bring help to; **secourez** (*imv.*), rescue, bring help to.
secours, *m.*, help, aid; **au —!** help!
secret, secrète, secret.
secrètement, secretly.
Sedan, a city in northern France, the scene of the battle in the Franco-Prussian War which resulted in the surrender of Napoleon III.
seigneur, *m.*, lord.
Seine, a large river of France flowing through Paris.
selon, according to.
semaine, *f.*, week.
semblant, *m.*, appearance; **feraient —,** would make believe.
sembler, to seem; **semblait** (*imp.*), seemed; **semblerait** (*pres. cond.*), would seem.
sentence, *f.*, sentence.
sentier, *m.*, path.
sentir, to feel; **sent** (*pres. ind.*), feels; **sentant** (*pres. part.*), feeling; **sentit** (*past def.*), felt; **sent approcher la mort,** feels death approaching.
séparer, to separate; **se —,** to separate; **se séparèrent** (*past def.*), separated.
sept, seven.
septembre, *m.*, September.
sera, serai (*fut. of* **être**), will (shall) be.

serais, serait (*pres. cond. of* **être**), would be.
seras (*fut. of* **être**), will be.
sergent, *m.*, sergeant.
série, series.
sérieusement, seriously.
sérieu-x, -se, serious.
serons, seront (*fut. of* **être**), shall, will be.
serpent, *m.*, serpent, snake.
service, *m.*, service.
servir, to serve; **servait** (*imp.*), served; **servi, -e** (*p. p.*), served; **servit** (*past def.*), [illegible] serve.
serviteur, *m.*, servant.
ses (*pl. of* **son**), his, her, its.
seul, -e, alone, [illegible].
seule, [illegible] alone; **une** [illegible] one.
seulement, only.
sévère, severe.
Séville, Seville, a city in Spain.
si, *adv.*, so.
si, *conj.*, if.
siècle, *m.*, century.
siège, *m.*, seat; siege.
siffler, to whistle, hiss; **vers pour** —, verses to teach the pronunciation of 's.'
signaler, to signalize; **signalé, -e** (*p. p.*), marked.
signe, *m.*, sign.
signer, to sign.
signifier, to mean; **signifie, signifient** (*pres. ind.*), mean, do mean.
silence, *m.*, silence.
silencieu-x, -se, silent.
simple, simple.
simplement, simply.
singe, *m.*, monkey.
singuli-er, -ère, queer.
sire, *m.*, sire.
situé, -e, situated.
six, six.
sœur, *f.*, sister.
soie, *f.*, silk.
soigner, to care for, take care of; **soigna** (*past def.*), took care of; **soignez** (*pres. ind. and imv.*), take care of; **soignez le bien**, take good care of him.
soigneusement, carefully.
soin, *m.*, care.
soir, *m.*, evening, night; **ce soir-là**, that night; **le** —, in the evening.
soirée, *f.*, party.
sois (*imv. of* **être**), be.
sol, *m.*, soil.
soldat, *m.*, soldier.
solidement, firmly.
sombre, dark.
sommes (*pres. ind. of* **être**), are.
sommet, *m.*, summit, top.
son, *m.*, sound.
son, sa, *pl.* **ses**, his, her, its.
songe, *m.*, dream.
songer, to think.
sonner, to sound, ring; **sonnent** (*pres. ind.*), do ring; **sonnerai** (*fut.*), shall sound; **sonnerait** (*pres. cond.*), would sound; **sonnez** (*pres.*

ind. and imv.), sound; **sonnez de votre cor,** sound *or* wind your horn.
sont (*pres. ind. of* **être**), are.
sort, *m.*, fate.
sorte, *f.*, sort, kind.
sortir, to come out, go out, take out; **sort** (*pres. ind.*), comes out, is coming out; **sortait** (*imp.*), went out, came out; **sortant** (*pres. part.*), coming out; **sortent** (*pres. ind.*), come out; **sortirent, sortis, sortit** (*past def.*), came out, went out, took out.
soudain, suddenly.
souffrir, to suffer, bear; — **de,** to bear, endure.
soulager, to comfort; **soulagera** (*fut.*), will comfort.
soulier, *m.*, shoe.
soumission, *f.*, submission.
soupe, *f.*, soup.
souper, *m.*, supper.
soupir, *m.*, sigh.
soupirer, to sigh; **soupirait** (*imp.*), sighed.
sourd, -e, hidden.
souriait (*imp. of* **sourire**), smiled at.
souriant (*pres. part. of* **sourire**), smiling.
sourire, to smile, smile at.
sourire, *m.*, smile.
souris, *f.*, mouse.
sourit (*past def. of* **sourire**), smiled.
sous, under.
sous-officier, *m.*, noncommissioned officer.
souvenir, *m.*, souvenir.
souvent, often.
soyez (*imv. of* **être**), be; — **tranquille,** don't worry!
splendeur, *f.*, splendor.
splendide, splendid.
S^{te} = sainte.
Strasbourg, the principal city of Alsace.
subir, to suffer.
subitement, suddenly.
succéder, to succeed; **se —,** to follow one another; **se succédèrent** (*past def.*), followed one another.
succès, *m.*, success.
succomber, to succumb.
sucre, *m.*, sugar.
suffire, to suffice, be sufficient; **suffira** (*fut.*), will suffice; **il suffit** (*pres. ind.*), it is sufficient.
suffrage, *m.*, vote.
suis (*pres. ind. of* **être**), am.
suit (*pres. ind. of* **suivre**), follows.
suivant, -e, following.
suivre, to follow; **suivaient** (*imp.*), followed; **suivent, suivez** (*pres. ind.*), follow; **suivis, suivit** (*past def.*), followed; **suivra** (*fut.*), will follow.
sujet, *m.*, subject.
superbe, superb.
supérieur, -e, superior, higher.

supplice, *m.*, torture.
supplier, to beg; **suppliant** (*pres. part.*), begging.
supprimer, to overcome, do away with.
suprême, supreme.
sur, on, upon, over, about, on the subject of.
sûr, -e, sure.
sûrement, surely.
surprise, *f.*, surprise.
surtout, above all.
suspendre, to suspend, hang; **suspendu, -e** (*p. p.*), hung, hanging.

T

t' = **te.**
ta (*f. of* **ton**), your.
tabatière, *f.*, snuffbox.
table, *f.*, table.
tableau, *m.*, tableau, scene.
tâche, *f.*, task.
tambour, *m.*, drum.
tandis que, while.
tant (**de**), so much, so many.
tante, *f.*, aunt.
tantôt, presently, soon; — . . . —, now . . . now.
taper, to hammer; **tapant** (*pres. part.*), hammering.
tard, late; **plus** —, later.
tas, *m.*, lot.
tasse, *f.*, cup.
te, you.
teint, *m.*, complexion.
tel, -le, such.
tempe, *f.*, temple.
température, *f.*, temperature.
Temple, the building in which Marie Antoinette and Louis XVI were imprisoned.
temps, *m.*, weather, time; **à** —, in time; **combien de** —, how long; **de** — **en** —, from time to time; **en même** —, at that moment, just then.
tenait (*imp. of* **tenir**), held, did hold.
tenant (*pres. part. of* **tenir**), holding.
tendre, *adj.*, affectionate.
tendre, to extend, hold out; **tendit** (*past def.*), held out, extended; **tendu, -e** (*p. p.*), extended.
tendresse, *f.*, tenderness, affection.
tenir, to hold, stay.
terminer, to finish, end; **terminé, -e** (*p. p.*), ended, over.
terre, *f.*, earth, land, ground; **à** —, to the ground; **par** —, on the ground.
terrible, terrible.
terrifier, to terrify; **terrifié, -e** (*p. p.*), terrified.
tes (*pl. of* **ton**), thy, your.
tête, *f.*, head.
tient (*pres. ind. of* **tenir**), holds, stays.
tigre, *m.*, tiger.
timide, timid.
timidement, timidly.
tirer, to pull, draw, pull off,

draw off, draw out; **tira** (*past def.*), drew out; **tirait** (*imp.*), was pulling, was drawing; **tire** (*pres. ind.*), pulls, draws out, draws off, pulls off.
tireuse de cartes, *f.*, fortune teller.
tisane, *f.*, ptisan, tea.
titre, *m.*, title.
toi, thee, you.
toilette, *f.*, dress; toilet.
toit, *m.*, roof.
tolérance, *f.*, tolerance.
tombe, *f.*, tomb.
tomber, to fall; **tomba** (*past def.*), fell; **tombant** (*pres. part.*), falling; **tombe** (*pres. ind.*), falls; **tombèrent** (*past def.*), fell.
ton, ta, *pl.* **tes,** thy, your.
tonnerre, *m.*, thunder; **coup de —,** clap of thunder.
tort, *m.*, wrong.
toucher, to affect.
toujours, always, still.
Toulon, a naval arsenal on the Mediterranean.
tour, *m.*, turn, round; **à son —,** in turn.
tourmenter, to torment, worry; **tourmenté, -e** (*p. p.*), worried.
tourner, to turn; **tourna** (*past def.*), turned; **tournaient, tournait** (*imp.*), turned, were turning.
Tours, a city on the Loire, former capital of Touraine.
tous (*pl. of adj.* **tout**), all; **— les deux,** both; **— les jours,** every day.
tout, -e, *adj.*, all, every; **— le monde,** everybody; **—e la journée,** the whole day.
tout, *adv.*, very; **— à coup,** suddenly; **— à l'heure,** a little while ago; **— de même,** all the same.
tout, *pron.*, everything.
toutefois, nevertheless.
tragique, tragic.
trahir, to betray; **trahi, -e** (*p. p.*), betrayed; **trahit** (*past def.*), betrayed.
traîner, to pull, haul; **traîné, -e** (*p. p.*), hauled.
traiter, to treat; **traita** (*past def.*), treated.
traître, *m.*, traitor.
tranquille, quiet; **soyez —,** don't worry!
tranquillement, peacefully.
tranquillité, *f.*, peacefulness.
transformer, to transform; **transformèrent** (*past def.*), transformed.
travail, *m.*, work.
traverser, to cross; **traversant** (*pres. part.*), crossing.
treize, thirteen; **de — ans,** thirteen years old.
trembler, to tremble; **tremblait** (*imp.*), trembled.
trente, thirty.
très, very.
trésor, *m.*, treasure.

Trianon: le Petit —, Marie Antoinette's residence at Versailles.
tribunal, *m.*, court.
triomphalement, triumphantly.
triomphant, -e, triumphant.
triomphe, *m.*, triumph.
triste, sad.
tristement, sadly.
trois, three.
troisième, third.
tromper, to deceive; **trompé, -e** (*p. p.*), deceived.
trompette, *f.*, trumpet.
trône, *m.*, throne.
trop, too, too much.
trou, *m.*, hole.
trouble, *m.*, trouble, uneasiness.
troubler, to trouble, disturb; **troublé, -e** (*p. p.*), confused, troubled.
troupe, *f.*, troop.
troupeau, *m.*, flock, herd.
trouver, to find; **trouva** (*past def.*), found; **trouvait** (*imp.*), found; **trouvé, -e** (*p. p.*), found; **trouvent** (*pres. ind.*), find; **trouvera, trouverez** (*fut.*), will find; **l'avait trouvé beau,** had thought him handsome, had admired him.
tu, thou, you.
Tudèle, Tudela, a city in Spain.
tuer, to kill; **tué, -e** (*p. p.*), killed; **tuent** (*pres. ind.*), kill; **tuera, tuerez** (*fut.*), will kill; **tuez** (*imv.*), kill.
Tuileries, the ancient residence in Paris of the kings of France.
tunique, *f.*, tunic, coat.

U

un, une, *art.*, a, an.
un, une, *pron.*, one; **l'un,** one.
université, *f.*, university.

V

va (*pres. ind. and imv. of* **aller**), is going, does go, goes, go!
vache, *f.*, cow.
vague, *adj.*, vague.
vague, *f.*, wave.
vaillant, -e, valiant.
vain, -e, vain; **en —,** in vain.
vaincre, to conquer, overcome; **vaincs** (*pres. ind.*), conquers; **vaincu, -e** (*p. p.*), conquered, overcame.
vainqueur, *m.*, conqueror.
vainquit (*past def. of* **vaincre**), conquered.
vais (*pres. ind. of* **aller**), am going.
valait (*imp. of* **valoir**), was worth.
valet, *m.*, valet.
valeur, *f.*, worth.
vallée, *f.*, valley.
valoir, to be worth.
valse, *f.*, waltz.

valser, to waltz; **valsaient** (*imp.*), were waltzing.
Valterne, a city in Spain.
Varennes, a village in eastern France, near Verdun.
vas (*pres. ind. of* **aller**), are going.
vassal, *m.*, vassal.
vaurien, *m.*, good-for-nothing.
veille, *f.*, day before, eve.
venaient, venait (*imp. of* **venir**), came, did come, were (was) coming.
vendange, *f.*, vintage.
Vendée: la —, a section of western France, faithful to the Royalists during the Revolution.
vendre, to sell; **vend** (*pres. ind.*), does sell; **vendit** (*past def.*), sold.
vendredi, *m.*, Friday; **le Vendredi saint,** Good Friday.
venez (*pres. ind. and imv. of* **venir**), come.
venir, to come.
vent, *m.*, wind.
venu, -e (*p. p. of* **venir**), come, arrived; **est —,** has come; **était —,** had come; **je suis —,** I came.
véritable, real, true.
vérité, *f.*, truth.
verra, verrai (*fut. of* **voir**), will (shall) see; **il verra,** he will see, I'll settle him.
verrait (*pres. cond. of* **voir**), would see.
verrez (*fut. of* **voir**), will see.
verrue, *f.*, wart.
vers, *m.*, verse.
vers, *prep.*, toward.
Versailles, a magnificent palace of the kings of France, built by Louis XIV.
vert, -e, green.
veste, *f.*, coat.
vêtements, *m. pl.*, clothes.
vêtir, to clothe, dress.
vêtu, -e (*p. p. of* **vêtir**), dressed.
veut (*pres. ind. of* **vouloir**), wants, does want, is willing.
veuve, *f.*, widow.
veux (*pres. ind. of* **vouloir**), want, do want, am willing.
vexer, to vex, annoy; **vexé, -e** (*p. p.*), annoyed.
viande, *f.*, meat.
vibrer, to vibrate; roll the 'r.'
victoire, *f.*, victory.
victorieusement, victoriously.
victorieu-x, -se, victorious.
vie, *f.*, life; **de ma —,** in all my life; **rendre à la —,** to restore to life.
vieil, old; *used instead of* **vieux** *before a vowel or silent* **h.**
vieillard, *m.*, old man.
vieille (*f. of* **vieux**), old.
vieille, *f.*, old woman.
viendra (*fut. of* **venir**), will come.
viendrait (*pres. cond. of* **venir**), would come.
Vienne, Vienna, the capital of Austria.

viennent, viens, vient (*pres. ind. of* **venir**), come(s).
vieux, vieil, vieille, old; **le plus —,** the oldest.
vieux, *m.*, old man; **mon —,** old chap.
vif, vive, lively, alive.
village, *m.*, village.
ville, *f.*, city.
vin, *m.*, wine.
vingt, twenty.
vingt-cinq, twenty-five.
vingt-huit, twenty-eight; **à — ans,** at twenty-eight years of age.
vinrent, vint (*past def. of* **venir**), came.
violon, *m.*, violin; **joueur de —,** fiddler.
virent (*past def. of* **voir**), saw.
visage, *m.*, face.
viser, to aim.
vision, *f.*, vision.
visite, *f.*, visit; **carte de —,** visiting card.
vit (*past def. of* **voir**), saw.
vite, quickly.
vivaient, vivait (*imp. of* **vivre**), lived.
vivant, -e, alive, living.
vive (*imv. of* **vivre**), long live!
vivement, quickly, ardently.
vivre, to live.
vivres, *m. pl.*, food.
vocabulaire, *m.*, vocabulary.
vœu, *m.*, wish.
voici, here is, here are; **— comment,** this is how; **la —,** here it is.
voient (*pres. ind. of* **voir**), see.
voilà, there, there is, there are, that is; **le —,** there he is; **les —,** there they are.
voilé, -e, clouded.
voir, to see.
vois (*pres. ind. of* **voir**), see, do see.
voisin, -e, neighboring, next.
voisin, *m.*, neighbor.
voit (*pres. ind. of* **voir**), sees, does see.
voiture, *f.*, wagon, carriage.
voix, *f.*, voice.
volant, -e, flying.
voler, *intr.*, to fly; **volaient, volait** (*imp.*), did fly, was flying; **volent** (*pres. ind.*), fly.
voler, *tr. and intr.*, to steal.
volonté, *f.*, will, wish.
volontiers, willingly.
vont (*pres. ind. of* **aller**), go.
vos (*pl. of* **votre**), your.
Vosges: les —, a range of mountains between Alsace and France.
vot' = votre.
votre, *pl.* **vos,** *adj.*, your.
vôtre, *pron.*: **le —,** yours; **les —s,** yours, your people.
vouloir, to want, wish, be willing; **voulaient, voulais, voulait** (*imp.*), wanted, wished, did wish, were (was) willing, did want; **voulez** (*pres. ind.*), want,

wish, do wish; **voulu, -e** (*p. p.*), wanted; **voulut** (*past def.*), wanted, wished; **voulait bien,** was willing.
vous, you, to you, for you.
vous-même, yourself.
voyage, *m.*, voyage, journey; **bon** — ! a pleasant journey!
voyager, to travel.
voyageur, *m.*, traveler.
voyaient, voyait (*imp. of* **voir**), saw.
voyant (*pres. part. of* **voir**), seeing.
voyez (*pres. ind. and imv. of* **voir**), see.
voyons (*imv. of* **voir**), let us see! come now!
vrai, -e, *adj.*, true, real.
vrai, *adv.*, really.
vraiment, really.
vu, -e (*p. p. of* **voir**), seen.
vue, *f.*, sight.

W

Waterloo, a village in Belgium where Napoleon was defeated by the English and Prussians, June 18, 1815.

Y

y, *adv.*, there; **il y a,** there is, there are; **il y aura,** there will be; **il y avait,** there was; **il y eut,** there was; **qu'y a-t-il?** what's the matter?
y, *pron.*, in it, into it.
yeux (*pl. of* **œil**), eyes.

(The following numerals, occurring in the text, are given with their French equivalents.)

1er	premier
2	deux
3	trois
13	treize
15	quinze
16	seize
17	dix-sept
18	dix-huit
20	vingt
21	vingt et un
24	vingt-quatre
25	vingt-cinq
'70 (=1870)	soixante-dix
1412	mil quatre cent douze
1428	mil quatre cent vingt-huit
1429	mil quatre cent vingt-neuf
1553	mil cinq cent cinquante-trois
1589	mil cinq cent quatre-vingt-neuf
1590	mil cinq cent quatre-vingt-dix

1598 mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit
1681 mil six cent quatre-vingt-un
1745 mil sept cent quarante-cinq
1753 mil sept cent cinquante-trois
1755 mil sept cent cinquante-cinq
1769 mil sept cent soixante-neuf
1774 mil sept cent soixante-quatorze
1779 mil sept cent soixante-dix-neuf
1789 mil sept cent quatre-vingt-neuf
1791 mil sept cent quatre-vingt-onze
1793 mil sept cent quatre-vingt-treize
1796 mil sept cent quatre-vingt seize
1799 mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf
1803 mil huit cent trois
1804 mil huit cent quatre
1805 mil huit cent cinq
1806 mil huit cent six
1807 mil huit cent sept
1813 mil huit cent treize
1821 mil huit cent vingt et un
1830 mil huit cent trente
1870 mil huit cent soixante-dix

2569 deux mille cinq cent soixante-neuf
1,600,000 un million six cent mille
3,572,329 trois millions cinq cent soixante-douze mille trois cent vingt-neuf

FRENCH COMPOSITIONS

By H. A. GUERBER

EASY FRENCH PROSE COMPOSITION

THIS prose composition is based on Guerber's Contes et Légendes, Part I, which it is planned to accompany. The exercises consist of English parallel versions of each of the twenty-five selections, with the necessary indications of the correct renderings. Suggestions are afforded regarding words to be omitted and others which will aid in the translation. No vocabulary is included, since the pupil will find in the original text all the data necessary. The principle of constant repetition found in the stories is applied throughout the exercises.

JOAN OF ARC—FRENCH COMPOSITION

THE composition work in this book is based on the principle that the best results can be obtained through the use of material which is both interesting and consecutive. The life and exploits of Joan of Arc are presented in the form of a continuous narrative, which is written in an agreeable style, and adapted especially to the purpose in view. Copious foot-notes, indicating by rearrangement of the English words the equivalent French construction, and a full vocabulary are included.

MARTIN'S FRENCH VERB

By Lieutenant CHARLES F. MARTIN, Instructor in Modern Languages, United States Military Academy.

THIS work teaches the student how to use the French verb at the same time that he learns to conjugate it. It shows him what preposition, if any, follows a verb before an infinitive, and also how to form a sentence with the verb. For this purpose complete conjugations of all kinds of French verbs are given, and their idiomatic use is carefully illustrated. Verb lists are included, with questions in English to be translated by the student. The verb dictionary shows idiomatic uses.

TUCKERMAN'S READER OF FRENCH PRONUNCIATION

By JULIUS TUCKERMAN, Head of the Modern Language Department, Central High School, Springfield, Mass.

A SIMPLE and very rapid method of mastering French pronunciation, which can also be used as a first reading book. The introduction of only a single new difficulty in each exercise enables the student to fix his attention on the one sound he is studying. At the same time the constant review in each lesson of sounds already studied strengthens his hold on the knowledge acquired. The vocabulary contains every form occurring in the text.

ESSENTIALS OF SPANISH GRAMMAR

By SAMUEL GARNER, Ph. D., formerly Professor of Modern Languages, U. S. Naval Academy.

IN this work only such features of the grammatical mechanism are treated as are essential for the reading of ordinary Spanish. Besides the clear exposition of grammar and syntax, the book includes exercises combining drill upon grammatical points with practice in translation and pronunciation, and at the same time provides ample work in memorizing. All the exercises are new, and are incorporated in the text. Special vocabularies accompany the first ten lessons.

SPANISH PROSE COMPOSITION,

By G. W. UMPHREY, Ph.D., Assistant Professor of Romance Languages, University of Cincinnati.

THIS book offers interesting material systematically arranged for translation, composition, and conversation in Spanish. The lessons are so arranged that besides offering material for conversation and exercises in translation, they afford an opportunity for systematic review of all the essentials of Spanish grammar. The exercises are varied in character and lead up to independent translation from English into Spanish and to original composition in Spanish.

FOUNDATIONS OF GERMAN

By C. F. KAYSER, Ph. D., Professor of German, Normal College of the City of New York; and F. MONTESER, Ph. D., Head of German Department, De Witt Clinton High School, New York.

THIS course reduces to a minimum all preparatory work, and introduces the learner at the earliest possible moment to the literature of the language. Among its distinctive features are:

I. It includes only topics absolutely essential for any progress whatever, and it presents them as briefly as is consistent with perfect clearness.

II. It makes large use of "the living grammar." In this way it enlivens instruction in grammar, stimulates self-activity, and develops the feeling for correctness, which is the chief thing to be looked for in all language study.

III. It lends itself excellently to conversational practice. The vocabulary has been selected very carefully from everyday language, and the German exercises are all of a colloquial and strictly idiomatic character, so that they may be turned into impromptu conversation. This is still more true of the connected readings, which are very simple.

IV. It offers a firm foundation on which a solid superstructure can be erected. The lessons are steadily progressive; no attempt is made to minimize difficulties at the beginning. The English exercises give the pupil a chance to test his knowledge and power, while the exercises in word formation stimulate his interest in the building up of his vocabulary, which will be of great service in future sight reading.

AMERICAN BOOK COMPANY

GERMAN PROSE COMPOSITION

By CARL W. J. OSTHAUS, Professor of German, Indiana University; and ERNEST H. BIERMANN, Instructor in German, Indiana University.

THE work in this book is based on consecutive prose, and is intended to develop rapidly the student's sense of independence. The selections are really new and fresh, and offer a wide range of material, being anecdotal and historical, taken from Germanic folklore, literature, and real life.

¶ A portion of the elementary exercises is made up of three parts: a German selection, a set of questions in German, and an English paraphrase of the preceding German selection for translation into German. The German selection forms the basis of the work which follows, and should be studied thoroughly before the translation is worked out by the class. In the elementary part most of the selections are preceded by a statement of the grammatical principles involved, thus making it easy for the instructor to assign certain portions of grammar for review.

¶ The questions in German, which are intended to be answered in German, afford excellent practice work in the transposition of tenses or persons, and the changing from direct to indirect discourse, etc. As the selections increase in length the questions are omitted. Copious footnotes throughout the book provide the needful suggestions and refer the student to sections of the digest of syntax which follows the text. This digest, which is intended chiefly for the guidance of the inexperienced, is to be supplemented by the grammar with which the student is familiar. There are full German-English and English-German vocabularies at the end of the book.

AMERICAN BOOK COMPANY
(S.227)

ENGLISH POEMS

Edited by EDWARD CHAUNCEY BALDWIN, Ph. D., and HARRY G. PAUL, A. M., Assistant Professors of English Literature in the University of Illinois.

THIS volume is designed to combine measurable completeness with an amount of editing sufficient for supplying needed help to the college student, and for furnishing material for class room work.

¶ In the selection of poems the primary aim has been to include the most representative work of the chief British poets, from Chaucer to Tennyson, with a view to presenting material which should also be representative of the successive periods of English literary history, and, within certain limitations, of the chief types of poetry.

¶ Throughout an attempt has been made to avoid the purely informational type of annotation, and to furnish, wherever possible, suggestions that will enable the student to supply his own notes. Similarly, the questions that accompany the notes are designed to stimulate and suggest thought on the part of both teacher and student, rather than to make thinking unnecessary on the part of either.

¶ The questions train the student to examine intelligently a poem for himself. They are sufficiently advanced without being overnice, and are so worded as to recognize divergence of taste and to cultivate the student's independent appreciation. The notes present references to the best guides, introductory books, and great critical essays, and stimulate the student to learn something of the elements of literary criticism.

WEBSTER'S SECONDARY SCHOOL DICTIONARY

Full buckram, 8vo, 864 pages. Containing over 70,000 words, with 1000 illustrations.

THIS NEW DICTIONARY is based on Webster's New International Dictionary and therefore conforms to the best present usage. It presents the largest number of words and phrases ever included in a school dictionary—all those, however new, likely to be needed by any pupil. It is a reference book for the reader and a guide in the use of English, both oral and written. It fills every requirement that can be expected of a dictionary of moderate size.

¶ This new book gives the preference to forms of spelling now current in the United States. In the matter of pronunciation such alternatives are included as are in very common use. Each definition is in the form of a specific statement accompanied by one or more synonyms, between which careful discrimination is made.

¶ In addition, this dictionary includes an unusual amount of supplementary information of value to students: the etymology, syllabication and capitalization of words; many proper names from folklore, mythology, and the Bible; a list of prefixes and suffixes; all irregularly inflected forms; rules for spelling; 2329 lists of synonyms, in which 3518 words are carefully discriminated; answers to many questions on the use of correct English constantly asked by pupils; a guide to pronunciation; abbreviations used in writing and printing; a list of 1200 foreign words and phrases; a dictionary of 5400 proper names of persons and places, etc.

AMERICAN BOOK COMPANY

(S. 105)

DESCRIPTIVE CATALOGUE OF HIGH SCHOOL AND COLLEGE TEXTBOOKS

Published Complete and in Sections

WE issue a Catalogue of High School and College Textbooks, which we have tried to make as valuable and as useful to teachers as possible. In this catalogue are set forth briefly and clearly the scope and leading characteristics of each of our best textbooks. In most cases there are also given testimonials from well-known teachers, which have been selected quite as much for their descriptive qualities as for their value as commendations.

¶ For the convenience of teachers this Catalogue is also published in separate sections treating of the various branches of study. These pamphlets are entitled: English, Mathematics, History and Political Science, Science, Modern Foreign Languages, Ancient Languages, Commercial Subjects and Philosophy and Education. A separate pamphlet is devoted to the Newest Books in all subjects.

¶ Teachers seeking the newest and best books for their classes are invited to send for any of these.

¶ Copies of our price lists, or of special circulars, in which these books are described at greater length than the space limitations of the catalogue permit, will be mailed to any address on request. Address all correspondence to the nearest office of the company.

AMERICAN BOOK COMPANY

(S.312)

Oh hows hate to get [illegible] the [illegible]
O [illegible] to

Tous les ~~tes~~ [illegible] [illegible]

Rome.

Après [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] temps

La [illegible] [illegible] fait pas [illegible] oiseau

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] sont

bien.

[illegible] [illegible] de nos ans [illegible] [illegible]

nos [illegible].